

Commune de Watermael-Boitsfort



oiseaux créés par l'atelier d'enfants de l'Académie des Beaux-Arts de WB à l'occasion de l'Art à l'Air

Rapport annuel 2016-2017

Avant-propos

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
au
Conseil communal de Watermael-Boitsfort

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 96 de la nouvelle loi communale, le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune, pour la période comprise

entre le 31 août 2016 et le 1^{er} septembre 2017.

Ce rapport se découpe en quatre grandes parties :

1. Informations générales
2. Présentation des organes communaux
3. Organigrammes du personnel communal
4. Activités de la commune

Bonne lecture

Par le Collège :
Le secrétaire,



Etienne TIHON

Watermael-Boitsfort, 28 novembre 2017

Le Bourgmestre,



Olivier DELEUZE

Explications relatives à la partie 4 « ACTIVITES DE LA COMMUNE » Informations

La division de cette partie en 9 sections s'inspire de la classification fonctionnelle budgétaire, qui détermine le domaine dans lequel s'exerce l'activité.

| Classification fonctionnelle budgétaire | Activité/service communal |
|---|---|
| 4.1. Services généraux | Secrétariat - Messagerie - Imprimerie Finances Taxes Juridique Gestion des Ressources Humaines Formation Information-Participation Agenda 21 Informatique |
| 4.2. Administration générale | Etat civil Population SEMJA |
| 4.3. Territoire et voirie | Travaux publics Propreté publique |
| 4.4. Travail indépendant, vie économique et Relations Européennes | Travail indépendant, vie économique, Relations Européennes Jumelages et tourisme |
| 4.5. Enseignement | Enseignement |
| 4.6. Culture et loisirs | Culture Bibliothèque principale des communes du sud-est de Bruxelles Bibliothèques et ludothèques POB Rozenberg Sports Jeunesse |
| 4.7. Action sociale | Vie sociale Crèches |
| 4.8. Urbanisme, mobilité, patrimoine, environnement et hygiène | Urbanisme - Patrimoine Mobilité Hygiène Environnement Energie |
| 4.9 Régie foncière | Régie foncière |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1. Informations générales | 12 |
| Présentation | 13 |
| Quelques chiffres | 13 |
| Services communaux | 14 |
| Coordonnées | 14 |
| Heures d'ouverture des services au public | 15 |
| Bibliothèques et ludothèques | 16 |
| Police | 17 |
| C.P.A.S. | 17 |
| Autres coordonnées | 18 |
| Cartographie | 19 |
| 2. Présentation des organes communaux | 25 |
| Le Collège échevinal | 26 |
| Attributions scabinales au 31.08.2017 | 26 |
| Le Conseil communal | 27 |
| Composition au 31.08.2017 | 27 |
| Commissions du Conseil communal | 28 |
| Délégations | 31 |
| 3. Personnel communal organigrammes | 36 |
| 4. Activités de la commune | 44 |
| 4.1. Services généraux | 45 |
| SECRETARIAT – MESSAGERIE - IMPRIMERIE | 46 |
| Attributions générales du service | 46 |
| Accueil – Messagerie | 46 |
| Correspondance | 46 |
| Rapport annuel | 46 |
| Comité de direction | 46 |
| Extranet | 46 |
| Actes soumis aux autorités de tutelle | 47 |
| Affichage communal | 47 |
| Distinctions honorifiques | 47 |
| Imprimerie communale | 47 |
| Liste des mandats et déclaration de patrimoine | 48 |
| Plan d'urgence | 48 |
| Nouveautés / événements de l'année 2016-2017 : | 49 |

| | |
|---|-----------|
| AMENDES ADMINISTRATIVES | 50 |
| Attributions générales du service : | 50 |
| Nouveautés / événements de l'année : | 51 |
| FINANCES-RECETTE | 54 |
| Administration communale | 54 |
| Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.) | 55 |
| TAXES | 57 |
| JURIDIQUE | 63 |
| Attributions générales du service | 63 |
| Gestion des procès au sein du service | 63 |
| Gestion des Ressources Humaines – G.R.H. | 64 |
| Attributions générales du service | 64 |
| Le cadre. Situation au 01.09.2017 | 64 |
| Répartition par niveau, sexe et lieu de domicile | 68 |
| Temps partiels | 70 |
| Interruptions de carrière | 70 |
| Temps partiel sur base volontaire | 70 |
| Personnel hors cadre | 70 |
| Asbl « Vivre chez Soi » | 70 |
| Bibliothèques-Ludothèques | 70 |
| Service Enseignement | 70 |
| Personnel étudiant | 70 |
| Plan Rosetta | 70 |
| Service des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA) | 71 |
| Subsides | 71 |
| ACS | 71 |
| Communauté française | 71 |
| BRUXELLES-ENVIRONNEMENT | 71 |
| Ministère de l'intérieur | 71 |
| ONE | 71 |
| Maribel Social | 71 |
| Subsides régionaux de 1 % | 72 |
| Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D | 72 |
| Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C | 72 |
| Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE) | 72 |
| Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance | 72 |
| PEB | 72 |
| Evénements de l'année | 72 |
| Quelques chiffres | 72 |
| Résultats des objectifs fixés l'année précédente et nouveaux objectifs | 73 |

| | |
|--|-----------|
| FORMATIONS | 74 |
| Attributions générales du service | 74 |
| Formations collectives | 74 |
| Information - Participation | 75 |
| Attributions générales du service | 75 |
| Nouveautés – Evénements de l’année | 75 |
| A. REUNIONS DE QUATRIER | 75 |
| B. SITE INTERNET www.watermael-boitsfort.be | 76 |
| C. PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT (OFFICIEL) » | 76 |
| D. LE JOURNAL COMMUNAL « 1170 » | 76 |
| E. LA NEWSLETTER | 77 |
| F. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES | 77 |
| INFORMATIQUE | 78 |
| Attributions générales du service | 78 |
| Réalisations septembre 2016-2017 | 78 |
| Ecole numérique | 78 |
| Espaces Publics Numériques | 79 |
| Infrastructures générales | 79 |
| Tax on web | 79 |
| Diminution de l’impact du WiFi sur les jeunes enfants | 79 |
| Communication numérique | 79 |
| Subsides | 79 |
| Opérations quotidiennes | 79 |
| Missions spécifiques et ponctuelles | 80 |
| Parc Informatique | 80 |
| Descriptif d’un poste de travail | 80 |
| Gestion serveurs | 80 |
| Gestion imprimantes | 81 |
| Stock | 81 |
| Firewall | 81 |
| Equipements divers | 81 |
| 4.2. Administration générale | 82 |
| ETAT CIVIL | 83 |
| Attributions générales du service | 83 |
| I Registre des naissances | 83 |
| II Registre des nationalités | 84 |
| III Registre des déclarations de mariage | 88 |
| IV Registre des mariages | 88 |
| V Registre des divorces | 89 |
| VI Registre des décès | 90 |
| Nouveauté – Evénement de l’année | 92 |

| | |
|--|------------|
| POPULATION | 93 |
| Attributions générales du service | 93 |
| Mouvements migratoires | 93 |
| Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort | 95 |
| Pyramides des âges (au 1 ^{er} janvier 2017) | 95 |
| Etrangers | 96 |
| Permis de conduire | 96 |
| Passeports | 97 |
| Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers | 97 |
| Casier judiciaire communal | 97 |
| Cohabitation légale | 97 |
| Cessation de cohabitation légale | 98 |
| Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites | 98 |
| Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus | 98 |
| Noces d'or | 98 |
| Centenaires | 99 |
| Certificats | 99 |
| Nouveautés – Evénements de l'année | 99 |
| S.E.M.J.A. | 100 |
| Autorité responsable : Olivier DELEUZE , Bourgmestre | 100 |
| Attributions générales du service | 100 |
| <i>La Peine de Travail Autonome</i> | 101 |
| Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale | 102 |
| Subsides | 104 |
| Nouveautés / Evènements de l'année | 105 |
| 4.3. Territoire et Voirie | 106 |
| Travaux publics, Espaces verts, Plantations & Propreté publique | 107 |
| 1. Gestion des Espaces Publics | 107 |
| 2. Gestion du Patrimoine communal | 108 |
| 3. Développement de logiciels | 109 |
| 4. Autres | 109 |
| 5. Marchés Publics | 109 |
| ENERGIE | 112 |
| Attributions générales du service | 112 |
| Nouveautés/réalisations (août 2016 - août 2017) | 113 |

| | |
|---|------------|
| 4.4. TRAVAIL INDEPENDANT, VIE ECONOMIQUE ET RELATIONS EUROPEENNES | 115 |
| VIE ECONOMIQUE | 116 |
| Attributions générales du service | 116 |
| Subsides | 117 |
| Nouveautés – Evénements de l’année | 117 |
| Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers : | 117 |
| Autres manifestations financées par la Commune et/ou par le Syndicat d’Initiative, soutenues par le service | 117 |
| RELATIONS EUROPEENNES | 119 |
| Attributions générales du service | 119 |
| Nouveautés – Evénements de l’année | 119 |
| Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers | 119 |
| 4.5. Enseignement | 120 |
| ENSEIGNEMENT | 121 |
| Attributions du service | 121 |
| Nouveautés et événements de l’année 2016-2017 | 121 |
| Enseignement maternel et primaire | 122 |
| Etablissements concernés | 122 |
| Récapitulatif des emplois à charge des finances communales | 124 |
| Evolution de la population scolaire | 124 |
| 1. Sport à l’école | 125 |
| 2. Classes de dépaysement | 126 |
| 3. Apprentissage du néerlandais | 126 |
| 4. Sécurité routière | 127 |
| 5. Repas scolaires | 127 |
| 6. Transports | 127 |
| 7. Etude du soir | 127 |
| 8. Avantages sociaux | 128 |
| Occupation des locaux scolaires | 128 |
| Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.) | 128 |
| Enseignement secondaire artistique à horaire réduit | 131 |
| 1. Académie de Musique et des Arts de la Scène | 131 |
| 2. Académie des Beaux-Arts | 133 |

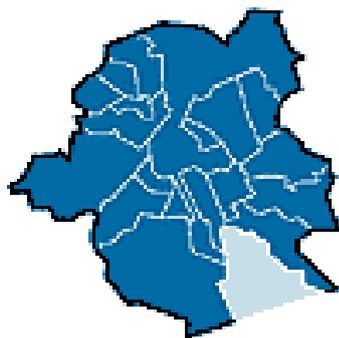
| | |
|--|------------|
| 4.6. Culture & Loisirs | 135 |
| CULTURE | 136 |
| Attributions générales du service | 136 |
| Travaux – Acquisitions | 136 |
| Nouveautés – Événements de l’année | 136 |
| Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers : | 136 |
| Plan Culturel néerlandophone : | 138 |
| Autres : | 139 |
| Subsides | 139 |
| Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort | 141 |
| Rapport d’activités 2016-2017 | 141 |
| Gestion quotidienne | 141 |
| Actions ponctuelles | 142 |
| Divers | 144 |
| BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES | 145 |
| Missions générales du service (cf arrêté de 2011) | 145 |
| Poursuivre le team-building | 145 |
| Partenariats | 145 |
| Communication | 145 |
| Quelques chantiers 16-17 | 146 |
| Animations et projets | 146 |
| Nouvelles animations | 147 |
| Quelques événements phares, projets de l’année | 147 |
| • histoires en route, avec Muriel Verhoeven et son saxophoniste | 147 |
| • parcours ludique et sensoriel, avec l’artiste Pascaline Wollast et les ludothécaires | 147 |
| • animations proposées par les biblio & ludothèques | 147 |
| Lectorat, prêts, collections | 149 |
| Services | 149 |
| Autres | 149 |
| Bibliotheek Rozenberg | 150 |
| Attributions générales du service | 150 |
| Nouveautés – Événements de l’année | 151 |
| Activités | 151 |
| Collection | 152 |
| SOLIDARITE INTERNATIONALE | 155 |
| Attributions générales du service : | 155 |
| Diverses actions et initiatives ont été prises durant l’année 2015-2016 : | 155 |
| Consommation des produits du commerce équitable | 156 |
| Soutien au Tibet | 157 |

| | |
|--|------------|
| SPORTS | 158 |
| A. Attributions générales du service | 158 |
| B. Subsidés | 158 |
| C. Nouveautés – Évènements de l'année | 159 |
| D. Autres | 160 |
| Jeunesse | 161 |
| A. Attributions générales du Service. | 161 |
| B. Subsidés. | 161 |
| C. Évènements de l'année. | 161 |
| 4.7. Action sociale | 164 |
| VIE SOCIALE | 165 |
| Attributions générales du service | 165 |
| 1. PETITE ENFANCE | 165 |
| 2. VIE SOCIALE | 170 |
| 4.8. Urbanisme, Mobilité, Patrimoine, Environnement & Hygiène | 178 |
| URBANISME | 179 |
| Attributions générales du service | 179 |
| 1. PERMIS D'URBANISME | 179 |
| 2. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES | 181 |
| 3. PLANIFICATION | 181 |
| 4. DIVERS | 182 |
| 5. Nouveautés – Évènements de l'année | 182 |
| ENVIRONNEMENT | 183 |
| Attributions générales du service | 183 |
| 1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT | 183 |
| 2. PLAINTES ENVIRONNEMENT | 184 |
| 3. ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DIVERSES | 184 |
| 4. DIVERS | 185 |
| 5. Nouveautés – Évènements de l'année | 185 |
| SANTE | 186 |
| Attributions générales du service | 186 |
| Nouveautés – Évènements de l'année | 186 |
| Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers | 186 |
| Autres | 187 |

| | |
|--|------------|
| HYGIENE | 188 |
| LES MISSIONS HYGIENE | 188 |
| CONTROLES | 188 |
| DIVERS | 188 |
| S.I.P.P.T. | 189 |
| Attributions générales du service | 189 |
| Missions habituelles. | 190 |
| Evénements marquants de l'année | 191 |
| MOBILITE | 192 |
| Attributions générales du service | 192 |
| LES MISSIONS MOBILITE | 192 |
| 1. ACTIONS MOBILITE DIVERSES | 192 |
| 2. DIVERS | 192 |
| 3. Nouveautés – Evénements de l'année | 193 |
| 4.9. Régie fonciere | 194 |
| REGIE FONCIERE | 195 |
| Attributions générales du service | 195 |
| 1. Gestion locative. | 195 |
| 2. Gestion du patrimoine | 196 |
| 3. Gestion financière | 196 |
| 4. Potagers communaux | 197 |
| 5. Logement d'urgence et accueil des migrants | 197 |
| 6. Organisation interne du Service | 197 |
| 7. Subsides | 197 |
| 8. Plan logement communal | 197 |
| ANNEXES | 198 |

1. INFORMATIONS GENERALES

Présentation



La commune de Watermael-Boitsfort est une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Adresse : Place Antoine Gilson 1 à 1170 BRUXELLES
Tél. : 02/674.74.11
Fax : 02/672.52.19
Site internet : www.watermael-boitsfort.be

Quelques chiffres

Population au 31 août 2017

Habitants belges : 19.949
Habitants étrangers : 4.945
Population totale : 24.894

Superficie de la commune

Surface bâtie : 3,13 km²
Surface non bâtie : 9,8 km²
Superficie totale : 12,93 km²

Voiries

Voiries de la Région : 8 km
Voiries de la commune : 78 km

Ecoles communales - nombre d'élèves inscrits au 15 janvier 2017

Enseignement maternel: 599
Enseignement primaire: 1395

Enseignement artistique - nombre d'élèves inscrits au 31 janvier 2017

Académie des Beaux-Arts : 689
Académie de musique et des Arts de la Scène : 1215

Services communaux

Coordonnées

| | |
|---------------------------|---|
| Cimetière | 02.672.28.04 - rue du Buis, 57 - 1170 Bruxelles |
| Commerce | 02.674.74.26 - commerce1170@wb.irisnet.be |
| Culture | 02.674.74.63 - culture1170@wb.irisnet.be |
| Dépôt communal | 02.673.45.23 - rue Lambert Vandervelde 31 - 1170 Bruxelles |
| Enseignement | 02.674.74.60 - enseignement1170@wb.irisnet.be |
| Environnement | 02.674.74.34 - environnement1170@wb.irisnet.be |
| Etat-Civil | 02.674.74.18 - etat.civil1170@wb.irisnet.be |
| Finances | 02.674.74.45 - finances1170@wb.irisnet.be |
| Information-Participation | 02.674.75.16 - information1170@wb.irisnet.be |
| Informatique | 02.674.74.29 - informatique1170@wb.irisnet.be |
| Jeunesse | 02.660.75.22 - jeunesse1170@wb.irisnet.be |
| Jumelages - Tourisme | 02.660.34.71 - jumelage1170@wb.irisnet.be |
| Juridique | 02.674.74.19 - juridique1170@wb.irisnet.be |
| Personnel | 02.674.74.56 - personnel1170@wb.irisnet.be |
| Population | 02.674.74.22 - population1170@wb.irisnet.be |
| Prévention et Médiation | 02.675.71.30 - mediation1170@wb.irisnet.be |
| Propreté publique-Energie | 02.674.74.37 - travaux.publics1170@wb.irisnet.be |
| Recette | 02.674.74.49 - recette1170@wb.irisnet.be |
| Régie Foncière | 02.674.74.42 - regie.fonciere1170@wb.irisnet.be |
| Sports | 02.674.74.63 - sports1170@wb.irisnet.be |
| Secrétariat Communal | 02.674.75.81 - secretariat1170@wb.irisnet.be |
| SEMJA | 02.674.75.24 - semja@wb.irisnet.be |
| Taxes communales | 02.674.74.47 - finances1170@wb.irisnet.be |
| Travaux Publics | 02.674.74.37 - travaux.publics1170@wb.irisnet.be |
| Urbanisme | 02.674.74.32 - urbanisme1170@wb.irisnet.be |
| Vie Sociale | 02.676.16.27 - vie.sociale1170@wb.irisnet.be |

Heures d'ouverture des services au public

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---|
| Population * | 8h00-12h00 | 8h00-12h00 | 8h00-12h00 14h00-17h00 | 8h00-19h00 | 8h00-12h00 | 10h00-12h00 |
| Etat civil * | 8h00-12h00 | 8h00-12h00 | 8h00-12h00 14h00-17h00 | 8h00-19h00 | 8h00-12h00 | fermé |
| Urbanisme *** | 9h00-11h30 17h30-20h** | 9h00-11h30 | 9h00-11h30 | 9h00-11h30** | 9h00-11h30** | fermé |
| Finances ** | 8h30-11h45 13h30-16h45 | 8h30-11h45 13h30-16h45 | 8h30-11h45 13h30-16h45 | 8h30-11h45 13h30-16h45 | 8h30-11h45 13h30-16h45 | fermé |
| Vie sociale **** | 8h00-12h00 13h30-17h | 8h00-12h00 13h30-17h | 8h00-12h00 13h30-17h | 8h00-12h00 13h30-17h | 8h00-12h00 13h30-17h | fermé |
| Autres | Sur rendez-vous | | | | | fermé |
| Déchetterie Agence BXL Propreté Chaussée de Wavre 1860 1160 Auderghem | 14h à 19h45 | 9h à 19h45 | 9h à 19h45 | 9h à 15h45 | 9h à 15h45 | Samedi de 9h à 15h45 Dimanche 14h30 à 19h45 |

* Sauf horaire d'été en juillet et août : Lundi - mardi - mercredi - vendredi : 8h-12h.
Jeudi 7h-13h.

* Sauf horaire d'été en juillet et août : 7h15 - 12h45

*** Permanence en cas d'enquête publique ou pour dépôt d'un nouveau dossier.

Attention pour les explications techniques, elles sont données exclusivement le mardi matin.

**** Sur rendez-vous

Bibliothèques et ludothèques

Administration des bibliothèques :

Adresse : rue des Trois Tilleuls 32 - 1170 Bruxelles

Tél. : 02/660.07.94

| Lieu | | Heures d'ouverture |
|--|--|--|
| Espace Delvaux rue Gratès 3 1170 Bruxelles | Section adultes 3 ^{ème} étage 02.663.85.61 | mardi de 13h30 à 18h30 mercredi de 9h à 20h jeudi de 13h30 à 18h30 vendredi de 13h30 à 18h30 samedi de 10h à 16h |
| | Section jeunesse 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage 02.663.85.63 (jeunesse) | mardi de 13h30 à 18h30 mercredi de 9h à 20h jeudi de 13h30 à 18h30 vendredi de 13h30 à 18h30 samedi de 10h à 16h |
| | Ludothèque 2 ^{ème} étage 02 663 85 62 | Mercredi de 14h à 18h vendredi de 15h30 à 18h samedi de 10h30 à 12h30 |
| Bibliothèque de Boitsfort-Centre rue des Trois Tilleuls 32 1170 Bruxelles | Section adultes 02.672.95.61 | lundi de 15h30 à 19h mercredi de 14h à 18h vendredi 11h30 à 13h30 samedi de 10h30 à 12h30 |
| Jeunesse Hondenberg - Maison des enfants Hondenberg 1 1170 Bruxelles | Section jeunesse et ludothèque 02.673.69.80 | lundi de 15h30 à 18h (pas ludothèque) mercredi de 14h à 18h samedi de 10h30 à 12h30 |
| POB Rozenberg Avenue Thomson 3 1170 Bruxelles | 02.675.33.79 | lundi de 12h30 à 14h30 mercredi de 15h à 17h jeudi de 18h à 20h vendredi de 17h à 19h samedi de 10h à 12h |

Police

La police de Watermael-Boitsfort fait partie de la Zone 5342 Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem.

Chef de corps de la Zone : CDP Deraemaeker
Commissaire de Watermael-Boitsfort: Laurence Gauthey

Adresse: rue des Tritomas 7 à 1170 Bruxelles
Tél : 02/563.96.39
Fax : 02/660.66.85

Nos représentants au sein du Conseil de Police sont :

Madame Sandra FERRETTI
Monsieur Philippe DESPREZ
Monsieur Cécile VAN HECKE
Monsieur Hugo PERILLEUX-SANCHEZ

C.P.A.S.

Centre Public d'Action Sociale de Watermael-Boitsfort

Adresse: rue du Loutrier 69 - 1170 BRUXELLES
Tél.: 02/663.08.00
Fax: 02/663.08.19

Composition du Conseil de l'Action Sociale au 31.08.2017

Président: David LEISTERH (MR), rue du Relais 52

COBBAERT André (GmH), avenue des Campanules 14A

COLSON Michel (DéFI), rue du Roitelet 10

JANS Stéphane (ECOLO), rue de l'Hospice communal 52

KEMPENEERS Jeannine (GmH), avenue des Noisetiers 6

LALOUX Claire (Ecolo), avenue des Marcassins 3

LEJEUNE Charles (ECOLO), rue de l'Hospice communal 80

MATHISEN Marc (DéFI), rue de l'Hospice communal 141

MOUREAUX Jean (PS), rue des Trois Tilleuls 19

VAN STEENSEL Laurent (DéFI), rue des Brebis 105

VERCAUTEREN Jean-Marie (DéFI), rue Louis Ernotte 56

Autres coordonnées

Crèches & Petite enfance

| | |
|---|--------------|
| Crèche Gilson, chaussée de la Hulpe 344 | 02/672.33.43 |
| Crèche Les Roitelets, rue des Roitelets 7-15 | 02/673.47.89 |
| Consultation des nourrissons Roitelets, rue des Roitelets 15 | 02/675.10.44 |
| Consultation des nourrissons 3 Tilleuls, rue des Trois Tilleuls 125 | 02/672.39.22 |

Enseignement maternel

| | |
|---|--------------|
| Les Aigrettes, rue des Aigrettes 6 | 02/673.10.70 |
| Le Colibri, place du Colibri 1 | 02/673.10.44 |
| Les Naiades, rue des Naiades 21a | 02/673.10.45 |
| La Roseraie, rue du Gruyer 8 | 02/675.00.62 |
| Les Coccinelles, rue des Coccinelles 65 | 02/672.73.88 |
| Nos Petits, rue F. Ruytinx 31 | 02/672.72.38 |
| Les Mésanges, chaussée de la Hulpe 346 | 02/672.76.10 |

Enseignement fondamental

| | |
|--|--------------|
| La Sapinière, chaussée de la Hulpe 346 | 02/672.76.10 |
| Les Cèdres, rue du Gruyer 8 | 02/672.18.33 |
| La Futaie, rue des Coccinelles 65 | 02/672.73.88 |
| Le Karrenberg, rue F. Ruytinx 31 | 02/672.72.38 |

| | |
|---|--------------|
| Accueil extra-scolaire, rue du Ministre 3-5 | 02/674.75.27 |
|---|--------------|

Enseignement artistique

| | |
|--|--------------|
| Académie des Beaux-Arts, pl. A. Payfa-Fosséprez 10 | 02/673.76.92 |
| Académie de Musique, rue F. Ruytinx 31 | 02/673.76.97 |

Santé

| | |
|---|-----------------------------|
| Centre psycho-médical pour adultes, rue du Pinson 125 | 02/672.78.16 |
| Centre de guidance, rue du Pinson 127 | 02/673.32.57 |
| Centre de santé mentale, av. L. Wiener 66 | 02/672.78.16 - 02/673.32.57 |
| Planning familial, av. Wiener 64 | 02/673.39.34 |

Installations sportives

| | |
|----------------------|--------------|
| Stade | 02/675.87.99 |
| Mini-bassin | 02/672.02.87 |
| Piscine Calypso 2000 | 02/675.48.99 |
| Buvette du stade | 02/673.39.79 |

Locaux culturels

| | |
|--|--------------|
| Espace Paul Delvaux, rue Gratès 3 | 02/663.85.50 |
| La Vénerie, pl. A. Gilson, 3 | 02/672.14.39 |
| Gemeenschapscentrum WABO, Delleurlaan 39 | 02/675.40.10 |

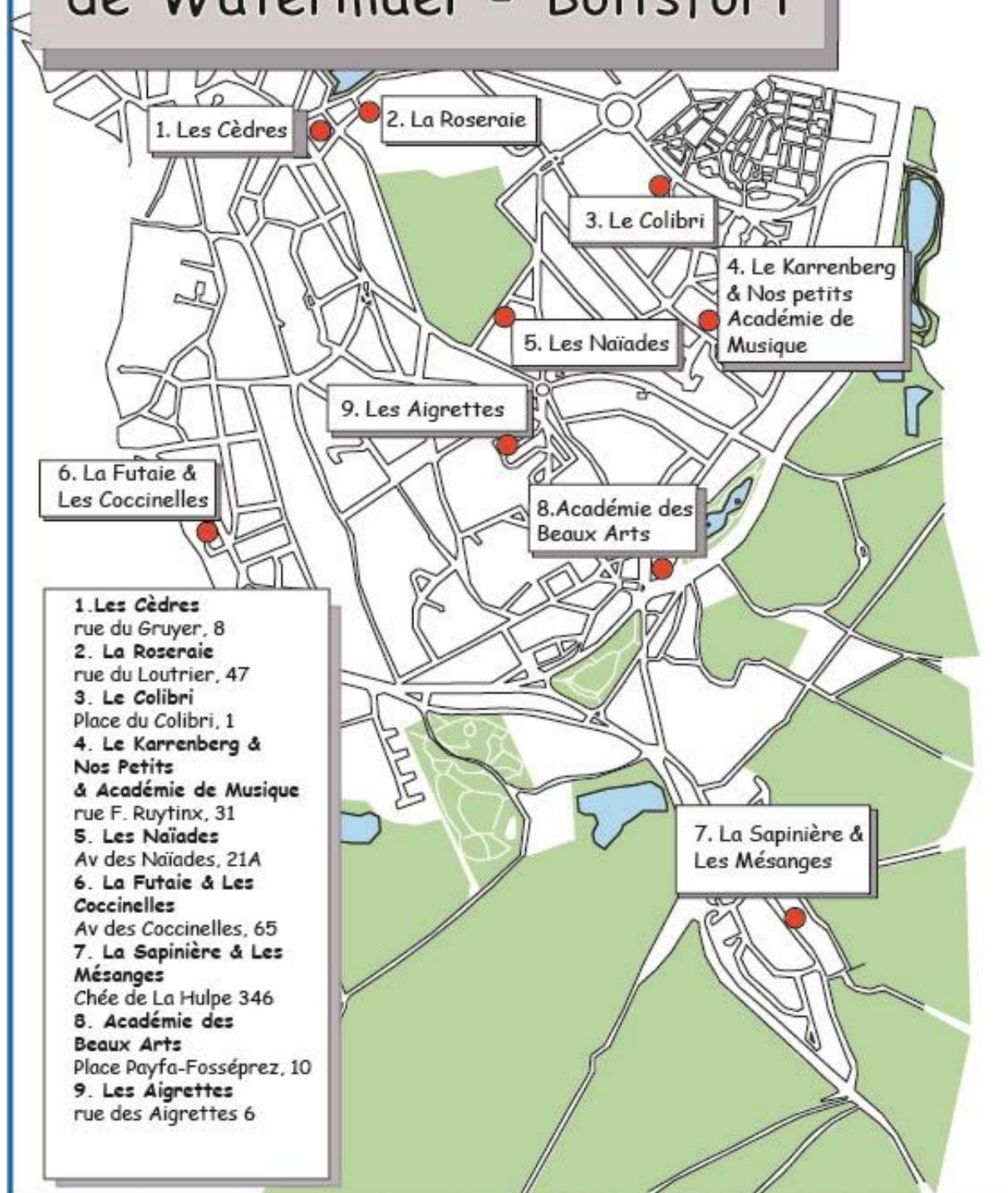
Asbl communales

| | |
|--|-----------------------------|
| La Vénerie, place A. Gilson 3 | 02/672.14.39 |
| EPN, pl. Payfa-Fosséprez 11 | 02/674.75.26 |
| Watermael-Boitsfort en Plein Air, place Payfa-Fosséprez 12 | 02/673.25.00 |
| Maison des Jeunes de WB - place L. Wiener 2 | 02/673.53.80 |
| Syndicat d'Initiative, place A. Gilson 1 | 02/674.74.26 - 02/674.75.77 |
| Agence Locale pour l'Emploi, Place Gilson 6 | 02/675.52.70 - 02/660.81.55 |
| Parc Sportif des Trois Tilleuls, av. Léopold Wiener 60 | 02/675.48.99 |

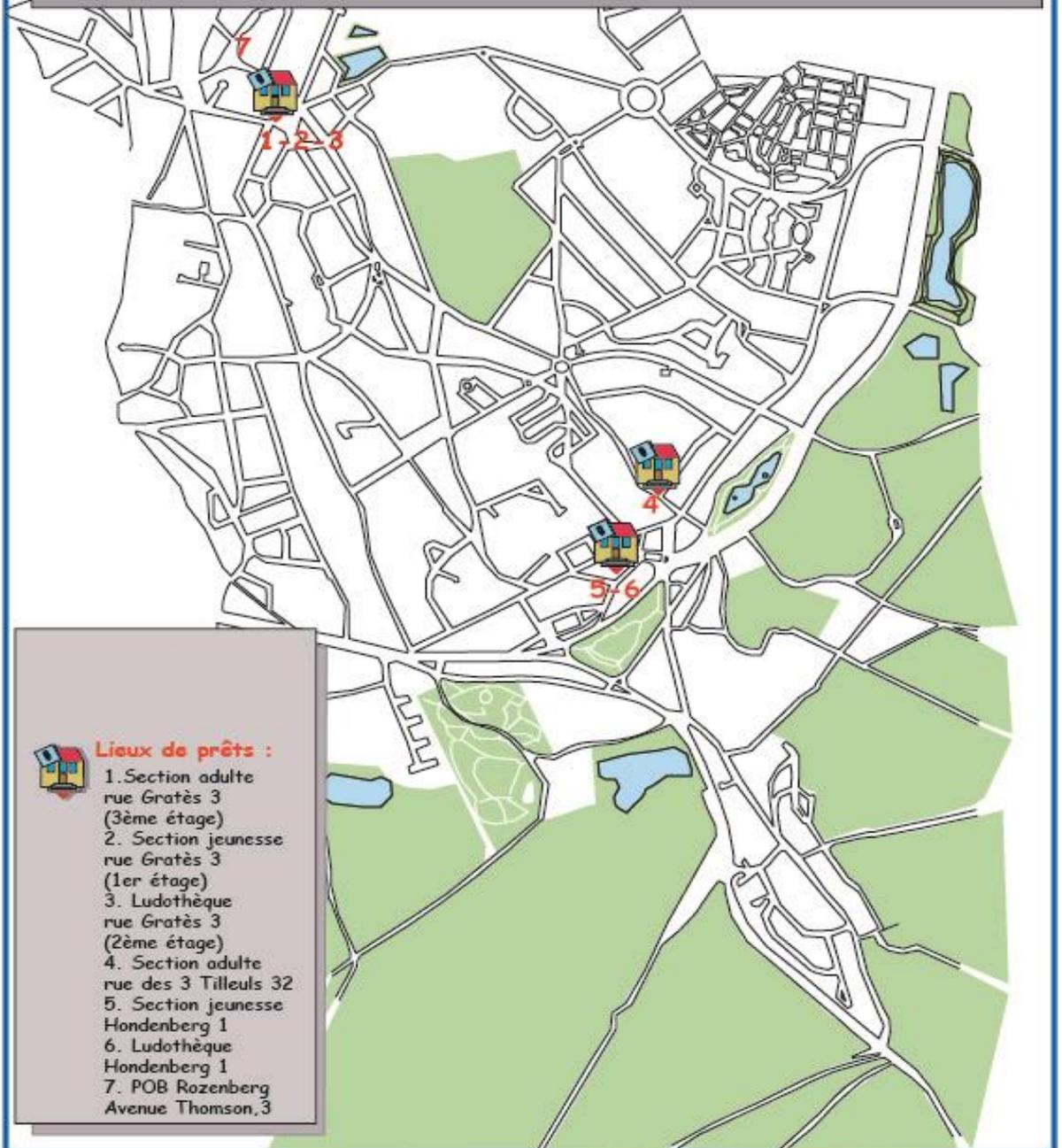
CARTOGRAPHIE

1. Le réseau des écoles communales
2. Le réseau des bibliothèques
3. Les zones commerciales
4. Les plaines de jeux
5. Le sport

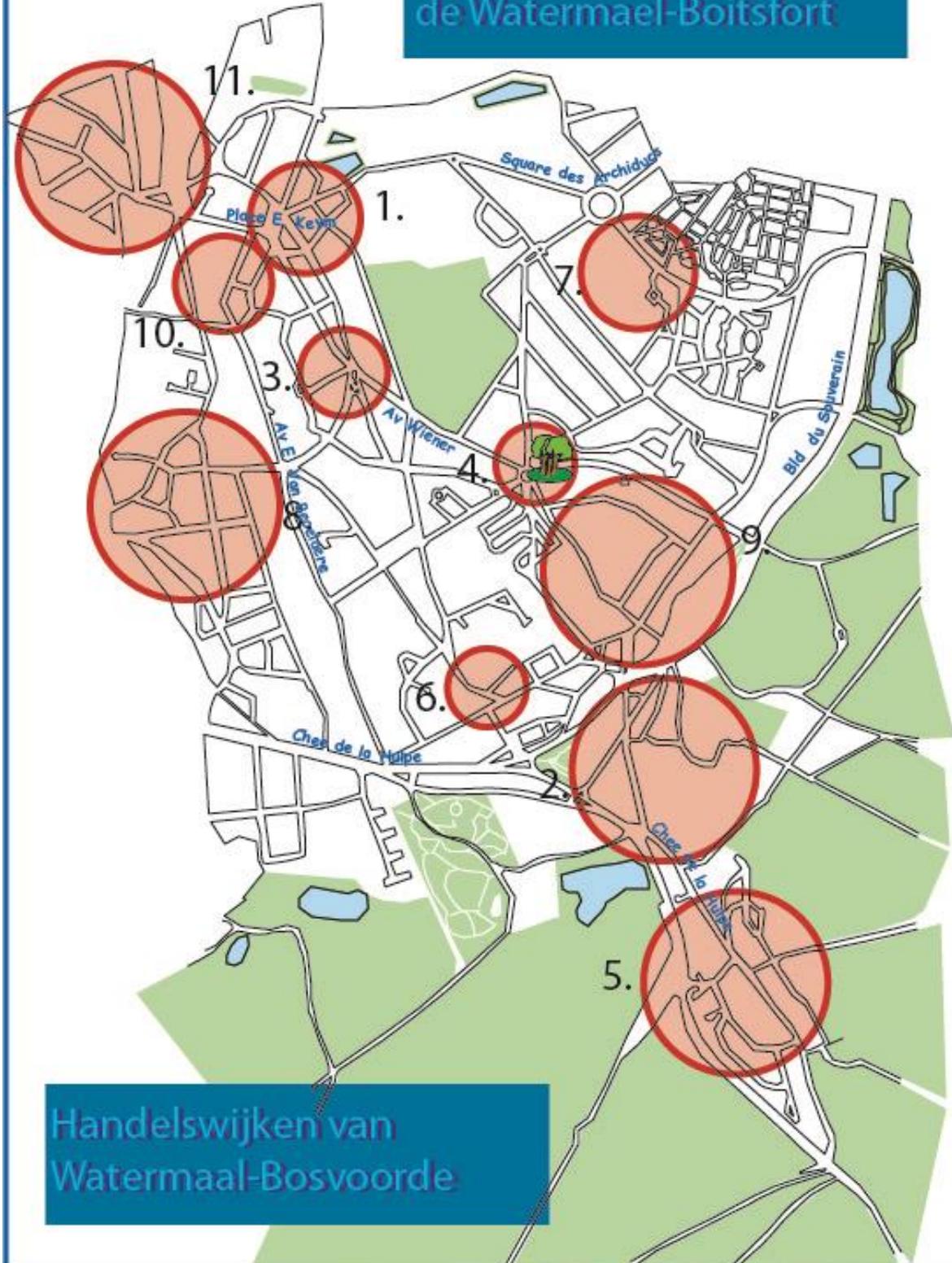
Le réseau des écoles communales de Watermael - Boitsfort



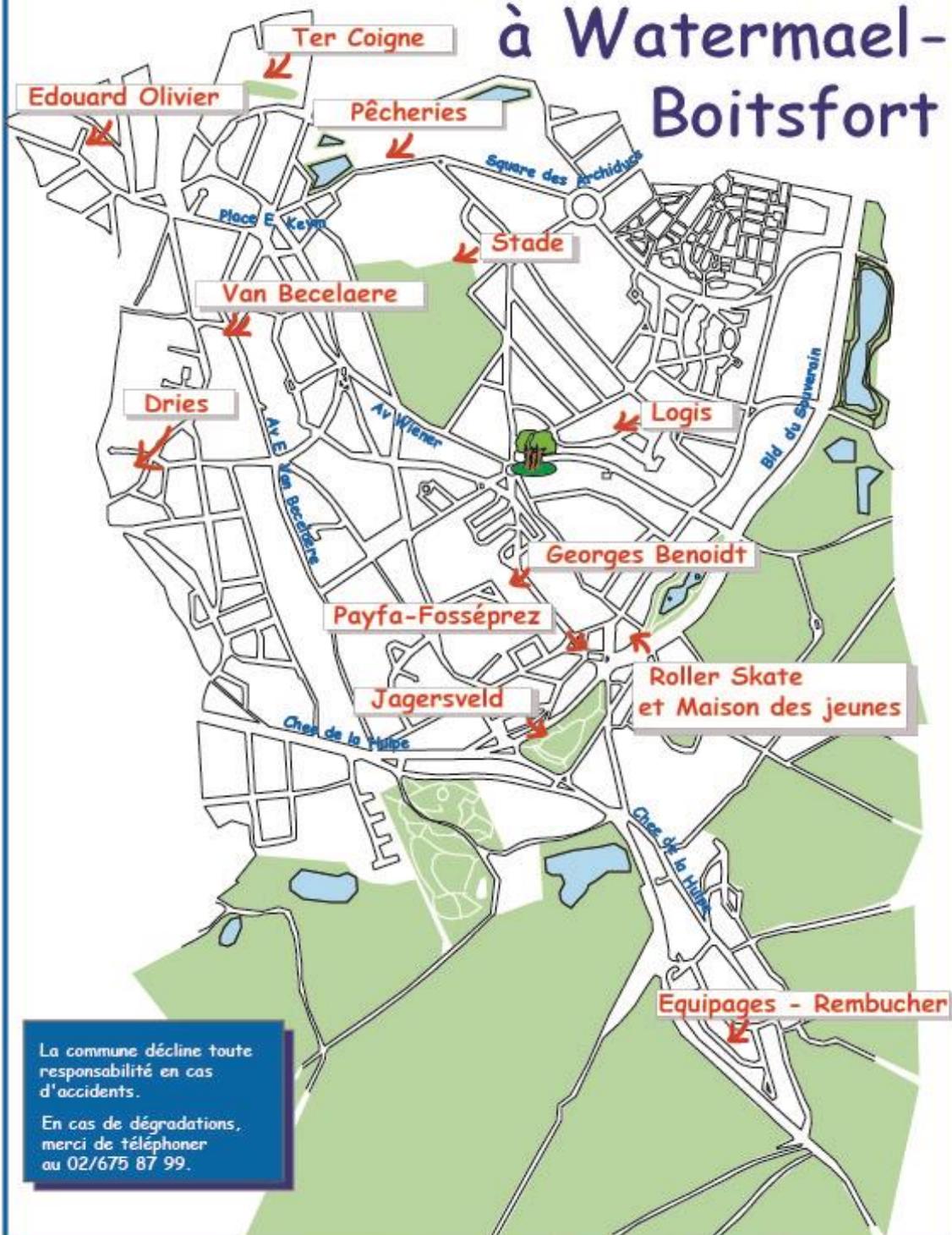
Réseau des bibliothèques de Watermael - Boitsfort



Zones Commerciales de Watermael-Boitsfort



Les plaines de jeux à Watermael- Boitsfort



Le Sport à Watermael-Boitsfort

Au Stade:

Avenue des Nymphes, 1



La Piscine Calypso
02 / 675 48 99



X3



X9



hall omnisports

Renseignement : 02 / 675 87 99



Le Service des Sports: 02 / 674 74 72

2. PRESENTATION DES ORGANES COMMUNAUX

Le Collège échevinal

Attributions scabinales au 31.08.2017

| |
|--|
| <p>Monsieur Olivier DELEUZE, Bourgmestre (Ecolo) Rue de l'Hospice Communal ,181 - 1170 BRUXELLES</p> <p>Etat Civil, Prévention, Information-communication, Personnel, Formation, SEMJA et S.I.P.P.</p> |
| <p>Monsieur Alain WIARD, 1er Echevin (GMH) Rue Théophile Vander Elst 45 - 1170 Bruxelles</p> <p>Finances, Affaires juridiques, Tutelle CPAS et Cultes.</p> |
| <p>Madame Anne DEPUYDT, 2^{ième} Echevine (Ecolo) Rue du Loutrier, 19 - 1170 BRUXELLES</p> <p>Culture, Patrimoine, Enseignement, Solidarité Internationale et Petite enfance.</p> |
| <p>Madame Cécile VAN HECKE, 3^{ième} Echevine (GMH) Avenue Wiener 68 - 1170 Bruxelles</p> <p>Travaux publics, Plantations communales, Espaces verts Propreté publique, et Vie sociale.</p> |
| <p>Monsieur Tristan ROBERTI, 4^{ième} Echevin (ECOLO) Drève du Duc 49/4 - 1170 BRUXELLES</p> <p>Urbanisme, Aménagement du Territoire, Environnement, Développement durable, Mobilité, Hygiène et Jeunesse.</p> |
| <p>Monsieur Jean-Manuel CISEY, 5^{ième} Echevin (MR) Rue du Roitelets 16- 1170 Bruxelles</p> <p>Vie économique et Relations européennes</p> |
| <p>Monsieur Benoît THIELEMANS, 6^{ième} Echevin (ECOLO) Avenue du Geai 4 A - 1170 Bruxelles</p> <p>Energie, Logement et Informatique.</p> |
| <p>Monsieur Jan VERBEKE, 7^{ième} Echevin (GMH) Avenue des Campanules 79 - 1170 Bruxelles</p> <p>Sport, Santé et Population</p> |

Le Conseil communal

Composition au 31.08.2017

Présidente : Cathy CLERBAUX, avenue Coloniale 4A

Bourgmestre : Olivier DELEUZE (ECOLO) Rue de l'Hospice Communal 181
Echevins/Echevines

Alain WIARD (GMH), rue Théophile Vander Elst 4

Anne DEPUYDT (ECOLO) rue du Loutrier 19

Cécile VAN HECKE (GMH) avenue Wiener 68

Tristan ROBERTI (ECOLO) drève du Duc 49/4

Jean-Manuel CISEY (MR) rue du Roitelet 16

Benoît THIELEMANS (ECOLO) avenue du Geai 4 A

Jan VERBEKE (GMH) avenue des Campanules 79

Conseillers/ Conseillères :

José STIENLET (MR) avenue des Cailles 62/7

Philippe DESPREZ (DéFI) rue Gratès 21

Martine PAYFA (DéFI) rue François Ruytinx 3

Véronique WYFFELS (DéFI) rue T. Vander Elst 43

Guillebert DE FAUCONVAL (GMH) avenue de l'Hermine 12

Jean-Marie VERCAUTEREN (DéFI) rue Louis Ernotte 56

Didier CHARPENTIER (DéFI) avenue de la Sauvagine 7/116

Jos BERTRAND (PS) avenue du Cor de Chasse 88

Martine SPITAEELS (DéFI) rue des Brebis 57

Michel KUTENDAKANA (PS) avenue des Gerfaux 10/30

David LEISTERH (MR) rue Middelbourg 79/1

Michel COLSON (DéFI) rue du Roitelet 10

Anne SPAAK-JEANMART (DéFI) drève du Duc 47

Hugo PERILLEUX-SANCHEZ (ECOLO) rue des Salvia 6

Dominique BUYENS (DéFI) Rue Lambert Vandervelde 89

Sandra FERRETTI (DéFI) Heiligenborre 112

Odile BURY (ECOLO) avenue des Tritons 27

Roland MAEKELBERGH (GMH), chaussée de la Hulpe 264

Secrétaire communal : Etienne TIHON

Le Conseil s'est réuni à 13 reprises durant la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 aux dates suivantes :

- 20 septembre 2016
- 18 octobre 2016
- 15 novembre 2016
- 20 décembre 2016
- 17 janvier 2017
- 21 février 2017
- 21 mars 2017
- 18 avril 2017
- 16 mai 2017
- 06 juin 2017
- 26 juin 2017
- 27 juin 2017
- 10 juillet 2017

Commissions du Conseil communal

Composition des commissions du Conseil communal (31.08.2017)

ETAT CIVIL-PREVENTION-PERSONNEL-INFORMATION-COMMUNICATION-FORMATION-SEMJA-SIPP

Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Odile BURY, Michel COLSON, Martine SPITAELS, Sandra FERRETTI, Martine PAYFA, Véronique WYFFELS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

FINANCES-CULTES-TUTELLE CPAS-AFFAIRES JURIDIQUES

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Didier CHARPENTIER, Dominique BUYENS, Véronique WYFFELS, Philippe DESPREZ, Michel COLSON, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

CULTURE-ENSEIGNEMENT-PATRIMOINE-SOLIDARITE INTERNATIONALE-PETITE ENFANCE

Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Odile BURY, Véronique WYFFELS, Didier CHARPENTIER, Philippe DESPREZ, Anne SPAAK-JEANMART, Martine PAYFA, Guillebert DE FAUCONVAL, Roland MAEKELBERGH, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

TRAVAUX PUBLICS-PROPRETE PUBLIQUE-PLANTATIONS COMMUNALES-ESPACES VERTS-VIES SOCIALE

Cathy CLERBAUX, Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Sandra FERRETTI, Didier CHARPENTIER, Anne SPAAK-JEANMART, Philippe DESPREZ, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

URBANISME-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-DD-MOBILITE-ENVIRONNEMENT-JEUNESSE

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Sandra FERRETTI, Martine SPITAELS, Philippe DESPREZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Martine PAYFA, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

VIE ECONOMIQUE-RELATIONS EUROPEENNES

Cathy CLERBAUX, Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Jean-Marie VERCAUTEREN, Anne SPAAK-JEANMART, Michel COLSON, , Dominique BUYENS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Jos BERTRAND

ENERGIE-LOGEMENT-INFORMATIQUE

Odile BURY, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Cathy CLERBAUX, Dominique BUYENS, Jean-Marie VERCAUTEREN, Véronique WYFFELS, Sandra FERRETTI, Michel COLSON, Martine SPITAELS, Roland MAEKELBERGH, Guillebert DE FAUCONVAL, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

SPORT-SANTE-POPULATION

Odile BURY, Cathy CLERBAUX, Hugo PERILLEUX-SANCHEZ, Martine PAYFA, Dominique BUYENS, , Anne SPAAK-JEANMART, Martine SPITAELS, Didier CHARPENTIER, Guillebert DE FAUCONVAL, Roland MAEKELBERGH, José STIENLET, Michel KUTENDAKANA

Réunions des commissions du Conseil communal

15.09.2016 - Commissions Réunies

- Présentation par Monsieur Bourdeau de l'absorption d'Hydrobru par Vivaqua.

19.09.2016 - Commission Finances

- Modification budgétaire n°2 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2016.
- Eglise Saint-Hubert :
 - Décret de désacralisation et désaffectation de l'église
 - Désaffectation d'une partie de la voirie dénommée Jagersveld autour de l'église Saint-Hubert
 - Vente de gré à gré l'église Saint-Hubert, sur et avec terrain, et un parc, sis avenue Delleur et au lieu-dit « Jagersveld ».

21.11.2016 - Commissions réunies

Rapport 2015 relatif à la gestion des intercommunales et rapport des administrateurs sur leur propre activité au sein des intercommunales.

| Intercommunales | Administrateur |
|--------------------------------|---|
| ERIP | Monsieur Olivier DELEUZE |
| AVCB | Monsieur Tristan ROBERTI et José STIENLET |
| HYDROBRU | Monsieur Tristan ROBERTI |
| SIBELGA/INTERFIN | Monsieur Guillebert de Fauconval |
| « MISSION LOCALE D'ETTERBEEK » | Monsieur David LEISTERH |
| « En bord de Soignes » | Monsieur Benoît THIELEMANS |

28.11.2016 - Commissions Réunies

Présentation du rapport d'activité 2015 des asbl :

| | |
|-------|----------------------------------|
| 18h30 | Watermael-Boitsfort en Plein Air |
| 19h00 | Maison des Jeunes |
| 19h15 | Vivre chez Soi |
| 19h30 | Parc Sportif des Trois Tilleuls |
| 19h45 | Syndicat d'Initiative |
| 20h00 | Agence Locale pour l'Emploi |
| 20h15 | La Vénerie |

16.12.2016 - Commission Finances

- Régie foncière - Budget spécial pour l'exercice 2017 (40^{ème} exercice).
- Contrat relatif à l'ordonnance du 19 juillet 2007 visant à associer les communes dans le développement économique de la Région de Bruxelles-Capitale - Exercices 2016 à 2018.
- Budget communal pour l'exercice 2017.

31.01.2017 - Commissions Réunies

- Présentation du service de Prévention et de Cohésion sociale.

20.02.2017 - Commission Mobilité

- Avis technique sur le projet de Plan régional de Développement Durable - Approbation.

20.03.2017 - Commission Travaux publics

- Bassins d'orage - Intervention de Mr A. Laanaït, ingénieur chez Vivaqua.

15.05.2017 - Commission Finance

- Modification budgétaire n° 1 ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2017.
- Modification budgétaire n° 1 de la Région Foncière pour l'exercice 2017.

22.06.2017 - Commissions Réunies

- Modification du règlement du cimetière.
- Comptes annuels de l'exercice 2016-Clôture.
- Régie Foncière-Approbation des comptes annuels de l'exercice 2016

Délégations

ASBL communales et Ville & Forêt s.c. - composition au 31.08.2017

A.S.B.L. WATERMAEL-BOITSFORT EN PLEIN AIR

| | | |
|---------------------|-------------|-------------------------------|
| Président : DELEUZE | Olivier | Rue de l'Hospice Communal 181 |
| COBBAERT | André | Avenue des Campanules 14A |
| DEPUYDT | Anne | Rue du Loutrier 19 |
| VAN HECKE | Cécile | Avenue Léopold Wiener 68 |
| ROBERTI | Tristan | Drève du Duc 49 bte 4 |
| CISEY | Jean-Manuel | Rue du Roitelet 16 |
| THIELEMANS | Benoît | Avenue du Geai 4A |
| VERBEKE | Jan | Klokjeslaan 79 |
| BAZAN | Ana | Dries 22 |
| AUTENNE | Aurélié | rue Middelbourg 9 |
| CHARPENTIER | Didier | Avenue de la Sauvagine 7/116 |
| COLSON | Michel | Rue du Roitelet 10 |
| DESPREZ | Philippe | Rue Gratès 21 |
| FERRETTI | Sandra | Heiligenborre 112 |
| SPAAK | Bruno | Drève du Duc 47 |
| WYFFELS | Véronique | Rue Th. Vander Elst 43 |

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

| | | |
|-------------------|-------------|-----------------------------------|
| Président : CISEY | Jean-Manuel | Rue du Roitelet 16 |
| DEVILLE | Geoffrey | Rue des Trois Tilleuls 135 bte 55 |
| SALMON | Didier | Rue des Trois Tilleuls 41 |
| LEFEBVRE | Christine | Avenue des Coccinelles 46 |
| VERHASSELT | Patrick | Avenue du Martin-Pêcheur 20 |
| MOLINGHEN | Sophie | Rue Edouard Olivier 74 |
| LALOUX | Claire | Rue des Marcassins 3 |
| DE BOE | Alexis | Avenue de la Sauvagine 7/117 |
| HAYOIS | Quentin | Rue Gratès 74 |
| MOENS DE HASE | Carole | Avenue Marie-Clotilde 8 |
| FONSNY | Inès | Drève du Rembucher 14 |
| BERTRAND | Jos | Avenue du Cor de Chasse 88 |

LA VENERIE

| | | |
|----------------------|---------------|----------------------------------|
| Présidente : DEPUYDT | Anne | Rue du Loutrier 19 |
| BULTE | Bruno | Rue des Archives 64 |
| DESPREZ | Philippe | Rue Gratès, 21 |
| SPAAK-JEANMART | Anne | Drève du Duc 47 |
| DE GEEST | Suzanne | Chaussée de la Hulpe 493 |
| PAYFA | Martine | Rue François Ruytinx 3 |
| WYFFELS | Véronique | Rue Théophile Vander Elst 43 |
| CRUNELLE | Samantha | Drève des Equipages 19 |
| MOUSSET | Suzanne | Rue du Grand Veneur 33 |
| VAN DEN BERG | Joëlle | Rue des Garennes 101 |
| MAEKELBERGH | Roland | Chaussée de la Hulpe 264 |
| PONCHON | Christine | Avenue des Campanules 14A |
| DE LE HOYE | Jean-François | Avenue des Princes Brabançons 58 |
| VAN DER BRUGGEN | Cédric | Avenue du Dirigeable 25 |

| | | |
|-----------|--------|--------------------------------|
| SCHULKENS | Maud | Avenue du Bois de la Cambre 26 |
| CASIER | Martin | Avenue Coloniale 9 |

ASBL MAISON DES JEUNES

| | | |
|---------------------|----------|---------------------------|
| Président : ROBERTI | Tristan | Drève du Duc 49 bte 4 |
| FERRETTI | Stéphane | Avenue Georges Benoit 7 |
| GERARD | Eric | Avenue Van Becelaere 24/7 |
| BULTE | Bruno | Rue des Archives 64 |
| FERRETTI | Sandra | Heiligenborre 112 |
| VANDERSMISSEN | Fabrice | Rue des Néfliers 22 |
| JAMOTTE | Emilie | Drève du Rembucher 40 |
| MAEKELBERGH | Estelle | chaussée de la Hulpe 264 |
| DENUIT | Thierry | Rue Middelbourg 1 |
| GOSELIN | Hélène | rue de l'Autruche 39 |

ASBL PARC SPORTIF DES TROIS TILLEULS

| | | |
|---------------------|------------|--------------------------------|
| Président : VERBEKE | Jan | |
| FONSNY | Inès | Drève du Rembucher 14 |
| DEVILLE | Geoffrey | Rue des Trois Tilleuls 135 |
| BUYENS | Dominique | Rue Lambert Vandervelde 89 |
| VAN STEENSEL | Laurent | Rue des Brebis 105 |
| MOREAU | Jeanne | Avenue Van Becelaere 26 bte 17 |
| BERTRAND | Yves | Avenue de la Tenderie 7/4 |
| HENKENS | Jean-Louis | Avenue Léopold Wiener 19 |
| HUBERT | Jean-Pol | Avenue des Tritons 39 |
| PERILLEUX-SANCHEZ | Hugo | Rue des Salvias 6 |
| VANDERNOOT | Nicolas | Avenue du Dirigeable 6A |
| DETROCH | Charles | Avenue du Cerf-Volant 5 |
| VERULPEN | Serge | Avenue Léopold Wiener 177 |
| STEIN | Ariane | avenue des Hannetons 17 |
| HAVELANGE | Paul | Avenue des Ortolans 62 |
| PAYFA | Martine | rue François Ruytinx 3 |

ASBL SYNDICAT D'INITIATIVE POUR LE TRAVAIL INDEPENDANT

| | | |
|-------------------|-------------|-----------------------------------|
| Président : CISEY | Jean-Manuel | Rue du Roitelet 16 |
| BUYENS | Dominique | Rue Lambert Vandervelde 89 |
| DE GEEST | Suzanne | Chaussée de la Hulpe 493 |
| FONSNY | Inès | Drève du Rembucher 14 |
| SALMON | Didier | Rue des Trois Tilleuls 41 |
| BULTE | Bruno | Rue des Archives 64 |
| BURY | Odile | Avenue des Tritons 27 |
| DE BOE | Alexis | Avenue de la Sauvagine 7 bte 117 |
| VANDERSMISSEN | Fabrice | Rue des Néfliers 22 |
| WALKER | Karl-Heinz | Drève du Rembucher 83 |
| DE BOEVER | Michel | Avenue de la Héronnière 90 bte 17 |
| MORAU | Dominique | Avenue des Princes Brabançons 51 |
| WAUTIER | David | Chaussée de la Hulpe 285 |
| COLSON | Michel | Rue du Roitelet 10 |
| DEWREE-DUFOUR | Viviane | Berensheide 35 |
| VANDERKELEN | Henri | Rue Emerillons 11 |

ASBL VIVRE CHEZ SOI

| | | |
|----------------------|-------------|-------------------------------|
| Président : LEISTERH | David | Rue du Relais 52 |
| BUYENS | Dominique | Rue L. Vandervelde 89 |
| SPITAEELS | Martine | Place E. Keym, 42 bte 18 |
| FERRETTI | Stéphane | Avenue Georges Benoidt 7 |
| MATHISSEN | Marc | Rue de l'Hospice Communal 141 |
| DIRIX | Anne | Rue du Loutrier 27 |
| COUTURIER | Sandrine | Rembucher 4 |
| VANDERSMISSEN | Fabrice | Rue des Néfliers 22 |
| HAYOIS | Quentin | Rue Gratès, 74 |
| HARIGA | Jean-Claude | Drève des Wégélias 3 |
| BLOYAERT | Michel | Avenue des Ortolans 50 |
| MOUREAUX | Jean | Rue des Trois Tilleuls 19 |
| COLSON | Michel | Rue du Roitelet 10 |

Présentation des rapports d'activité des ASBL communales

L'article 50ter du règlement d'ordre intérieur du conseil communal prévoit une présentation des rapports d'activités annuels en commissions réunies du Conseil communal.

Délégués communaux aux assemblées de sociétés au 31/08/2017

| | | |
|--|-----------------|-------------------|
| Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale | WIARD | Alain |
| Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P. | DELEUZE | Olivier |
| ETHIAS assurance | De FAUCONVAL | Guillebert |
| Holding communal | De FAUCONVAL | Guillebert |
| HYDROBRU (Dissolution - novembre 2016) | BURY ROBERTI | Odile Tristan |
| INTERFIN | De FAUCONVAL | Guillebert |
| BRULABO | ROBERTI | Tristan |
| Le Logis s.c. | De le HOYE | Jean- François |
| Le Petit Propriétaire s.a. | THIELEMANS | Benoît |
| Office de Réadaptation Sociale de Bruxelles asbl | LEISTERH | David |
| SIBELGA | De FAUCONVAL | Guillebert |
| Société anonyme de crédit pour habitation sociale. | LEISTERH | David |
| Société de Développement Régional de Bruxelles S.D.R.B. | THIELEMANS | Benoît |
| SORELO Société Régionale du logement pour le Grand-Bruxelles | LEISTERH | David |
| VIVAQUA | CISEY | Jean-Manuel |
| VISITBRUSSELS | MORAUX | Dominique |
| Mission locale Etterbeek | LIESTERH | David |
| En Bord de Soignes SCRL | THIELMANS | Benoît |

Administrateurs élus aux assemblées de sociétés au 31/08/2017

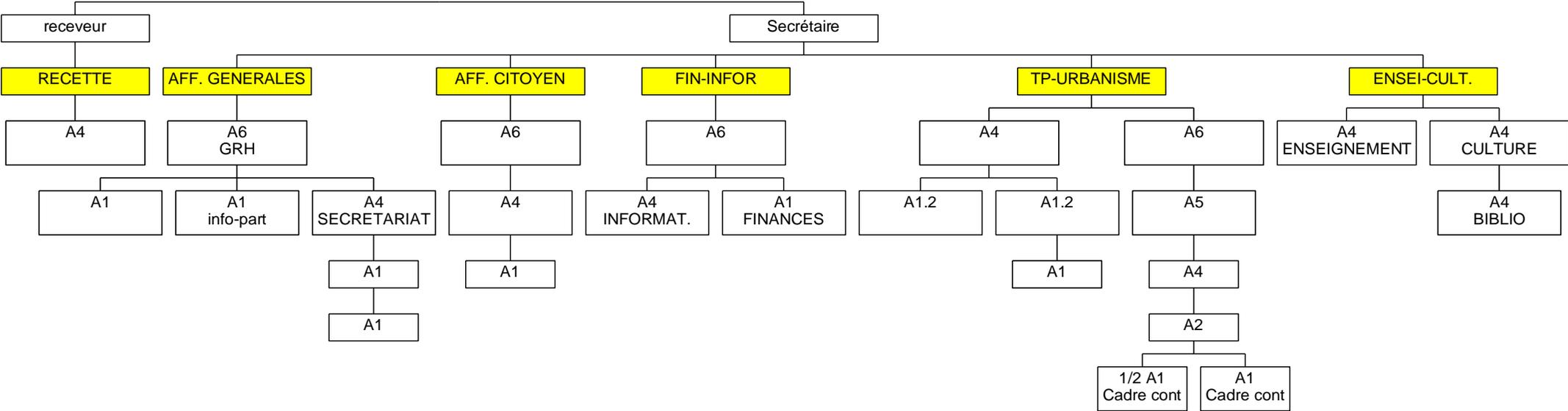
| | | |
|--|---|---------------------------------|
| Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale | - ROBERTI - STIENLET | Tristan José |
| Ecole Régionale et Intercommunale de Police - E.R.I.P. | DELEUZE | Olivier |
| HYDROBRU (Dissolution - novembre 2016) | ROBERTI | Tristan |
| INTERFIN | De FAUCONVAL | Guillebert |
| SIBELGA | De FAUCONVAL | Guillebert |
| VIVAQUA | ROBERTI | Tristan |
| Mission locale Etterbeek | LIESTERH | David |
| En Bord de Soignes SCRL | - THIELMANS - LE CLEMENT DE SAINT-MARCQ - GRISARD | Benoit Alexandre Anne |

Présentation des rapports d'activité

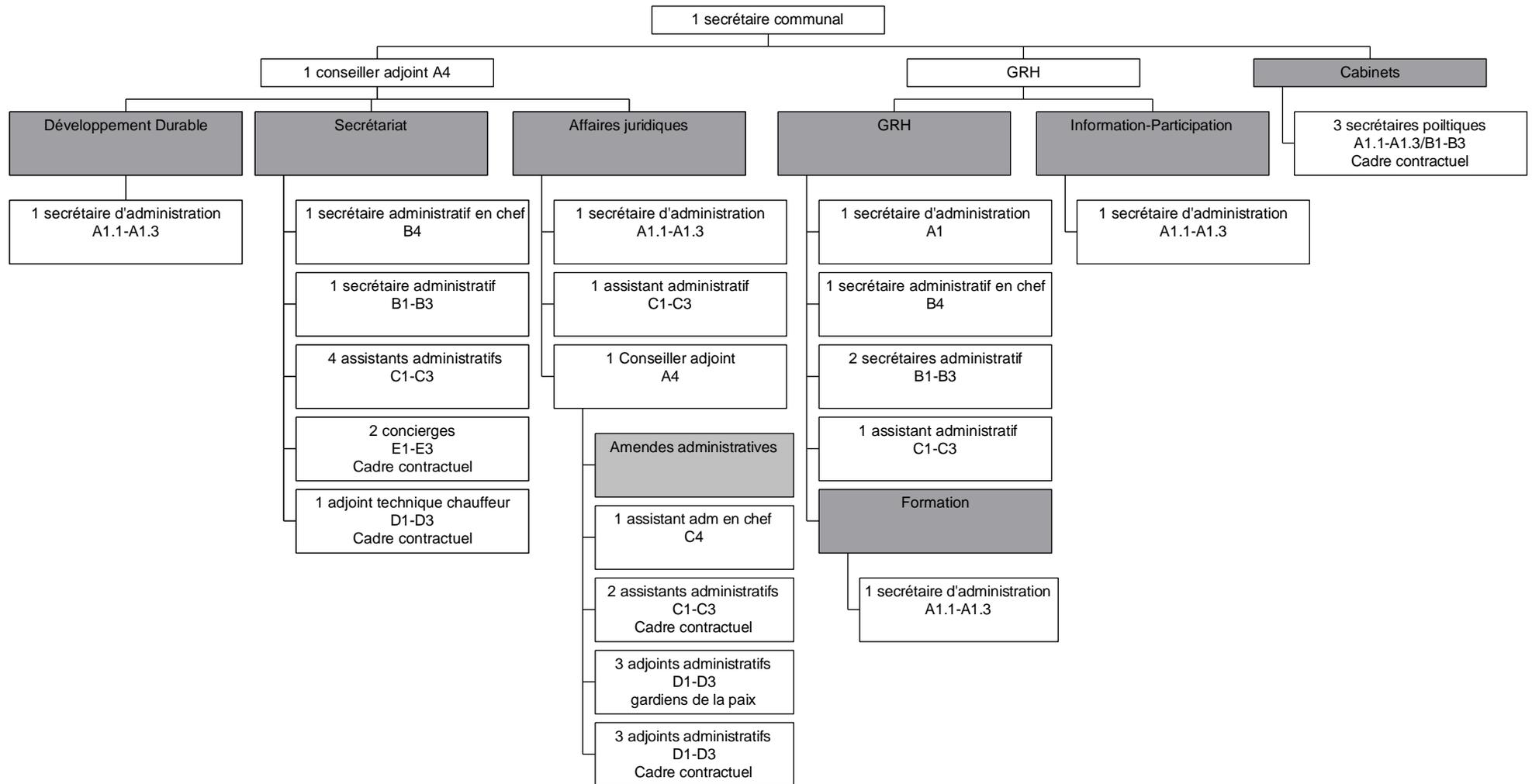
L'article 50 bis du règlement d'ordre intérieur du conseil communal prévoit une présentation en commission réunies du rapport annuel et un rapport du délégué sur sa propre activité au sein de l'intercommunale.

3. PERSONNEL COMMUNAL ORGANIGRAMMES

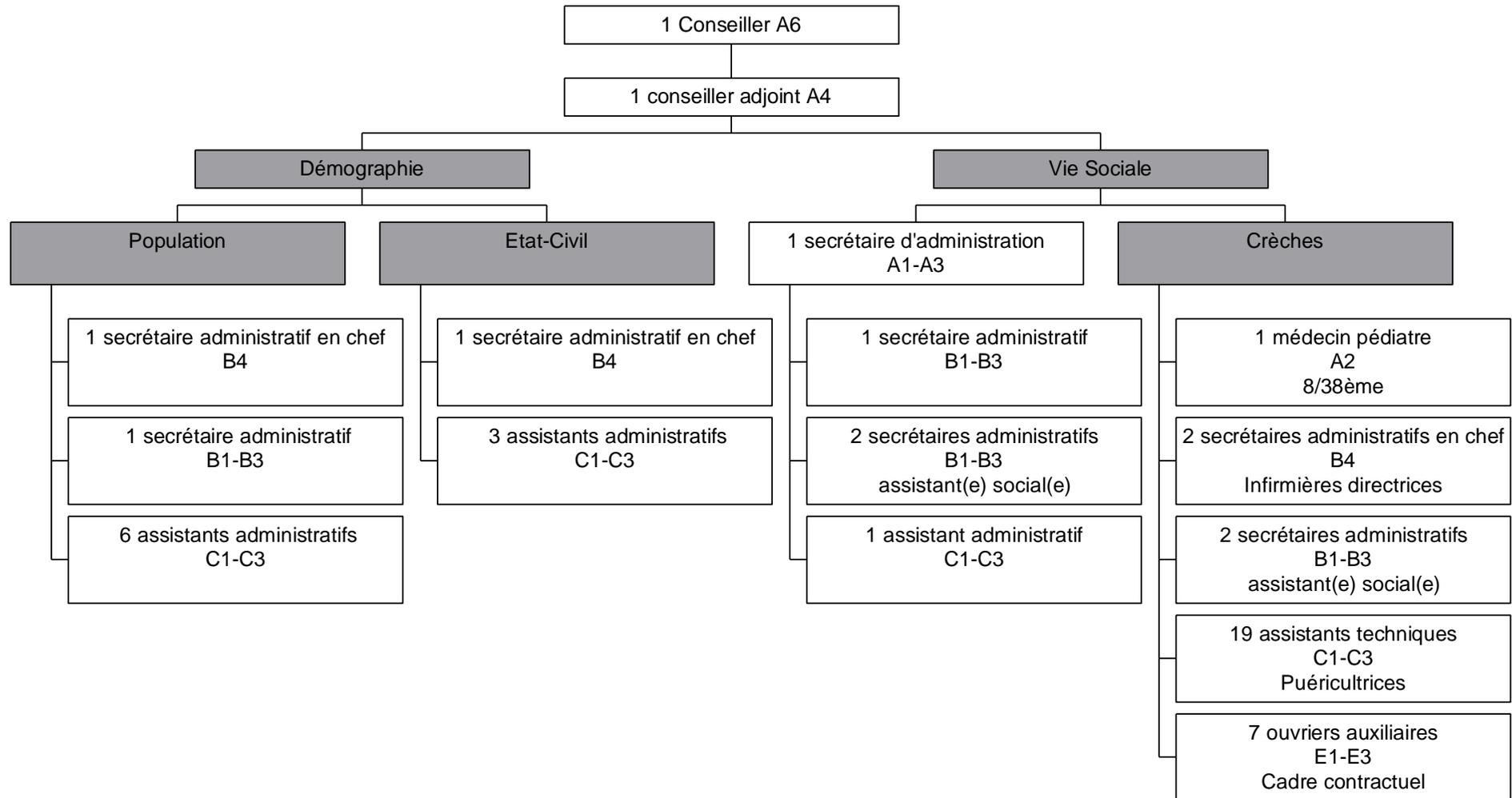
CADRE SUPERIEUR



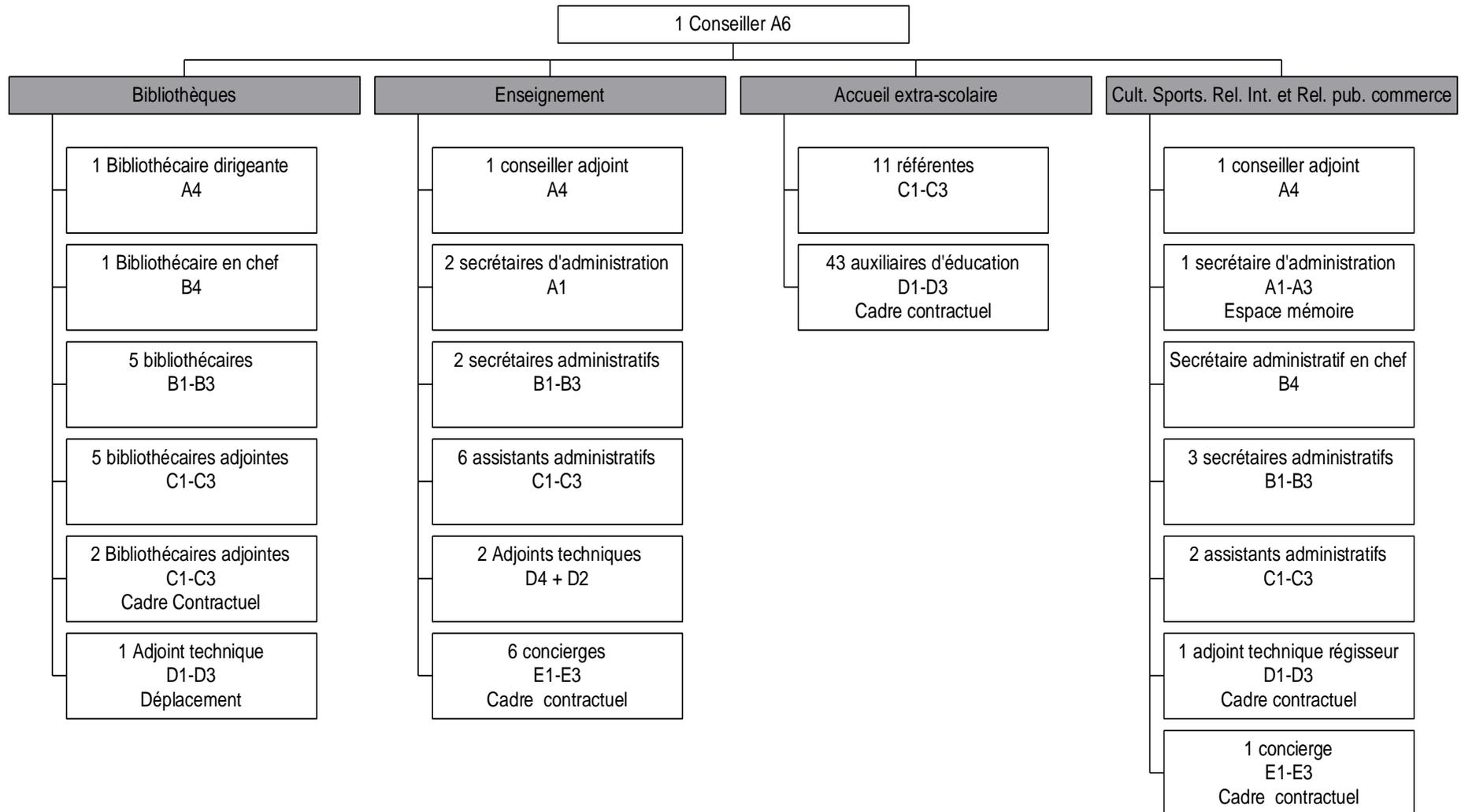
Affaires générales



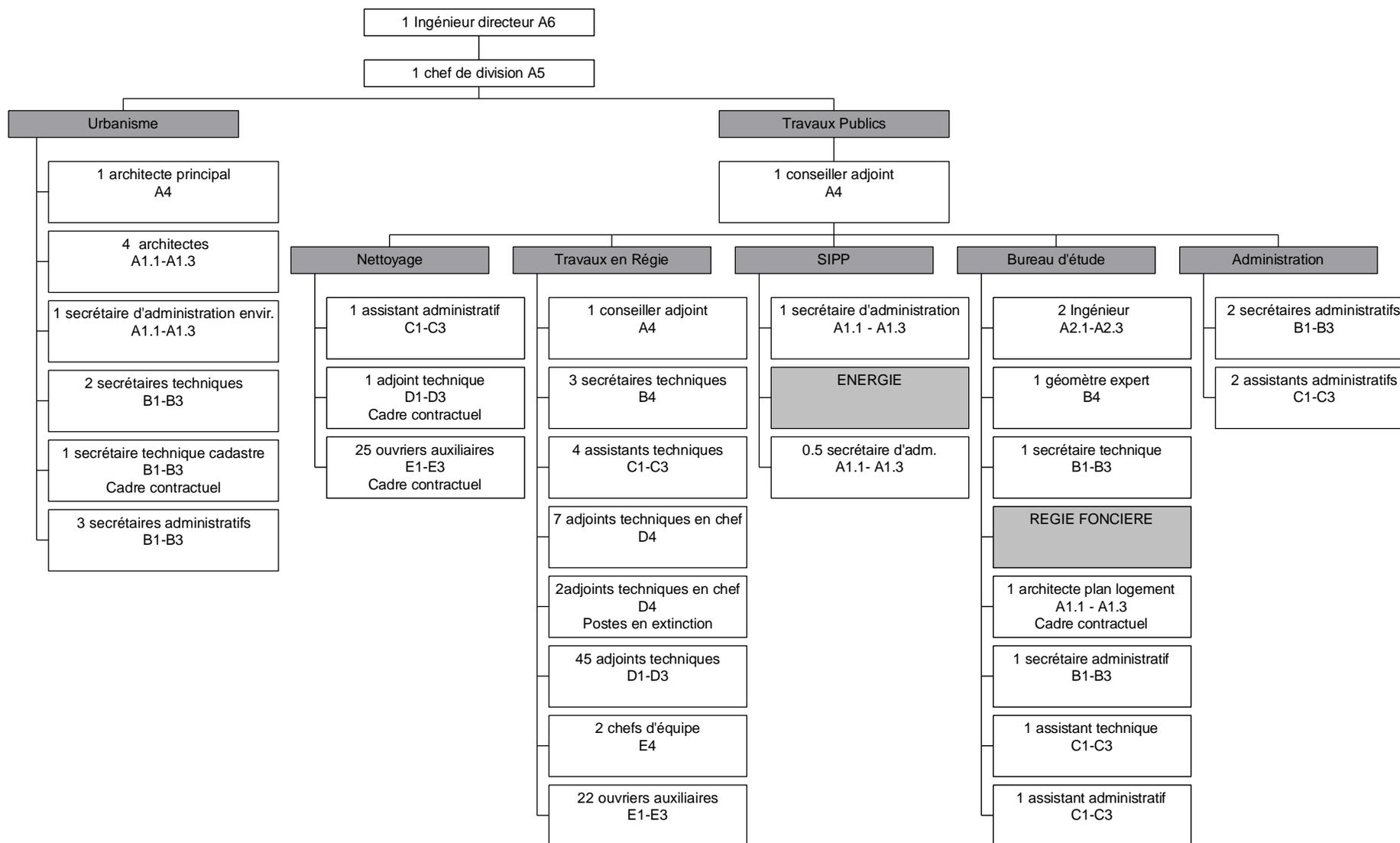
Affaires du Citoyen



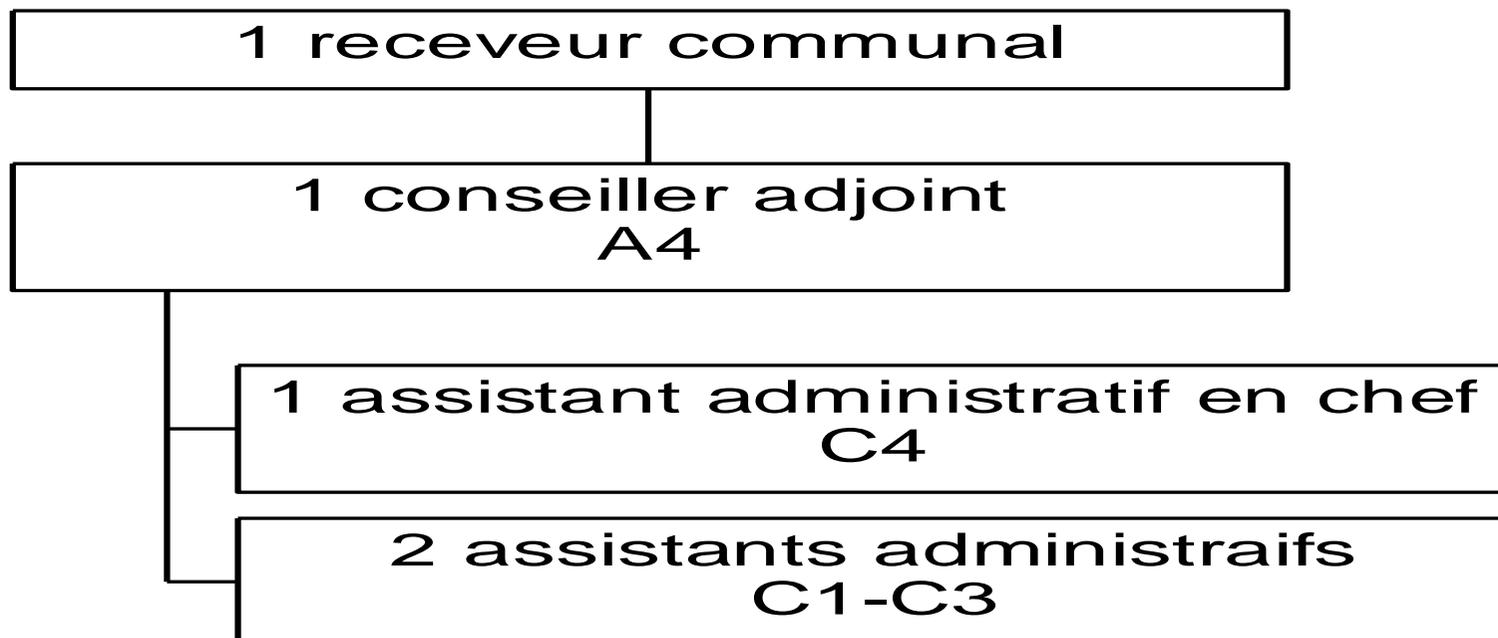
Département Enseignement Culture, Commerce, Sports, jeunesse et relations internationales



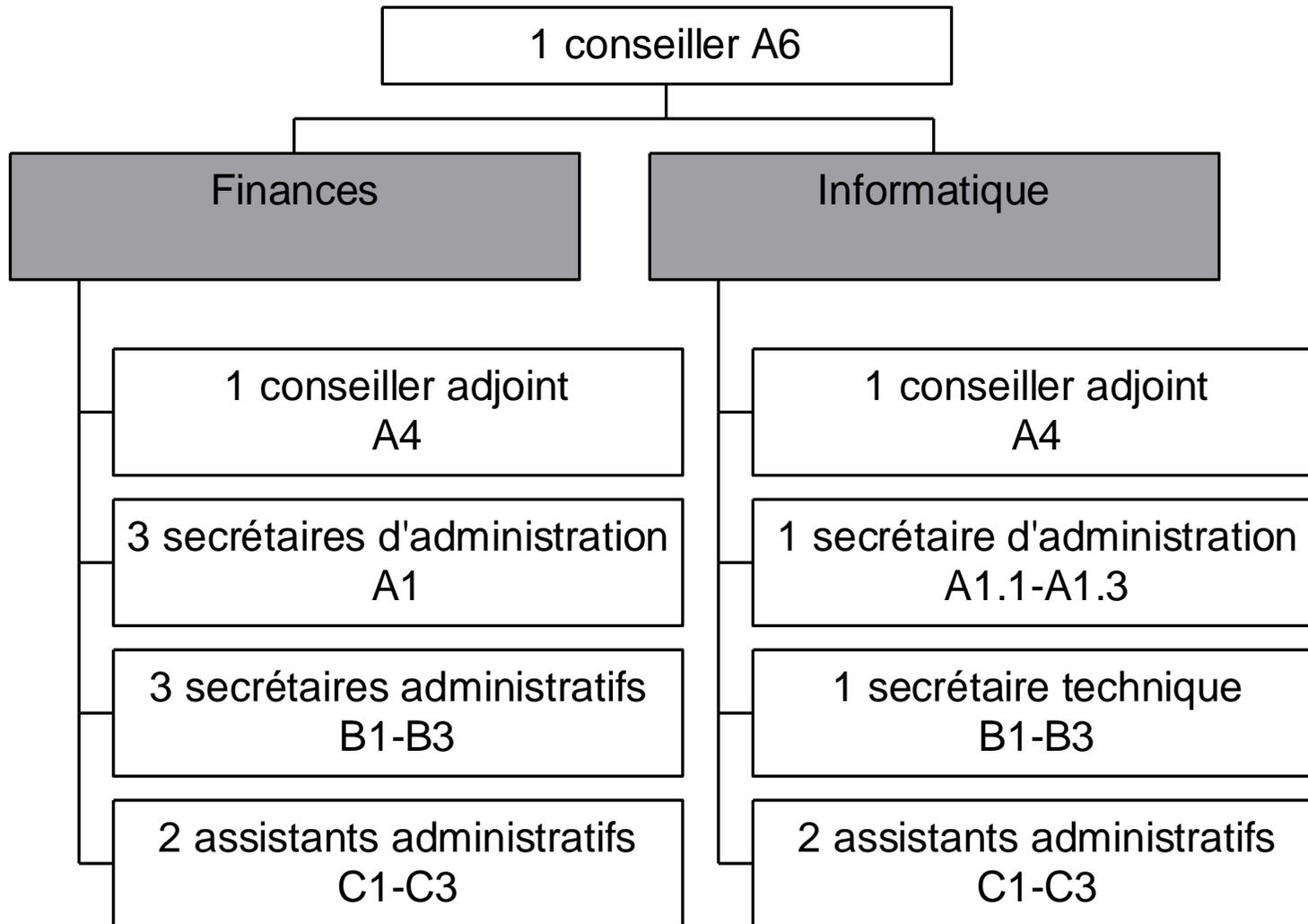
Urbanisme Travaux Publics régie Foncière



RECETTE COMMUNALE



Finances Informatique



4. ACTIVITES DE LA COMMUNE

4.1. SERVICES GENERAUX

SECRETARIAT - MESSAGERIE - IMPRIMERIE

Tel : 02.674.75.81 - 02.674.75.87

Fax : 02.672.52.19

Courriel : secretariat1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Fabienne PATERNOSTER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 6,4

Attributions générales du service

Accueil - Messagerie

Le service de la messagerie assure l'accueil et l'information du public de manière générale.

Correspondance

Le service de la messagerie assure la réception du courrier entrant, la transmission du courrier en interne et l'expédition du courrier sortant.

Rapport annuel

Ce rapport qui reflète l'activité complète de l'administration communale est édité par le service du Secrétariat sur base du rapport d'activité des services communaux. Le service du secrétariat tient ce rapport à disposition de toute personne intéressée.

Le rapport annuel peut également être consulté à partir du site internet de la commune (www.watermael-boitsfort.be).

Comité de direction

Le Comité de Direction se compose du Secrétaire communal, du Receveur communal, du Directeur des Ressources humaines et des Responsables de différents services. Le Comité de Direction assiste le Secrétaire dans sa mission de coordination des différents services communaux. Il veille à la mise en œuvre transversale des décisions du Conseil communal et du Collège par les services communaux concernés. Il émet un avis sur les projets de cadre et d'organigramme élaborés par le secrétaire conformément. Le Comité de Direction se réunit deux fois par mois, sur convocation du secrétaire communal. Chaque réunion du Comité de direction fait l'objet d'un compte-rendu qui est communiqué au collège échevinal.

Extranet

L'extranet existe depuis le mois de septembre 2006. Il se veut être une plateforme d'information pour tous les membres du personnel. La gestion du site est assurée par le service du Secrétariat, celui-ci travaille en partenariat avec le service Informatique pour l'aspect technique. Les documents que les travailleurs y retrouvent sont des règlements divers (recrutement, avancement, ...) des formulaires types (demande de formation, feuille économat, ...). En ce qui concerne l'information diffusée elle est très vaste, à titre d'exemple nous citerons :

- les plannings de service des concierges des différents bâtiments,
- des conseils pour l'économie d'énergie ainsi que des affiches à imprimer et à afficher dans les lieux adéquats;

- une liste téléphonique;
- les différents droits et avantages des agents;
- un annuaire complet des agents;
- ...

Organisation des réunions du Conseil communal et du Collège échevinal

Le service du secrétariat s'occupe de l'organisation et de la logistique des réunions du Collège échevinal et du Conseil communal :

- Envoi des convocations, des ordres du jour et des projets de délibérations (par porteur ou par courrier) ;
- Publication des ordres du jour du Conseil communal sur le site internet de la commune ;
- Diffusion des actes sur la plateforme BO Secrétariat ;
- Centralisation et contrôle des dossiers du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal et du Collège échevinal ;
- Etablissement du registre des délibérations du Collège échevinal et du Conseil communal ;
- Préparation des réunions des commissions du Conseil communal ;
- Suivi des décisions de l'autorité de tutelle relatives aux délibérations des autorités communales ;
- Gestion des mandataires communaux (désignations, remplacements, jetons de présence, ...).

Actes soumis aux autorités de tutelle

Le secrétariat est chargé d'envoyer tous les dossiers soumis à un contrôle de la tutelle via la plate-forme TXchange. TXchange est une plate-forme d'échange entre les communes bruxelloises et l'Administration des pouvoirs locaux mise en place par le C.I.R.B. Chaque personne impliquée dans la procédure d'envoi est identifiée grâce à sa carte d'identité électronique.

Affichage communal

Sont affichés aux valves de la Maison communale divers documents tels que l'ordre du jour du conseil communal, les règlements communaux, le budget et les comptes, ainsi que les avis d'enquête publique. Ces publications sont également constatées dans un registre. Dorénavant, les règlements et ordonnances du Conseil communal, du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Bourgmestre, les procès-verbaux du Conseil, les ordres du jour, hormis les points traités à huis clos, les questions écrites et orales des conseillers ainsi que les réponses, qui y sont apportées, sont mises en ligne sur le site internet communal.

Distinctions honorifiques

Le service du Secrétariat est chargé de constituer les dossiers de distinctions honorifiques pour le personnel communal. Ces dossiers sont ensuite transmis au Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale.

Imprimerie communale

Le service assure la reproduction de documents pour l'administration centrale ainsi que pour les écoles, les crèches, et les Académies de Musique et des Beaux-Arts.

Le service de l'imprimerie effectue également des reliures pour :

- la publication de brochures diverses (Rapport annuel, Budget) ;

- les journaux de classe des élèves des différentes écoles communales et certains dossiers thématiques.

Depuis le mois de juillet 2013, le service de l'imprimerie s'est équipé d'une nouvelle machine qui permet plus de fonctionnalités. Nous avons la possibilité de confectionner des livrets A4 et A5 avec agrafage central ainsi que des flyers pliés en 3 ou en 2.

Liste des mandats et déclaration de patrimoine

Les lois ordinaires et spéciales du 2 mai 1995 et les lois ordinaires et spéciales du 26 juin 2004 obligent les mandataires à déposer une liste de leurs mandats, fonctions et professions auprès de la Cour des Comptes ainsi que de transmettre sous pli fermé une déclaration à la Cour des Comptes, que celle-ci conserve comme telle.

L'informateur institutionnel pour les administrations communales est le secrétaire communal.

L'Ordonnance du 12 janvier 2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois impose des règles complémentaires pour augmenter la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois. En outre, cette ordonnance limite les revenus des différents mandats en imposant un montant maximum. Tous ceux qui dépassent ce plafond doivent renoncer à ces revenus.

Tous les bourgmestres, échevins et membres des organes de gestion ou de décision des institutions publiques doivent déclarer tous les mandats publics, fonctions, mandats dérivés ou missions de nature politique qu'ils exercent, ainsi que les rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation qu'ils reçoivent dans le cadre de leur exercice. Cette déclaration doit être faite au secrétaire communal. Ce dernier est chargé de les envoyer au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Ici aussi, on applique le même principe selon lequel il faut établir une seule déclaration globale de tous les mandats par mandataire.

La commune, l'intercommunale ou l'asbl communale est également obligée, à la fin de chaque année civile, de communiquer un rapport annuel avec un aperçu :

- des rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation octroyés à chaque mandataire
- des voyages dans le cadre de l'exercice des fonctions des mandataires
- des marchés publics attribués.

Plan d'urgence

Ce plan comprend les directives générales et l'information de base pour la gestion multidisciplinaire d'une situation d'urgence sur le territoire de Watermael-Boitsfort.

Le PGUI comprend au moins :

- les informations générales relatives à la province ou à la commune concernée
- les procédures d'alerte de l'autorité compétente, des responsables des différentes disciplines ainsi que des autorités et services potentiellement concernés ;
- les moyens de communication et le schéma de communication à mettre en œuvre ;
- les modalités de déclenchement, de subdivision et de renforcement des phases ;
- l'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ;
- l'organisation de la fourniture d'informations à la population et aux personnes sinistrées ;
- les modalités d'organisation des exercices ainsi que leur fréquence ;
- la méthodologie de la mise à jour;

- les modalités et moyens de transport, d'accueil et d'hébergement des personnes sinistrées en cas d'évacuation ;
- les rapports et formulaires types qui donnent des informations sur une situation d'urgence

Nouveautés / événements de l'année 2016-2017 :

Modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal

Le Conseil communal du 20/12/2016 a modifié les articles 25 et 49bis du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal concernant l'enregistrement des séances du conseil communal et la création d'une commission réunie relative à l'ouverture du bulletin communal à l'opposition.

Remplacement d'un membre du conseil de l'Action Sociale

Le Conseil communal du 27/06/2017 a pris acte de la démission de Mme Rachida Moukhlisse (Ecolo) et a proclamée élue Mme Claire LALOUX (Ecolo).

BOS

La plateforme de gestion collège et conseil développée par le CIRB a été adaptée. Les améliorations des versions successives ont porté principalement sur :

- L'amélioration de la recherche
- L'amélioration de la navigation
- De nouvelles fonctionnalités dans la gestion de séances
- La gestion de la tutelle
- La gestion des présences et des séances
- La consultation par les administrateurs locaux d'un menu « Administration »
- La tutelle CPAS opérationnelle et la Tutelle Police (pourra être activée).
- Le partage des dossiers.

PGUI

- Participation de 4 agents communaux (3 acteurs et 1 évaluatrice) à l'exercice « situation d'urgence » organisé par la commune d'Uccle le 29/11/2016. L'objectif était d'observer la mise en œuvre d'un PGUI en situation d'urgence (fonctionnement du Centre d'Accueil, efficacité du soutien psycho-social, prise en charge des besoins des victimes et circulation des informations ainsi que d'évaluer la mise en œuvre de la D2 (plan d'intervention psychosociale).
- Acquisition d'un programme de préalerte et d'alerte en interne.

AMENDES ADMINISTRATIVES

Tél. : 02/674.75.04
Fax : 02/672.52.19
e-mail : amendes1170@wb.irisnet.be

| | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| Autorité politique responsable | : Olivier DELEUZE, Bourgmestre |
| Responsable administratif | : Sophie RONGVAUX |
| Nombre d'agents | : 6 |
| Fonctionnaire sanctionnateur | : Etienne TIHON, Secrétaire communal |

Attributions générales du service :

Les agents sillonnent le territoire de Watermael-Boitsfort afin de constater diverses infractions.

- Constatations des infractions au règlement général de police.
- Constatations en matière de taxes et redevances : placement de statifs, occupations de voirie (conteneurs, échafaudages), panneaux fixes (panneaux immobiliers et entrepreneurs), marchands ambulants (colportage).
- Infractions de voirie, d'environnement et d'urbanisme (dépôts clandestins, autorisations de placement de terrasses...). Collaboration avec le service des travaux publics et le dépôt communal pour l'enlèvement des immondices et nettoyage de la voie publique.
- Actions de sensibilisation, de prévention et de répression en matière de propreté publique (déjections canines, sacs poubelles éventrés, déchets ménagers dans les poubelles publiques, ...), en collaboration avec les services de la Propreté et des Plantations-Espaces verts.
 - Constats zones bleues (contrôle renforcé de la Place E. Keym et de la rue Middelbourg concernant la problématique des voitures ventouses et les zones 30 minutes).
- Constats en matière d'arrêt et stationnement.

Depuis le 1/04/2015, l'ensemble des infractions en matière d'arrêt et stationnement peuvent faire l'objet d'amendes administratives. Seuls les emplacements PMR sont de la compétence exclusive du Parquet fédéral.

A la suite de la conclusion d'un Protocole d'accord avec le Parquet fédéral, entré en vigueur le 1^{er} avril 2015, la procédure a été simplifiée. Il est désormais permis d'envoyer une invitation à payer dès la notification de l'infraction, et il n'est plus requis d'attendre l'avis du Parquet avant de prendre une décision. Les tarifs ont été harmonisés dans les 19 communes : 55€ pour une infraction de 1^{er} degré (ex : non-respect d'un panneau d'interdiction de stationner) et 110€ pour une infraction de 2^{ème} degré (ex : stationnement sur le trottoir ou sur un passage pour piétons).

L'envoi des notifications aux contrevenants a été automatisé et celles-ci comprennent désormais un bulletin de virement.

Amendes administratives infligées en matière d'arrêt et stationnement - période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 :

| Types d'infraction | Agents communaux |
|-------------------------------|------------------|
| 1 ^{er} degré - 55€ | 670 |
| 2 ^{ème} degré - 110€ | 228 |
| TOTAL | 898 |

| Types d'infraction ¹ | Police |
|---------------------------------|--------|
| 1 ^{er} degré - 55€ | 1266 |
| 2 ^{ème} degré - 110€ | 578 |
| TOTAL | 1844 |

- Infractions mixtes (dégradations aux biens mobiliers et immobiliers, tapage nocturne) : les constats sont établis par les services de police et transmis au Fonctionnaire sanctionnateur. Selon la nature des faits, une médiation est généralement proposée au contrevenant afin d'apaiser le conflit, de réparer l'éventuel dommage et/ou indemniser la victime. En cas d'échec de la médiation, une amende administrative est prononcée.
(9 dossiers)
- Les constats administratifs (infractions au règlement général de police) sont rédigés par les agents des amendes administratives. Le fonctionnaire sanctionnateur inflige l'amende. Elle peut atteindre 350€ (125€ pour les mineurs).
- Les procès-verbaux dressés par les agents de police en matière de consommation d'alcool sur la voie publique (18 dossiers).
- L'information des citoyens et la prévention font partie intégrante des missions. Le service donne suite aux nombreuses plaintes des habitants (par téléphone ou par écrit) : déplacements, rencontres, actions de sensibilisation, etc...

Nouveautés / événements de l'année :

- Actions en matière de propreté publique (sacs poubelles) ciblées sur les établissements Horeca situés notamment Avenue des Archiducs, Rue Middelbourg et Rue de la Vénerie, en collaboration avec les services de la Vie économique et de l'Environnement.
- Depuis le mois d'octobre 2016, contrôle et constatations des véhicules ne respectant pas les interdictions de stationner placées pour le nettoyage de la voirie par le dépôt communal.

| | Affichage Sauvage | Chiens | Danger public /Divers | Sacs poubelles | Dépôt Clandestin | Encombrement et/ou souillure de la voie publique |
|-----------------------------------|------------------------------|---|-----------------------|----------------------|--------------------|--|
| 1er avertissement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2ème avertissement | 0 | 0 | / | 0 | 0 | 0 |
| Transmission au dépôt communal | 0 | / | 5 | 7 | 57 | 36 |
| Procès-verbal | 0 | 5 | 1 | 17 | 4 | 0 |
| Transmission à la Police | 0 | 0 | 0 | / | / | / |
| Transmission à Bruxelles-Propreté | / | / | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Transmission aux travaux publics | 0 | / | 0 | / | 0 | 0 |
| Transmission à l'urbanisme | / | / | 0 | / | / | / |
| Transmission aux taxes | / | / | / | / | / | / |
| TOTAL | 0 | 5 | 6 | 24 | 61 | 36 |
| | Entretien de parcelle privée | Stationnement sauvage (Police +commune) | Occupation de voirie | Panneau Entrepreneur | Panneau Immobilier | Zones Bleues |
| 1er avertissement | 0 | / | / | / | / | / |
| 2ème avertissement | 0 | / | / | / | / | / |
| Transmission au dépôt communal | / | / | / | / | / | / |
| Procès-verbal | 0 | | / | / | / | / |

| | | | | | | |
|-----------------------------------|----------|-------------|------------|-----------|------------|-------------|
| Transmission à la Police | / | / | / | / | / | / |
| Transmission à Bruxelles-Propreté | / | / | / | / | / | / |
| Transmission aux travaux publics | / | / | / | / | / | / |
| Transmission à l'urbanisme | 0 | / | / | / | / | / |
| Transmission aux taxes | / | / | 218 | 94 | 173 | 7195 |
| TOTAL | 0 | 2742 | 218 | 94 | 173 | 7195 |

FINANCES-RECETTE

Tel : (02)674 74 45-(02)674 74 50

Fax : (02)660 98 62

Courriel : finances1170@wb.irisnet.be
recette1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable: Alain WIARD, Echevin
Receveur : Pierre FERON
Directeur Financier: Bart DHONDT
Chef de service de la Recette : Christine FRECHES
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 12,5

COMPTES ET BUDGETS

Administration communale

1) Budget pour 2016

a) Le budget initial, voté par le Conseil communal le 15/12/2015 a été rendu exécutoire le 04/02/2016.

b) Modifications intervenues:

- N°1 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 17/05/2016, devenue exécutoire le 29/06/2016.
- N°2 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 20/09/2016, devenue exécutoire le 07/11/2016 par expiration de délai (courrier Tutelle 30/11/2016).
- N°3 - Ordinaire - Extraordinaire - Conseil communal du 18/10/2016, devenue exécutoire le 06/12/2016 par expiration de délai (courrier Tutelle 14/12/2016).

c) Résultats après la modification n°3 ordinaire - extraordinaire:

| | Ordinaire (MB n° 3) | Extraordinaire (MB n° 3) |
|----------|------------------------|-----------------------------|
| Recettes | 61.626.698,66 € | 8.269.389,64 € |
| Dépenses | 46.844.652,94 € | 6.218.936,13 € |
| Résultat | 14.782.045,72 € | 2.050.453,51 € |

2) Budget pour 2017

Le budget initial, voté par le Conseil communal, le 20/12/2016, rendu exécutoire le 10/02/2017.

| | Ordinaire | Extraordinaire |
|----------|-----------------|----------------|
| Recettes | 63.019.547,27 € | 8.062.455,51 € |

| | | |
|----------|-----------------|----------------|
| Dépenses | 47.130.513,83 € | 5.987.022,00 € |
| Résultat | 15.889.033,44 € | 2.075.433,51 € |

Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.)

| SERVICE ORDINAIRE | | <u>Budget 2016</u> | <u>Compte 2016</u> | <u>Budget 2017</u> |
|-------------------------|----------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | Recettes | 19.060.800,00 € | 20.479.703,74 € | 19.815.555,00 € |
| | Dépenses | 18.456.950,00 € | 18.872.490,35 € | 19.016.905,00 € |
| | Résultat | 603.850,00 € | 1.607.213,39 € | 798.650,00 € |
| SERVICE EXTRA-ORDINAIRE | | <u>Budget 2016</u> | <u>Compte 2016</u> | <u>Budget 2017</u> |
| | Recettes | 5.135.500,00 € | 1.831.448,45 € | 4.534.700,00 € |
| | Dépenses | 5.739.350,00 € | 2.821.858,31 € | 5.333.350,00 € |
| | Résultat | - 603.850,00 € | - 990.409,86 € | - 798.650,00 € |
| | | | <i>BONI</i> | 616.803,53 € |

Subventions de la Commune au C.P.A.S. - 831/435-01

| | |
|-----------|-----------------|
| 2000 | 135 430 000 BEF |
| 2001 | 130 612 207 BEF |
| | |
| 2002 | 3 438 388,26 € |
| 2003 | 3 706 258,47 € |
| 2004 | 3 965 200,00 € |
| 2005 | 4 269 256,00 € |
| 2006 | 4 515 000,00 € |
| 2007 | 5 039 320,00 € |
| 2008 | 4 904 010,00 € |
| 2009 | 4 993 670,00 € |
| 2010 | 5 092 300,00 € |
| 2011 | 5 183 690,00 € |
| 2012 | 4.776.880,00 € |
| 2013 | 5.048.860,00 € |
| 2014 | 5.394.000,00 € |
| 2014 (MB) | 5.546.841,28 € |
| 2015 | 5.502.000,00 € |
| 2016 | 5.850.000,00 € |
| 2017 | 6.200.000,00 € |

Tutelle sur les cultes

A) Culte catholique

1. Eglise St-Hubert

| | <u>Budget 2016</u> | <u>Compte 2016</u> | <u>Budget 2017</u> |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <u>Recettes</u> | 48.854,41 € | 52.290,78 € | 65.210,04 € |
| Dépenses | 48.854,41 € | 48.915,55 € | 65.210,04 € |
| Résultat | 0,00 € | 3.375,23 € | 0,00 € |

2. Eglise St-Clément

| | <u>Budget 2016</u> | <u>Compte 2016</u> | <u>Budget 2017</u> |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <u>Recettes</u> | 33.120,00 € | 20.949,04 € | 31.047,48 € |
| Dépenses | 33.120,00 € | 20.949,04 € | 31.047,48 € |
| Résultat | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |

3. Eglise Ste-Croix

| | <u>Budget 2016</u> | <u>Compte 2016</u> | <u>Budget 2017</u> |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <u>Recettes</u> | 16.097,83 € | 15.894,62 € | 14.832,56 € |
| Dépenses | 16.097,83 € | 10.074,41 € | 14.832,56 € |
| Résultat | 0,00 € | 5.820,21 € | 0,00 € |

4. Eglise Notre-Dame du Perpétuel Secours

| | <u>Budget 2016</u> | | <u>Compte 2016</u> | <u>Budget 2017</u> |
|-----------------|--------------------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | MB | | |
| <u>Recettes</u> | 30.559,97 € | 39.149,55 € | 35.517,44 € | 34.256,39 € |
| Dépenses | 30.559,97 € | 39.149,55 € | 28.091,01 € | 34.256,39 € |
| Résultat | 0,00 € | 0,00 € | 7.426,43 € | 0,00 € |

5. Eglise Notre-Dame Reine des Cieux

| | <u>Budget 2016</u> | <u>Compte 2016</u> | <u>Budget 2017</u> |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <u>Recettes</u> | 5.847,90 € | 17.392,28 € | 13.740,55 € |
| Dépenses | 5.847,90 € | 4.426,32 € | 13.740,55 € |
| Résultat | 0,00 € | 12.965,96 € | 0,00 € |

Indemnité de logement - 790/331-01

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'église Notre-Dame Reine des Cieux: 2017 = 4.270,40 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours : 2016 - 2017 = 5.318,40 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de « The International Protestant Church »: 2017 = 774,02 €.

Indemnité de logement allouée par la commune au desservant de l'Eglise Protestante de Watermael-Boitsfort: 2017 = 2.460,33 €.

TAXES

| RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES | | | | |
|--|------------------|------------|------------------|------------|
| | Compte 2016 en € | | Budget 2017 en € | |
| | Taux | Rendement | Taux | Rendement |
| PRESTATIONS ADMINISTRATIVES | | | | |
| Délivrance de documents administratifs <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | | 314.975,89 | | 217.300,00 |
| - Cartes d'identité | 6,35 | | 6,45 | |
| - Réimpression codes PIN et PUK | 5,50 | | 5,60 | |
| - Pièces d'identité jeunes (-12 ans) | 1,25 | | 1,25 | |
| - Titres de séjour pour étrangers | 6,10 | | 6,20 | |
| - Ouverture d'un dossier venant de l'étranger pour inscription | 30,50 | | 31,20 | |
| - Dossiers de nationalité | 85,00 | | 87,00 | |
| - Passeports | 1,90-27,00 | | 1,95-27,50 | |
| - Permis de conduire | 8,65 | | 8,85 | |
| - Certificats | 8,65 | | 8,85 | |
| - Carnets de mariage | 55,50 | | 57,00 | |
| - Déclaration cohabitation légale | 26,50 | | 27,00 | |
| Délivrance de cartes de dérogation <i>Conseil communal : 21/10/2014</i> <i>Approbation : 04/12/2014</i> | | | | |
| - Cartes de riverain (1-3 ans) | | | | |
| - Cartes de riverain (1-2 ans) | 12,10 - 24,20 | | 12,10 - 24,20 | |
| - 2 ^{ème} carte de riverain | 60,15 - 120,30 | | 60,15 - 120,30 | |
| - Véhicule étranger (3 mois) | 5,00 | | 5,00 | |
| - Carte temporaire (63 jours) | 5,00 | | 5,00 | |
| - Carte pour entreprises et indépendants (de 1 à 5 cartes) | 150,00 par carte | | 150,00 par carte | |
| - Carte pour entreprises et indépendants (de 6 à 20 cartes) | 250,00 par carte | | 250,00 par carte | |

| RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES | | | | |
|--|-------------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| | Compte 2016 en € | | Budget 2017 en € | |
| | Taux | Rendement | Taux | Rendement |
| - Carte pour entreprises et indépendants (de 21 à 31 cartes) | 500,00 par carte | | 500,00 par carte | |
| - Carte pour entreprises et indépendants (+ de 31) | 600,00 par carte | | 600,00 par carte | |
| - Prestataire de soins médicaux urgent (1 ans) | 200,00 | | 200,00 | |
| - Prestataire de soins médicaux non-urgent (1 ans) | 75,00 | | 75,00 | |
| - Carte pour voiture partagée (1 an) | 5,00 | | 5,00 | |
| TAXES SUR PRESTATIONS D'HYGIENE PUBLIQUE | | | | |
| Taxes sur les services funèbres <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | | | | |
| - Exhumations | 185,50-895,00 | 10.380,50 | 189,50-913,00 | 6.500,00 |
| - Inhumations | 105,50 | 22.308,02 | 107,50 | 21.000,00 |
| - Equipe de porteurs/ personnel communal | 79,50/par pers. | | 81,00/par pers. | |
| - Arrivée de corbillards au cimetière | 70,50 | | 71,50 | |
| - Formalité de mise en bière | 105,50 | | 107,50 | |
| Redevances sur les services funèbres <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | | 1476,00 | | 1.000,00 |
| - Mise à disposition d'un caveau d'attente | 175,50 | | 179,00 | |
| - Ouverture de caveaux, concessions et cryptes | 74,50-233,50 | | 76,00-238,00 | |
| - Mise à disposition dépôt mortuaire | 123,00 | | 125,50 | |
| Concessions <i>Conseil communal : 15/12/2015</i> <i>Approbation : 29/01/2016</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 349,50-7353,00 | | 356,50-7500,00 | |

| RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES | | | | |
|---|---|------------------|---|------------------|
| | Compte 2016 en € | | Budget 2017 en € | |
| | Taux | Rendement | Taux | Rendement |
| TAXES SUR LES ENTREPRISES | | | | |
| Panneaux fixes <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 39,00/m ² /30 jours Min 39,00 | 107.566 ,75 | 40,00/m ² /30 jours Min 40,00 | 117.849 ,00 |
| Surfaces de bureaux <i>Conseil communal :</i> <i>15/12/2015</i> <i>Approbation : 05/02/2016</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 11,75/m ² | 2.222.070,91 | 12,00/m ² | 2.100.000,00 |
| Distribution d'imprimés publicitaires non-adressés <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 0,0045-0,042 | 114.535,08 | 0,0046-0,042 | 150.000,00 |
| Apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 265,00 | | 271,50 | |
| Mobilier urbain à caractère publicitaire <i>Conseil communal :</i> <i>24/02/2015</i> <i>Approbation : 04/04/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 153,00 - 460,00 | 47.151,00 | 153,00 - 460,00 | 47.151,00 |
| Agences de paris aux courses de chevaux <i>Conseil communal :</i> <i>05/05/2015</i> <i>Approbation : 31/07/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | | 744,00 | 62,00/mois | 744,00 |
| TAXES SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC | | | | |
| Droits d'emplacement sur les marchés <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> | | 122.089,30 | | 130.000,00 |

RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES

| | Compte 2016 en € | | Budget 2017 en € | |
|--|--|------------|--|------------|
| | Taux | Rendement | Taux | Rendement |
| <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | | | | |
| - Emplacement marchés | 3,05/m. ct. min 4,10 | | 3,10/m. ct. min 4,15 | |
| - Electricité | 3,55 - 7,30 | | 3,60-7,45 | |
| Foires <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 37,10/m. ct. min 74,20 | 6.215,00 | 37,85/m. ct. min 75,70 | 4.577,00 |
| Distributeurs de carburants <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 666,00/pistolet | 24.642,00 | 679,50/pistolet | 25.134,00 |
| Placement de matériaux, conteneurs <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 8,50-35,15 | 54.339,60 | 8,65-35,85 | 55.436,00 |
| Stationnement sur la voie publique <i>Conseil communal :</i> <i>21/10/2014</i> <i>Approbation : 04/12/2014</i> | 25,00/ demi-jour | 194.933,97 | 25,00/ demi-jour | 124.800,00 |
| Colportage <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 13,00-1197,00 | 1.886,00 | 13,25-1221,00 | 4.000,00 |
| Agences bancaires <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 955,00 | 10.505,00 | 974,00 | 10.700,00 |
| Distributeurs de billets <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 955,00 | 21.010,00 | 974,00 | 17.010,00 |
| TAXES SUR LE PATRIMOINE | | | | |
| Construction, reconstruction, | 1,37/m ² -3,35m ² Min 80,00 | 72.648,66 | 1,40/m ² -3,40m ² Min 81,50 | 50.000,00 |

| RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES | | | | |
|---|-------------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| | Compte 2016 en € | | Budget 2017 en € | |
| | Taux | Rendement | Taux | Rendement |
| transformation de bâtiments <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | | | | |
| TAXES DIVERSES | | | | |
| Secondes résidences <i>Conseil communal :</i> <i>18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 128,00-1.111,00 | 66.657,20 | 130,40-1.133,00 | 40.000,00 |
| Pylônes, mâts, antennes Gsm <i>Conseil communal :</i> <i>18/04/2017</i> <i>Approbation : 31/05/2017</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | | | 3.000,00 | 390.000,00 |
| Tournage de film <i>Conseil communal :</i> <i>19/11/2013</i> <i>Approbation : 09/01/2014</i> <i>Validité : 31/12/2018</i> | 530,00-1.061,00 | | 530,00-1.061,00 | |
| CENTIMES ADDITIONNELS | | | | |
| Précompte immobilier <i>Conseil communal :</i> <i>20/12/2016</i> <i>Approbation : 26/01/2017</i> <i>Validité : 31/12/2017</i> | 2.800,00 | 14.890.934,61 | 2.800,00 | 15.844.642,73 |
| Personnes physiques <i>Conseil communal :</i> <i>20/12/2016</i> <i>Approbation : 26/01/2017</i> <i>Validité : 31/12/2017</i> | 7,5% | 10.847.152,88 | 7,5% | 9.585.487,82 |
| Hébergement touristique <i>Conseil communal :</i> <i>17/01/2017</i> <i>Approbation : 10/03/2017</i> <i>Validité : 31/12/2017</i> | | | 4.384,00 | |
| Automobiles | 10% | 227.146,12 | 10% | 250.000,00 |

| RENDEMENT DES TAXES COMMUNALES | | | | |
|--|-----------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | Compte 2016 en € | | Budget 2017 en € | |
| | Taux | Rendement | Taux | Rendement |
| REDEVANCES DIVERSES | | | | |
| Services techniques rendus à des Tiers <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 2,80-89,00 | | 2,85-91,00 | |
| Prestations administratives <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 0,16 - 327,00 | | 0,16-333,50 | |
| Cérémonies de mariage et de cohabitation légale certains jours de la semaine <i>Conseil communal : 18/11/2014</i> <i>Approbation : 07/01/2015</i> <i>Validité : 31/12/2019</i> | 175,50 - 577,50 | 9.116,00 | 179,00-589,00 | 11.000,00 |
| Immeubles abandonnés <i>Conseil communal : 20/12/2011</i> <i>Approbation : 20/02/2012</i> <i>Validité : 31/12/2016</i> | Voir convention avec Région | | Voir convention avec Région | |

JURIDIQUE

Tel : 02/674.74.19

Fax : 02/672.52.19

Courriel : juridique1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Alain WIARD, Echevin
Chef de service : Melina JACQUES
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8

Attributions générales du service

Le service juridique gère les accidents de travail des membres du personnel ainsi que les rentes pour invalidité permanentes.

Il réceptionne et assure le suivi des dossiers de sinistres voirie, chutes sur la voie publique et autres dommages divers.

Le service centralise et gère les polices d'assurances de la commune, souscrit diverses assurances en fonction des besoins.

L'affiliation à l'assurance collective soins de santé au profit des membres du personnel ainsi que le paiement des primes a lieu via le service.

Des renseignements juridiques sont donnés par le service. Des contrats, conventions, études diverses sont réalisés dans des matières telles que les baux, les ASBL, les servitudes, la voirie, le droit d'auteur, les contrats, la responsabilité civile, le droit des obligations, le droit du travail...

Gestion des procès au sein du service

Procès en cours :

Personnel : 2

Accidents du travail : 5

Voirie, responsabilité civile : 17

Divers : 12

Nouveaux procès :

Personnel : -

Accident du travail : -

Voirie, responsabilité civile : 1

Divers : 5

Chiffres des sinistres et accidents de travail

Sinistres : 49

Accident de travail : 22

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - G.R.H.

Service: GRH

Tel: 02/674.75.99

Fax: 02/674.74.25

Courriel : personnel@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4.46

Attributions générales du service

- Gestion des problématiques organisationnelles en collaboration avec le service du secrétariat
- Gestion administrative du personnel
- Gestion de la paie
- Gestion des pensions
- Conseil et assistance
- Gestion des relations sociales

Le cadre. Situation au 01.09.2017

| Service | Grade | Niveau Cadre | stat | Cont | ACS | Effectif total | taux d'occupation |
|------------------------------|---------------------------------|--------------|------|------|-----|----------------|-------------------|
| Recette | | | | | | | |
| | Conseiller adjoint | A4 | 1 | 1 | | 1 | |
| | Assistant administratif en chef | C4 | 1 | 1 | | 1 | |
| | Assistant administratif | C | 2 | 1 | 1 | 2 | |
| | | | 4 | 3 | 1 | 4 | 100% |
| Finances informatique | | | | | | | |
| | Conseiller-adjoint | A4 | 2 | 1 | | 1 | |
| | Secrétaire d'administration | A | 4 | 1 | | 1 | |
| | Secrétaire adm en chef | B4 | 0 | 1 | | 1 | |
| | Secrétaires administratifs | B | 3 | 1.8 | 1.5 | 3.3 | |
| | Secrétaires techniques | B | 1 | | 1 | 1 | |
| | Assistants administratifs | C | 4 | | 1.6 | 1.6 | |
| | | | 14 | 4.8 | 4.1 | 8.9 | 64% |

Affaires du Citoyen

| | | | | | | | |
|---|----------|-----------|-------------|-------------|------------|--------------|----------------|
| Conseiller adjoint | A4 | 1 | 1 | | | 1 | |
| Secrétaire d'administration | A | 1 | 1 | | | 1 | |
| Secrétaire administratif en chef | B4 | 2 | | | | 0 | |
| Secrétaires administratifs (AS) | B | 4 | 1 | 2.55 | | 3.55 | |
| Secrétaire administratif | B | 2 | 1.3 | | | 1.3 | |
| Infirmières sociales (direct ^o crèche) | B4 | 2 | 2 | | | 2 | |
| Assistants administratifs | C | 10 | 3.5 | 5.8 | 1.6 | 10.9 | |
| Assistants techniques (puéricultrices) | C | 19 | 8.3 | 6.2 | 4.5 | 19 | |
| Adjoint administratif | D | 1 | 0.5 | | | 0.5 | |
| <i>Auxiliaires ouvriers</i> | <i>E</i> | <i>7</i> | | <i>4.46</i> | <i>2</i> | <i>6.46</i> | |
| | | 48 | 18.6 | 19.0 | 8.1 | 45.71 | 95.23 % |
| | | | | 1 | | | |

Affaires Générales

| | | | | | | | |
|---|------------|-----------|-------------|----------|------------|--------------|----------------|
| Conseiller adjoint | A4 | 2 | 1 | | | 1 | |
| Secrétaire d'administration DD | A1 | 1 | | | 1 | 1 | |
| Secrétaire d'administration | A1 | 2 | 1.8 | | | 1.8 | |
| Secrétaire d'administration Participation | A1 | 1 | 1 | | | 1 | |
| Secrétaires administratifs | B | 3 | 1 | 2 | | 3 | |
| Secrétaire administratif en chef | B4 | 2 | 1.6 | | | 1.6 | |
| Assistant administratif en chef | C4 | 1 | | | | | |
| Assistants administratifs | C | 4 | 1.46 | 1 | 1.3 | 3.76 | |
| Gardiens de la paix | D | 3 | | | | 0 | |
| <i>Assistants administratifs amendes</i> | <i>C</i> | <i>2</i> | | | <i>2</i> | <i>2</i> | |
| <i>Adjoint administratif amendes</i> | <i>D</i> | <i>3</i> | | | <i>3</i> | <i>3</i> | |
| <i>Adjoint Technique chauffeur</i> | <i>D</i> | <i>1</i> | | | | <i>0</i> | |
| <i>Concierges</i> | <i>E</i> | <i>2</i> | | <i>2</i> | | <i>2</i> | |
| <i>Secrétaires politiques</i> | <i>A/B</i> | <i>3</i> | | <i>3</i> | | <i>3</i> | |
| | | 30 | 7.86 | 9 | 6.3 | 23.16 | 77.20 % |

Culture Education

| | | | | | | |
|-----------------------------------|----|------------|-------------|--------------|-------------|--------------|
| Médecin | A2 | 1 | | 0.21 | | 0.21 |
| Conseiller adjoint | A4 | 2 | 2 | | | 2 |
| Bibliothécaire dirigeante | A4 | 1 | 1 | | | 1 |
| Secrétaire d'administration | A | 3 | 1 | 1 | | 2 |
| Secrétaire administratif en chef | B4 | 1 | 1 | | | 1 |
| Bibliothécaire en chef | B4 | 1 | 1 | | | 1 |
| Secrétaire administratif | B | 6 | 3 | 1 | | 4 |
| Secrétaires administratifs Biblio | B | 5 | 1 | 3.5 | 0.5 | 5.0 |
| Assistants administratifs | C | 8 | 3 | 5.05 | | 8.1 |
| Assistants administratifs Biblio | C | 5 | | 3.5 | 1.5 | 5.0 |
| Référentes | C | 11 | 6 | 2.5 | | 8.5 |
| Adjoint technique en chef | D4 | 1 | 1.8 | | | |
| Adjoint technique | D | 1 | 2 | | | 2 |
| Adjoint administratif | D | 0 | | 1.8 | | 1.8 |
| Assistants administratifs Biblio | C | 2 | | | 2.09 | 2.09 |
| Adjoint technique régisseur | D | 1 | | 1 | | 1 |
| Auxiliaires d'éducation | D | 43 | | 39.64 | | 39.64 |
| Auxiliaires ouvriers (concierges) | E | 6 | | 5 | 1 | 6 |
| | | 105 | 19.8 | 63.96 | 5.09 | 88.85 |

84.61%

Urbanisme Travaux Régie Foncière

| | | | | | | |
|-------------------------------------|----|-----|-----|-----|---|-----|
| Architecte principal | A4 | 1 | 1 | | | 1 |
| Conseiller adjoint | A4 | 2 | 1 | | | 1 |
| Ingénieur | A2 | 1 | 1 | | | 1 |
| Secrétaire d'administration Envir | A | 1 | 1 | | | 1 |
| Secrétaire d'administration PEB | A | 1 | | 1 | | 1 |
| Architecte | A | 3 | | 1.8 | 1 | 2.8 |
| Secrétaire d'administration | A | 0 | 1 | | | 1 |
| Secrétaire d'administration SIPP | A | 1 | 1 | | | 1 |
| Secrétaire d'administration Energie | A | 0.5 | 0.5 | | | 0.5 |
| Secrétaire technique en chef | B4 | 5 | 3 | | | 3 |

| | | | | | | | |
|--|----|-------|------|------|-----|-------|---------|
| Secrétaires techniques | B | 4 | 2.8 | 0.8 | | 3.6 | |
| Secrétaire administratif | B | 3 | 1 | 4 | | 5 | |
| Assistant administratif en chef | C4 | 1 | | | | | |
| Assistants techniques | C | 5 | | 0 | | 0 | |
| Assistants administratifs | C | 3 | 2.8 | 2 | | 4.8 | |
| Adjointes techniques en chef | D4 | 7 | 4 | | | 4 | |
| Adjointes techniques en chef en extinction | D4 | 3 | 3 | | | 3 | |
| Adjointes techniques | D | 45 | 19 | 18.3 | | 37.3 | |
| Chefs d'équipe | E4 | 2 | 1 | | | 1 | |
| Auxiliaires ouvriers | E | 22 | 8.8 | 11 | 2 | 21.8 | |
| Architecte Plan Logement | A | 1 | | 1 | | 1 | |
| Secrétaire technique Cadastre | B | 1 | | 1 | | 1 | |
| Adjoint techn nettoyage | D | 1 | | 1 | | 1 | |
| Ouvriers auxiliaires | E | 25 | | 11.7 | 4.8 | 16.5 | |
| | | 141.5 | 54.7 | 52.8 | 6.8 | 114.3 | 80.78 % |

Cadre supérieur

| | | | | | | | |
|----------------------------------|-------|-------|------|-------|-----|-------|--------|
| Secrétaire communal | A11 | 1 | 1 | | | 1 | |
| Receveur communal | A10 | 1 | 1 | | | 1 | |
| GRH | A6/A5 | 1 | 1 | | | 1 | |
| Conseillers dont 1 ingénieur ppl | A6 | 4 | | 1 | | 1 | |
| Chefs de division | A5 | 2 | | | | | |
| | | 9 | 3 | 1 | | 4 | 44.44% |
| | | | | | | | |
| Cadre statutaire | | 289.5 | 111. | 152.8 | 27. | 292.1 | 83.11% |
| Cadre contractuel | | 62 | 96 | 6 | 3 | 2 | |

Taux d'occupation de contractuels= 61.68 %

Répartition par niveau, sexe et lieu de domicile

PERSONNEL STATUTAIRE

| Fonction | Cadre stat +contr | Effectif | Genre | | Domicile | |
|-----------------------|-------------------------|---------------|-------------------|-------------|-------------|--------------------|
| | | | F/V | M/M | Région BXL | Hors Région Bxl |
| NIVEAU A | | | | | | |
| A11 | 1 | 1 | | 1 | | 1 |
| A10 | 1 | 1 | | 1 | 1 | |
| A9 | | | | | | |
| A8 | | | | | | |
| A7 | | | | | | |
| A6 | 4 | 2 | 1 | | 1 | 1 |
| A5 | 2 | | | | | |
| A4 | 12 | 9 | 6 | 3 | 7 | 3 |
| A3 | | | | | | |
| A2 | 3 | | | 2 | | |
| A1 | 18.5 | 11.1 | 9.1 | 3 | 10.1 | 1 |
| TOTAL NIVEAU A | 41.5 | 24.1 | 16.1 | 8 | 18.1 | 6 |
| NIVEAU B | | | | | | |
| B4 | 13 | 8.6 | 5.6 | 3 | 3.6 | 5 |
| B 1- 3 | 33 | 14.7 | 11.7 | 3 | 10.4 | 4.3 |
| TOTAL NIVEAU B | 46 | 23.3 | 17.3 | 6 | 14 | 9.3 |
| NIVEAU C | | | | | | |
| C4 | 4 | 1 | 1 | | 1 | 0 |
| C 1-3 | 68 | 26.06 | 23.0 6 | 3 | 22.6 | 3.46 |
| TOTAL NIVEAU C | 72 | 27.06 | 24.0 6 | 3 | 23.6 | 3.46 |
| NIVEAU D | | | | | | |
| D4 | 13 | 7 | 0 | 7 | 2 | 5 |
| D 1-3 | 93 | 20.5 | 0 | 20.5 | 9.7 | 10.8 |
| TOTAL NIVEAU D | 106 | 27.5 | 0 | 27.5 | 11.7 | 15.8 |
| NIVEAU E | | | | | | |
| E4 | 2 | 1 | | 1 | 1 | 1 |
| E 1-3 | 22 | 8.8 | | 8.8 | 4.8 | 4 |
| TOTAL NIVEAU E | 24 | 9.8 | | 9.8 | 5.8 | 4 |
| TOTAL GENERAL | 289.5 | 111.76 | 57.4 | 54.3 | 73.2 | 38.56 |

Personnel Contractuel Charte

| Fonction | Effectif | | | Genre | | Domicile | |
|----------------------|-----------|---------------------------|-------------------------------|--------------|--------------|---------------|-----------------------|
| | ACS | Autres contr. Subv. | Contr. à charge commune | F | M | Région BXL | Hors Région Bxl |
| NIVEAU A | | | | | | | |
| A11 | | | | | | | |
| A10 | | | | | | | |
| A9 | | | | | | | |
| A8 | | | | | | | |
| A7 | | | | | | | |
| A6 | | | | | | | |
| A5 | | | | | | | |
| A4 | | | | | | | |
| A3 | | | | | | | |
| A2 | | | 0.21 | | 0.21 | 0,21 | |
| A1 | | | 5 | 5 | 1 | 6 | |
| TOTAL NIVEAU A | 0 | 0 | 5.21 | 5 | 1.21 | 6.21 | 0 |
| NIVEAU B | | | | | | | |
| B4 | | | | | | | |
| B 1-3 | 0.5 | | 16.35 | 9.85 | 6 | 10.8 | 6.05 |
| TOTAL NIVEAU B | 0.5 | 0 | 16.35 | 9.85 | 6 | 10.8 | 6.05 |
| NIVEAU C | | | | | | | |
| C4 | | | | | | | |
| C 1-3 | 13.7 | | 36 | 37.1 | 12.6 | 34.8 | 14.9 |
| TOTAL NIVEAU C | 13.7 | 0 | 36 | 37.1 | 12.6 | 34.8 | 14.9 |
| NIVEAU D | | | | | | | |
| D4 | | | | | | | |
| D 1-3 | 6 | | 59.92 | 38.81 | 26.11 | 57.53 | 8.39 |
| TOTAL NIVEAU D | 6 | 0 | 59.92 | 39.81 | 26.11 | 57.53 | 8.39 |
| NIVEAU E | | | | | | | |
| E4 | | | | | | | |
| E 1-3 | 9.8 | | 35.01 | 26.37 | 20.64 | 44.95 | 2.06 |
| TOTAL NIVEAU E | 9.8 | 0 | 35.01 | 26.37 | 20.64 | 44.95 | 2.06 |
| TOTAL GENERAL | 31 | 0 | 151.51 | 116.4 | 65.15 | 148.66 | 33.85 |

Temps partiels

Interruptions de carrière

Au sein du personnel, plusieurs agents bénéficient de pauses carrières ce qui représente 13.8 équivalents temps plein.

Temps partiel sur base volontaire

Plusieurs agents ont réduit leurs prestations sur base volontaire, ce qui représente 2.8 équivalents temps plein.

Personnel hors cadre

Nous intervenons dans le traitement des dossiers et le suivi de la paie pour le personnel suivant :

Asbl « Vivre chez Soi »

6 aide-ménagères à temps plein dans le cadre de contrats ACS

Bibliothèques-Ludothèques

Ludothécaires payés à la prestation. Ces prestations représentent 1.58 équivalents temps plein

Service Enseignement

Surveillances de garderie dans les écoles du réseau libre assurées de septembre à juin hors congés scolaires

L'équivalent de 5.54 temps plein est assurée par 29 surveillantes. A partir du 01.09.2017, la prise en charge de ces surveillances est effectuée directement par les écoles libres.

Enseignants à charge :

Instituteurs: 6.1 équivalents temps plein

Education physique : 1.66 équivalent temps plein

Professeurs de néerlandais : 2.41 équivalents temps plein

Personnel étudiant

Chaque année la commune engage des étudiants dans les domaines suivants :

- Pour le service de la jeunesse (surveillance des plaines de jeux durant les vacances de Pâques et les mois de juillet d'août).
- Pour le service de l'Enseignement (Plaines de vacances organisées durant les mois de juillet et d'août
- Pour le service des travaux Publics, section plantations (aides jardiniers) et bâtiments.

Plan Rosetta

La commune est tenue d'engager 5 personnes dans le cadre d'une Convention de premier emploi, communément appelé Plan Rosetta. Ces 5 personnes sont affectées dans les services suivants :

- Bibliothèques :
- Crèche « Gilson » et Crèche « Roitelets »
- Population
- Via les Cefa pour des postes à mi-temps aux services population, jardinage et vie sociale

Service des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA)

2 secrétaires d'administration Niveau A subventionnés par le Ministère de l'Intérieur.

Subsides

ACS

Chaque agent engagé dans le cadre d'un contrat ACS rapporte une part de subsides à la commune.

Le Conseil Communal a ratifié trois conventions nous permettant de recruter et de garder en place des agents contractuels subventionnés.

- La convention 17108 nous octroie 36 points d'une valeur de 5.702 € et nous permet d'avoir ainsi 24 agents sous contrat acs.
- La convention 17702 nous octroie 8 postes répartis dans les domaines de la propreté publique (4), des amendes administratives (2) et de la petite enfance (2). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17706 nous octroie 5 postes répartis dans les domaines de la petite enfance (3) et propreté publique (2). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17707 nous octroie 5 postes répartis dans les domaines de la petite enfance (2) et de la prévention (3). Chaque poste est subsidié à raison de 22.808 €.
- La convention 17901 nous octroie 1/2 poste affecté au secteur de la petite enfance au sein de la crèche « les Roitelets ». Ce 1/2 poste est subsidié à raison de 11.404 €.
- La convention 17716-ICI qui nous permet de recruter 7 jeunes dans le cadre de contrats d'insertion d'une durée de un an. Ces jeunes seront affectés aux services, amendes administratives, enseignement, développement durable, population et travaux publics. Chaque poste est subsidié à raison de 24.000 €/an. Sur les 7 postes demandés ,seuls 3 ont été pourvus durant la période de référence

Communauté française

La communauté française subventionne le traitement d'un secrétaire d'administration Niveau A dans le cadre du projet « Accueil scolaire, ATL ».

BRUXELLES-ENVIRONNEMENT

Bruxelles-Environnement subventionne pour moitié le poste de secrétaire d'administration Niveau A, éco-conseiller au service de l'urbanisme.

Ministère de l'intérieur

Le Ministère de l'Intérieur subventionne les traitements de deux secrétaires d'administration Niveau A dans le cadre du service des mesures judiciaires alternatives. (SEMJA).

ONE

L'ONE intervient:

- Dans la subvention de traitement de 13.5 puéricultrices (Equivalent temps plein) des directrices et des assistantes sociales affectées aux crèches ou au service des accueillantes d'enfants.

Maribel Social

Le principe du Maribel Social consiste au subventionnement de l'engagement d'une personne supplémentaire dans le secteur Socio-culturel par la réduction des charges

sociales des autres personnes engagées dans le même secteur. Une personne est engagée grâce à ce système au sein des bibliothèques.

Nous avons obtenu une poste affecté au sein des crèches depuis octobre 2008.

Subsides régionaux de 1 %

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 1 % dans le surcoût engendré par l'augmentation de 2 % des échelles barémiques au 01.01.2005.

Le montant perçu pour l'année 2016 est de 158.909 €.

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux E et D

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques E et D de 2 % au 01.03.2007.

Le montant perçu pour l'année 2016 est de 110.656,48 €.

Subsides régionaux de 2 % pour les niveaux C

La région de Bruxelles-Capitale intervient à raison de 2 % dans le surcoût engendré par l'augmentation des échelles Barémiques C de 3 % au 01.01.2009.

Le montant perçu pour l'année 2015 est de 63.317,15 €.

Plan Local d'Actions pour la Gestion Energétique (PLAGE)

L'I.B.G.E. au travers du PLAGE subsidie à 50 % le traitement d'un secrétaire administration Niveau A à mi-temps et d'un ouvrier auxiliaire Niveau E à temps plein.

Subvention en matière d'insertion professionnelle de jeunes issus de l'alternance

Ce subside nous a permis d'engager 3 jeunes à mi-temps dans le cadre d'une formation en alternance. Le montant octroyé est de 10.000 € par jeune et couvre la période du 01.09.2016 au 31.08.2017.

PEB

Ce subside d'un montant de 60.000 € pour la période du 01.01.2017 au 31.12.2017 a permis le recrutement d'un architecte à temps plein.

Evénements de l'année

Quelques chiffres

| Type de dossier | Quantité |
|--|----------|
| Engagements | 39 |
| Mutations | 3- |
| Nominations à l'essai | 0- |
| Nominations définitives | 0 |
| Passage au Code 4 | 1 |
| Promotion octroi d'indemnité de faisant fonction | 0 |
| Démission/Rupture de contrat de commun accord | 4 |
| Licenciement | 7 |
| Mise à la pension pour inaptitude physique | 0 |
| Mise à la pension | 3 |

Indexation des salaires

Les salaires ont connu une indexation en date du 01.07.2017. L'index applicable est de 1.6434 par rapport au traitement à 100 % ind 138.01.

Résultats des objectifs fixés l'année précédente et nouveaux objectifs

- L'aboutissement et la mise en place de la modification du cadre sur base du plan triennal réalisé en concertation avec le Comité de direction.
Cet objectif a été réalisé
- La révision du règlement de travail
Cet objectif est reporté à l'année 2018
- La mise en place d'une nouvelle procédure et d'un nouveau règlement relatif à l'évaluation des agents.
Cet objectif est reporté à l'année 2018

Pour la période à venir, nous envisageons :

- La révision de l'organigramme des services et du cadre de l'administration
- La mise en place d'une nouvelle procédure et d'un nouveau règlement relatif à l'évaluation des agents
- La révision du règlement de travail

FORMATIONS

Autorité responsable : Olivier DELEUZE

Chef de service : Anne HIROUX

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : ½ Françoise PETIT

Attributions générales du service

Le service formation est responsable de l'organisation interne des formations, de la recherche de formations, du traitement et du suivi administratif des demandes de formations, de l'élaboration de l'avant-projet de plan de formations continuées et de l'estimation des prévisions budgétaires.

Interlocuteurs internes : Le service de la formation est en relation avec tous les services

La cellule de formation a organisé 385 formations auxquelles ont participé 232 agents

Formations collectives

- Recyclage en secourisme
- Formation en secourisme
- Secourisme enfant/bébé
- Formation nouveaux entrants
- Mise à niveau Permis C
- Cours de langues
- Maux de dos (dépôt communal et cimetière + auxiliaires des écoles de la roseraie et des cèdres + Gilson)
- Mise à jour d'office 2010
- Batibouw
- Salon de l'auto
- campagne de sensibilisation économie d'énergie
- diverses formations dans les crèches
- techniques d'évaluation

=> 51 Formations collectives pour 336 agents

=> 49 Formations individuelles pour 49 agents

Les formations suivantes n'ont pas été réalisées :

- gestion des documents sociaux (2017)
- CAD, annulée par l'erap
- Formation du personnel de la commune à l'accueil des impliqués lors d'une situation d'urgence collective

INFORMATION - PARTICIPATION

Tel : 02.674.75.16

Fax : 02.674.74.25

Courriel :

information1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Attributions générales du service

Le Service Information/Participation gère les **contacts avec la population**, de manière à l'informer de manière spontanée (organisation de réunions d'information, gestion du site Internet, distribution de toutes-boîtes...) ou à la demande; elle stimule la participation des habitants à la gestion de leur commune par le biais de rencontres ponctuelles et, en les incitant à s'exprimer via le courrier électronique.

Le service gère les reportages photos des événements communaux importants : inaugurations diverses, Noces d'or, journée sans voiture, accueil des nouveaux habitants, des nouveaux Belges... Des archives de ces photos sont gardées et classées d'année en année.

L'arrêté du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention ainsi que sa circulaire du 26 octobre 2006, détermine les missions de la « Discipline 5 » relatives à l'information de la population lorsqu'une phase d'urgence est décrétée. « La Discipline 5 » concerne l'information et, dans ce cadre, le fonctionnaire du service de l'Information a été désigné comme responsable.

Nouveautés - Événements de l'année

A. REUNIONS DE QUATRIER

Les réunions de quartier consistent en un dialogue entre les habitants de la commune et le collègue des bourgmestre et échevins. La commune a été divisée en six quartiers, de façon à réunir des personnes ayant le même vécu.

Les réunions se sont déroulées dans les quartiers, soit dans une école, soit au dépôt communal. Un ordre du jour est préparé sur base des remarques préalables envoyées par les riverains et sur base des constatations faites l'an dernier. Le Collège profite de cette rencontre avec les habitants pour faire le point sur les divers projets qui concernent le quartier.

Les sujets abordés lors de ces réunions sont divers : éclairage, chantiers, propreté, suggestion pour donner vie au quartier, stationnement, mobilité, bruit... Chaque habitant est libre de soulever l'une ou l'autre matière qui lui tient à cœur dans une ambiance conviviale.

Au cours du premier semestre 2017, quatre réunions ont été organisées :

- Quartier Keym: le 10 mai à 20h, à l'école des Cèdres
- Quartier Arcades - Visé: le 23 mai à 20h au dépôt communal
- Quartier Futaie-Coccinelles-Dries-Ernotte: le 7 juin à 20h à La Futaie

- Quartier Cités-jardins : le 22 juin à 20h à l'école Karrenberg

Un tableau de synthèse des demandes formulées lors de ces réunions est disponible sur le site internet de la commune : www.watermael-boitsfort.be/fr/commune/participation/reunions-de-quartier

B. SITE INTERNET www.watermael-boitsfort.be

Le site informe sur tout ce qui concerne les services communaux et l'administration (heures d'ouverture et missions des différents services, agenda des activités culturelles, composition du collège et du conseil communal...). La page d'accueil reprend les actualités liées à la vie communale : expositions diverses, journée sans voiture, événements, brocantes, journées portes ouvertes...

En collaboration avec le CIRB (centre informatique de la Région de Bruxelles-Capitale), il est pourvu d'un guichet électronique ce qui permet aux habitants de commander certains documents administratifs (certificat d'acte de naissance par exemple).

Selon Google Analytics, le site compte 835 visites par jour (776 entre septembre 2016 et août 2017).

Les pages les plus visitées sont celles du service Population, l'académie des Beaux-Arts, les bibliothèques et ludothèques, le CPAS, les activités sportives, la déchetterie communale, les services communaux, la collecte des déchets, les offres d'emploi, les écoles, la piscine.

C. PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT (OFFICIEL) »

Depuis avril 2011, la commune dispose également d'une page Facebook. Cette page est mise à jour par le service Information. Elle reprend les différents événements organisés par l'administration communale. Elle permet également de partager les événements de nos partenaires tels que le centre culturel La Vénérie, la Maison des Jeunes, les bibliothèques et ludothèques... désormais également présents sur Facebook.

Du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017, 208 personnes ont coché « J'aime » sur la page (contre 401 l'an dernier). Au total, la page affiche 1813 mentions j'aime (1612 en 2015)

Les actualités ayant eu le plus de succès et de répercussions sur les pages des autres membres Facebook sont : le 1170, le jeu 71, les vidéos des Noces d'Or, l'action Rosace, les vermicompostières, l'aide à la déclaration d'impôts, les actions Agenda 21 (donnerie, cultiver en ville, coup de food...), les inscriptions dans les écoles primaires, la recherche d'étudiants pour les plaines de vacances, les expositions diverses...

D. LE JOURNAL COMMUNAL « 1170 »

Le journal communal est publié 5 fois par an : : septembre 2016 - novembre 2016 - janvier 2017 - avril 2017 et mai 2017.

Les dossiers traités furent le sport et la santé (septembre), le CPAS (novembre), la sécurité (janvier), propreté publique (avril) et le logement (mai). Un supplément a été publié durant

cette année : journée sans voiture (septembre)..Le journal est imprimé à 13.300 exemplaires et comprend 48 pages dont 12 de publicités.
Sur le total imprimé, 12.500 sont distribués en toutes-boîtes sur le territoire communal, 150 sont déposés au CPAS, le restant est mis à la disposition dans une dizaine de lieux publics et de commerces. Depuis janvier 2016, le journal est distribué par une entreprise de travail adapté, l'Apam.

Une version téléchargeable, en PDF, est diffusée via le site Internet de la commune www.watermael-boitsfort.be et sur la page Facebook.

E. LA NEWSLETTER

L'administration communale diffuse depuis le mois de septembre 2014 une « newsletter ». Chaque mois, elle reprend les événements et actualités de la Commune annoncés par ailleurs dans le journal communal.
Cet outil permet également de mettre en avant certaines informations de dernière minute.

Pour recevoir la newsletter, il faut s'inscrire via le site internet communal: www.watermael-boitsfort.be/newsletter.

La newsletter est diffusée en français et en néerlandais.

913 personnes sont actuellement abonnées à la newsletter en français (contre 768 en août 2016) ; 26 personnes sont inscrites en néerlandais (22 en août 2015). Plus de 60% de ces personnes ouvrent la newsletter chaque mois.

F. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

Le 22/10/2013, le Conseil communal a décidé de mettre en place un Conseil consultatif communal des aînés, composé de 10 à 15 membres effectifs et autant de suppléants. Ses membres sont désignés pour 3 ans.

Les objectifs : servir d'interface entre le collège et les « seniors », afin de faire connaître les demandes, remarques, plaintes, suggestions, observations. Le champ d'activités couvert par le CCCA est large : étude des problèmes de déplacements, mobilité, logement, sécurité, propreté publique, santé, isolement. Il s'emploie également à organiser des rencontres, des conférences, des activités culturelles et sportives pour les seniors, en partenariat avec les associations présentes sur le territoire communal.

Les procès-verbaux des réunions sont publiés le site internet de la Commune.

Le CCCA présente un rapport annuel et un plan d'action au Conseil communal.

En mars 2017, le CCCA a renouvelé une partie de ses membres, suite à un appel paru dans le journal communal et sur le site web communal.

INFORMATIQUE

Service : Informatique

Tel : 02.674.74.29

02.674.75.19 - 02.674.75.82

Courriel : informatique1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable Benoît Thielemans, Echevin

Chef de service : Mme Ghislaine De Grave

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3,8

Attributions générales du service

Le service informatique gère l'ensemble du parc informatique de la commune assure (outre les tâches administratives propres à l'ensemble des services) :

- * l'achat du matériel et des consommables
- * la maintenance et/ou la réparation du matériel (en régie ou par le biais de réparateurs)
- * le raccordement du matériel au réseau
- * la sécurité du réseau
- * la gestion de projets de développement informatique
- * la maintenance et la configuration du central téléphonique du centre administratif ainsi que la gestion de la téléphonie des sites délocalisés géographiquement
- * la connexion Internet de ces mêmes sites
- * la gestion technique et administrative du parc d'appareils multi-fonctions (photocopieurs, imprimantes, fax et scanners)
- * l'aspect technologique de toute matière traitant au développement durable
- * la gestion de l'EPN (espace public numérique)
- * Etude et proposition d'orientation stratégique de l'informatique communale
- * Process management : assistances de agents communaux pour optimiser les procédures de travail et l'usage des outils informatiques
- * Formation du personnel communal à l'utilisation des outils informatiques

Réalisations septembre 2016-2017

Ecole numérique

- Sensibilisation du personnel enseignant à l'évolution des méthodes d'enseignement, introduction d'autres outils tels que le tableau blanc interactif, formations des instituteurs à leur utilisation.
- Acquisition de tableaux blancs interactifs pour les écoles communales primaires.
- Démonstration de l'utilisation de tablettes dans les écoles maternelles.
- Introduction d'une technique numérique pour améliorer la communication enseignants/direction et parents d'élèves

Espaces Publics Numériques

- Etude de mise en œuvre d'Espaces Publics Numériques « en étoile » en collaboration avec le service « Prévention », le CCCA et l'asbl Fobagra - Objectif : réduire les fractures numériques de premier et second degré.

Infrastructures générales

Gestion du parc

- Uniformisation du parc par l'acquisition de nouveaux PC identiques

Création d'un WAN (Wide Area network)

- Mise en place d'un réseau LAN pour tous les bâtiments délocalisés géographiquement (12 lieux) → intégration des postes de travail dans l'AD communal et des postes téléphoniques fixes dans notre central - poursuite du projet.

Cloud computing

- Etude d'une solution de migration de notre solution « serveurs », datant de 2010 (soit remplacement du matériel existant, soit migration dans le cloud -régional ou fédéral-). → le projet « migration dans le cloud » a été retenu. Signature d'un bon de souscription avec le CIRB qui se chargera de l'hébergement de nos données. Plusieurs serveurs sont en cours de migration.

Tax on web

- Aide à la population pour le remplissage des déclarations d'impôts - soutien au SPF Finances par la mise à disposition d'un local et de matériel

Diminution de l'impact du WiFi sur les jeunes enfants

- Câblage de l'école des Cèdres afin de permettre une connexion Internet filaire dans toutes les classes.

Communication numérique

- Etude pour la refonte du site Internet et Extranet communal

Subsides

Néant en 2016-2017

Opérations quotidiennes

- Réponses spécifiques à des tâches particulières et ponctuelles
- Amélioration et maintenance des logiciels développés en interne
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- Acquisition du nouveau matériel
- Etude de nouveaux produits
- Helpdesk
- Initiation des utilisateurs au concept de « cloud computing »
- Soutien aux déménagements dans les différents services
- Recherche de solutions techniques pour le télétravail
- Etude de possibilités de communications unifiées
- Gestion des pannes de courant

Missions spécifiques et ponctuelles

- Participation aux groupes de travail transversaux de l'agenda 21 local sur le territoire de Watermael-Boitsfort, voté en mars 2010 par le Conseil Communal.
- Mise en place et suivi de la gestion de caisse au service « Population » et « Etat-Civil »
- Suivi de la mise en place du logiciel de gestion d'occupation temporaire de la voirie publique (en collaboration avec la commune d'XL).
- Gestion des travaux de câblage dans différents bâtiments

Parc Informatique

Chaque employé communal dispose de son poste de travail personnel.

Descriptif d'un poste de travail

OS : Windows 7 professionnel

Suite Office 2010

Connexion aux imprimantes les plus proches géographiquement

Accès à un espace disque « serveur » dédié au service

Connexion au réseau par authentification

Les utilisateurs ne sont pas administrateur de leur poste de travail

Applications « métier » pour le service RH, Finances, Recette, Population et Etat-Civil

WebApplications pour les services de l'Urbanisme et Environnement (Nova), pour l'ensemble des services (gestion de l'ordre du jour du Conseil et du Collège), Vie Sociale (MyHandicap)

Diverses applications spécifiques : Régie Foncière, Travaux Publics, ...

Gestion serveurs

Une infrastructure de type « VMWare » est configurée pour la gestion de l'ensemble de l'administration.

L'infrastructure est composée de :

- 15 CPU
- 50 Go de RAM
- 3 To SAN (DD)
- 5,4 unités de BU

Sur l'ensemble de cette infrastructure tournent les serveurs :

- ADEHIS : (applications métier pour les finances, recette, RH (sous Windows))
- DCACWB : le domain contrôleur (gestion des accès disques pour les utilisateurs)
- FSACWB : gestionnaire de fichiers
- PSACWB : gestionnaire d'impressions
- EFACWB : gestionnaire e-courrier + amendes administratives
- Oracle serveur : gestionnaire de bases de données
- Saphir : application métier pour la Population et l'Etat-Civil (sous Linux)
- Deux serveurs O-Doo en test -OTVP + ticketing)

Deux serveurs physiques supplémentaires sont dédiés pour le BDC (back-up domain controleur en cas de panne du DCACWB) et l'Active Directory (gestion l'authentications des utilisateurs).

Gestion imprimantes

Excepté au service « Population » et « Etat-Civil » (service au guichet) et chez la DRH (souhait de la DRH), les imprimantes « personnelles » ne sont plus d'application dans les services administratifs. Les quelques « rescapées » sont antérieures à 2011 et ne seront pas remplacées.

Chaque étage des bâtiments administratifs, les écoles, les crèches et les bibliothèques disposent d'un appareil multi-fonctions connecté au réseau (photocopieuse - imprimante - scanner).

Le scan des documents est vivement encouragé (scan to mail ou scan to folder).

Les appareils sont connectés au réseau et sont pilotés à distance (pour le relevé des compteurs, la maintenance, l'ouverture et la fermeture des accès etc...).

Stock

Le service « informatique » dispose d'un stock permettant de réagir rapidement en cas de panne ou d'engagement immédiat.

Firewall

L'administration dispose d'un firewall permettant un filtrage des informations entrantes et une veille des informations sortantes.

Equipements divers

Les switchs gérant le LAN sont de type VoIP et POE. Ils assurent donc la connexion au réseau LAN et à l'IPCentrex (téléphonie fixe).

4.2. ADMINISTRATION GENERALE

ETAT CIVIL

Tel : 02/674 74 18 ou 17

Tel : 02/674 75 12 ou 13

Fax : 02/674 74 28

Courriel : etat.civil1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Olivier DELEUZE, Bourgmestre

Chef de service : Aude Longeval

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 4

Attributions générales du service

Le service de l'Etat civil a pour mission d'enregistrer tous les événements touchant à l'identité des personnes, de la naissance au décès. Ce service dresse donc les actes de naissance, de reconnaissance, d'adoption, de changement de nationalité, de mariage, de divorce, de décès. Le service est également responsable de la gestion administrative du cimetière communal.

Il existe actuellement six registres d'état civil. Les registres de naissance, de nationalité, de mariage, de divorce et de décès sont tenus en double exemplaire. Le registre des déclarations de mariage est tenu en un seul exemplaire.

I Registre des naissances

| | Garçons | Filles | Total |
|--|---------|--------|-------|
| Naissances sur le territoire de la commune | 1 | 3 | 4 |

Ce faible taux de naissance s'explique aisément par l'absence de maternité sur le territoire communal.

| | Hommes | Femmes | Total |
|--|--------|--------|-------|
| Reconnaissance prénatale | - | - | 66 |
| Reconnaissance judiciaire | 0 | 0 | 0 |
| Reconnaissance immédiate | 0 | 0 | 0 |
| Reconnaissance postnatale | 3 | 3 | 6 |
| Changement de sexe | 0 | 0 | 0 |
| Recherche de paternité | 0 | 0 | 0 |
| Attribution du nom de famille | 0 | 0 | 0 |
| Changement de prénom | 1 | 2 | 3 |
| Changement de nom | 0 | 1 | 1 |
| Adoption plénière | 2 | 1 | 3 |
| Adoption simple | 0 | 0 | 0 |
| Ordonnance rectificative | 0 | 0 | 0 |
| Contestation de paternité | 0 | 0 | 0 |
| Transcription d'acte de naissance | 3 | 0 | 3 |
| Transcription d'une reconnaissance | 0 | 0 | 0 |
| Choix de nom | 1 | 3 | 4 |
| Suppléance à la rédaction d'un acte de naissance | 0 | 1 | 1 |

Choix de nom - Loi du 8 mai 2014 modifiant le Code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté.

Les parents d'un enfant belge ont désormais le choix entre le nom du père, le nom de la mère ou un composé des deux noms dans l'ordre de leur choix.

Cette attribution directe ne concerne que le premier enfant d'un couple, né après le 1er juin 2014.

Les parents qui souhaitaient néanmoins bénéficier de la nouvelle loi et modifier le nom de leurs enfants nés avant le 1^{er} juin 2014, pouvaient introduire jusqu'au 31 mai 2015, une demande en changement de nom, basée sur la nouvelle loi, dans la commune de résidence des enfants.

De même, la naissance d'un nouvel enfant ayant la même filiation permet de modifier le nom de l'ensemble de la fratrie sauf si un choix avait été fait.

L'ensemble de la fratrie ayant la même filiation doit porter le même nom.

| | |
|------------------|---|
| <i>Père Mère</i> | 4 |
| Mère Père | 0 |
| Mère | 0 |
| Père | 0 |

II Registre des nationalités

Acquisition de la nationalité belge

Le Code de la nationalité belge a été modifié en profondeur le 1^{er} janvier 2013.

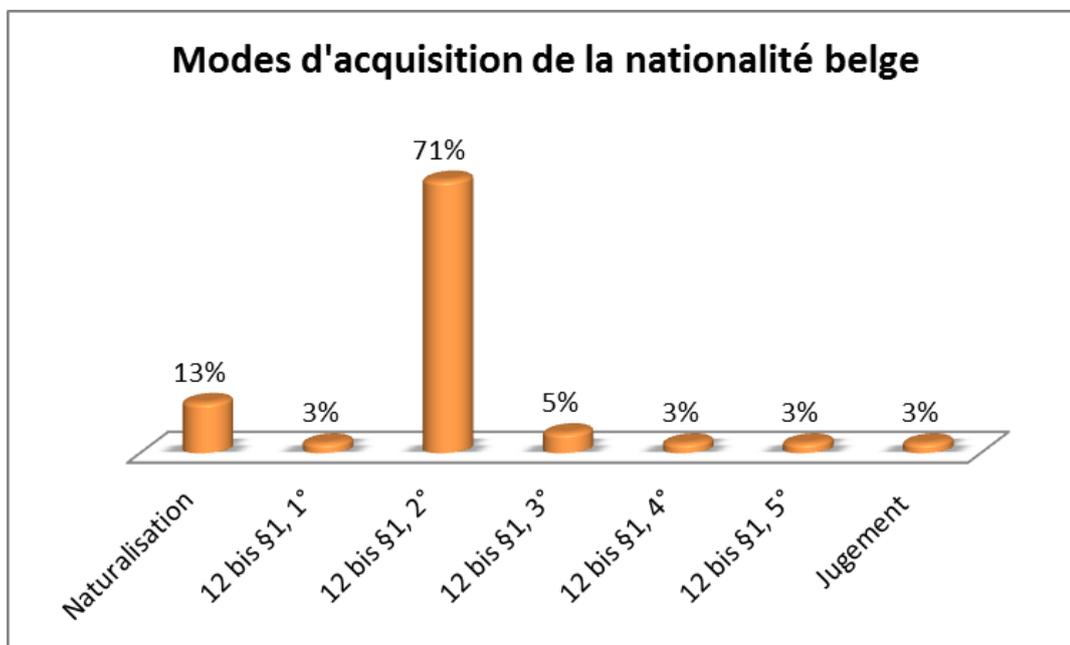
Le but de cette réforme visait à simplifier le nombre de procédures existantes et à renforcer les conditions d'acquisition de la nationalité.

Il n'existe désormais plus que deux procédures en vue d'acquérir la nationalité belge : la déclaration devant l'Officier de l'Etat civil et la naturalisation qui est limitée à des situations exceptionnelles. Après le changement de loi sur la nationalité, il apparaît une charge de travail au service Etat civil. Chaque déclaration doit être vérifiée et examinée par le service avant de transmettre au Parquet.

La déclaration de nationalité (nouvel article 12bis CNB) permet dans cinq situations et moyennant des conditions strictes de solliciter la nationalité Belge :

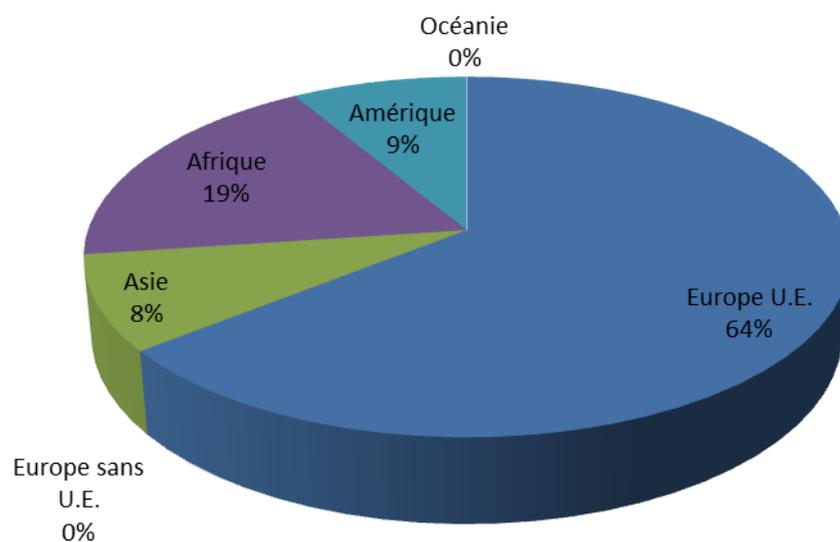
1. La naissance en Belgique
2. Le fait de vivre en Belgique depuis au moins 5 ans, sous couvert de certains titres de séjour si l'on peut prouver sa connaissance d'une des langues nationales, son intégration sociale et sa participation économique.
3. Le fait d'être marié à un ou une Belge ou d'avoir un enfant belge
4. Avoir atteint l'âge de la pension ou bien être handicapé ou invalide
5. Vivre depuis au moins 10 ans en Belgique sous couvert de certains titres de séjour et prouver sa participation à sa Communauté d'accueil.

Les conditions en matière de titre de séjour, de participation économique éventuelle de connaissance d'une des langues nationales et d'intégration sociale éventuelles sont strictes. La demande de nationalité belge est subordonnée au paiement d'un droit d'enregistrement de 150 euros, non-compris les éventuelles taxes communales. La Chambre des Représentants traite l'arriéré de dossiers issus de l'ancienne procédure de naturalisation.



| | Total | Hommes | Femmes |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Naturalisation | 10 | 4 | 6 |
| Attribution "automatique" art 8 CN | 4 | 1 | 3 |
| Attribution art. 9CN | 2 | 2 | 0 |
| Déclaration 11§1° CN | 0 | 0 | 0 |
| Déclaration 11§2° CN | 6 | 4 | 2 |
| Déclaration 12 bis §1, 1° CN | 2 | 1 | 1 |
| Déclaration 12 bis §1, 2° CN | 54 | 30 | 24 |
| Déclaration 12 bis §1, 3° CN | 4 | 2 | 2 |
| Déclaration 12 bis §1, 4° CN | 2 | 1 | 1 |
| Déclaration 12 bis §1, 5° CN | 2 | 1 | 1 |
| Recouvrement art 24 CN | 3 | 3 | 0 |
| Renonciation art.22 CN | 0 | 0 | 0 |
| Jugement | 2 | 1 | 1 |
| Total | 91 | 50 | 41 |

Continents d'origine des personnes ayant acquis la nationalité belge, y compris par naturalisation



| | | |
|-------------|-----------------|----|
| | Europe U.E. | |
| Italie | | 4 |
| Portugal | | 2 |
| Hongrie | | 1 |
| Allemagne | | 2 |
| Espagne | | 0 |
| Grèce | | 0 |
| Bulgarie | | 2 |
| Roumanie | | 3 |
| France | | 4 |
| Pologne | | 1 |
| Hollande | | 1 |
| Royaume-Uni | | 25 |
| Total | | 45 |
| | Europe non U.E. | |
| Albanie | | 0 |
| Yougoslavie | | 0 |
| Moldavie | | 0 |
| Kosovo | | 0 |
| Ukraine | | 0 |
| Suisse | | 0 |
| Total | | 0 |

| | Afrique | |
|----------------------------------|---------|----|
| Maroc | | 4 |
| Algérie | | 1 |
| Egypte | | 0 |
| République démocratique du Congo | | 3 |
| Ref. origine Congo | | 0 |
| Rwanda | | 1 |
| Ref. origine Rwanda | | 0 |
| République Centrafricaine | | 0 |
| Côte d'Ivoire | | 0 |
| Sénégal | | 0 |
| Madagascar | | 0 |
| Burkina Faso | | 0 |
| Mauritanie | | 0 |
| Somalie | | 0 |
| Angola | | 0 |
| Tunisie | | 0 |
| Burundi | | 0 |
| Nigéria | | 0 |
| Djibouti | | 0 |
| Guinée | | 1 |
| Cameroun | | 2 |
| Togo | | 1 |
| Total | | 13 |

| | Asie | |
|-------------|------|---|
| Iran | | 1 |
| Pakistan | | 0 |
| Inde | | 0 |
| Vietnam | | 0 |
| Arménie | | 0 |
| Biélorussie | | 0 |
| Turquie | | 2 |
| Liban | | 0 |
| Corée | | 0 |
| Afghanistan | | 1 |
| Israël | | 0 |
| Kazakhstan | | 0 |
| Russie | | 2 |
| Total | | 6 |

| | Amérique | |
|-------------------|----------|---|
| Colombie | | 1 |
| Ref. Or. Colombie | | 0 |
| Mexique | | 0 |

| | | |
|-----------|--|---|
| Argentine | | 0 |
| Equateur | | 0 |
| Haïti | | 0 |
| Brésil | | 3 |
| Canada | | 0 |
| USA | | 0 |
| Honduras | | 1 |
| Bolivie | | 1 |
| Pérou | | 1 |
| Total | | 6 |

| | | |
|-------|---------|---|
| | Océanie | |
| Total | | 0 |

III Registre des déclarations de mariage

Depuis la loi du 4 mai 1999, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000, la publication des bans a disparu de notre paysage juridique. Cette formalité de publicité, qui était destinée à avertir les éventuels opposants à cette union, a été remplacée par une "déclaration de mariage". Les futurs époux doivent désormais lorsqu'ils viennent déposer les pièces constituant leur dossier de mariage, signer ensemble (ou seul muni d'une procuration légalisée du futur conjoint) cette déclaration par laquelle ils affirment vouloir se marier. La signature de ce document ouvre une période de 14 jours pendant laquelle les époux ne peuvent se marier. Après cette période, s'ouvre un nouveau délai de six mois dans lequel doit avoir lieu le mariage.

| | |
|------------------------------|----|
| Déclarations de mariage | 73 |
| Refus de célébrer le mariage | 1 |
| Sursis de mariage | 0 |

IV Registre des mariages

| | |
|-----------------------------------|-------|
| | Total |
| Mariages | 71 |
| Transcriptions | 0 |
| Jugements d'annulation de mariage | 0 |
| Arrêts d'annulation de mariage | 0 |

Les futurs époux belges doivent avoir au moins 18 ans pour pouvoir contracter mariage. Les mineurs d'âge qui souhaitent néanmoins se marier doivent obtenir une autorisation non plus de leurs parents mais du tribunal de la Jeunesse. Cette dispense d'âge n'est accordée que pour des motifs graves.

En ce qui concerne les ressortissants étrangers qui contractent mariage en Belgique, il convient de tenir compte des conditions d'âge, de consentement,... exigées par leur loi nationale.

Ouverture du mariage aux personnes de même sexe

Depuis le 1^{er} juin 2003, le mariage est également ouvert aux couples de même sexe. Les époux de même sexe ont exactement le même statut, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les couples composés de personnes de sexe différent, à l'exception des règles gouvernant la filiation biologique.

| Mariages entre personnes de même sexe | |
|---------------------------------------|--------------|
| entre femmes | entre hommes |
| 1 | 2 |

NOMBRE DE MARIAGES ENTRE PERSONNES DE MEME SEXE CELEBRES A WATERMAEL-BOITSFORT

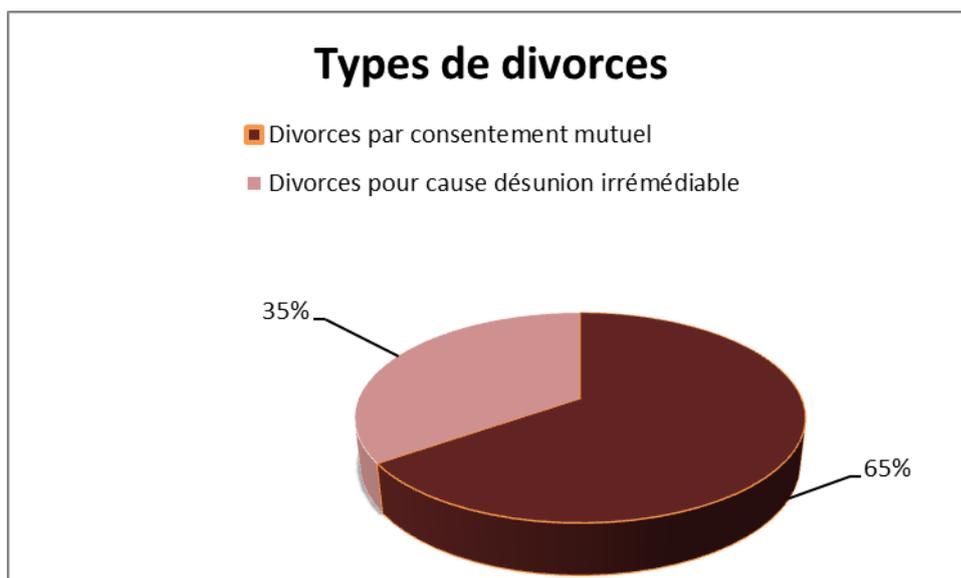
| 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 3 | 1 | 5 | 4 | 3 | 0 | 2 | 1 | 3 |

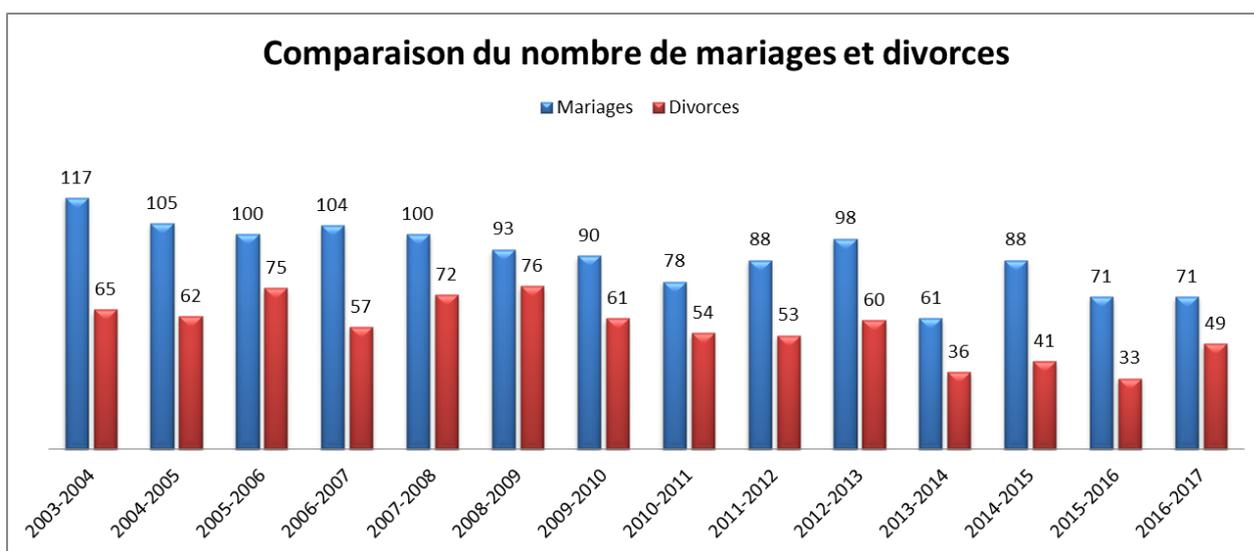
V Registre des divorces

Depuis le 1^{er} septembre 2007, la loi sur le divorce a considérablement évolué. Les causes de divorce peuvent désormais se classer en deux catégories : le divorce par consentement mutuel et le divorce pour cause de désunion irrémédiable.

Le divorce pour cause déterminée, à savoir, adultère, excès, sévices et injures graves et le divorce pour cause de séparation de fait de plus de deux ans sont supprimés.

| | |
|--|----|
| Divorces par consentement mutuel | 32 |
| Divorces pour cause de désunion irrémédiable | 17 |
| Nombre total de divorces | 49 |





VI Registre des décès

Décès d'enfants de moins d'un an : 0

Enfants mort-nés : 0

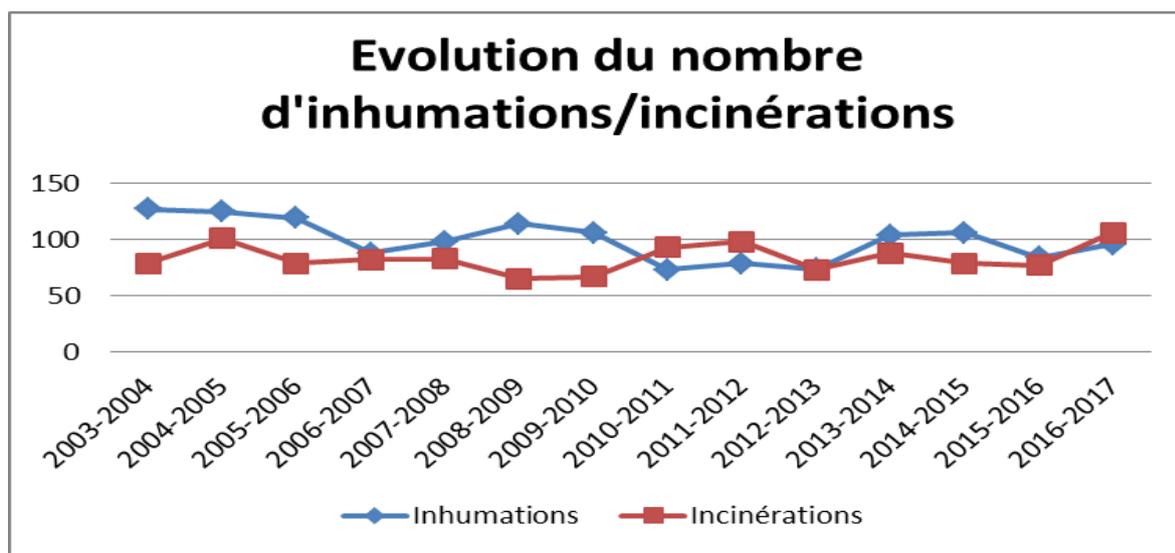
| | Femmes | Hommes |
|-------------------------|-----------|-----------|
| Habitants de la commune | 69 | 67 |
| Habitants hors commune | 13 | 11 |
| Transcription de décès | 0 | 0 |
| Total | 82 | 78 |

Nombre total de décès: 160

Cimetière

| | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 | 2016-2017 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Fosses ordinaires | 52 | 45 | 33 | 47 |
| Concession pleine terre de quinze ans | 24 | 23 | 28 | 20 |
| Concession pleine terre de cinquante ans | 10 | 14 | 6 | 12 |
| Caveaux | 18 | 23 | 15 | 13 |
| Cryptes (cellules de la galerie funéraire) | 4 | 1 | 1 | 3 |
| Pelouse d'honneur | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Pelouse enfants | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Columbarium cinq ans | 15 | 11 | 10 | 12 |
| Columbarium quinze ans | 5 | 5 | 7 | 9 |
| Columbarium cinquante ans | 1 | 2 | 1 | 15 |
| Columbarium provisoire | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dispersion des cendres | 46 | 59 | 46 | 36 |
| Conservation des cendres au domicile | 16 | 2 | 13 | 19 |
| Inhumation d'urne « ancien combattant » | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Plaquette cinq ans (gratuité) | - | - | 4 | 5 |

| | | | | |
|-------------------------|---|---|----|---|
| Plaquette quinze ans | - | - | 18 | 9 |
| Plaquette cinquante ans | - | - | 2 | 1 |



Indigents

Les personnes considérées comme indigentes sur la base d'une prise en charge par un C.P.A.S., dont aucun proche ne peut prendre les funérailles en charge et qui décèdent sur le territoire communal, voient leurs funérailles prises en charge par la Commune.

| Rapport annuel | Nombre d'indigents |
|----------------|--------------------|
| 2003-2004 | 14 |
| 2004-2005 | 27 |
| 2005-2006 | 19 |
| 2006-2007 | 9 |
| 2006-2007 | 9 |
| 2007-2008 | 9 |
| 2008-2009 | 9 |
| 2009-2010 | 10 |
| 2010-2011 | 5 |
| 2011-2012 | 12 |
| 2012-2013 | 9 |
| 2013-2014 | 17 |
| 2014-2015 | 10 |
| 2015-2016 | 13 |
| 2016-2017 | 12 |

Renouvellements et prolongations de concessions de sépultures

Mise à jour des plans du cimetière ainsi que du fichier des personnes y reposant, encodage des sépultures dans le système informatique.

Modification du règlement du cimetière

Préparations des dossiers de désaffectations.

Marchés publics :

-pour l'inhumation et le transfert des corbillards des indigents.

-pour la désaffectation des concessions de pleine terre 15 ans et les fosses ordinaires de 5 ans.

Organisation des cérémonies de la Toussaint : cérémonies patriotiques, transport par bus ou camionnette des personnes sans moyen de transport vers le cimetière pour se recueillir sur les tombes.

Emargements

Les émargements sont des mentions que l'on indique en marge d'un acte pour le modifier ou le rectifier. La mention marginale est celle qui indique la situation actuelle.

Nombre d'émargements: 47 dont :

| | | | | |
|---------------------------|---------------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| Adoption plénière | Adoption simple | Divorce | Divorce à l'étranger | Reconnaissance postnatale |
| 0 | 3 | 33 | 0 | 1 |
| Reconnaissance judiciaire | Rectification d'acte | Changement de prénom | Changement de nom | Changement de sexe |
| 0 | 7 | 3 | 0 | 0 |
| Recherche en paternité | Contestation de paternité | Choix du nom | | |
| 0 | 0 | 0 | | |

Nombre estimé **d'actes d'état civil payants ou non délivrés par courrier ou au guichet**: 1700

Ce nombre comprend les demandes effectuées via le guichet électronique.

Forte diminution du nombre d'actes d'état civil délivrés depuis plus ou moins 5 ans. La maternité a fermé ses portes en 1982, les personnes nées sur le territoire de Watermael-Boitsfort ne sont plus pour la plupart en âge scolaire et le nombre de mariage a fortement diminué. De plus la simplification administrative a pour but d'éviter aux citoyens de devoir fournir des extraits d'actes si ceux-ci ont déjà été présentés à l'autorité.

Nouveauté - Evénement de l'année

Attribution de nom : nouvelle règle supplétive

Depuis l'entrée en vigueur en 2014 de la loi sur l'égalité de transmission du nom entre les hommes et les femmes, les enfants belges dont les parents ne faisaient pas de choix de nom ou étaient en désaccord, recevaient automatiquement le nom du père (coparente).

Les enfants nés après le 1^{er} janvier 2017 et dont les parents ne s'accordent pas, reçoivent un double nom dans l'ordre alphabétique du nom des parents.

Nationalité :

Suite au Brexit, le nombre de demande d'acquisition de la nationalité belge par les citoyens britanniques a fortement augmenté.

POPULATION

Tel : 02/674 74 21

Fax : 02/675 70 29

Courriel : population1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Jan VERBEKE, Echevin

Chef de service : Aude LONGEVAL

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 9

Attributions générales du service

Le service population a pour but de tenir à jour toutes les informations concernant les mouvements de population. Ce service est aussi responsable de la délivrance des documents d'identité, des passeports, extraits de casier judiciaire, de divers certificats et des cartes de stationnement. Le service gère aussi le domaine du droit des étrangers et dresse les listes des jurés d'assises. En outre, il organise les élections, les cérémonies d'accueil des personnes ayant acquis la nationalité belge et des nouveaux habitants ainsi que les Noces d'Or.

Vous trouverez ci-après l'activité annuelle du service Population, à savoir les cartes délivrées aux résidents étrangers, le nombre de permis de conduire, de cartes d'identité et de passeports délivrés ainsi que les éléments de démographie enregistrés en un an, l'enrichissement du registre national, la gestion du casier judiciaire communal.

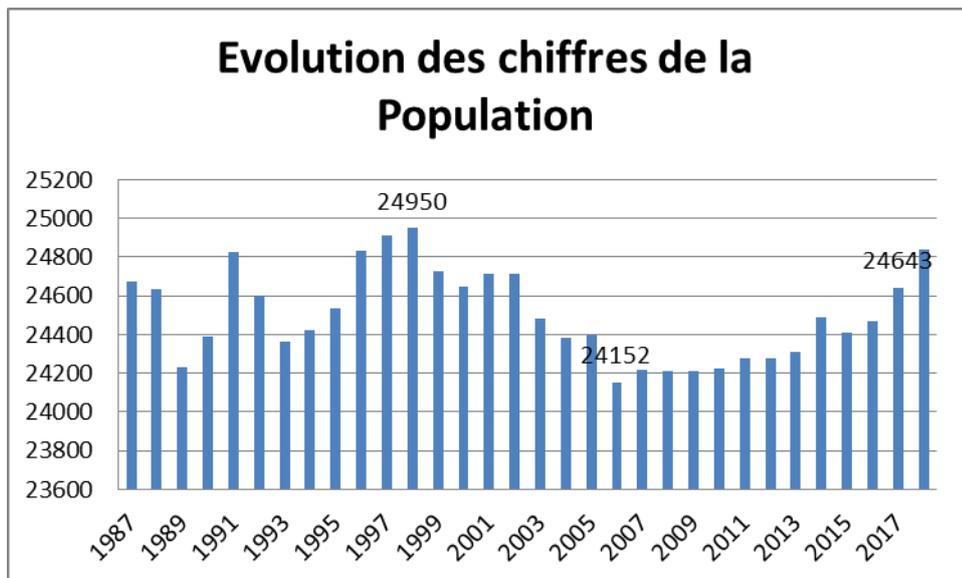
De plus, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 23/11/1998, les personnes souhaitant contracter une cohabitation légale doivent se faire enregistrer auprès du service.

Mouvements migratoires

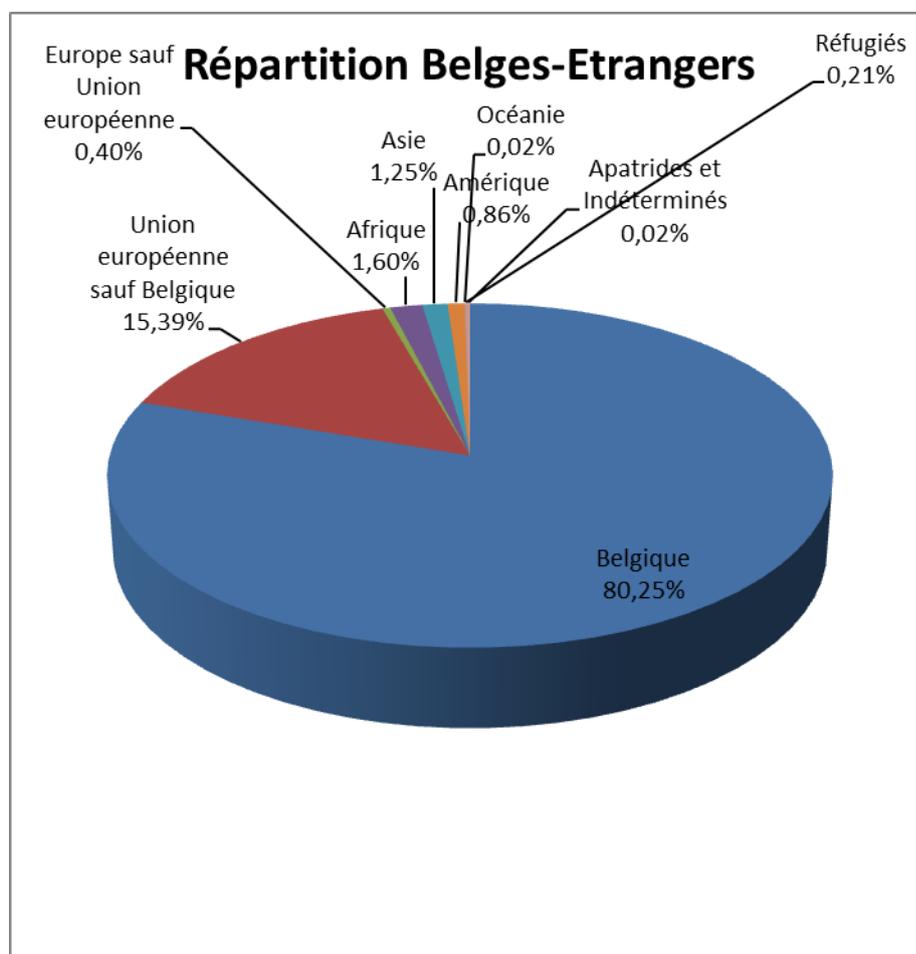
Le service population a bien évidemment pour tâche de tenir à jour les registres de mouvement de la population, qu'elle soit belge ou étrangère.

| | Hommes | Femmes | Total |
|--|--------|--------|-------|
| Nombre d'habitants de nationalité belge (au 1 ^{er} janvier 2017 avec le registre d'attente) | 9127 | 10808 | 19935 |
| Nombre d'habitants de nationalité étrangère (au 1 ^{er} janvier 2017 avec le registre d'attente) | 2330 | 2576 | 4906 |
| Total | 11457 | 13384 | 24841 |
| Entre le 01/09/2016 et le 31/08/2017 | | | |
| Entrées en commune | 1031 | 1129 | 2160 |
| Sorties de la commune | 878 | 862 | 1740 |
| Naissances | 109 | 121 | 230 |
| Décès | 134 | 138 | 272 |
| Solde | + 128 | + 250 | + 378 |

(Chiffres au 1^{er} janvier 2017 y compris RA)



Structure de la population (au 1^{er} janvier 2017)



Nombres de ménages inscrits à Watermael-Boitsfort
(Avec le registre d'attente, au 1^{er} janvier 2017)

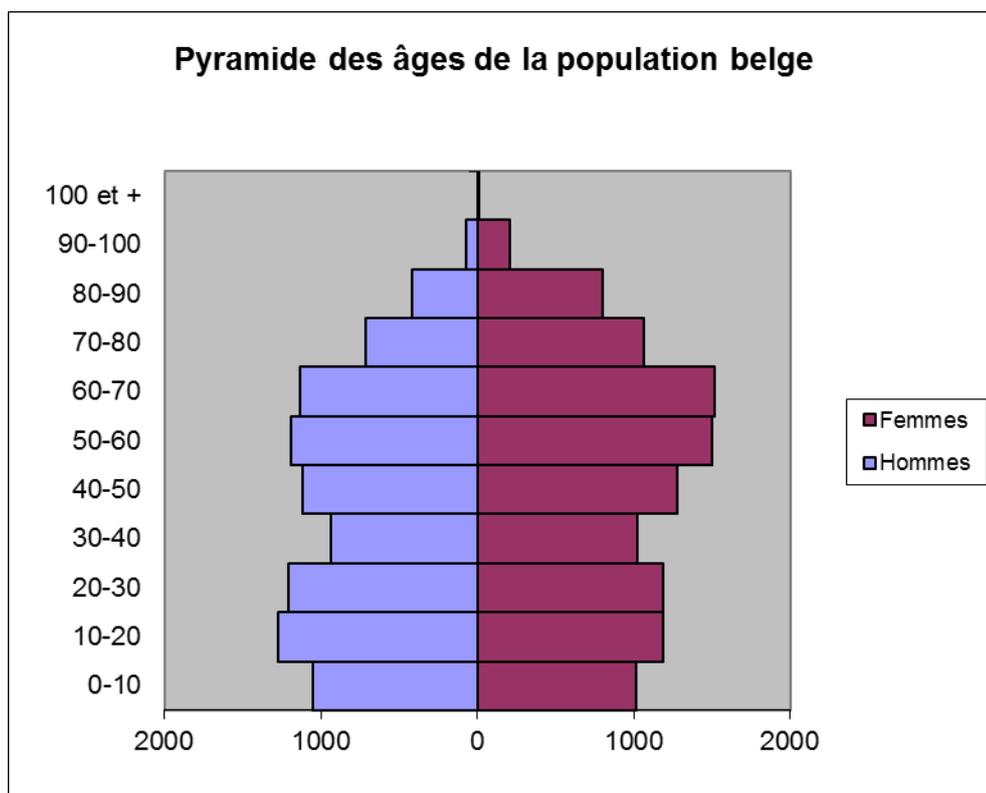
| Nombre de personnes composant le ménage | Nombre de Ménages |
|---|-------------------|
| 1 | 5058 |
| 2 | 2889 |
| 3 | 1517 |
| 4 | 1318 |
| 5 | 514 |
| 6 | 146 |
| 7 | 30 |
| 8 | 9 |
| 9 | 2 |
| 10 | 1 |

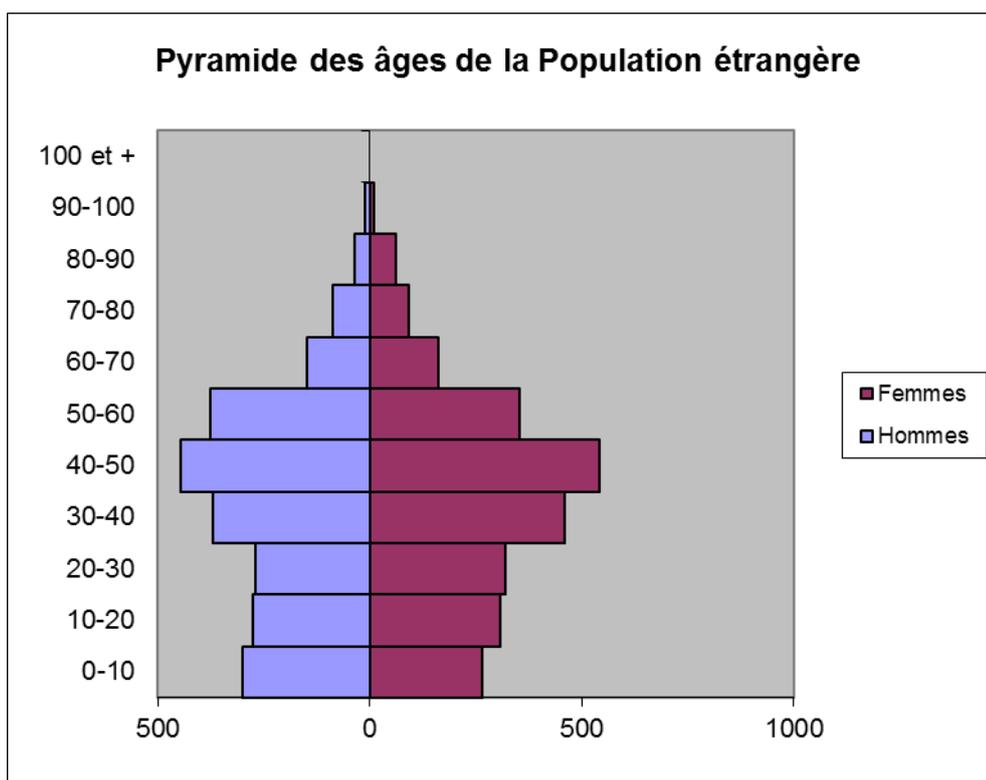
Nombre total de ménages : 11484 dont 6 au registre d'attente

Nombre moyen de personnes par ménage 2,1

Nombre moyen d'enfants par ménage : 0,7

Pyramides des âges (au 1^{er} janvier 2017)





Etrangers

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| Attestations d'immatriculation modèle A (Non UE) | 93 | 80 | 20 | 81 | 40 | 54 | 62 | 42 | 51 | 52 |
| Certificats d'identité pour enfants étrangers de moins de 12 ans | | 135 | 180 | 136 | 170 | 159 | 173 | 190 | 199 | 200 |

Les cartes Union Européenne et les Attestations d'Immatriculation modèle B ont été supprimées et remplacées par des documents papiers ou des cartes électroniques. Les Européens, en vertu de la nouvelle législation, ne doivent plus obligatoirement être en possession de titres délivrés par la Belgique: une inscription aux Registres et un titre d'identité national en cours de validité suffit. Néanmoins, la plupart en demande pour des questions d'ordre pratique.

Permis de conduire

| | 2016-2017 |
|----------------------|-----------|
| Permis de conduire | 1712 |
| Permis provisoires | 377 |
| Duplicatas | 658 |
| Permis international | 204 |

Forte augmentation du nombre de permis de conduire délivrés. Les permis de conduire sous format papier doivent tous être échangés pour un permis sous format carte bancaire d'ici 2033. Des articles dans la presse ont indiqué que l'échange des permis belges était obligatoire pour la France. De nombreuses personnes projetant des voyages en France sont donc venues procéder à un échange vers le format carte bancaire. L'information était incomplète, les permis concernés sont seulement ceux délivrés avant 1989 et qui ne correspondent donc pas au modèle européen.

Passeports

1947

Cartes d'identité de Belges et titres électroniques pour étrangers

5445

Déplacements à domicile pour les documents d'identité ou administratifs des personnes âgées, invalides ou handicapées

25

Kids-ID (document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de douze ans)

747

Casier judiciaire communal

| | |
|--|------|
| Demandes d'extraits de casier judiciaire | 2353 |
| Certificats de Moralité | 14 |
| Demandes de bulletins de renseignements | 1345 |

Cohabitation légale

Depuis le 1er janvier 2000 le législateur a mis sur pied une nouvelle forme de reconnaissance légale de la vie en commun. C'est la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration devant l'officier de l'état civil du domicile commun.

Titre Vbis du Code civil, art. 1475 à 1479, inséré par la loi du 23.11.1998 (M.B. 12.01.1999)

Les cohabitants légaux ne peuvent pas être liés par un mariage ou par une autre cohabitation légale et doivent être capables de contracter (être majeur et ne pas avoir été déclaré incapable).

Les cohabitants peuvent être parents entre eux ou non, être de même sexe ou non.

Il faut remettre une déclaration écrite qui comprend les mentions suivantes :

Date de la déclaration, noms, prénoms, lieu et date de naissance et signatures des 2 parties, domicile commun, la mention de la volonté des parties de cohabiter légalement, la mention de la prise de connaissance des dispositions relatives à la cohabitation légale et la mention de la convention patrimoniale passée devant notaire (le cas échéant).

Les cohabitants bénéficient d'une protection du logement principal comparable à celle accordée aux époux, ils doivent contribuer aux charges de la vie commune en proportion de leurs facultés et sont responsables des dettes (non excessives) contractées pour les besoins de la vie commune et de l'éducation des enfants. Chacun conserve les biens dont il peut prouver qu'ils lui appartiennent, les revenus que ces biens procurent, et les revenus du travail. Les autres biens des cohabitants sont réputés être en indivision.

Depuis le 1er janvier 2003, les cohabitants légaux sont assimilés à des conjoints en matière de droits de succession (sous certaines conditions).

A la demande d'une partie, le juge de paix peut ordonner des mesures urgentes et provisoires relatives au logement principal, aux personnes (cohabitants et enfants), aux biens et aux obligations.

La cohabitation prend fin par le décès d'une partie, par le mariage d'une partie, par une déclaration de cessation par consentement mutuel ou par une déclaration unilatérale de cessation.

Chaque cohabitant conserve l'autorité parentale sur ses propres enfants.

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Homme-Femme | 102 |
| Homme-Homme | 0 |
| Femme-Femme | 0 |
| Nombre total de C.L. enregistrées | 102 |

Cessation de cohabitation légale

| | |
|---------------------------------------|---|
| Cessation par déclaration commune | 8 |
| Cessation par déclaration unilatérale | 0 |

Dernières volontés en matière de sépulture et/ou rites

17 déclarations ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations en matière de dons d'organes et de tissus

39 déclarations de volonté expresse d'être donneur ont été enregistrées pendant la période couverte par ce rapport.

Déclarations de volonté anticipées en matière d'euthanasie

Depuis le 1^{er} septembre 2008, les communes peuvent enregistrer les déclarations anticipées en matière d'euthanasie. La loi prévoyait déjà l'existence de ce type de déclaration mais n'avait pas prévu son enregistrement centralisé avec le risque de perte et donc de non-respect des volontés du déclarant que cela implique. Ce document daté et signé par le déclarant ainsi que par deux témoins majeurs dont un au moins n'a pas d'intérêt matériel au décès du déclarant est enregistré dans une base de données gérée par le SPF Santé publique. Cette banque de données est accessible aux médecins via leur carte d'identité électronique et une habilitation spéciale, en tant que médecin. Au cas où le déclarant ne serait plus en état d'exprimer lui-même sa volonté et se trouverait dans une situation médicale telle que définie par la loi sur l'euthanasie, l'équipe médicale se référerait à cette information.

De manière facultative la loi a également prévu la mention de personnes de confiance qui sont chargées de confirmer la volonté persistante du déclarant.

La déclaration de volonté anticipée d'euthanasie a une validité de 5 ans. Elle peut être modifiée ou retirée à tout moment. Il incombe au déclarant de renouveler à temps sa déclaration, en effet, l'Administration ne joue que le rôle d'interface entre la banque de données et le citoyen. Le déclarant n'est donc pas reconvoqué à l'expiration des 5 ans.

70 déclarations ont été enregistrées

Noces d'or

Couples ayant participé à la cérémonie

| | |
|---------------------------------------|-------------------|
| Anniversaires de mariage en 2016-2017 | Nombre de couples |
| Noces d'Or (50 ans de mariage) | 38 |

| | |
|---------------------------------------|----|
| Noces de Diamant (60 ans de mariage) | 23 |
| Noces de Brillant (65 ans de mariage) | 11 |
| Noces de Platine (70 ans de mariage) | 2 |

Centenaires

| | |
|-------|---|
| Homme | 2 |
| Femme | 1 |

Certificats

| | |
|--|------|
| certificat de domicile et résidence avec historique des adresses | 1421 |
| certificat de composition de ménage | 7423 |
| Certificat de milice | 0 |
| certificat de vie | 162 |
| certificat de nationalité | 214 |

Cartes de stationnement riverains et entreprises

724 cartes de riverains (y compris provisoires)

214 cartes de stationnement

Nouveautés - Evénements de l'année

Préparation et élaboration de la liste des jurés d'assises :

Le tirage au sort de la liste communale des jurés doit avoir lieu tous les 4 ans, au mois de janvier, en public. Le tirage au sort a eu lieu le 31 janvier 2017.

La liste de référence est la liste des élections législatives de 2014. Le tirage au sort s'effectue au moyen de dix feuillets pliés en quatre et portant les chiffres de 0 à 9 et déposés dans une urne. Le Bourgmestre assisté de deux échevins, procède au tirage d'un premier chiffre représentant les unités. Après avoir réintroduit le feuillet dans l'urne, le Bourgmestre procède au tirage d'un second chiffre qui représente les dizaines. Un nombre est ainsi formé. Cette opération doit être effectuée à deux reprises dans l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale.

Les deux nombres ainsi formés sont consignés dans un procès-verbal.

Les personnes dont le numéro d'électeur se termine par un de ces deux nombres sont inscrites sur la liste préparatoire des jurés.

Les personnes âgées de moins de 28 ans ou de plus de 65 ans au 1er janvier 2017, décédées, privées de leurs droits civils et politiques sont retirées de cette liste.

Des vérifications au casier judiciaire doivent également être effectuées afin d'en exclure les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement de plus de 4 mois, à une peine de surveillance électronique de plus de 4 mois, à une peine de travail de plus de 60 heures ou à une peine de probation autonome d'un an ou plus.

Les personnes qui demeurent sur la liste reçoivent une fiche d'enquête qu'elles doivent compléter et une lettre d'accompagnement.

Ces fiches doivent être récoltées et traitées. Le procès-verbal a été publié sur le site internet.

S.E.M.J.A.

Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives

Rue du Ministre, 3

1170 Bruxelles

Tel : 02/674.75.24 - 02/674.75.23

Courriel : semja@wb.irisnet.be

| |
|--|
| AUTORITE RESPONSABLE : OLIVIER DELEUZE , BOURGMESTRE Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,8 |
|--|

Attributions générales du service

Le S.E.M.J.A. (Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives) de Watermael-Boitsfort a vu le jour suite à une convention signée entre la commune de Watermael-Boitsfort et le Service Public Fédéral Justice ayant pour objet: « la mise au travail, dans les communes, de personnel recruté en vue de promouvoir l'application des peines et mesures alternatives suivantes :

- a) la formation dans le cadre de la loi sur la probation ;
- b) La Peine de Travail Autonome ;
- c) Les travaux d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale ;
- d) les mesures alternatives à la détention préventive ;
- e) Les mesures alternatives à la saisine du juge de la jeunesse, dites "mesures de diversion" ;
- f) les mesures de grâce »²

Concrètement, notre service encadre :

- les peines de travail autonomes
- les travaux d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale

Tenant compte du fait que la prison ne répond pas de manière « constructive » (à savoir pour le délinquant : sa responsabilisation, sa prise de conscience, sa réinsertion socio-économique et la réparation, réelle ou symbolique pour la victime,...) à la délinquance et du coût que représente la peine d'emprisonnement pour les finances publiques, ces mesures sont de plus en plus prononcées par les instances concernées.

Leurs principaux objectifs sont les suivants³:

- Lutter contre l'inflation carcérale et ce qui en découle, la surpopulation carcérale. Il ne s'agit donc pas ici de diminuer le filet répressif (autre mesure possible pour diminuer l'inflation) mais bien de le diversifier.

² Convention annuelle 2006 entre le SPF Justice et l'administration communale de Watermael-Boitsfort.

³ Moniteur Belge 29.11.1996 ; 12 septembre 1995 - Circulaire ministérielle remplaçant la circulaire du 7 mars 1995 relative au recrutement par les communes de personnel supplémentaire pour l'encadrement des mesures judiciaires alternatives au sein du Plan Global pour l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale.

- Améliorer la prise de conscience par les auteurs d'infractions des dommages directs et indirects causés par leur comportement à la qualité de la vie et lutter contre la banalisation de ces comportements.
- Réduire le nombre et la durée des privations de liberté dans le cadre de la loi sur la détention préventive.
- Eviter le sentiment d'impunité provoqué par une mesure de classement sans suite dans les cas qui exigent une réaction sociale organisée, sans pour cela recourir au prononcé et à l'exécution d'une courte peine de prison.
- Offrir à ces personnes des possibilités de formation par la pratique d'une activité dans un contexte professionnel.
- Faciliter la réinsertion dans le tissu social de base des personnes ayant commis des faits d'une gravité moindre.
- Associer des autorités administratives locales à des initiatives crédibles tendant à la réduction de la criminalité.
- Diminuer la récidive.

La Peine de Travail Autonome

Depuis 2002 la peine de travail est considérée comme une peine à part entière, la peine de travail autonome (PTA).

Lorsqu'un fait est de nature à entraîner une peine de police ou une peine correctionnelle, le juge peut condamner à titre de peine principale, à une peine de travail. Il peut également procéder de façon similaire pour des faits de nature à être punis par ces mêmes peines ; les délits contraventionnalisés et les crimes correctionnalisés.

Une peine de police est prononcée par un Tribunal de Police, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement inférieure ou égale à 7 jours.

Une peine correctionnelle est prononcée par un Tribunal Correctionnel, pouvant prononcer une peine d'emprisonnement allant de 8 jours à 5 ans.

Certains délits, passibles d'une peine criminelle, et donc prononcés par une Cour d'Assises, peuvent être correctionnalisés de façon à passer en jugement devant un Tribunal Correctionnel et peuvent donc bénéficier d'une PTA, à l'exception de la prise d'otage, des faits de viol et d'attentats à la pudeur qualifiés, du meurtre pour faciliter le vol, des faits de corruption de la jeunesse et de prostitution lorsqu'ils ont été commis sur ou à l'aide de mineurs ou encore du meurtre et de ses diverses espèces.⁴

Le juge prévoit, dans les limites des peines prévues pour l'infraction et par la loi, une peine subsidiaire d'emprisonnement ou une amende qui peut être applicable en cas de non-exécution de la peine de travail.

⁴ Art 37ter Code Pénal

La durée d'une peine de travail varie entre 20 heures et 600 heures. Une peine de travail égale ou inférieure à 45 heures constitue une peine de police. Une peine de travail de plus de 45 heures constitue une peine correctionnelle. La peine de travail doit être exécutée dans les douze mois qui suivent la date à laquelle la décision judiciaire est passée en force de chose jugée. La commission de probation peut d'office ou à la demande du condamné prolonger ce délai.

Travail d'intérêt général dans le cadre d'une médiation pénale

Depuis mai 2005, le législateur a réintroduit le travail d'intérêt général (TIG) dans le cadre d'une médiation pénale, « car il ressort que dans de nombreux cas, lors de la médiation pénale, le TIG est la manière la plus adéquate d'offrir une réparation à la société »⁵. Le procureur du Roi peut demander à l'auteur d'effectuer un TIG ou une formation de maximum 120 heures dans un délai de 6 mois.

Notre collaboration avec les assistants de justice en médiation se passe sans problèmes depuis la réintroduction du TIG dans la loi sur la médiation pénale.

Nombre de dossiers encadrés par nos services

Du 01/09/2016 au 31/08/2017, nos services ont encadré au total 154 dossiers pour un total de 10 592 heures prestées sur le territoire communal.

Collaborations

a) Services Communaux

Les prestataires ont accès à presque tous les services communaux (compatibles avec le devoir de confidentialité des encadrants techniques et les compétences des prestataires). Ils effectuent des tâches aussi diverses que la maintenance en bâtiments, l'aide en travail administratif, le jardinage, l'encadrement de jeunes, l'aide en bibliothèque, à l'espace mémoire, l'aide au nettoyage, etc. Nous avons continué notre collaboration avec le service des travaux publics permettant ainsi à nos prestataires ayant un emploi de prêter leurs heures en soirée. Ces personnes sont mises au travail dans les écoles communales, ils y effectuent du nettoyage la semaine en soirée. Nous avons pu également développer une nouvelle collaboration avec l'école de la Futaie pour de l'aide au nettoyage. Nous avons tenté de reprendre une activité avec l'académie des Beaux-Arts pour du nettoyage mais sans succès.

Le dépôt communal a accepté des prestataires en jardinage.

La Vénérie a encore accueilli plusieurs de nos prestataires pour de l'aide lors de ses nombreuses activités culturelles.

⁵ Senat de Belgique, 24 mai 2005, Projet de loi modifiant l'article 216ter du Code d'instruction criminelle en vue de réintroduire le travail d'intérêt général dans le cadre de la médiation pénale, procédure d'évocation, rapport fait au nom de la commission de la justice par Mme Laloy.

De nouvelles prestations ponctuelles ont pu être effectuées par plusieurs prestataires telles que l'accueil aux permanences d'aide pour remplir la déclaration fiscale, le nettoyage de tous les ordinateurs des services de la commune, l'accueil téléphonique de la centrale des moins mobiles...

Cette collaboration est le fruit d'un travail relationnel et d'une diplomatie constante avec les différents fonctionnaires communaux qui ne sont pas formés pour encadrer quotidiennement une population parfois difficile. Notre écoute et notre disponibilité permettent néanmoins de dépasser les différentes craintes du personnel et nous nous efforçons d'entretenir quotidiennement un rapport de confiance optimisant les chances de réussite de la prestation.

b) ASBL et organisations locales

La petitesse du territoire communal n'empêche pas l'existence d'un tissu associatif dense. Nous collaborons avec beaucoup d'ASBL ouvertes à la promotion des mesures alternatives ; nous sommes intégrés dans le tissu associatif comme partenaires à part entière. La création de liens interpersonnels ainsi que la régularité de nos collaborations ne fait qu'améliorer notre intégration.

Nous travaillons donc avec des institutions variées, telles que le parc sportif qui comprend la piscine et le hall omnisports, les maisons de quartier des Cités Jardins et ainsi que l'espace Elan du Dries (animations enfants, travail manuel et ateliers créatifs), l'asbl « Arc-en-Ciel » (ramassage de vivres non-périssables et aide manuelle et administrative), la maison des jeunes, la résidence du C.P.A.S (aide en cuisine, ergothérapie), l'ILA (initiative locale d'accueil pour mineurs étrangers), l'asbl Oxfam, le Boitsfort Rugby Club, le club de Football, l'asbl le manège du possible, le manège Equité, l'antenne Boitsfortoise du PSE libre de Bruxelles Capitale, l'IRSA (Institut royal pour sourds et aveugles), le collège Saint-Hubert, la Clairière, l'asbl Accueil et Vie.

Nous avons perdu les collaborations avec la Clairière qui n'a plus souhaité travailler avec nous, cela semblait en effet trop compliqué à gérer pour eux et l'asbl Accueil et Vie qui a tout simplement déménagé vers une commune plus éloignée.

Nous espérons avoir développé une collaboration avec l'asbl KenbéFèm qui organise notamment l'activité du Jazz au marché et qui a accueilli une prestataire.

Nous sommes par ailleurs contentes d'avoir entamé une collaboration avec le centre culturel néerlandophone le WABO où un prestataire bilingue a fait du travail manuel.

Et nous sommes dès lors toujours à l'affût d'une nouvelle collaboration possible.

Nous avons eu des contacts téléphoniques avec la responsable de la nouvelle asbl Woman'do (service d'accompagnement de femmes exilées en séjour précaire) qui s'est montrée intéressée par une collaboration. Nous avons proposé les services d'une prestataire pour faire de l'accueil et nous attendons la mise en place concrète.

Nous avons ainsi pu placer un premier prestataire à l'école de l'Assomption pour du travail polyvalent. Nous avons également relancé une collaboration avec la bibliothèque du Rozenberg grâce à un prestataire néerlandophone qui commencera dès septembre 2017.

Nous tenons à préciser ici que les différents lieux de prestation, qu'ils soient services communaux ou autres, ne peuvent pas systématiquement accueillir un prestataire dès qu'on le demande. Tout dépend de la quantité de travail existante (soit trop pour avoir le temps d'encadrer, soit pas assez pour nécessiter un prestataire), des activités de l'institution et de sa hiérarchie (conseil d'administration etc.), mais également de la sensibilité personnelle des différents responsables.

Il ne tient qu'à nous de ménager certains lieux de prestations en vue de ne pas perdre une collaboration précieuse.

c) Maison de Justice :

La Maison de Justice a déménagé à Molenbeek début 2016, c'est plus éloigné et cela a rallongé notre temps de déplacement. Nous continuons en plus à nous rendre à la Médiation pénale à côté du Palais de justice où les assistants de justice doivent désormais traiter des peines de travail en plus des travaux d'intérêt général, ce qui multiplie nos trajets vers la Médiation pénale. Nous devons nous rendre régulièrement sur les deux lieux pour des signatures de conventions et des recadrages (rediscuter du cadre de travail si le prestataire ne respecte pas son engagement).

D'une manière générale, nous collaborons harmonieusement avec la maison de justice et nous efforçons de nous adapter aux différents modes de fonctionnement de nos interlocuteurs. En effet, la multiplication des partenaires provoque une diversification des pratiques nécessitant d'autant plus de souplesse de notre part.

Tous les jeudis matin se tient une réunion de répartition des dossiers à la maison de justice de Bruxelles. Ces réunions restent un bon mode de fonctionnement : elles permettent un partage équitable des dossiers ainsi qu'une collaboration plus efficace entre les différentes communes, mais également avec les assistants de justice. Elles nous permettent d'attribuer le dossier à la commune qui compte le lieu d'accueil le plus adapté à la demande et aux possibilités du prestataire, permettant ainsi d'augmenter les chances d'aboutissement positif de la peine de travail.

Le nombre des dossiers a été cette année très inégal (longues périodes avec peu de dossiers suivies de courtes périodes avec beaucoup de dossiers), ce flux inconstant a été difficile à gérer par rapport à l'occupation de nos lieux.

Enfin, nous voudrions insister à nouveau sur notre pratique quotidienne « d'équilibrisme ». Nous sommes en effet situés au centre de plusieurs réalités de terrain dont nous devons respecter les principes. En tant qu'agents communaux, nous sommes tout d'abord soumis à l'autorité communale et à son organisation interne. Les lieux de prestations quant à eux, n'ayant pas l'obligation légale de travailler en collaboration avec les SEMJA, nécessitent un sens relationnel aigu. Ils possèdent leur propre mode de fonctionnement. Il est donc primordial de les ménager en vue de maintenir un nombre de lieux d'accueil satisfaisant.

d) Affiliation

Le SEMJA est toujours membre de la Fedepas, (Fédération des peines alternatives) qui est elle-même membre du forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine.

Subsides

Dans le budget communal, le SEMJA est concerné par deux postes :

En dépenses, les frais de personnel sont pris en charge par la commune (Entièrement des frais de fonctionnement du service ainsi que les biennales liées à l'ancienneté de l'agent)

En recettes suite à l'arrêté royal du 30.12.1016, le subsidie annoncé par le Service Public Fédéral pour le traitement du personnel a été majoré de manière conséquente, le chiffre annoncé pour l'année 2017 étant de 118.101 euros pour 2 temps plein.

Nouveautés / Evènements de l'année

-La maison de Justice dépend depuis cette année désormais de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a donc déménagé dans de nouveaux locaux et a été inaugurée en grande pompe le 15 avril (nous n'étions invités qu'à une toute petite partie des festivités).

Le transfert de la compétence de la justice de l'état fédéral aux communautés a entraîné un changement de cadre important. Dès lors, un groupe de négociations réunissant des responsables du service Justice et Justiciable de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des représentants des Semjas de Bruxelles et de Wallonie se rencontre régulièrement pour mettre en place une réglementation balisant le travail des Semjas dans ce nouveau cadre. Les négociations sont difficiles et suscitent chez nous des inquiétudes quant à notre nouveau statut.

L'évaluation de notre travail va radicalement changer. Nous avons dû rentrer un dossier pour obtenir un agrément auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'étendra de 2018 à 2020. Dans ce document, nous avons évalué un nombre de prises en charge correspondant au nombre de dossiers en cours que nous pouvons traiter par jour. Le subside que nous obtiendrons dépendra de ce nombre de dossiers ouverts quotidiennement que nous nous sommes fixées. En bref, nous serons payées à la prestation, c'est-à-dire par dossier ouvert.

Nous craignons que de cette façon, la compétition entre les Semjas pour obtenir des dossiers s'intensifie et que la pression de travail ne privilégie la quantité à la qualité du travail que nous fournissons.

-Dans le cadre de l'exécution de la peine de travail autonome et du travail d'intérêt général, l'arrêté royal du 23 mars 2007 prévoit le remboursement par le SPF Justice des frais exposés dans le cadre de la législation sur le bien-être au travail. Depuis juin 2014, un arrêté ministériel détermine la procédure permettant au SPF Justice de rembourser les lieux de prestation des frais exposés. Il rembourse forfaitairement les frais déboursés, le remboursement forfaitaire étant fixé à un maximum de 50 euros par justiciable. Le montant est disponible via le Fonds de sécurité routière.

Etant donné que le Ministère de la Justice réclame les factures originales, nous n'avons pas pu être remboursés jusqu'à présent car il n'y a pas de frais spécifiques déboursés pour les prestataires par la commune et les asbl, le matériel mis à leur disposition faisant partie de celui octroyé au personnel.

Nous avons cette année fait la demande de remboursement pour les prestataires ayant effectué leur prestation au dépôt communal.

Cette année encore, plusieurs prestataires ont été engagés à la suite de leurs prestations comme employés temporaires ou permanents par différents services et ASBL. Parfois certains poursuivent également le travail en tant que bénévoles.

4.3. TERRITOIRE ET VOIRIE

TRAVAUX PUBLICS, ESPACES VERTS, PLANTATIONS & PROPRETE PUBLIQUE

Tel : 02.674.74.37

Fax : 02.674.75.10

Courriel : travaux.publics1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Cécile van Hecke, Echevine

Chef de service : Jean-Louis Stellan

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 14,6 employés techniciens ; 62 ouvriers, 19,75 techniciens de surface et 8 concierges

Le Service des Travaux Publics assure la gestion du patrimoine communal, des espaces publics communaux, notamment les voiries, des espaces verts communaux, des étangs et parc communaux.

Il assure également le contrôle des ouvertures de voiries communales par les impétrants.

Il organise la propreté de l'espace publics communal et des bâtiments communaux réservés aux administrations et à certaines asbl communales.

Il assure des travaux d'entretien et de rénovation des immeubles gérés par la Régie Foncière.

A ce titre, le service des Travaux Publics assure :

- pour l'espace public, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du territoire communal. Il gère, en bonne synergie avec les autres opérateurs concernés, la propreté de l'espace public et la récolte des déchets
- pour le patrimoine communal, les travaux d'entretien, de rénovation et de développement du patrimoine communal ainsi que son nettoyage au quotidien.
- de manière transversale, l'appui opérationnel de différents projets d'autres services communaux ou associations.

Le Service des Travaux Publics dispose pour ce faire d'une section opérationnelle qui s'appuie sur le personnel ouvrier et d'une section « technico-administrative » gérant notamment les marchés publics.

1. Gestion des Espaces Publics

1.1. Entretien, rénovation et sécurisation du territoire communal :

- Entretien des voiries communales, des espaces piétonniers et des installations établies sur ou sous la voirie ;
- Entretien et rénovation des espaces verts et des espaces de jeux y compris le parc sportif des Trois Tilleuls;
- Contrôle des impétrants lors des ouvertures de voiries (557 dossiers);
- Traitement des demandes d'autorisations d'ouverture de voiries (576 dossiers Osiris dont 155 nécessitent un avis de la Commission de Coordination des Chantiers en Région de Bruxelles-Capitale);
- Suivi ponctuel de gros chantiers d'infrastructure (bassins d'orage, RER,...)

- Traitement des demandes et plaintes des habitants (courriers, Fix my street, visite au service, visite sur site);
- Entretien et rénovation des infrastructures sportives ;
- Entretien et remplacement du mobilier urbain ;
- Entretien des trottoirs communaux ;
- Entretien des plaines de jeux
- Service de nettoyage (voiries et avaloirs), désherbage si nécessaire et salage des voiries ;
- Balisage en cas de danger (affaissement de voiries,..) ;
- Interventions en urgence (chute d'arbres sur voiries, envol de barrières lors de tempête, avaloirs bouchés provoquant inondation,...).

1.2. Développement du territoire communal :

- Aménagements de voiries et d'espaces verts.

1.3. Propreté Publique et hygiène

- Sensibilisation des habitants à la Propreté au moyen de courriers, toute-boîte ou action balai d'or;
- Suivi des actions de Bruxelles-Propreté;
- Organisation des récoltes sélectives de déchets
- Gestion des poubelles communales (pose, entretien, récoltes d'environ 260 poubelles également les samedis et dimanches);
- Nettoyage (Marché Dominical, brocantes, fêtes et animations, etc.);
- Balayage des piétonniers, Secteur commerciaux, des sacs éventrés, dépôts clandestins, Plaines de jeux,
- Evacuation des déchets (dépôts clandestins, sacs Bruxelles-propreté éventrés, givekot,..)
- Suivi des courriers, mails et visites des habitants ;
- Pose des statifs (déménagement et nettoyage)
- Evacuation de déchets privés pour raisons d'hygiène (lors de décès de personne isolée par exemple)

1.4. Gestion des demandes d'occupation de voirie

- Traitement d'environ 1.400 demandes d'occupation de voirie et de la taxe y relative;
- Placement de panneaux d'interdiction de stationner;
- Gestion des infractions constatées par le service des amendes administratives.
- Mise en place d'un nouveau logiciel permettant un suivi plus complet des dossiers depuis l'encodage administratif jusqu'à la pose des statifs en passant par la tenue d'une base de données des voitures garées lors du placement des statifs).

1.5. Traitement des demandes de prêt de matériel dans le cadre d'activités citoyennes, type braderie, fête d'école,... Et aide logistique lors d'évènements tels que Mondial, fête des fleurs, braderie, fêtes, etc...

2. Gestion du Patrimoine communal

2.1. Entretien et rénovation du patrimoine communal soit 35 bâtiments communaux et l'ensemble des logements communaux :

- entretien et rénovation des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...);
- Nettoyage des bâtiments publics (écoles, bibliothèques, crèches ...)
- Balayage / déneigement des cours de récréation sans concierge, des trottoirs communaux.

2.2. Développement du patrimoine communal :

- Construction de bâtiments publics ;
- Rénovation d'immeubles vétustes ;
- Rénovation des installations techniques des bâtiments publics et des logements communaux.

2.3 Entretien /rénovation /création des infrastructures sportives communales

- entretien et rénovation des infrastructures sportives,
- Construction d'infrastructures sportives.

2.4. Interventions en urgence :

- Interventions en urgence lors de déclenchement d'alarme, de sécurisation suite à bris de vitre, de fuites, ...

3. Développement de logiciels

- Développement d'un logiciel de traitement des demandes d'occupation temporaire des voies publiques OTVP (marché conjoint avec Ixelles subsidies à 80 % par la région dans le cadre des subsides de promotion des collaborations intercommunales - process + développement du logiciel)
- Développement d'un logiciel de gestion du patrimoine GEPP (marché conjoint avec Ixelles subsidies à 80 % par la région dans le cadre des subsides de promotion des collaborations intercommunales - process + développement du logiciel)
- Adaptation d'un logiciel de gestion des interventions des ouvriers communaux (marché conjoint avec Ixelles subsidies à 80 % par la région dans le cadre des subsides de promotion des collaborations intercommunales - process + développement du logiciel)

4. Autres

- Divers transports (scouts, papier imprimerie, "1170", prêt de matériel,...) ;
- Entretien et gestion du charroi communal ;
- Distribution de Toute-boîte ;
- Gestion des expulsions (Stockage des biens déposés sur la voirie lors d'expulsion et restitution de ceux-ci) ;
- Aide aux déménagements avant travaux, mise en place et rangements avant et après les activités communales.

5. Marchés Publics

Les travaux suivants ont été réalisés ou ont débuté ou sont en cours pendant l'exercice 2016 - 2017.

Ecole La Sapinière - Traitement des problèmes d'humidité

Acquisition d'un tuyau d'arrosage pour le cimetière communal

Acquisition d'un adoucisseur d'eau pour le dépôt communal

Ecole du Karrenberg - Rénovation des installations de chauffage

Location-vidange de containers pour une durée de 2 ans (du 01/11/2017 au 31/10/2019)

Location en urgence d'une balayeuse

Aménagement de la Place Keym - Relevé topographique complémentaire

Stade - Hall omnisport (club house et escrime) - remplacement de la toiture en bac acier

Cimetière communal (ancien) - Ensemencement d'une partie des allées

Stade des 3 Tilleuls - cabine Haute Tension - réparation en urgence

Contrôle par un organisme agréé des installations gaz, électricité, engins de levage, ascenseur pour un an à partir du 19 mai 2017.

Crèche Les Roitelets - Ascenseur - Ajout d'une sécurité suite à un incident

Entretien d'une pelouse sportive (Terrain de rugby de la Foresterie)

Achat de matériel et d'outillage pour le Service des Travaux Publics
 Achat d'outillage et de matériel pour le cimetière communal
 Achat d'outillage et matériel pour la Propreté Publique (statifs)
 Crèche Les Roitelets - Compartimentage de deux monte-charges (demande SIAMU)
 Eglise Saint-Clément - Mission globale (architecture, relighting, technique spéciale)
 Plateau de la Foresterie - Entretien des abords (1 an renouvelable 2 fois)
 Remplacement d'arbres
 Achat d'outillage et matériel pour le Service des Plantations
 Acquisition de deux pick-up pour le service des Plantations
 Marché stock - Abattage et élagage d'arbres
 Hall omnisport - Déstratification et relighting - Option obligatoire : structure tennis relighting
 Stade des 3 Tilleuls - Compartimentage Rf (demande SIAMU)
 Stade des 3 Tilleuls - Tribunes - Transformation local ouvriers en vestiaire
 Gare de Watermael - Alarme intrusion au rez-de-chaussée
 Marché stock - Peintures extérieures et intérieures
 Académie des Beaux-Arts - Remplacement de la chaudière (bâtiment 2)
 Maison haute - Achat de spot led pour la scène
 Achat de matériel d'entretien (aspirateur, chariot, cireuse...)
 Achat de spots pour la Maison Communale (salle du conseil)
 Acquisition d'une camionnette pour le dépôt communal
 Maison Haute - Rénovation de l'échelle de secours
 Coordination sécurité et sante des chantiers
 Marché stock - Achat de fournitures pour sanitaires (1 an renouvelable 1 fois)
 Maison Haute - Ligne de vie
 Location de conteneur de déchets de 660 litres tout venant
 Raccordements avaloirs - Drève du Duc (carrefour Duc/Pinson n° 1 à 55)
 Location-entretien de vêtements de travail pour le personnel ouvrier communal pour 4 ans
 Service externe de prévention et de protection au travail
 Location et entretien des extincteurs dans les bâtiments communaux (1 an renouvelable 3 fois)
 Fourniture d'articles écologiques de nettoyage, d'entretien et produits hygiéniques pour les bâtiments communaux (1an renouvelable 2 fois)
 Fourniture d'articles consommables pour sanitaires (1 an renouvelable 2 fois)
 Achat d'un système de serrures automatisées
 Dépannage et entretien des installations de chauffage pour 1 an (renouvelable 1 fois)
 Location et vidange de containers (du 01/11/2016 au 31/10/17)
 Achat d'un véhicule pour le Service des Travaux Publics
 Véhicule des plombiers - Installation d'étagères
 "Parc Sportif des 3 Tilleuls" - Bulle de tennis - remplacement du groupe de ventilation défectueux
 Dépôt Communal - Réparation du portail d'entrée
 Stade des 3 Tilleuls - mini-bassin - remplacement en urgence des tuyaux corrodés
 Calypso - Mise en place d'une grille au local stockage
 Marché stock - Achat de matériaux d'électricité (1 an renouvelable 3 fois)
 Crèche Roitelet - mise en conformité de l'ascenseur
 Stade des Trois Tilleuls - Mission d'étude pour la restauration de l'escalier (mission complémentaire suite à incendie)
 Construction d'un bassin d'orage rue des Bégonias - Désignation d'un avocat suite à la citation en justice de la Commune
 Nettoyage des vitres des bâtiments communaux du domaine public pour une durée de 3 ans (sauf dénonciation annuelle)
 Plateau de la Foresterie - Entretien des abords du terrain de rugby
 Calypso - Amélioration des installations
 Calypso - Placement barre anti-panique
 Stade - Aménagement d'un logement
 Stade des Trois Tilleuls - Bâtiment des tribunes - Aménagement d'un vestiaire.
 Stade - Mini-bassin - Calorifuge échangeur à plaques
 Espace "Delvaux", Stade des Trois Tilleuls, Ancien bâtiment Rugby du plateau de la Foresterie - Mise en conformité installation électrique
 Stade 3 Tilleuls - Tribunes - Placement de ferme-porte (mesure URE)
 Stade des 3 Tilleuls - Bâtiment des tribunes - Compartimentage au feu
 Ecuries - Auditorium - Adaptation de la porte de secours
 Contrat de maintenance pour adoucisseurs, pompes doseuses et lave-vaisselle pour 3 ans sauf

dénonciation annuelle
Ecole de la Futaie - Fourniture d'un adoucisseur d'eau
Ecole de la Roseraie - Revêtement de sol (Cuisine)
Ecole La Roseraie - Remplacement du revêtement de sol dans l'escalier
Remplacement des chaudières à l'école des Naïades
Acquisition de signalisation routière
Acquisition de mobilier urbain (bancs)
Avenue Van Becelaere (Tronçon Arbalète - Duc) - Etablissement du cahier des charges et suivi de chantier
Marché stock - Aménagement voiries (trottoirs) et petites réparations (asphalte)
Marché stock - Réasphaltage voiries
Marché stock - Peintures intérieures et extérieures dans les écoles communales
Ecoles des Naïades - Aigrettes - Colibri - Mesurage et bornage des parcelles dans le cadre de la cession des bâtiments
Fourniture de bois
Parc sportif des 3 Tilleuls - Renouvellement du terrain synthétique

Pour l'ensemble de ces attributions :

- Etablissement éventuel des dossiers de demande de permis, d'autorisations ;
- Etablissement éventuel des dossiers Monuments et Sites ou SIAMU (Service Prévention Incendie) ;
- Etablissement éventuel des dossiers de subsides ;
- Etude et/ ou Exécution des Marchés Publics y relatifs (voir liste ci-dessous) ;
- Support pour les différents services de l'administration et pour les asbl communales ;
- Suivis de chantiers et réception des travaux effectués ;
- Etablissement des budgets extraordinaires annuels pour l'ensemble des travaux dont il a la charge ;
- Contacts avec les habitants ;
- Suivis des infractions en matière d'occupation de voiries.

ENERGIE

Tel : 02 674 74 57 (matin)

Fax : 02 674 75 10

Courriel : energie1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Benoît Thielemans, Echevin

Chef de service : Jean-Louis Stellan

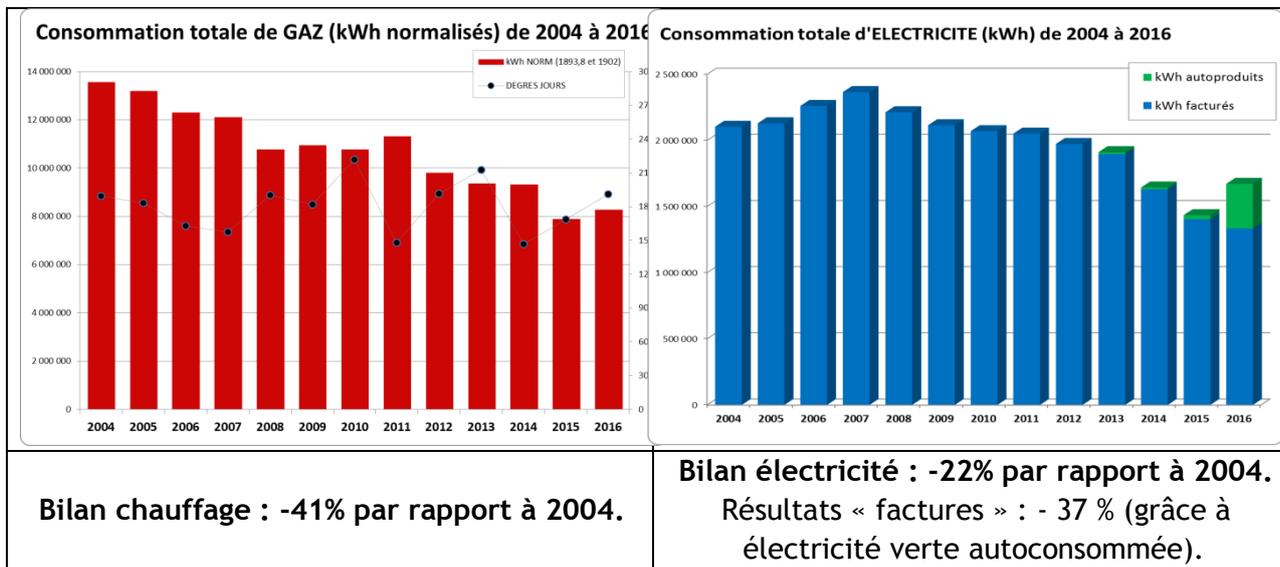
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5 employé

Attributions générales du service

- **Coordination du Plan d'Action Energie Durable** (tableau résumé des mesures ci-joint, en fin de rapport).
- **Mise en œuvre du Plan Kyoto Local** : Objectif « **Réduction de 40% de la consommation énergétique des bâtiments publics, sans perte de confort pour les occupants** ». A savoir :
 - Relevés de compteurs/factures, mesures et analyses des consommations (e.a. NRClick), bilan annuel.
 - Aide à la bonne programmation des régulations de chauffage, objectivation des températures dans les bâtiments via prise de mesures.
 - Accompagnement du service Travaux dans l'exécution de dossiers en relation avec l'économie d'énergie.
 - Démarches d'encouragement/information auprès des occupants des bâtiments publics en matière d'économie d'énergie.
 - Dossiers de demandes de primes et subsides pour travaux économiseurs d'énergie.
 - Suivi des installations productrices d'électricité, e.a. certificats verts.
- **Certification PEB des bâtiments publics** (en collaboration avec le service Urbanisme/Environnement).
- **Accompagnement du service Travaux** dans l'exécution de dossiers en relation avec la réglementation PEB Chauffage.
- **Démarches d'encouragement/information** auprès des citoyens en matière d'économie d'énergie.
- **EAU** : certification/archivage des factures dans le but de mettre en place une comptabilité des consommations d'eau des bâtiments publics.

Nouveautés/réalisations (août 2016 - août 2017)

- Résultats 2016 du Plan Kyoto Local ; en bref (tous bâtiments) :



- Suivi des nouvelles installations HVAC de la piscine Calypso.
- Recherche des données de consommation énergétique des logements des Cités-Jardins (Sibelga).
- Organisation d'un « Rendez-vous Energie » à l'attention des citoyens le dimanche 26/11/2016.
- Visites aux concierges (6 bâtiments) pour information et sensibilisation énergie, conjointement avec service SIPP (02/2017).
- Participation de la commune au **projet européen PARENT** (Participatory Platform for Sustainable Energy Management) coordonné par la VUB. Objectif : réduction de la consommation énergétique des ménages grâce à des compteurs intelligents et une plateforme participative. Soutien à la recherche de participants et accueil de 3 réunions d'inscriptions (actuellement 45 participants boitsfortois).
- Organisation d'une séance d'information sur l'avancée du PAED (Plan d'Action Energie Durable) et gestes utiles aux économies d'énergie à l'attention des « référents énergie » de nos bâtiments.
- **Certification PEB Bâtiments Publics** : les certificats de nos 16 bâtiments de + de 1000 m² ont été mis à jour.

- Suivi du chantier d'installation de **39 Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace Delvaux**.
- Plan Lumière : Choix des luminaires pour Maison Communale et Maison Haute (réalisation par Sibelga prévue fin 2018).
- Lancement du **projet Solarclick par la RBC et Sibelga** (installations de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics - financé à 100%). Examen des bâtiments: Ecole Futaie, Crèche Roitelet et Ecole des Cèdres sont potentiellement retenus.
- Lancement du projet « **Centrale de Marché HVAC** » de Sibelga, 2 projets retenus : étude et csc pour remplacer la ventilation de la Maison Haute, et révision/réparation de la régulation du chauffage de l'école de la Futaie.
- Participation au nouveau **réseau des responsables énergie bruxellois** (via Bruxelles-Environnement).

4.4. TRAVAIL INDEPENDANT, VIE ECONOMIQUE ET RELATIONS EUROPEENNES

VIE ECONOMIQUE

Service : Vie économique

Tel : 02/674.74.26 - 02/674.75.77

Fax : 02/672.52.19

E-mail : commerce1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Jean-Manuel CISEY, ECHEVIN

Chef de service : Jacques CORNET

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3

Attributions générales du service

Le service de la Vie économique a pour mission de soutenir et de promouvoir les commerces, les professions libérales et les entreprises de la Commune. Pour ce faire, le service organise diverses animations de promotion (brocantes, fêtes des quartiers commerciaux, illuminations et animations pour les fêtes de fin d'année, etc.) et l'encouragement du libre-échange des produits et services.

Le service est plus particulièrement responsable de l'organisation du marché hebdomadaire qui se déroule le dimanche matin autour de la Maison communale, ainsi que de l'attribution des emplacements destinés aux forains à l'occasion des kermesses de printemps et d'automne.

Diverses aides, interventions ou démarches administratives sont effectuées au bénéfice des commerçants ou des personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur les pratiques du commerce (informations concernant les autorisations ambulantes, ouverture d'un nouveau commerce, installation en tant qu'indépendant, etc.).

En application de la loi, des dérogations au repos hebdomadaire obligatoire ont été accordées aux différents commerces de la Commune (15 jours en 2016).

En mai 2011 a été créé le 'Forum du marché', dont font partie l'Echevin, deux représentants du marché ainsi que le service de la Vie Economique et les placiers. Les deux représentants ont été désignés par leurs pairs au scrutin secret. Actuellement Madame Van Meel (Hubi Trading) et Monsieur Hans Truyens (Rijdende kip) ont été élus et représentent toujours les maraîchers actuellement.

Le but du forum est simple : être à l'écoute des maraîchers, de manière à améliorer l'organisation et le fonctionnement du marché. Cet organe d'avis est indispensable pour établir une réelle politique du marché, en créant des synergies positives entre l'Administration et les maraîchers.

La gestion administrative et financière, ainsi que la mise en œuvre des décisions de l'asbl Syndicat d'initiative, sont assurées par le service de la Vie économique comme suit :

- Secrétariat (courriers divers, convocations aux réunions, envoi des PV,...) ;
- Comptabilité (facturation, virements, tenue à jour des comptes, suivi des dépenses, clôture annuelle, encodage des comptes et déclarations TVA) ;

- Programmation des activités, conception, sponsoring, graphisme et distribution du matériel promotionnel, e.a. brochures 'Initiatives' ainsi que les affiches et calicots divers ;
- Prise en charge de l'organisation de diverses manifestations « Quartiers commerciaux en Fête », aux mois de septembre et octobre 2016 ainsi que juin, juillet et août 2017.
- Organisation de la Tombola de fin d'année, qui s'adresse non seulement à la population locale mais aussi à des clients venant d'autres communes. Il s'agissait de la découverte des commerces de proximité. Cette action a bénéficié du soutien de la commune et des commerçants.

Subsides

Annuellement, le budget communal prévoit un subside de fonctionnement à destination de l'asbl « Syndicat d'Initiative ». En ce qui concerne l'année 2016, le montant total alloué inchangé était de 12.856,-€.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers :

- Organisation de brocantes de quartier :
 - Le dimanche 04 septembre 2016 aux Trois Tilleuls ;
 - Le dimanche 11 septembre 2016 à la place Eugène Keym et Th. Vander Elst ;
 - Le samedi 17 septembre 2016 : Quartier Arcades-Visé ;
 - Le dimanche 04 juin 2017 : Quartier Wiener-Middelbourg-Dewolfs ;
 - Le samedi 10 juin 2017 : Quartier Duc-Pinson ;
 - Le samedi 24 juin 2017 : Quartier du Coin du Balai ;
 - Le dimanche 27 août 2017 : Quartier Archiducs.

Animations diverses à l'occasion des brocantes :

Château gonflable, stand de jonglerie et maquillage pour enfants, clowns, ateliers coutures (doudou), atelier disco (musique danse), prestations de musiciens (fanfare), concerts divers promenade en poneys,...

- Organisation des deux kermesses sur la place Andrée Payfa-Fosséprez
 - automne : du mercredi 28/10/2016 au dimanche 19/11/2016
 - printemps : du mercredi 26/04/2017 au dimanche 07/05/2017
- Installation d'un manège pour enfants sur la place Eugène Keym :
 - Du 26 septembre 2016 au 05 octobre 2016
 - Du 24 octobre 2016 au 04 décembre 2016
 - Du 09 mai 2017 au 30 mai 2017
 - Du 09 août au 22 août 2017
- Apéros Urbains sur la Place Wiener le vendredi 07 juillet 2017.

Autres manifestations financées par la Commune et/ou par le Syndicat d'Initiative, soutenues par le service

En collaboration avec l'asbl Syndicat d'Initiative, organisation et participation à une grande manifestation

- Fête d'Halloween (18ème édition) organisée par le Syndicat d'Initiative dans le quartier des Archiducs : le cortège d'enfants et parents déguisés s'est rassemblé place du Colibri avec tentes de grimages, caravane hantée et animations ludiques pour ensuite prendre la route du

Karrenberg ou cracheurs de feux, distributions de bonbons et soupe de potiron les attendaient. Le parcours s'est terminé place Andrée Payfa-Fosseprez dans la Kermesse d'automne où des tickets gratuits pour les attractions ont été distribués.

- Mini-entreprises : assemblée générale dans les Salons de la Maison Haute, avec prise en charge d'un drink sans alcool le 16 novembre 2016.
- Marché de Noël (3eme édition) : organisé sur le parking de la place Andrée Payfa-Fosseprez du 24 au 27 novembre 2016.
- Christmas Run le 26 novembre 2016: organisation d'une course invitant les participants à courir déguisés en Personnages de Noël au départ de la place Eugène Keym (échauffement Zumba sur podium) se terminant place A. Payfa-Fosseprez au marché de Noël avec distribution de cougnous et vin chaud.
- Fête de Saint-Nicolas organisée à la demande des commerçants du Watermael Shopping sur le piétonnier de la place Eugène Keym, le samedi 03 décembre 2016 : accueil de Saint-Nicolas, cadeaux et photos.
- Installation Crèche place Eugène Keym : entre le 12 décembre 2016 et le 09 janvier 2017.
- Parade de Noël le 17 décembre 2016 : en collaboration avec le Syndicat d'Initiative et Keym asbl, organisation d'une parade de Noël place Eugène Keym (calèche de père Noël, musiques et chants de Noël, défilé d'elfes, vin chaud et soupe a l'oignon).
- Tombola des Fêtes : en collaboration avec le Syndicat d'Initiative, une nouvelle édition de la traditionnelle tombola de fin d'année a été organisée avec comme premier prix un city trip à Disneyland Paris (15 décembre 2016 au 03 janvier 2017).
- Fêtes de fin d'année 2016 : illumination des différents quartiers commerciaux de la Commune : contrat Global Concept de 4 ans.
- Le jeudi 26 janvier 2017 ,soirée d'Homage aux acteurs économiques de Watermael-Boitsfort (discours, remise des prix pour le commerce avec la meilleur visibilité sur le web et le restaurant avec les meilleurs notes attribuées sur les sites de références Horeca, remise de bouquets aux départs en retraite, bienvenue aux nouveaux commerçants, remise des 12 premiers prix de la tombola de fin d'année, organisation d'un drink). Présence des Mini-entreprises pour la présentation de leurs projets.
- Mercredi 15 Mars 2017, Marché des Mini-entreprises place Eugène Keym : en collaboration avec l'association *Les Jeunes Entreprises*, le quatrième marché des mini-entreprises de Bruxelles s'est installé dans la commune à la place Eugène Keym. Plus de 100 adolescents représentant une dizaine d'écoles venues de Bruxelles et du Brabant-Wallon ont pu mettre en vente leurs produits originaux inventés par les forces vives des établissements scolaires.
- 'Keym en mai' 2017 : à la demande des commerçants, diverses animations ont été organisées dans le centre commercial Keym (place et galerie): du 01 au 05 juin installation du Village Provençal (marché) sur la place. Organisation de la Journée du bien-être le samedi 06 juin et de la foire du livre le samedi 13 juin.
- Le 24 juin 2017 participation à la Fête de la Musique, aux Archiducs.
- Le 21 juillet 2017 : 12^{ème} Bal populaire organisé par le Café-laiterie « les Pêcheries » a l'occasion de la Fête Nationale. Concert du groupe The Rolling Bottles organisé par le restaurant le Klepto. Bal Musette au Relais du Triporteur. Animation Place Wiener (BBQ, Château gonflable, Bar et Concert) organisé par le café le Tembys.
- Co-organisation dans le quartier des Archiducs d'un concert Rock le Samedi 26 août 2017 et de la vieille de la brocante.

RELATIONS EUROPEENNES

Tel : 02/674 75 21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : jdepaepe@wb.irisnet.be

Autorité responsable Jean-Manuel CISEY, Echevin

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5

Attributions générales du service

Le service des Relations européennes a pour mission de maintenir et développer les liens d'une part avec les villes jumelées de Chantilly (France) et d'autre part avec notre "partenaire pour l'Europe", Budapest XII. Pour se faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues mettant en évidence : la convivialité, la richesse des échanges, le partage de différentes cultures, etc.

Le service des Relations européennes est secondé par un comité consultatif, le "Comité des Jumelages", qui aide à définir les axes de la politique à développer en la matière.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- Pour la 7^{ème} année consécutive, organisation d'un voyage en car d'un jour à Chantilly le samedi 10 décembre 2016.
- Une deuxième visite de Chantilly a été organisé le samedi 20 mai 2017 et ce à l'occasion de l'exposition florale « La Journée des Plantes de Chantilly ». Prise en charge du transport et mise à disposition de renseignements sur les activités offertes par la ville et les endroits de restauration. Le Service participe activement à l'encadrement des participants et assure la gestion de tous les tracas engendrés par ce type d'activité.
- Animations pour enfants sur le thème de l'Europe le 06 mai 2017, sur la place Eugène Keym en même temps que la Journée du bien-être : distribution de ballons aux couleurs de l'Europe et de brochures ludo-éducatives.
- Deuxième édition du soutien financier dans le cadre du Tournoi International Jean Heirwegh 2017 du Boitsfort Rugby Club le 21 mai 2017 au plateau de la foresterie. Le Collège a autorisé l'organisation d'un drink et d'un goûter de départ pour la délégation de Chantilly (éducateurs, parents et enfants entre 9 et 12 ans) ainsi que la remise de « petit souvenir de la commune » (gourdes, fanion ou plaquette souvenir, bics, porte-clés,... à l'effigie des Relations Européennes).

4.5. ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT

Service : Enseignement

Tél : 02/674.74.60/62

Courriel : enseignement1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine

Chef de service : Géraldine PEFFER

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 5

Attributions du service

- Organisation de l'enseignement maternel et primaire (calcul de l'encadrement, coordination entre les différentes écoles, ...)
- Gestion administrative du personnel enseignant des écoles et des académies (recrutement, suivi de la carrière, transmission des documents à la Communauté française, ...)
- Gestion administrative des auxiliaires d'éducation (recrutement, fixation des horaires, supervision des auxiliaires référentes, ...)
- Gestion des repas scolaires (établissement et contrôle du respect du cahier des charges, contrôle des factures, suivi des commissions restaurant, ...)
- Gestion des transports scolaires (établissement du planning des bus, remplacement des chauffeurs en cas d'absence, ...)
- Gestion des locations de locaux scolaires (établissement d'un planning, application du règlement d'occupation et du règlement-redevance, ...)
- Achat des fournitures scolaires, du matériel et du mobilier pour les écoles, les académies, et le restaurant scolaire ;
- Gestion du budget de fonctionnement du service de l'enseignement, des écoles, des académies et du restaurant scolaire ;
- Coordination de l'Accueil Extrascolaire ;
- Collaboration avec le service des Travaux publics concernant les travaux dans les bâtiments scolaires ;
- Organisation d'événements ponctuels divers.

Nouveautés et événements de l'année 2016-2017

Laboratoire Cultures/Ecoles - « Quelle place pour l'art et la culture dans le temps scolaire ? » - 23 participants issus des écoles, des bibliothèques et ludothèques communales, du centre culturel la Venerie, des services communaux enseignement - AES - Espace Mémoire et du CECP (conseil de l'enseignement des communes et des provinces) se sont réunis à 8 reprises dans 8 lieux culturels différents pour échanger leurs pratiques, nouer des partenariats et mettre en place des projets Cultures/Ecoles.

Académie de Musique et des Arts de la Scène - Présentation de la comédie musicale « Annie » les 12 et 13 novembre 2016 à l'Espace Delvaux.

Dispositif de prévention et prise en charge du harcèlement en milieu scolaire - Accompagnées par l'équipe de Bruno Humbeeck suite à un appel à projet, les 4 écoles primaires ont réorganisé le fonctionnement des cours de récréation pour mieux contrôler les conduites et les comportements agressifs. Concrètement, l'espace de récréation, est divisé en zones de couleur dans lesquelles s'appliquent des règles précises : jouer sans courir, jouer en courant sans ballon, jouer en courant avec un ballon.

Pour informer les parents sur la mise en place de ce dispositif, une **conférence** a été organisée avec **Bruno HUMBEECK** jeudi 16 février 2017 à 20h00, avec projection d'un **documentaire** réalisé en interne « **Mieux vivre ensemble à l'école** », montrant la mise en place du dispositif et l'utilisation des zones dans les cours de récréation : <http://www.watermael-boitsfort.be/fr/commune/services-communiaux/enseignement/mieux-vivre-ensemble-a-lecole>

Initiation au golf - Dans le cadre du cours d'éducation physique et en partenariat avec l'Association Francophone Belge de golf, les élèves de 6^{ème} primaire ont bénéficié de deux séances d'initiation gratuites à l'école et d'une initiation gratuite au golf et découverte du terrain au Brussels *Droh!me Golf Club*.

Classes de dépaysement - Les classes de 3^{ème} maternelle et de la 1^{ère} à la 5^{ème} primaire sont parties en classes de dépaysement dans les centres suivants : les Forges de Pernelle (Couvin), la Ferme du Chant d'Oiseaux (Andenne), le Gîte d'Etape de Villers Sainte-Gertrude (Durbuy), le centre CIRAC (Marcourt) et dans les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (C.D.P.A.) de Buzenol et Esneux. Les classes de 6^{ème} primaire sont parties en classes de neige à Torgnon (Italie).

Ecole numérique - Un chargé de mission « école numérique » a été engagé pour assurer l'interface entre l'administration (service informatique et service enseignement) et les écoles communales sur les questions liées aux outils informatiques et au développement numérique. Emploi subventionné à mi-temps par le PO et à mi-temps par un contrat ACS.

Outils numériques pédagogiques - Poursuite de l'acquisition de Tableaux Blancs Interactifs (T.B.I.) pour les écoles primaires : 4 TBI, soit 1 pour chaque école primaire.

Octroi du Label GoodFood pour la cantine « Karrenberg » du restaurant scolaire - Le label obtenu avec « 3 fourchettes » (= le maximum) est valable 3 ans, du 29 mars 2017 au 28 mars 2020, moyennant un contrôle annuel.

Règlement de travail - Enseignement fondamental ordinaire - adopté par le Conseil communal le 16 mai 2017.

Enseignement maternel et primaire

Etablissements concernés

| FASE | Etablissement | Adresse | Population scolaire au 15/01/2017 | |
|------|---|--|-----------------------------------|----------|
| | | | Maternel | Primaire |
| 485 | Ecole maternelle Colibri - Naiades | Place du Colibri, 1 coleducolibri.simplesite.com | 101 | |
| | | Avenue des Naïades, 21 A coledesnaiades1170.simplesite.com | 72 | |
| | | | Maternel | Primaire |
| 486 | Ecole fondamentale Sapinière - Mésanges | Chaussée de la Hulpe, 346 www.sapiniere.be | 64 | 217 |
| 487 | Ecole fondamentale Cèdres - Roseraie | Rue du Gruyer, 8 Rue du Loutrier, 47 | 121 | 157 |

| | | | | |
|--------------|--|--|----------|-----|
| | | www.cedresroseraie.com | | |
| 488 | Ecole fondamentale Futaie-Coccinelles | Avenue des Coccinelles, 65 http://futaie.wix.com/ecole | 112 | 192 |
| 489 | Ecole fondamentale Karrenberg - Nos Petits - Aigrettes | Rue François Ruytinx, 31 Rue des Aigrettes, 6 www.lekarrenberg.be | 53 76 | 230 |
| | | | 599 | 796 |
| TOTAL | | | 1395 | |

1. Récapitulatif des emplois subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période du 01/10/2016 au 30/06/2017.

Validé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 23/03/2017.

A) Niveau maternel

Emplois générés sur base de la population scolaire :

| | |
|--|------------------------|
| Direction | 1 emploi |
| Instituteur maternel | 29 emplois temps-plein |
| Périodes organiques de psychomotricité | 47 périodes |

B) Niveau primaire

Périodes générées sur base de la population scolaire :

| | |
|--|--|
| Direction | 4 emplois |
| Instituteur-titulaire | 1030 périodes soit l'équivalent de 42 emplois temps-plein et 22 périodes |
| Maître d'éducation physique | 76 périodes |
| Maître de langue moderne (néerlandais) | 28 périodes |
| Maître de morale | 16 périodes |
| Maître de religion catholique | 16 périodes |
| Maître de religion islamique | 14 périodes |
| Maître de religion protestante | 6 périodes |
| Maître de religion orthodoxe | 3 périodes |
| Maître de philosophie et citoyenneté | 53 périodes |

Périodes supplémentaires sollicitées pour le maintien de l'emploi des maîtres de religion et de morale suite à l'introduction du cours de philosophie et citoyenneté

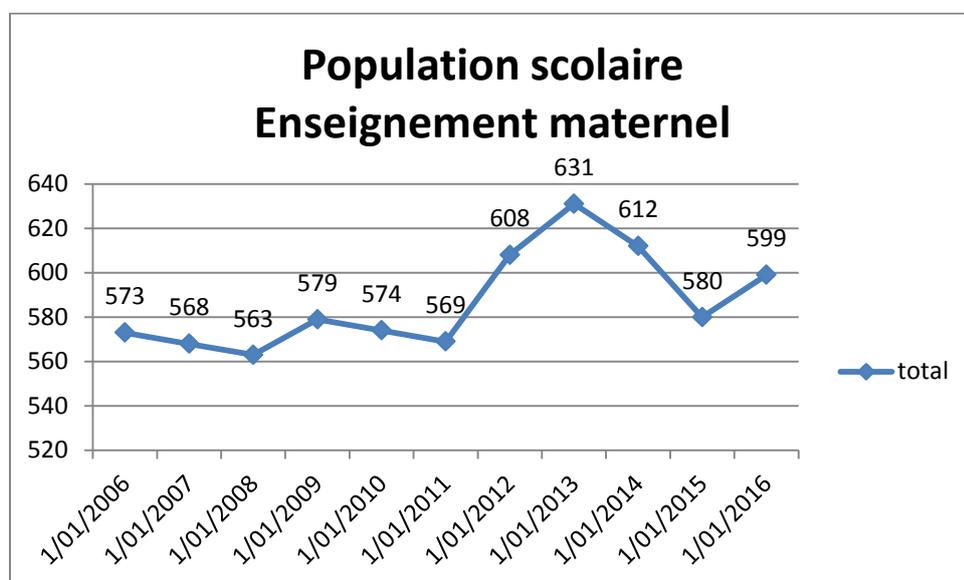
| | |
|--------------------------------|-------------|
| Maître de morale | 8 périodes |
| Maître de religion catholique | 8 périodes |
| Maître de religion islamique | 14 périodes |
| Maître de religion protestante | 6 périodes |

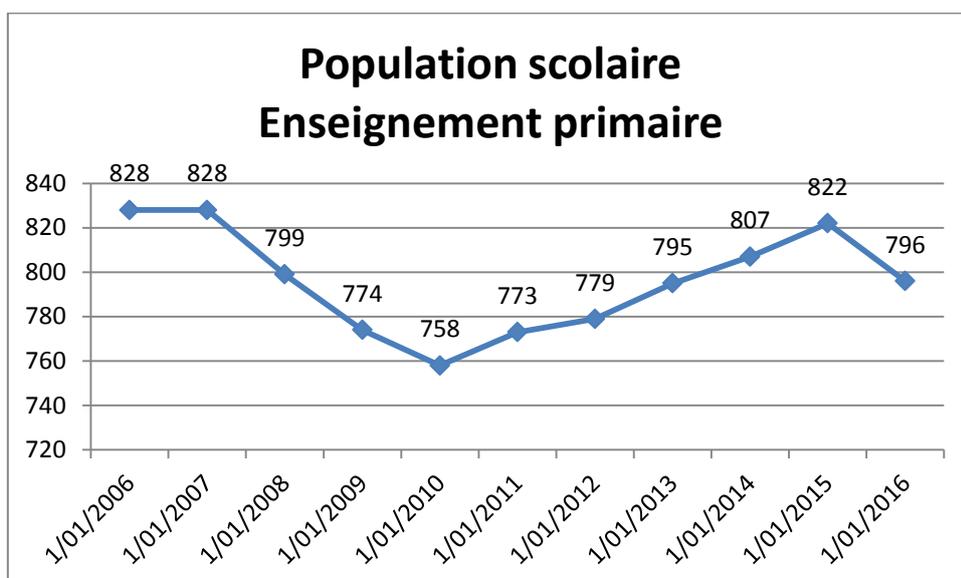
Récapitulatif des emplois à charge des finances communales pour la période du 01/10/2016 au 30/06/2017.

| | |
|--|--|
| Instituteur-titulaire en primaire | 167 périodes soit l'équivalent de 6 emplois temps-plein et 23 périodes |
| Maître d'éducation physique | 40 périodes |
| Maître de langue moderne (néerlandais) | 87 périodes |
| Chargé de mission école numérique | 12 périodes |
| Maître de philosophie et citoyenneté | 6 périodes |
| Total | <u>312 périodes</u> |

Instituteur maternel :
 13 périodes du 01/09 au 30/09/2016
 26 périodes du 01/10 au 21/11/2016
 13 périodes du 22/11 au 22/01/2017

Evolution de la population scolaire





1. Sport à l'école

Initié au début de l'année scolaire 1997, le projet « Sport Plus » financé par la commune permet aux élèves de 1^{ère} et 2^{ème} primaire de bénéficier d'1 période de psychomotricité en plus des 2 périodes subventionnées. Ce projet permet aussi l'organisation de matinées sportives au Stade des Trois Tilleuls pour tous les élèves, qui ont ainsi l'occasion de découvrir de nouveaux sports. Enfin, ce projet permet également de financer des périodes complémentaires pour assurer un encadrement de qualité lors des séances de natation au Calypso.

Par ailleurs, grâce à la motivation enthousiaste de l'équipe des professeurs d'éducation physique, chaque classe a l'occasion de participer à une activité sportive avec les autres classes du même niveau des autres écoles communales de la commune.

Sport dispensé par année d'étude :

| | |
|---|--|
| 1 ^{ère} et 2 ^{ème} maternelle | 2 périodes de psychomotricité par semaine |
| 3 ^{ème} maternelle | 2 périodes de psychomotricité par semaine 1 séance de natation au mini-bassin d'apprentissage 1 matinée sportive « Découvert athlétique » |
| 1 ^{ère} primaire | 1 période de psychomotricité 1 période de gymnastique 1 séance de natation au mini-bassin d'apprentissage 1 matinée sportive « Découvert athlétique » |
| 2 ^{ème} primaire | 1 période de psychomotricité 1 période de gymnastique 1 séance de natation au mini-bassin d'apprentissage 1 matinée sportive « Découvert athlétique » |
| 3 ^{ème} primaire | 1 période de gymnastique 1 séance de natation au Calypso 3 matinées sportives par an* Challenge sportif des Troisièmes mardi 20 juin 2017 |
| 4 ^{ème} primaire | 1 période de gymnastique |

| | |
|---------------------------|---|
| | 1 séance de natation au Calypso 3 matinées sportives par an* Aquathlon des Quatrièmes jeudi 22 juin 2017 |
| 5 ^{ème} primaire | 1 période de gymnastique 1 séance de natation au Calypso 3 matinées sportives par an* Challenge sportif des Cinquièmes lundi 26 juin 2017 |
| 6 ^{ème} primaire | 1 période de gymnastique 1 séance de natation au Calypso 2 matinées sportives par an* Activité d'orientation des Sixièmes mardi 27 juin 2017 |

* au Stade des Trois Tilleuls : escrime, unihockey, athlétisme et badminton

Périodes subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

47 périodes de psychomotricité

76 périodes d'éducation physique

Périodes à charge des finances communales :

12 périodes pour l'éducation physique (classes à charge)

20 périodes pour les matinées sportives

8 périodes pour la natation

2. Classes de dépaysement

Les classes de 3^{ème} maternelle et de la 1^{ère} à la 5^{ème} primaire sont parties en classes de dépaysement les centres suivants : les Forges de Pernelle(Couvin), la Ferme du Chant d'Oiseaux (Andenne), le Gîte d'Etape de Villers Sainte- Gertrude (Durbuy), et dans les Centres de Dépaysement et de Plein Air de la Communauté française (C.D.P.A.) de Buzenol et Esneux.

Le prix de la semaine était de 75 € à charge des parents, la commune prenant le solde à sa charge.

Les élèves de 6^{ème} primaire sont partis en classes de neige à Torgnon, en Italie du 11 au 19 mars 2017. Le coût du séjour s'élevait à 375 € à charge des parents, la commune prenant le solde à sa charge.

3. Apprentissage du néerlandais

Accordant une grande importance à l'apprentissage du néerlandais, la commune a, dès l'année scolaire 1995-1996, recruté des « maîtres spéciaux de néerlandais » à charge des finances communales pour l'enseignement du néerlandais de la 3^{ème} à la 6^{ème} année primaire.

En Région de Bruxelles-Capitale, l'enseignement du néerlandais est obligatoire à raison de 3 périodes hebdomadaires en 3^{ème} et 4^{ème} année, et à raison de 5 périodes hebdomadaires en 5^{ème} et 6^{ème} année.

Le nombre de périodes subventionnées pour le néerlandais est déterminé sur base du nombre global des élèves de 4^{ème} et 5^{ème} primaire au 15 janvier précédent.

Le PO prend en charge les périodes supplémentaires nécessaires soit 89 périodes en 2016-2017.

4. Sécurité routière

Tous les élèves des classes primaires reçoivent une formation de base en sécurité routière au Centre de Sécurité routière (avenue du Ramier, 1). Cette formation est dispensée par des agents de la police. Elle doit permettre aux élèves d'acquérir les comportements et réflexes indispensables à leur sécurité.

5. Repas scolaires

Les élèves des écoles communales ont la possibilité de commander mensuellement des repas chauds, servis soit au restaurant scolaire (avenue du Ramier, 1) soit à l'école quand l'école dispose d'un réfectoire.

En juin 2016, Collège a attribué le marché de services relatif aux repas scolaires pour la période 2016 – 2020 à TCO Service (SPRL TRAITEUR COLLARD), chaussée de la Croix, 92 à 1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve.

Le prix du repas est fixé à 2,55 € par repas en maternelle et 2,75 € en primaire.

Le 29 mars 2017, la cantine du restaurant scolaire - Karrenberg a obtenu le labl GoodFood décerné par Bruxelles-Environnement, avec 3 fourchettes (le maximum).

Le label est valable 3 ans, du 29 mars 2017 au 28 mars 2020, moyennant un contrôle annuel.

Le label se compose de trois niveaux symbolisés par des fourchettes.

Pour obtenir le label et la première fourchette, le restaurant de collectivité doit remplir six critères obligatoires touchant aux principaux axes de l'alimentation durable :

- quantité minimale de produits biologiques
- offre végétarienne
- légumes de saison
- mesures en faveur d'une alimentation saine
- lutte contre le gaspillage alimentaire
- information des consommateurs

Pour atteindre les deuxième et troisième fourchettes, un score est calculé sur une grille de critères optionnels menant plus loin dans l'engagement, par exemple sur l'origine des œufs, l'introduction de produits socialement responsable ou la mise à disposition de l'eau du robinet.

6. Transports

Deux bus scolaires assurent quotidiennement le transport des élèves vers le restaurant scolaire, la piscine, le gymnase de Boitsfort - Centre, le service de Promotion de la Santé à l'Ecole, le Centre de Sécurité routière et vers d'autres lieux spécifiques en fonction des besoins et des disponibilités.

7. Etude du soir

Chaque école primaire organise de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis une étude gratuite dirigée par un membre du personnel rémunéré par la commune.

8. Avantages sociaux

En application du décret du 7 juin 2001 sur les Avantages sociaux, des accords ont été pris entre l'Administration communale et les Pouvoirs Organisateurs des écoles libres de Watermael-Boitsfort. Cet accord a été appliqué à partir du 1^{er} septembre 2002.

Il s'agit pour toutes les écoles libres de l'application d'un forfait mensuel pour l'accueil 1h avant le début des cours et 1h après la fin des cours.

Commune, en contrepartie d'un encadrement ALE ou contractuel à définir en fonction de la norme d'encadrement applicable dans les écoles officielles.

Occupation des locaux scolaires

Occupations hebdomadaires : 20 clubs/associations ont occupé les locaux scolaires durant l'année scolaire 2015-2016.

Avec les occupations ponctuelles, le montant total des redevances perçues pour ces occupations s'élève à 8.972,51 €.

Accueil Temps Libre - extrascolaire (A.T.L. - A.E.S.)

Programme de Coordination Locale de l'enfance (CLE)

Poursuite de la mise en place du programme de Coordination Locale de l'Enfance dans les écoles et à travers les différentes collaborations.

Participation à la mise en place du dispositif de prévention et de prise en charge du harcèlement en milieu scolaire (nouveau)

Les quatre écoles primaires ont participé à la mise en place de ce dispositif de prévention. Organisation de réunions, réflexions et pour les équipes de l'extrascolaire travail de l'axe 1 (voir Université de Mons - Bruno Humbeeck) : création de zones de jeux dans les cours de récréation.

Réalisation d'un documentaire "Mieux vivre ensemble à l'école" (nouveau)

Documentaire réalisé à l'initiative du service Enseignement - extrascolaire avec l'ensemble des partenaires du projet. Réalisation disponible sur <https://vimeo.com/203732995>

Les Moindres des petites choses (nouveau)

Projet développé dans le cadre la Fureur de lire, en collaboration avec le réseau des bibliothèques. Les critères de sélection de l'appel à projets Fureur de lire 2016 rejoignent les objectifs du programme de coordination locale de l'enfance 2015-2020, le projet d'accueil du Colibri et les objectifs du plan de développement de la Lecture de Watermael-Boitsfort 2013-18.

En octobre et novembre, quatre ateliers sont organisés les mercredis après-midi, ainsi qu'une visite interactive de l'exposition Anne Herbauts, pour un groupe d'enfants de l'extrascolaire. Ils sont animés par Chloé Perarnau, illustratrice jeunesse et accompagnés par les auxiliaires d'éducation de l'école Le Colibri.

Les enfants réalisent un livre personnalisé et collaboratif et les auxiliaires d'éducation, en collaboration avec le réseau des bibliothèques, développent une expertise pour réitérer ce type d'approche au départ d'autres auteurs. Présentation du projet en présence de la direction, de la coordinatrice extrascolaire, des auxiliaires, des parents et des enfants.

Accueil Temps Livres - soutien scolaire

- 3 animateurs, des bibliothécaires jeunesse et la coordinatrice de l'ATL ont encadré le projet de soutien scolaire *Accueil Temps Livres* qui invite 12 enfants entre novembre et juin à travailler à la bibliothèque du Hondenberg. Un soutien à la lecture, à la compréhension et à l'expression de la langue française ainsi qu'un soutien scolaire sont proposés aux enfants une fois par semaine pendant 2h (réduit à 2h semaine en 2016-2017 par manque de bénévoles). Une riche collaboration avec les bibliothèques a permis de poursuivre l'axe lecture / compréhension et de travailler les difficultés langagières. Cette collaboration offre aux enfants d'être suivis de manière plus individuelle par des bibliothécaires expérimentés.

Activités culturelles et sportives

Les ateliers sont donnés par des animateurs extérieurs formés dans la discipline proposée. Inscription pour l'année scolaire (éveil musical par semestre). Contribution annuelle des parents pour les ateliers hebdomadaires : 60 euros par atelier. Proposition d'un deuxième temps d'inscription en janvier (30 euros pour un semestre).

- **Éveil musical** (pour les 2,5-5 ans) : en collaboration avec l'Académie de Musique de W.B. 6 ateliers ouverts à tous les enfants (3 musiciennes - pédagogues sur 3 jours) à l'école Nos Petits / Académie de Musique. Activité reconduite.
- **Psychomotricité relationnelle** (pour les 2,5-5 ans) : en collaboration avec le Centre les Bégonias, 2 ateliers le mardi après-midi, petit groupe d'éducation-prévention, ouvert à tous les enfants, priorité aux enfants recommandés par les directions d'école, l'équipe pédagogique ou le CPAS et service de la Vie Sociale. Séances au Gymnase de Boitsfort-Centre. 2 stagiaires accompagnent la psychomotricienne. Activité reconduite.
- **Apprentissage de l'Anglais en jouant** (pour les 8 - 11 ans) : en partenariat avec l'ISB, atelier le mercredi après-midi. Activités ludiques, en anglais à l'ISB. Participants accompagnés par un auxiliaire d'éducation de l'école de la Sapinière, ouverture à l'ensemble des enfants de la commune. Activité reconduite.
- **Aïkido** (pour les 5-12 ans) : 3 ateliers le mercredi après-midi, ouvert à tous les enfants (y compris à besoins spécifiques). Au Gymnase de la Sapinière. Activité reconduite.
- **A la découverte des équidés** (pour les 5 - 6 ans) : en collaboration avec le Manège du possible, atelier mensuel le vendredi après-midi. Ouvert aux enfants du Colibri, découverte des équidés, promenade thématique au fil des saisons, au Manège du possible. Activité reconduite.

Intergénérationnel

Poursuite du projet intergénérationnel « **recycl'âges** » mené par l'asbl Tilt Come Unity et la Maison des Seniors du CPAS avec l'école des Cèdres, qui propose des ateliers créatifs aux enfants et aux personnes âgées. En 2016-2017, travail autour de la thématique du recyclage et de l'environnement. Ce projet permet une réelle rencontre entre les enfants et les Seniors, tout en travaillant la confiance en soi, l'expression et

la rencontre de l'Autre. Atelier le mercredi après-midi et quelques lundis, d'octobre à mai. Le projet est subventionné par le Dispositif d'accrochage scolaire (DAS) et s'est clôturé en mai lors d'un vernissage à la Maison des Seniors. Création d'un documentaire réalisé par les animatrices et les enfants participants. Gratuit pour les participants.

Formation des auxiliaires

Poursuite des formations collectives et individuelles pour les référents et les auxiliaires. Les auxiliaires possédant le brevet secourisme ont suivi le « recyclage annuel », des nouveaux secouristes ont été formés. Une formation collective au Kamishibai a été organisée pour les auxiliaires intéressés. Plusieurs bibliothécaires jeunesse y ont également participé. Un accompagnement d'équipe pour les référents a été mis en place pour travailler leurs rôles et missions dans l'ATL et au sein des écoles. Une grande partie de l'équipe des Naïades et du Colibri a suivi une formation à la méthode "Félicitée" avec l'équipe des enseignants. Leur remplacement a été prévu en collaboration avec Badje. Poursuite des « formations continues » pour les auxiliaires d'éducation, offre du catalogue 3-12 ans ONE. Poursuite et finalisation du travail d'accompagnement du service de l'équipe mobile de la Fédération Wallonie - Bruxelles sur les « règles et sanctions » à l'école de la Sapinière - Les Mésanges.

Vacances scolaires

Un planning d'activités a été préparé par les référents en collaboration avec leurs équipes, la coordinatrice ATL et sa collègue du service de l'enseignement.

Au programme réalisations culinaires, jeux d'extérieurs et d'intérieurs, activités sportives et culturelles, bricolages... le rythme des enfants est respecté tout au long des semaines de regroupement.

Plusieurs sorties et activités ont été proposées aux enfants fréquentant l'accueil extrascolaire pendant les vacances.

Activités spécifiques (automne, hiver, détente, printemps) - liste non exhaustive : visite de l'exposition d'Anne Herbauts « Là où la forêt fait un bruit de mer » à la Vénérie / Ecuries ; visite de l'aquarium de Bruxelles ; spectacle « Es-tu déjà entré dans un violoncelle ? » de Claire Goldfarb à l'école ; projection du film d'animation Semetka la chenille qui danse de Zdenek Miler, Fiodor Khitruk, Russie / République Tchèque et Julius et le Père Noël de Jacob Ley, Danemark, 2016, en collaboration avec la Vénérie ; sortie au théâtre de la Balsamine : spectacle Comme la pluie - Foule Théâtre de Pierre Richards et Philippe Léonard ; découverte du cheval de trait (Rouge-Cloître) ; spectacle à l'école Circonté; balade « découverte de la nature au printemps » par l'asbl Tournesol - Zonnebloem dans le Parc Tournay-Solvay ; spectacle de contes de Magali Mineur à la Maison du Conte - au Rouge-Cloître ; ateliers de mouvements et musiques africaines donnés par Sonia Sukama de l'asbl Elikia - Makasi... Et de nombreux ateliers, moments festifs, mais également des moments de détente ont été organisés par les équipes d'auxiliaires d'éducation présents durant les congés scolaires.

Informations aux parents : documents et panneaux des activités quotidiennes réalisées avec les enfants.

Poursuite des collaborations

L'accueil extrascolaire poursuit la mise en place de collaborations avec les différents acteurs de la commune.

Le réseau des bibliothèques et des ludothèques : projet de soutien scolaire Accueil Temps Livres ; ateliers et collaborations pendant les vacances scolaires.

CEC - Vénérie : collaboration pendant les vacances scolaires et plus spécifiquement avec la cellule cinéma.

Arc en ciel asbl : participation à l'opération Arc en ciel.

Stade des Trois Tilleuls

Partenaires associatifs

Tournoi de football

Un tournoi de football inter-écoles a été organisé en juin par l'équipe des auxiliaires d'éducation pour les enfants de la 3^e à la 6^e primaire. Nombreux enfants et parents présents.

Accompagnement des équipes de l'extrascolaire

Poursuite de l'accompagnement des équipes de l'extrascolaire sur divers projets et dans chaque implantation.

Commission Communale de l'Accueil

Les membres de la CCA se sont réunis deux fois durant l'année scolaire afin de mettre en place le programme CLE 2015-2020, d'approuver le plan d'action de l'année en cours et d'évaluer les projets.

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

La commune organise deux académies de grande réputation : l'Académie de Musique et des Arts de la Scène et l'Académie des Beaux-Arts.

Un droit d'inscription est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est perçu par le Pouvoir Organisateur et doit être reversé, chaque année pour le 31 octobre, à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Montant du droit d'inscription pour l'année 2016-2017 :

- 71 € à partir de 12 ans, par année scolaire
- 176 € à partir de 18 ans, par année scolaire
- des exemptions existent pour des cas précis

1. Académie de Musique et des Arts de la Scène

Direction : Thierry Fievet.

Rue François Ruytinx, 31.

<http://www.acamusiquewb.be/>

a) **Dotation** : 432 périodes par semaine, réparties entre 41 professeurs.

b) **Cours dispensés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles**

| | |
|--|------------------|
| DOMAINE DE LA MUSIQUE COURS DE BASE | Elèves réguliers |
| Formation musicale | 420 |
| Accordéon | 9 |
| Clarinette et saxophone | 27 |
| Contrebasse | 5 |
| Flûte traversière et piccolo | 53 |
| Guitare | 67 |
| Harpe | 24 |
| Hautbois et cor anglais | 6 |
| Orgue et claviers | 10 |
| Percussions | 11 |
| Piano et claviers | 148 |
| Trombone et tuba | 10 |
| Trompette | 9 |
| Violon et alto | 33 |
| Violoncelle | 11 |
| Flûte à bec | 12 |
| Traverso | 2 |
| Jazz claviers | 7 |
| Jazz cordes | 2 |
| Jazz vents | 9 |
| Formation vocale - Chant | 69 |
| DOMAINE DE LA MUSIQUE COURS COMPLEMENTAIRES | |
| Chant d'ensemble | 159 |
| Claviers pour chanteurs | 7 |
| Ecriture musicale et analyse | 6 |
| Ensemble instrumental | 82 |
| Ensemble jazz | 16 |
| Guitare d'accompagnement | 11 |
| Histoire de la musique | 10 |
| Improvisation | 25 |
| Lecture à vue - transposition | 14 |
| Musique de chambre instrumentale | 26 |
| Musique de chambre vocale | 24 |
| Rythmique | 123 |
| DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE - COURS DE BASE | |
| Cours de base | 128 |

| | |
|--|-----|
| Art dramatique - interprétation | 77 |
| Déclamation - interprétation | 9 |
| Formation pluridisciplinaire théâtre | 46 |
| DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE - COURS COMPLEMENTAIRES | |
| Ateliers art dramatique | 109 |
| Ateliers déclamation | 19 |
| | |
| DOMAINE DE LA DANSE - COURS DE BASE | |
| Danse classique | 94 |
| Danse jazz | 60 |
| DOMAINE DE LA DANSE - COURS COMPLEMENTAIRE | |
| Danse jazz - expression chorégraphique | 7 |

c) Emplois à charge des finances communales

| | |
|---------------------------|-------------------|
| | Total |
| Secrétariat | 2 mi-temps |
| Surveillants - éducateurs | 22 heures/semaine |

d) Evolution de la population scolaire

| | | | | | | | | | | | |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 31 janvier | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
| Elèves réguliers | 1067 | 1076 | 1067 | 1053 | 1110 | 1138 | 1092 | 1156 | 1121 | 1213 | 1215 |

e) Activités diverses

Des spectacles d'élèves sont organisés tout au long de l'année, et ce dans les trois domaines :

- des auditions régulières,
- les Petits Concerts du Mercredi,
- les Jouons " Ensembles ",
- les concerts au kiosque et à la Salle du Conseil,
- le spectacle de Danse jazz au mois de mai,
- divers montages théâtraux dans des salles et des cafés-théâtres,
- les concerts de chant choral.

Une convention existe entre l'Académie de Musique et la **Chapelle des Minimes**, par laquelle la commune met gracieusement à la disposition des membres des chœurs et de l'orchestre de La Chapelle des Minimes des locaux en vue de répétitions, et en contrepartie La Chapelle des Minimes s'engage à accueillir comme musiciens ou comme solistes des élèves et des professeurs de l'Académie de Musique dans ses prestations mensuelles des cantates de J.-S. Bach.

2. Académie des Beaux-Arts

Direction : Monsieur Pierre FROMONT.

a) **Dotation** : 255 périodes par semaine, réparties entre 16 professeurs.

b) **Cours dispensés et subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles**

| COURS DE BASE | Elèves réguliers |
|---|------------------|
| Formation pluridisciplinaire | 287 |
| Céramique | 49 |
| Arts monumentaux | 39 |
| Gravure | 19 |
| Lithographie | 4 |
| Sérigraphie | 16 |
| Photographie | 3 |
| Infographie | 9 |
| Dessin | 98 |
| Peinture | 15 |
| Illustration et bande-dessinée | 14 |
| Sculpture | 7 |
| COURS COMPLEMENTAIRE | |
| Histoire de l'art et analyse esthétique | 14 |

c) **Emplois à charge des finances communales**

| | Total |
|-------------------------------------|---------------------|
| Secrétariat | 1 temps-plein |
| Surveillants - éducateurs | 22 heures/semaine |
| 3 assistants pour les cours enfants | 24 périodes/semaine |
| 1 technicien en infographie | 3 périodes/semaine |
| 4 modèles vivants | 45 heures/semaine |

d) **Evolution de la population scolaire**

| 31 janvier | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Elèves réguliers | 691 | 668 | 661 | 686 | 709 | 701 | 712 | 698 | 702 | 692 | 689 |

4.6. CULTURE & LOISIRS

CULTURE

Tel : 02.674.74.63 - 02.674.75.06

Fax : 02.674.74.61

Courriel : jdepaepe@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3

Attributions générales du service

D'une manière générale le service de la Culture tente de promouvoir les arts et de soutenir aussi bien les artistes de Watermael-Boitsfort que les tiers qui souhaitent encourager la vie culturelle de la commune. Pour ce faire, diverses manifestations sont organisées et soutenues couvrant aussi bien le monde de la musique que celui des arts plastiques.

Le service s'occupe non seulement du patrimoine artistique de la commune (achat d'œuvres d'art, inventaire et entretien des œuvres, recherches sur les artistes,...) mais tente aussi d'aider les chercheurs dans leurs multiples démarches (passé de la commune, artistes, bâtiments, constitution d'une base de données iconographiques,...).

Responsable de l'occupation et des locations des Salons de la Maison Haute et de la Gare de Watermael, il appartient au service de gérer d'une manière stricte le planning, d'établir les contrats, de veiller à ce que le règlement soit respecté et de veiller à la gestion proprement dite des locaux.

Le service de la Culture seconde d'une manière administrative et technique le large réseau des bibliothèques et ludothèques locales, aussi bien francophone que néerlandophone ainsi que l'espace Mémoire de Watermael-Boitsfort.

Depuis le 1^{er} janvier 2015 le service a été élargi par un 'Cultuurbeleidscoördinator' chargé de coordonner les actions qui seront menées par les partenaires culturels néerlandophones de la commune (ea. Centre culturel WaBo et Bibliothèque Rozenberg) et suite à l'adoption du plan culturel néerlandophone adopté par le Conseil communal pour la période 2015-2019.

Travaux - Acquisitions

Don d'un dessin d'Albert Dasnoy par Philippe Vandeplassche et Martine Bardiau, représentant un intérieur, dessin au fusain et crayon, +/- 37 x 29 cm, signé bas droite, non daté.

Nouveautés - Evénements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers :

En 2016, la Commune de Watermael-Boitsfort commémore le centenaire du décès de l'artiste Rik Wouters (1882-1916).

- Dans le cadre reproduction d'une série de tableaux et dessins d'œuvre de Rik Wouters en grand format. Nous avons fait appel au Musée des Beaux-Arts d'Anvers qui nous a mis à disposition leurs fichiers haut définition des œuvres de Rik Wouters. Ainsi 8 bâches ont pu être accrochées dans l'espace public.
- En collaboration avec l'ensemble des artistes de la commune, organisation de l'exposition « **Rik Wouters, 100 ans après** » dans les Salons et les écuries de la Maison Haute, du 03 au 18 septembre 2016. Les artistes ont travaillé sur l'héritage de ce grand artiste était le thème central. Ainsi les artistes suivants ont participé : Jean-Pierre **BEAUJEAN**, Marie-Jeanne **BECKER-LANGENDRIES**, Marc **BLAFFART**, Marie-Anne **BOOGAERTS**, Muriel **BORREMAN**, Jean-

Paul CHEMIN, Nicole CROMBEZ, Claire DE NEUTER, Madeleine DIGNEFFE, Kim DÔAN THI, Mireille DUBOIS-SIBER, Sylvie DUBUISSON, Marie-Françoise DUCARME, Claire DUVIGNEAUD, Vinciane ELOI, Sabine ERREMBULT, France FOCAN, Christine FONSNY, Dominique GALLET & Muriel DESART, GILLES & SÉBASTIEN, Bernard GOLARD, Maria Fernanda GUZMAN, Martine HENDRICKX, Raphaëlle HOLENDER, Luce JAMINON, Ania JANIGA, Jacqueline JANSSENS, Julia JEDWAB, Lucy LEVETT, Inès LIMBOURG, Myriam MARCHAND, Chantal MASKENS, Martine MATTON, Pascale MOULIAS, Lieve NEYENS, Elisabeth PAHEAU, Alain PERPETE, Michelle PIVIN, Patty ROIG KASCHL, Marie-Paule SCHROÉ, Nancy SEULEN, Barbara STACHER, Hubert TEHEUX, Serge TIMMERMANS, Joël VANANDRUEL, Philippe VANDEPLASSCHE, Joris VANGANSBEKE, Georges VERHULST, Martine VERLINDEN, Catherine VEROUGSTRAETE, Jacques VILET, Patrick VRANCKX, Catarina YATES, Atelier de gravure de l'Académie des Beaux-Arts de Watermael-Boitsfort & Atelier de gravure KASBAH

- Le samedi 17 septembre 2016 : participation de l'Espace Mémoire à la Journée du patrimoine : exposition et balade guidée avec la participation de l'asbl Hisciwab sur le thème des styles.
- Le 25 septembre 2016 : « Fête de la fédération Wallonie-Bruxelles ». Hommage à 'Thomas Gunzig', auteur et ancien occupant de la maison/atelier de Rik Wouters sur la place Rik Wouters. La manifestation suivie d'une interview avec l'auteur, d'une intervention musicale par Anne Pierlé et d'un drink.
- Participation à la manifestation de clôture de l'action 'Karavane' à Watermael-Boitsfort le samedi 1^{er} octobre 2016 sur la place Jules Messinne au Floréal.
- Participation à la manifestation de clôture de l'action 'Karavane' à Molenbeek le samedi 15 octobre 2016.
- Inauguration du projet artistique 'Portraits d'ICI' le vendredi 7 octobre 2016. Portraits d'ICI est devenu un projet artistique de la commune hors des sentiers battus, mettant sous les projecteurs dix-huit habitants de notre commune. Trois photographes, trois regards... Nicolas Van Brande, Jean-Luc Tillière et Laurent Léonard ont ainsi tiré le portrait de personnes connues et moins connues, de tout âge et de tout horizon : artistes, indépendants, des familles, sportifs... Reproduit en grand format, le public pourra découvrir cette exposition itinérante à différents endroits de la commune qui traditionnellement sont réservés aux panneaux électoraux.
- Le service de la Culture a prêté mainforte dans l'organisation logistique du Parcours d'Artistes organisé par les artistes et habitants du Coin du Balai les 15 et 16 octobre 2016 sous l'intitulé « Sur les traces de Rik Wouters - 100 ans après... »
- En soutien de l'espace Mémoire, organisation de conférences sur le passé de la commune : le 16 octobre sur les cités-jardins Le Logis et Floréal au Gemeenschapscentrum WaBo et ce à la demande de la bibliothèque Rozenberg (présentation des cités-jardins, le passé, un témoignage d'une nouvelle société, avec illustration d'anciens documents iconographiques).
- Du vendredi 02 au dimanche 04 décembre 2016, la quatorzième édition d'ArCaDo organisée dans les Salons de la Maison Haute. L'atelier de gravure Kasba a organisé une exposition en même temps dans ses locaux.
- Le 23 janvier 2017, organisation de la réunion annuelle avec les artistes de la commune. Le but de la réunion est de faire l'évaluation de l'année culturelle mais aussi de préparer avec ceux-ci l'année artistique suivante.
- Le 24 mars 2017, visite commentée pour les receveurs des alentours de la Maison communale et des Cités-Jardins.
- Les 29 et 30 avril & le 1^{er} mai 2017, co-organisation avec l'artiste Jean-Pierre Lipit et les habitants du quartier d'une nouvelle édition de l'Art à l'Air. Ainsi 21 sculpteurs ont pu exposer dans autant de jardins du Logis. Quartier entonnoir (entre Arbalète, les Trois Tilleuls et Georges Benoidt).
- Du 13 au 28 mai 2017, co-organisation avec l'atelier de Gravure Kasba de l'exposition internationale de gravure et de lithographie dans les Salons de la Maison Haute. Cette exposition était organisée à l'occasion du 20^{ième} anniversaire du susdit atelier.
- Le dimanche 9 juillet 2017 dès 11h00, dans la Salle du Conseil, « Fête de la Communauté flamande » avec mise à l'honneur de Madame Caroline Pauwels, recteur de la VUB. Animation musicale et réception.

- Le mercredi 19 juillet 2017 en collaboration avec le Centre Culturel 'La Vénerie' projection du film « *Truman* » sur la place Antoine Gilson et ce dans le cadre de l'activité '*Bruxelles fait son Cinéma*'.
- En collaboration avec la coopération & l'asbl Arts Solidaires 'Kenbé Fèm' organisation de différentes animations musicales dans le cadre de '*Jazz au marché*'. Les groupes suivants se sont produits :
 - 07/05/2017 Bistoo-Band
 - 14/05/2017 Los Diplomaticos
 - 21/05/2017 The Pink Pirates Aka
 - 28/05/2017 Cheeky Roosters
 - 18/06/2017 Yes, We Can !
 - 25/06/2017 Little Step
 - 04/09/2016 Los Diplomaticos
 - 11/09/2016 So What
 - 18/09/2016 Philippe Bruno New Album
 - 25/09/2016 Kangaroo's

Plan Culturel néerlandophone :

Le service de la culture a facilité une collaboration entre La Vénerie et le GC WaBo pour un festival de film autour de la multiculturalité à Bruxelles, *Brussels in love*, avec des rencontres entre les acteurs locaux et l'introduction d'un dossier de subvention du VAF.

Le service de la culture a soutenu le groupe d'habitants qui veulent organiser une fête autour de la naissance, il y a 120 ans, de Paul Delvaux. Plusieurs réunions étaient organisées pour ceci le 22 mars, 20 avril, 22 mai, 15 juin 2017,... La manifestation se déroulera le 17 septembre 2017.

La commune a aussi organisé des rendez-vous avec les acteurs culturels locaux, dans la plateforme culture, qui ont eu lieu les 29 septembre 2016, 23 janvier et 9 mai 2017.

Pour donner un moment de réflexion et d'implication aux acteurs associatifs néerlandophones, la commune a organisé, comme stipulé dans le décret, plusieurs rencontres dans le cadre de l'Adviesraad Cultuur Watermaal-Bosvoorde le 27 octobre 2016 et les 16 mars et 29 juin 2017. Les sujets abordés étaient principalement : l'action des acteurs culturels, la discussion sur comment la commune devrait utiliser l'argent du VGC et les lettres au Collège (sur le projet Paul Delvaux, sur la communication bilingue orale et sur le plan culture locale annuel).

Pour que tous les acteurs culturels se rencontrent et soient à l'écoute des habitants des quartiers du Logis et Floréal, le service de la culture a initié et coordonné le projet Karavane, avec un subside des fonds des villes (VGC, 12.000€). Cela a fait naître une suite d'activités, débutant mi-avril 2016 et finissant mi-octobre 2016, avec divers partenaires culturels de la commune (bibliothèques francophones et néerlandophones, centre culturel La Vénerie, CEC de la Vénerie, GC WaBo, Espace Mémoire, Académie de Musique et Parole, Maison de quartier Cités-jardins, Maison des jeunes, Ferme du Chant des Cailles, Vivre chez soi et des artistes comme Alice Latta, Rémi Pons et Orlando Kintero sans oublier les sociétés immobilières Le Logis et Floréal). Le 1er octobre 2016, il y avait dans ce cadre un rassemblement des différentes communes (Molenbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Schaerbeek, Concertation Centres Culturels) sur la Place Messine dans le quartier Logis-Floréal. Le 15 octobre 2016, Karavane est allé au deuxième rassemblement à Molenbeek.

Pour le projet Karavane 2017, il y a eu notamment des réunions avec la Maison de Quartier Cités-Jardins, le Chant des Cailles et le collectif Baya les 23 février, 30 mars, 4 mai, 14 juin et 29 juin 2017 et à partir de juillet jusque septembre, Karavane sera le quartier général du collectif Baya pour leur développement dans le quartier avec des ateliers de construction dans le quartier, en résultera un festival de 4 jours (7-10 septembre 2017).

Le service de la culture a été sollicité par l'école néerlandophone De Wemelweide et par l'institut pour personnes handicapées Les Fougères/La Clairière pour voir si ensemble, une participation à la prochaine Zinnekeparade (12 mai 2018) était possible. Des réunions étaient tenues à ce propos avec les différents acteurs le 25 avril, 27 avril, 4 mai, 7 juin 2017.

Pour avoir une plus grande visibilité des activités, aussi bien du service de la culture que pour tous ces partenaires, le service de la culture a essayé de mettre en place un agenda culturel électronique pour l'ensemble de la commune en collaboration avec Visit.Brussels et éventuellement Cultuurnet. Des réunions avec les différents services et avec des partenaires ont eu lieu dans ce cadre. Pour le moment, ce projet n'a pas encore abouti.

Autres :

- Edition et promotion d'une manière mensuelle de l'agenda des expositions regroupant les expositions auxquels les artistes de la commune participent.
- Suivi de la plateforme Culture regroupant : le service de la Culture y compris l'Espace mémoire et le Cultuurbeleidscoördinator, les deux réseaux de bibliothèques, les deux centres culturels et les académies des Beaux-Arts et de Musique.
- En tant que membre, participation aux réunions du comité de gestion de l'Espace Mémoire.

Subsides

Annuellement le service de la Culture octroie un subside de fonctionnement aux groupements socioculturels de la Commune sur base de l'identification des besoins (actualisation des documents justificatifs).

Les subsides nominatifs aux opérateurs majeurs comme les centres culturels sont pris en charge directement par le service des finances.

Ainsi le Conseil communal a octroyé les subsides suivants :

| | 762-332-02 | 762-332-02 |
|--|------------|------------|
| Plastique | 2016 | 2017 |
| CAMERAM | 330 | 330 |
| DIACLAN | 225 | 225 |
| CROISEREGARD | 1000 | 1000 |
| STUDIO MALLE-POSTE | 225 | 225 |
| ATELIERS D'ARTISTES K2 | 588 | 588 |
| ATELIER KASBA | 1137 | 1137 |
| ESPACE EUROPEEN SCULPTURE | 700 | 700 |
| Divers | | |
| CLUB D'ECHECS | 500 | 500 |
| LAICITE DE WATERMAEL-B | 500 | 500 |
| ART D'ETRE DIFFERENT | 750 | 750 |
| Musique | | |
| LA CLE DES CHANTS | 330 | 330 |
| CHŒUR DE L'OREFLAM | 280 | 280 |
| VOIX DES GARENNES | 330 | 330 |
| PILE A L'HEURE | 480 | 480 |
| Féminins et 3^{ème} age | | |
| CULTURE AMITE | 500 | 500 |

| | | |
|---------------------------|------|------|
| LES LOISIRS DU LOUTRIER | 330 | 330 |
| FEMMA | 250 | 250 |
| T DAGHET | 250 | 250 |
| Histoire et nature | | |
| HISCIWAB | 1000 | 1000 |
| AMIS DE LA NATURE | 250 | 250 |
| MIEKE EN JANNEKE | 1200 | 1200 |
| APIS BRUOC SELLA | 759 | 759 |
| CIToyENS POUR LE CLIMAT | 600 | 600 |
| Théâtre | | |
| CERCLE ROYAL WALLON | 220 | 220 |
| LE GRENIER DE BOITSFORT | 480 | 480 |
| COMPAGNIE LE TOURNESOL | 480 | 480 |
| THEATRE DES CHIMERES | 480 | 480 |
| RACONTANCE | 480 | 480 |
| KLARK THEATRE | 480 | 480 |

| | | |
|------------------------|-----|-----|
| COMPAGNIE LE TOURNESOL | 480 | 480 |
| THEATRE DES CHIMERES | 480 | 480 |
| RACONTANCE | 480 | 480 |
| KLARK THEATRE | 480 | 480 |

ESPACE MEMOIRE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Tél : 02.672.77.34

Fax : 02.672.77.34

Mail : tilia@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine de la Culture

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 plein temps

Espace Mémoire de Watermael-Boitsfort

Nathalie Trif

La Source - Drève du Duc, 2

Le centre est ouvert au public le mardi ou sur rendez-vous.

Pour rappel, l'Espace Mémoire a été créé fin 2005 avec le triple but de constituer et exploiter un fonds documentaire (composé notamment par les archives Philippe Smeulders) et de valoriser le patrimoine historique de la Commune.

Un comité de gestion composé de représentants du secteur public et du secteur privé accompagne le travail du responsable.

Rapport d'activités 2016-2017

Gestion quotidienne

La gestion de l'EM recouvre le travail fait sur le fonds documentaire lui-même (classement, enrichissement,...) et les recherches historiques.

- **Fonds documentaire :**

Archivage et classement de nouveaux documents provenant essentiellement de dons:

- Inventaire et classement d'archives provenant de Pauli-Delmoitié,
- Fin inventaire et classement d'archives provenant de La Vénerie,
- Classement de divers dons regroupés dans fonds des particuliers,
- Scannage de photographies anciennes,
- Achats divers.

Dons de particuliers divers notamment un drapeau d'une société colombophile et d'un cercle cycliste.

Reçus des documents importants sur l'histoire de Watermael-Boitsfort en prêt pour scannage de Marc Nevens complétant le fonds Nevens déjà inventorié.

Actuellement le fonds est constitué de :

- 550 boîtes à archives provenant de 17 fonds différents. Il s'agit de documents originaux (à partir du 18^{ème} siècle) de brochures, d'affiches, de copies, d'articles de journaux... ;
- 12500 documents numérisés (entre 360 et 600dpi): photos, cartes postales, divers ;
- 80 cartes et plans ;
- Collection de revues et périodiques ;
- 300 livres (bibliothèque).

Et aussi de quelques objets: médailles, drapeaux, dias, tableaux, vidéos...

- Recherches historiques:

L'Espace Mémoire répond régulièrement aux demandes de renseignements sur l'histoire de la Commune. Il aiguille les chercheurs dans leurs recherches et/ou les entreprend lui-même. Ces recherches se font non seulement dans les propres archives de l'EM mais également dans celles d'autres services de la Commune (urbanisme, population,...).

Les demandes arrivent par courriel, téléphone, lettre ou sur place.

Le public est diversifié : chercheurs, étudiants, habitants curieux, généalogistes, écoliers...

Les thèmes abordés sont très variés : cette année, nous avons travaillé notamment sur 14/18, les cités-jardins, la Résistance, la Brasserie Dewolf, la 2^{ème} Guerre Mondiale, les plans des rues au 19^{ème} siècle, histoire générale, Rik Wouters, hippodrome, quartier Wiener, Chant des Cailles, Stade des 3 Tilleuls, Coin du balai, généalogie, les étangs, Saint Clément, Saint Hubert, La Royale belge(Axa), Delvaux, ...

Recherches diverses en vue des 100 ans des cités-jardins Le Logis- Floréal en 2022.

Recherches dans différents centres de documentation : Ceges, Civa, Archives générales du Royaume.

- Réunion du Comité de gestion 8 décembre 2016.

Actions ponctuelles

Les actions ponctuelles de l'EM lui permettent d'approfondir certains aspects de l'histoire de la Commune, de rencontrer son public, de sensibiliser les habitants au passé de Watermael-Boitsfort.

C'est aussi le moyen de récolter de nombreux témoignages et documents et donc d'enrichir le fonds documentaire.

- Collaboration aux recherches pour les monographies publiées par l'asbl Hisciwab.
- Coordination du projet 14/18.

Subventions accordées par la Région de Bruxelles-Capitale (VisitBrussels) suite à un appel à projet sur les commémorations de la guerre 14/18 en partenariat avec les bibliothèques francophones et néerlandophones, La Vénérie, Hisciwab et Wabo.

Ce projet est un projet fédérateur qui propose à la population de Watermael-Boitsfort un large éventail d'animations. Il est construit sur 2 axes : conscientisation et héritage de traces tangibles. Il s'agit de sensibiliser le grand public à l'impact toujours actuel des conflits sur notre société en établissant un lien dynamique entre passé et présent.

- Balade sonore projet 14/18 en partenariat avec Mémoire Vive :

Travail sur les thèmes principaux, la forme du produit (sonores/visuel/vidéo), les documents à intégrer dans le projet, la forme d'exploitation (tablette/mp 3, projection...), les ressources externes, les témoins indirects, une connaissance de l'histoire communale pendant cette période, les lieux de référence dans la commune, la faisabilité pratique de la balade.

Ceci se traduit concrètement par un travail de **recherche** d'exemples de balades, **visite** de lieux 14-18, étude des documents, recherche de documents divers, rencontres et interview de personnes ressources 14-18, entretiens avec des centenaires/personnes âgées pour des témoignages

Au centre de l'approche il s'agit de mettre le quotidien des habitants de la commune (aide alimentaire, aide aux orphelins de guerre, l'institut des aveugles, la déportation et les réfugiés).

Parcours et étapes, écriture des textes, choix du sous-traitant pour conception.

Finalisation novembre 2017.

- Exposition 14/18 qui se tiendra à la Maison Haute du 8 au 18/11/2018.
Recherches documents et ressources.
Réservation des expositions « Aveugles de guerre » et « La guerre dans les grandes lignes »
- Participation au projet Karavane en collaboration avec les bibliothèques néerlandophones : exposition et animation autour du bâti pour les enfants du quartier sur le thème Passé et Présent, architecte et botaniste. Il s'agit de permettre aux enfants du quartier de comprendre leur lieu de vie et de s'approprier leur quartier. Visite guidée dans le quartier.
- Participation au projet cultures/écoles : réflexion sur « quelle place pour l'art et la culture dans le temps scolaire » : intégrer la culture au parcours scolaire, éduquer « à » et « par » la culture et les arts, co-construire des projets.
- Ateliers d'écriture médiatique en collaboration avec le réseau des bibliothèques francophones de Watermael-Boitsfort et Whatfor.
-Atelier sur l'écriture historique « je me souviens... » animé par Anne Versailles après une introduction par l'Espace Mémoire sur l'utilisation, le choix et la critique des sources à travers des exemples concrets provenant des archives de l'Espace Mémoire.
-Atelier sur l'histoire de Watermael-Boitsfort en collaboration avec Jean-Pierre Carpentier.
-Présence aux autres ateliers du cycle.
- Participation aux Journées du patrimoine « Les Styles » :
Une exposition et une balade (2x)
22 panneaux, 1 maquette, 1 vitrine et un carnet de 25 reproductions anciennes et plans comme support à la balade.
- Participation à « Place aux enfants » : animation et exposition sur la notion d'histoire, le pourquoi de l'Espace Mémoire et mise en pratique au départ d'une exposition ludique sur les cités-jardins. Atelier »Dessine ta maison idéale «.
2 groupes de 30 enfants.
- Projection commentée sur la création et l'évolution urbanistique du Logis-Floréal à partir de cartes postales, demande du Wabo.
- Recueils de témoignages.
- Préparation des Journées du Patrimoine de septembre 2017 sur le thème « La Nature en ville » : balade géopoétique accompagnée par Anne Versailles, exposition ludique et projection de vues anciennes des cités-jardins.
- Expertise de l'Espace Mémoire pour la création d'un centre de documentation à la Maison Hap à Etterbeek.
- Expertise de l'Espace Mémoire pour la mise sur pied d'un fonds iconographique et une bibliothèque au Rouge cloître.
- Expertise de l'Espace Mémoire sur le tapuscrit d'André Dartevelle « Un maquis dans les cités-jardins ».
- Participation au projet « Paul Delvaux », initiative citoyenne inter-régionale qui se déroulera le 17/9/2017: recherches de documents pour le parcours proposé par l'asbl Hisciwab et iconographie. Présence aux réunions de préparation.

- Initiateur avec l'asbl Hisciwab d'un Pavé de Mémoire sis 80 rue de Visé à la mémoire de G.Koutchouk, déporté en 1942 et assassiné par les nazis. Recherches historiques, recueil du témoignage de son fils.
- Préparation de deux balades dans les cités-jardins et une au Coin du balai avec guide extérieur.
- Projet d'informatisation de l'Espace Mémoire :
Analyse du site internet du centre historique de la ville d'Andenne.
Rencontre avec le responsable.

Divers

- Mise à disposition pour l'asbl Hisciwab d'un local se trouvant à La Source et faisant partie de l'Espace Mémoire.
- Utilisation par l'asbl Hisciwab de la salle de lecture de l'Espace Mémoire pour les réunions de leur Conseil d'administration.
- Utilisation des locaux de l'Espace Mémoire pour des réunions des projets Culture/Ecoles, « Paul Delvaux », ateliers écritures Whatfor.
- Prêt des locaux de l'Espace Mémoire et mise à disposition de sa documentation à l'asbl Vivre chez soi projet Mémoire Vive dans le cadre de son film sur les commerçants de Watermael-Boitsfort.
- Formation Word.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES

Tel : 02.660.07.94

Courriel : bib.francophone1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 15,6

Missions générales du service (cf arrêté de 2011)

Faciliter l'accès au savoir et à la culture, au développement des capacités et des pratiques de lecture/écriture/oralité de la population, directement ou indirectement, dans une perspective d'éducation permanente, de citoyenneté, de formation continuée, d'information et d'épanouissement.

La bibliothèque s'est mise en conformité avec cette nouvelle législation en 2013 et a été reconnue par la FWB catégorie 3, sur base d'un plan de développement quinquennal (2013-18). La 3^e édition du Conseil de développement de la lecture a rassemblé différents acteurs de la commune (responsables d'associations) ainsi que des usagers. Un focus a été mis sur l'image des bibliothèques et la collaboration avec les écoles.

Poursuivre le team-building

La direction a misé sur une formation collective autant comme une manière d'acquérir des outils professionnels innovants que comme un moment partagé, positif, constructif, consolidant l'esprit d'équipe.

Cette année, l'équipe s'est approprié la méthode de "*L'arpentage*", méthode à destination des publics éloignés de la lecture, où ils font l'expérience de la lecture d'un livre complexe, en groupe, "par fragments" et ensuite d'un partage mutuel.

Côté management et construction des partenariats, la directrice et la B4 ont été formées aux outils systémiques qu'elles appliquent et partagent progressivement avec l'équipe.

Partenariats

Le réseau développe de nombreux partenariats et/ou participe aux réunions de : La coupole et ses Commissions Petite enfance, Jeunesse, Seniors, Vivre ensemble ; Plateforme Akarova/Dries ; l'Opérateur d'appui ; Réseau 12-26 ; Asbl Ludo ; Maisons de Quartier ; Maison des jeunes ; Ecoles maternelles, primaires et secondaires ; Accueil extra-scolaire (Accueil Temps Libre et Accueil Temps Livres, école de devoirs) ; Crèches Gilson & Roitelets ; ONE ; Service des Accueillantes d'Enfants Conventionnées ; Association des parents de l'école "l'Assomption" ; Ligue des Familles ; CTV MEDIAS ASBL ; Radian ; Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives (SEMJA) ; Lire dans les Parcs ; Nocturnes des bibliothèques ; Plate-forme Culture ; Développement durable et Agenda 21 : Journée mobilité ; Ecoles & Comité de direction des écoles ; ASBL « Vivre Chez Soi » ; Espace Mémoire ; Vénérie ; CEC ; Bibliothèques de Bruxelles ; ASBL dewey (site What for) ; ASBL "Le Grès".

Communication

Le réseau a développé un plan de communication et utilise les canaux suivants : blog ; catalogues (bibliothèques et ludothèques) ; journal communal 1170 + site communal ; graphique (*Plimestriel*,

affiches, folders) ; Réseaux sociaux ; agendas génériques en ligne (Quefaire, agenda culture...) ; agenda et journal de l'Opérateur d'appui de la Région de Bruxelles Capitale ; 12/26 ; What for ; ...

Quelques chantiers 16-17

- Réorganisation des rayons du Delvaux adultes
- Création d'un Espace public numérique au sein du Delvaux adultes.
- Profonde remise en question de la collaboration biblio/ludo/écoles primaires autour de l'enjeu commun d'amener à plus de pratiques de lectures/écriture/oralité au plus tôt chez les enfants.
Mise sur pied d'une cellule "Recherche/Action culture-école", conjointe avec le service enseignement et La Vénérie , développement d'une collection spécifique de jeux, en partenariat avec les logopèdes de l'asbl le "Grès", afin de contribuer à l'acquisition des prérequis à la lecture/écriture/oralité via des outils ludo-pédagogiques.
- Achat d'une presse typographique, outil de création de livres avec des publics adultes, ados et jeunesse.
- Inventaire complet de la collection de livres d'artistes.

Animations et projets

Les bibliothèques et ludothèques ont développé cette année **390 animations**.

Toutes les animations répondent aux objectifs et priorités de notre PQDL, ciblent l'un ou l'autre public et sont évaluées régulièrement. Certaines, emblématiques, font l'objet d'évaluations approfondies. Qu'il s'agisse de s'adresser au public des très jeunes de **0 à 3 ans** ou au **quatrième âge**, qu'ils soient "usagers" des bibliothèques ou fassent partie des publics "éloignés" de la culture. De nombreuses animations se déroulent **hors les murs**.

Les actions envers les **publics fragilisés** ont été renforcées et de nouveaux projets ont été développés avec les Maisons de Quartier, les écoles des devoirs, l'ATL (accueil extra scolaire et école de devoirs à la bibliothèque du Hondenberg) afin de soutenir enfants et adultes dans **l'appropriation de l'expression langagière**.

Les **animations récurrentes** continuent à être requestionnées afin d'être bien en phase avec le PQDL (public, format, périodicité, lieux).

- **Quelqu'un livre** : 8 séances
- **On lit, Bébé** : 49 séances : dans les bibliothèques, à l'ONE, dans les crèches ...
- **Lire dans les Parcs** : 9 séances pendant l'été
- **A l'heure du goûter, des jeux et des histoires** : 50 séances
- **Midi-livres, midi-jeux** : 27 séances
- **Accueils de classes** mixtes ludo/biblio ou Vénérie/biblio "Art à petit pas" : 157 séances
- **ATL** : Accueil Temps Livres : 22 séances
- **Rencontres autour d'un livre** : 10 rencontres
- **Ateliers ludo-pédagogiques** en classe : 15 ateliers
- **Séances ludiques** dans les homes et centres de jours : 19 séances
- **Séances ludiques** dans les lieux d'accueil de la petite enfance : 16 séances
- **Accueils de publics handicapés** : La Clairière, Farilu
- **Animations à destination du personnel des écoles communales** (instituteurs, psychomotriciens, auxiliaires) : 5 séances
- **Expositions** : 4 créateurs, 2 éditeurs de livres d'artistes

....

Nouvelles animations

- **Jeux vous invitent**, séance de jeux de société en soirée menée par une Boitsfortoise
- Mise sur pied d'ateliers "**Internet, les bons usages**", pour tout public et spécialement pour écoles secondaires
- Accueil et co-organisation du cycle d'**ateliers d'écriture de l'équipe de Whatfor**.
- En collaboration avec l'asbl Dewey et l'*Espace Mémoire*
- Idée de base : permettre aux citoyens d'alimenter Whatfor.be et le site de la bibliothèque.
- Premier cycle : trois ateliers créatifs pour écrire Watermael et Boitsfort à partir de cartes, plans, photos, déambulations, animés par Anne Versailles, artiste de la commune.
- Mise sur pied d'un club de lecture 9-12 ans "**Les mâche-papiers**"

Quelques événements phares, projets de l'année

- **Septembre Journée de la mobilité**
- **histoires en route**, avec Muriel Verhoeven et son saxophoniste
- **parcours ludique et sensoriel**, avec l'artiste Pascaline Wollast et les ludothécaires
- **animations proposées par les biblio & ludothèques**
 - Les drôles de tubes à histoires avec les bibliothécaires
 - Les jeux géants
 - Une exposition des œuvres, fresques et tableaux réalisés par les apprenants en alphabétisation et en Français Langue Étrangère de la Maison de Quartier du Dries.
- **Septembre Mise à l'honneur de l'auteure-illustratrice boitsfortoise Anne Herbauts**
- hommage et rencontres
- **Octobre Participation à la Fureur de Lire**
- exposition et 2 ateliers de dessin de Cloé Marthe
- 2 ateliers de dessin avec Stéphane Ebner
- **Octobre-novembre Participation à Europalia Turquie**, en partenariat avec la Vénérie
- Exposition Carnets d'Istanbul et rencontre avec Laurent Toulouse et Coline Sauvand
- Interview de Hakan Günday
- **Novembre Salon " Fête vos jeux"**

Une journée familiale autour d'animations et de jeux sur le thème « *Les pirates* ». Avec «l'Atelier de Gepetto », l'asbl Ludo pour le label du meilleur jeu et Farilu.

- **Novembre participation à la Nocturne des bibliothèques**
- soupe des pirates.
- rencontre avec les créateurs de jeux Oliver Grégoire et Thibaut Quintens
- Séance de jeux
- Contes de Pierre Genicot.
- **Décembre Cap ou pas cap ?** par la Cie des Rêveurvoltés : **spectacle/débat pour enfants** avec des marionnettes en journaux et un décor 3D sans lunettes !, dans le cadre des subsides 14-18
- **Février Spectacle annuel avec le CEC, Contes poétiques** avec Laurence Vielle, Vincent Granger et Bertrand Binet. Le spectacle a été précédé par la présentation du conte réécrit par les élèves de deux classes (Brise et Saint Hubert) qui ont participé aux 4 ateliers animés par Laurence Vielle et Bertrand Binet.

- **Poiësis**

Pour la deuxième édition et dans le cadre de La Langue française en fête, le projet Poiësis porte son focus sur l'expression créative de soi par le biais du langage poétique. Du mois de mars au mois de mai, les animations ont été menées en partenariat avec la Vénèrie, le CEC, Les Midis de la Poésie, la Bellone, le service des travaux, le projet 101% au Dries et Voie 5 : collectif des relieuses de la gare de Watermael.

- **Quelqu'un livre... une performance**, soirée en biblio avec le poète Vincent Tholomé et le musicien Gauthier Keyarts.

- **Habités par les fées, habités par les faits**, cycle de 5 ateliers d'écriture et de mise en voix destinés à un public « en marge », éloigné des pratiques de lecture. Clôture par une performance des participants et de Vincent Tholomé et Gauthier Keyarts à la Fête des fleurs.

- **Un Merle en lisière**, dans le cadre des Petits Matins de la Poésie, atelier animé par Anne Herbauts et destiné aux enfants et leurs parents.

- **Poiësis & 10 mots**, deux ateliers créatifs « entre mots et image » animés par le bibliothécaire Stéphane Ebner.

- **Lâcher de Livres**, deux Lâchers de textes et images réalisés dans le cadre de 5 cycles d'ateliers différents ont eu lieu avec la collaboration des jardiniers communaux, en mars sur la Place Keym et à la Fête des fleurs sur la place Wiener.

- **Avril-Mai** Participation à l'exposition de livres d'artistes 10x10 à l'École des Arts de Braine-l'Alleud

- **Mai** Participation du CLA au Salon de livres d'artistes Masquelibros à Madrid

- **Mai** Participation à la Roue des Poètes à Etterbeek, dans le cadre du *Festival Maelström*, en partenariat avec la Bibliothèque d'Etterbeek : mise en valeur du fond de livres d'artistes et performance de 3 bibliothécaires

- **Mai** Participation à la Fête des fleurs

- Performance poétique des participants aux ateliers d'écriture et mise en voix organisés par la Biblio en partenariat avec le CEC avec Vincent Tholomé et le musicien Gauthier Keyarts

- Lâchers de livres

- Présence des bibliothécaires dans le stand avec des animations et ateliers

- **Mai Rencontre avec Pascaline Wollast & exposition**

Projet d'art public tourné vers le partage avec les habitants, à travers des rencontres, des animations, des ateliers pour tous les âges.

- **Topo Typo**. Projet La Culture a de la classe, financé par la Cocof, en partenariat avec la Vénèrie et l'école du Karrenberg. De novembre 2015 à juin 2016, deux classes du Karrenberg, avec l'objectif d'élargir et approfondir la conception que les enfants ont du livre et de la lecture, d'éveiller leur curiosité et expérimenter la création d'un livre. Le projet s'est clôturé avec le deuxième Lâcher de livres à la Fête des fleurs et avec une journée d'installation et ouverture de l'exposition/restitution.

- **Juin Proket Karavans**

En partenariat avec La Vénèrie, la bibliothèque néerlandophone et l'auteur Rémi Pons, les bibliothèques et ludothèques ont participé à quelques après-midis afin d'entrer en contact avec les habitants du quartier du Logis (Dryades).

Lectorat, prêts, collections

De manière moins visible, l'équipe accomplit de nombreuses tâches liées à la gestion de collections : commande des livres, vérification des factures, encodage, étiquetage, rangement, élagage, traitement des réservations, gestion des rappels, médiation des collections, lots pour les écoles, prêt interbibliothèques, recherche d'informations...

Quelques chiffres :

- 2295 lecteurs inscrits
- 135 collectivités inscrites parmi lesquelles de nombreuses classes des écoles de la commune et 231 familles à la ludothèque
- 102.203 prêts de médias, 3258 prêts de jeux
- un budget « acquisition de collections » : 38.000 € pour
- 3774 nouveaux médias (livres, livres-audio, ...)
- l'abonnement à 196 revues et 6 quotidiens
- quelque 300 nouveaux jeux.

Services

Eurékoï

Reconnue en catégorie 3, la bibliothèque doit participer au Service de réponse à distance francophone Eurékoï (France & Belgique francophone, réponse dans les 72 heures). Il y a eu 25 demandes arrivées via la Fédération ou Facebook mais aussi directement de Boitsfortois (1/3 par notre site, des mails ou les comptoirs de prêt.

Livres chez soi

Les personnes faisant appel à ce service sont soit des personnes âgées, soit des personnes plus jeunes avec un handicap physique. Le nombre d'inscriptions reste stable (une quinzaine). Il y a eu 98 visites - en moyenne une toutes les 3 semaines par lecteur -.

Autres services proposés aux seniors

Lots de livres pour les résidences : Présentation et prêt de livres à la résidence du Loutrier et à Ste Anne (9h)

Présentation de livres aux bénéficiaires de « Vivre chez soi » : 3 présentations (10h30)

Services proposés aux écoles, centre culturel, maisons de quartier, asbl

Lots de livres thématiques et lots de livres en multiples exemplaires : préparation et livraison de 19 lots dans les écoles communales.

Amélioration de la qualité des catalogues

Côté biblio

- migration vers la dernière version du logiciel
- intégration d'un module "caisse"
- préparation de l'intégration de la commune de Saint-Gilles dans le catalogue collectif

Côté ludo

- participation à l'amélioration du catalogue des ludothèques bruxelloises.

Autres

L'équipe consacre également du temps à

- l'accueil et la guidance de stagiaires en bibliothèques et ludothèques
- l'encadrement de prestataires du SEMJA ou du Radian

BIBLIOTHEEK ROZENBERG

Tél : 02.675.33.79

Fax : 02.675.74.29

E-mail : watermaal-Bosvoorde@bibliotheek.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine de la Culture

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1,75

Attributions générales du service

La POB Rozenberg offre les mêmes services que les autres petites bibliothèques locales. Nous essayons de proposer une collection étendue, actuelle et variée qui reflète les besoins des usagers et qui réponde à l'offre du marché et de l'information.

A côté de notre propre collection la bibliothèque travaille aussi avec une collection d'échange : ainsi nous offrons depuis plusieurs années une collection de DVD au public. Il ne s'agit pas seulement de films pour enfants mais aussi pour des adultes (documentaires et autres).

Nous offrons aussi en gestion propre des DVD et CD-roms (principalement pour enfants) ; livres à grands caractères pour les mal voyants et romans modernes en anglais.

La bibliothèque participe activement aux prêts interbibliothèques : les livres que nous ne possédons pas sont empruntés dans d'autres bibliothèques. Depuis 2002 nous travaillons avec le système IMPALA.

La collaboration avec les écoles locales joue un rôle important dans le fonctionnement de la bibliothèque. La semaine du livre de la jeunesse est un moment phare du projet jeunesse.

La bibliothèque propose, sous forme de dépliants, publications et affiches, une information étendue et diversifiée. Ceci permet à l'utilisateur de trouver des informations sur la culture, l'éducation, l'enseignement, le sport, la détente, ...

D'une manière régulière des écoles ou associations participent aux diverses activités de la bibliothèque. Un jeu de bibliothèque, comprenant une série de questions et de recherches, peut être utilisé à cette occasion.

Depuis mai 2012, la bibliothèque s'est affiliée au réseau BRUNO (réseau des bibliothèques publiques de la Région de Bruxelles-Capitale). De ce fait, un service lecteur s'est ouvert avec la possibilité de consulter le catalogue par Internet.

Il va de soi que le public peut toujours solliciter l'aide du personnel. Ce dernier se tient à disposition pour informer les usagers et répondre aux multiples questions. Etant donné qu'il s'agit d'une petite bibliothèque, le personnel et les usagers se connaissent bien. Ceci est un élément positif dans l'échange des demandes et de l'information.

Nouveautés - Événements de l'année

Activités

Les écoles implantées à Watermael-Boitsfort (Bloeiende Kerselaar, Sint-Jozefsschool, Wemelweide) et les enfants des écoles maternelles de la Communauté flamande, de Stadsmus ont fréquenté la bibliothèque. Un nombre d'écoles francophone participent aux activités ou fréquentent la bibliothèque.

Ensembles de livres

D'une manière régulière des ensembles de livres ont été préparés à destination de certaines classes et certaines écoles (aussi pour les classes de maternelle).

Les dépôts suivants ont été consentis :

- pour les classes maternelles de 'De Bloeiende Kerselaar' ;
- pour la crèche 'Het Lijsternest' (Boitsfort) ;
- pour différentes écoles primaires : au total cela revient à plus de 100 paquets de livres
- pour les enfants qui participent à des ateliers créatifs au centre culturel ;
- pour les enfants qui participent au projet jeune Wabodam (Het Paddestoeltje) ;
- pour les activités organisées par le Centre culturel Wabo.

Activités du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017

- Lundi 19 septembre, deux formateurs de chez Broes, centre d'expertise démence sont venus pour animer un atelier pour les enfants des 3^{ème} et 4^{ème} année des écoles Wemelweide et de Bloeiende Kerselaar
- Mardi 27 septembre la styliste Erna Siebens est venue tenir une conférence sur l'évolution de la lingerie à travers les siècles
- Samedi 1^{er} octobre de 14h à 18h a eu lieu la fête de clôture de Karavane sur la place Jules Messine
- Samedi 8 octobre était un jour de pâtisserie. Un verre a été offert à chaque visiteur de la bibliothèque. Les visiteurs y sont restés plus longtemps que d'habitude et ont pu discuter les uns avec les autres et avec le personnel.
- Jeudi 27 octobre Jan De Paepe et Nathalie Trif ont redonné vie à l'histoire des cités jardins à l'aide de vieilles cartes et d'autres supports visuels. Cette activité fut organisée par le Centre Culturel WaBo, en collaboration avec notre bibliothèque, le service culture et l'Espace Mémoire.
- Le 12 novembre deux équipes de la bibliothèque ont participé au quiz 11.11.11.
- Le samedi 19 novembre nous avons organisé une démonstration du fonctionnement de l'appareil daisy (avec lequel on peut écouter les livres audio) dans le cadre de la campagne de sensibilisation Brussel helpt !
- Le samedi 19 novembre à 14h30 nous avons accueilli Koens Sta ssijs au centre culturel WaBo pour une conférence littéraire sur le travail d'Emile Verhaeren. Une organisation des bibliothèques en collaboration avec le Centre culturel et le cercle Vermeylen.
- Le vendredi matin 25 novembre Peter et Nanami ont raconté le récit «Het regent rijstballen » en néerlandais et en japonais à deux classes de maternelles du Stadsmus dans le cadre de Brussels reads aloud.
- Le mercredi 7 décembre à 20h00, Katrien Van Hecke et Stefaan Segaert nous ont fait connaître la littérature marocaine. Cette activité, qui a eu lieu au centre Culturel WaBo, était une collaboration entre la bibliothèque et le WaBo.
- Le mardi 14 février Hilde a joué un jeu de bibliothèque dans le centre de prêt avec deux classes de 6^{ème} primaire de l'Assomption. Elle leur a fait faire un tour et raconté une histoire.
- Le samedi 18 mars Olga Snoeks a animé un atelier dans notre bibliothèque avec pour thème « la joie ».

- Le samedi 15 avril nous avons organisé notre annuelle chasse aux œufs dans le jardin de la bibliothèque.
- Le jeudi 19 avril Hilde et Klaar accompagné d'un bénévole ont joué un jeu de bibliothèque avec des élèves de première année de l'école Wemelweide.
- Le mercredi après-midi, Klaar a raconté l'histoire « Obi en Odette » dans le cadre de la journée nationale des droits de l'enfant.
- Le mercredi 23 août nous avons organisé une action ludique « de stoel » suite à l'ouverture de la bibliothèque après la fermeture durant l'été.

- *Mois du livre de la jeunesse « M/V/X tu es qui tu es » (22.02 - 31.03.2017)*

Annuellement le centre de soutien des bibliothèques bruxelloises soutien d'une manière logistique et financière la programmation et les activités.

- Pour les maternelles, un stage du conte a été organisé par 3 élèves de la Haute école Erasmus, département des enseignants. Pour 5 classes, Hilde, Klaar et la bénévole Petra ont animé les activités destinées aux plus jeunes enfants.
- Pour les enfants des classes de 5^{ème} nous avons joué à sm@rtbib. L'animation a été donnée par Klaar, Hilde et quelques bénévoles.
- Pour les premières, deuxièmes, troisièmes, quatrièmes et sixièmes des animateurs sont venus pour les ateliers et les contes.
Avec nos activités livres pour les jeunes des écoles nous avons accueillis plus ou moins 720 enfants.

- **Club de lecture 'Leeslamp'**: les mercredis matin 12/10, 14/12, 8/2, 12/4, 14/6, 9/8 (en alternance à la Rozenberg et à la Bibliothèque d'Auderghem). Parfois on y parlait d'un livre que tout le monde avait lu.

- **Visites guidées** : classes en début d'année scolaire, creaworkshops, tables polyglottes en néerlandais, classes du réseau francophone, visiteurs individuels...

- **Moments de conte** : d'une manière récurrente des contes sont lus dans la crèche Het Lijsternest, pour des classes en bibliothèque et durant les stages créatif dans notre centre de prêt.

- **Valise de livres** : pour les crèches, creaworkshops et autres activités organisé par le gemeenschapscentrum WaBo, activités, classes...

- **Tables littéraires** : Roald Dahl, démence, 11.11.11, Marc Sleen, livres audio, journée mondiale du SIDA, Saint-Nicolas, Noël, journée du Poème, Saint Valentin, peste, Passa Porta Festival, autisme, Pâques, Je déteste lire, réfugiés, voyages, vacances.

La Bibliothèque en quelques chiffres, année 2016 :

| Collection | 2015 | 2016 |
|----------------------|-------|-------|
| Jeunesse fiction | 6 312 | 5 942 |
| Jeunesse BD | 1 178 | 1 182 |
| Jeunesse non-fiction | 2 997 | 2 585 |
| Adultes fiction | 4 657 | 4 500 |
| Adultes BD | 470 | 429 |
| Adultes non-fiction | 2 392 | 2 599 |
| Adultes référence | 181 | 151 |
| revues | 956 | 869 |

| | | |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Total des imprimés | 19 143 | 18 257 |
| abonnement revues | 51 | 47 |
| Abonnement quotidiens | 2 | 2 |
| | | |
| CDs jeunesse | 2 | 4 |
| Livres Daisy | 426 | 463 |
| Dvd jeunesse | 64 | 79 |
| Dvd adultes Fr & NL | 378 + 10 | 348 + 12 |
| autres | 16 + 9 | 15 + 9 |
| | | |
| Total matériel audio/visuel | 905 | 930 |
| | | |
| Total général | 20 048 | 19 187 |
| | | |
| Collection en réserve | 973 | 997 |

- *Nombre de visiteurs (calculé d'après le système de comptage avenue Thomson et à la main dans le comptoir de prêt)*
 - Thomson : 10 263 (l'année dernière : 10 109)
 - Comptoir de prêt : 2 015 (l'année dernière: 1 972)
 - Total : 12 081 (l'année dernière: 12)

- *Évolution des utilisateurs par tranche d'âge*

| Utilisateurs | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Jeunesse | 1 611 | 1 521 | 1 675 |
| Adultes | 393 | 346 | 414 |
| | | | |
| Total | 2 004 | 1 867 | 2 089 |

Par "jeunesse" nous désignons les jeunes de moins de 14 ans, les "adultes" sont ceux qui ont 15 ans et plus.

| 2016 | Thomson | Comptoir | Total |
|-------------------------|--------------|------------|--------------|
| Jeunes de WB | 79 v + 82 m | 16 v + 9 m | 186 |
| Jeunes hors WB | 25 v + 22 m | 14 v + 9 m | 70 |
| Jeunes WB groupes | 272 | 244 | 516 |
| J hors-WB groupes | 569 | 334 | 903 |
| Adultes de WB | 108 v + 70 m | 1 v + 1 m | 180 |
| Adultes hors WB | 91 v + 48 m | 10 v + 1 m | 150 |
| Adultes WB groupes | 23 | 25 | 48 |
| Adultes hors WB groupes | 31 | 5 | 36 |
| | | | |
| Total | 1 420 | 669 | 2 089 |

En comparaison vous trouverez, ci-dessous, les chiffres de l'année dernière :

| 2015 | Thomson | DJH | Totaal |
|-------------------------|----------------|-------------|---------------|
| Jeunes de WB | 65 v + 70 m | 12 v + 9 m | 156 |
| Jeunes hors WB | 34 v + 27 m | 22 v + 10 m | 93 |
| Jeunes WB groupes | 267 | 185 | 452 |
| J hors-WB groupes | 547 | 273 | 820 |
| Adultes de WB | 104 v + 59 m | 7 v | 170 |
| Adultes hors WB | 74 v + 34 m | 3 v | 111 |
| Adultes WB groupes | 17 | 25 | 42 |
| Adultes hors WB groupes | 18 | 5 | 23 |
| | | | |
| Total | 1 316 | 551 | 1 867 |

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Service : Culture

Tel : 02/674.75.07

Fax : 02/672.52.19

E-mail : culture1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Anne DEPUYDT, Echevine

Chef de service : Jan De Paepe

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0,5

Attributions générales du service :

Le service de la Solidarité Internationale a pour mission de soutenir et de promouvoir les associations et projets de solidarité internationale dans la commune, de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement et des rapports Nord-Sud et de développer un partenariat de coopération décentralisée avec une commune du Sud.

Le Service assure le secrétariat d'un **Comité d'appui à la Solidarité Internationale** (constitué par le Conseil Communal du 18 novembre 2004) et dont le but est de rendre des avis, recommandations, propositions au Collège et au Conseil communal sur toute initiative, projet ou demande de soutien qui concerne la solidarité internationale, afin de renforcer, soutenir les initiatives existantes et en promouvoir de nouvelles (à développer à Watermael-Boitsfort ou, avec des pays du Sud, dans le cadre d'une coopération décentralisée).

Il est composé de 8 mandataires représentant tous les partis politiques démocratiques présents au Conseil Communal, désignés par le Conseil Communal dont l'Echevin(e) ayant cette matière dans ses attributions, 10 membres (maximum) représentant les associations actives en ce domaine à Watermael-Boitsfort, 3 citoyens (sans mandat politique communal) particulièrement engagés et compétents en matière de Solidarité internationale et 1 membre désigné par le CPAS.

Diverses actions et initiatives ont été prises durant l'année 2015-2016 :

Partenariat avec Limete (Kinshasa)

Pour rappel la commune de Watermael-Boitsfort est en partenariat de Coopération Internationale communale avec une commune de Kinshasa, Limete, en RDC depuis 2007. Ce programme de coopération, financé par la DGCD et piloté par l'AVCB et UVCW, vise le renforcement des services Etat-Civil et population des communes du sud. Le programme a récemment été réactualisé et est conçu pour un plan triennal de 2014-2016.

En novembre 2016, une mission s'est tenue à Kinshasa avec les objectifs suivants :

- Vérifier l'établissement de la procédure de transmission des documents entre la Maison Communale et les maisons de quartier/ bureaux secondaires
- Vérifier l'effectivité de la mise en place de la campagne de sensibilisation des écritures murales invitant les habitants à déclarer les naissances et les décès
- Lancement de la campagne des flyers de sensibilisation
- Lancement de la campagne de sensibilisation via les radios
- Finalisation de l'enquête de satisfaction effectuée auprès de la population pour avoir leur sentiment sur la qualité du service proposé par les services communaux de Limete (1200 personnes interrogées)

- Poursuite des discussions avec le Bourgmestre de Limete en vue d'élaborer la suite du programme en 2017-20
- établir le cahier des charges pour le préau de la maison communale et les préaux pour les bureaux de quartier (en vue de maximiser les espaces et proposer davantage de confort lors de l'accueil des habitants)
- lancement du marché et désignation de l'entrepreneur
- Contrôle des chantiers de construction des toilettes dans les bureaux de quartier (sauf industriel) et bureau secondaire
- Divers travaux d'entretiens des infrastructures

La délégation de Watermael-Boitsfort était composée de l'Echevine, Anne Depuydt et du Chef des ouvriers, Guido Hermans.

Des travaux avaient été entamés en avril 2016, à Kinshasa, pour élaborer le programme et les objectifs à atteindre durant la période 2017/2021. Ces travaux ont été interrompus en partie à cause de la situation politique en RDC et les reformes mises en œuvre par le Ministère de la Coopération au Développement belge

Du coup, en aout 2017, Brulocalis, qui coordonne ce programme de coopération décentralisée, a organisé une plateforme programmatique Nord/Sud à Kinshasa.

Anne Depuydt, Echevin de la Solidarité Internationale y a pris part, ainsi qu'Alain Mugabo, Coordinateur du programme pour Watermael-Boitsfort.

En avril 2016, une autre mission s'est tenue à Limete. Elle impliquait 2 agents communaux (Guido Hermans, chef des ouvriers et Anne Hiroux, Cheffe du service GRH) et l'Echevine de la Solidarité Internationale.

Pour le surplus, pour optimiser les missions sur place, Guido Hermans, Chef des Ouvriers, a pris part à la délégation pour faire le suivi des tâches suivantes :

- établir le cahier des charges pour le préau de la maison communale et les préaux pour les bureaux de quartier (en vue de maximiser les espaces et proposer davantage de confort lors de l'accueil des habitants)
- lancement du marché et désignation de l'entrepreneur
- Contrôle des chantiers de construction des toilettes dans les bureaux de quartier et bureau secondaire
- Divers travaux d'entretiens des infrastructures

Consommation des produits du commerce équitable

Depuis 2001, les produits issus du commerce équitable sont utilisés pour les réceptions organisées par la commune : jus, café, thé.

Par ailleurs depuis septembre 2013, la Commune s'est engagé dans la campagne « commune du commerce équitable » visant à promouvoir la consommation des produits issus du commerce équitable et les produits locaux et durables.

Le 9 octobre 2016, la Commune a officiellement reçu le titre de « Commune du Commerce Equitable ».

En septembre 2017, tous les produits proposés au Grand Bal Populaire étaient issus du commerce équitable et/ou locaux et durables (certains très locaux puisque produits dans le champ de caille)

Soutien au Tibet

Dans le cadre de la campagne « drapeaux 2017 » en faveur du Tibet, le drapeau tibétain a été hissé sur le fronton de la Maison Communale le 10 mars dernier.

Le 10 mars commémore, pour les Tibétains, ce jour de 1959 au cours duquel le soulèvement d'un millier de Tibétains permit au Dalai-lama de fuir la répression chinoise.

En participant à cette campagne, le Collège communal entend montrer son soutien au peuple tibétain et à l'ensemble des peuples et des personnes qui, ici et ailleurs, luttent pacifiquement, parfois au risque de leur vie, pour plus de démocratie.

| Subsides aux groupements de solidarité | 2015 | 2016 |
|---|-------------|-------------|
| Vrede en Ontwikkeling | 312,5 | 312,5 |
| Magasin du monde – Oxfam | 312,5 | 312,2 |
| Kembe Fem | 322,5 | 322,5 |

| Subsides aux projets de solidarité | 2015 | 2016 |
|---|-------------|-------------|
| CNCD - Watermael-Boitsfort - projet Congo | 1000 | 1000 |
| CNCD- Palestine | 1000 | 1000 |
| Projet Limete – Kinshasa (Malula) | 2500 | 2500 |
| Kenbé Fem (projet soutien à l'école Léa Kokoyé) | 2000 | 2000 |

SPORTS

Service : SPORTS

Tel : 02/675.87.99

Fax : 02/675.84.06

Courriel : sports1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable Jan VERBEKE, échevin Sport et Santé

Chef de service Jan de Paepe

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1/2

A. Attributions générales du service

Le service des Sports assume les tâches suivantes :

- élaboration de la politique sportive communale ;
- rédaction du Plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives ;
- participation au pool cycliste communal en collaboration avec Provelo ;
- mise en place de la gestion technique et administrative des aires de jeux et aires de jeux scolaires.

Depuis le 1^{er} mai 2017 un temps plein s'occupe des services Sports et Santé, ce qui va permettre de reprendre bon nombre de dossiers.

B. Subsidés

Subsidés octroyés par la Commune :

Le service des Sports gère l'octroi de subsidés aux groupements sportifs de la Commune. Ces subsidés sont octroyés sur base de rapports d'activités renvoyés par les groupements et faisant état de l'utilisation des subsidés octroyés au cours de l'année précédente.

Les clubs bénéficiant d'un subside sont ceux qui organisent une école de jeunes et qui sont représentatifs de la pratique sportive effectuée sur le terrain.

Ont donc bénéficié de ces subsidés en 2016 les groupements suivants :

| | 764-332-02 |
|-----------------------|-------------|
| | 2016 |
| RRC BOITSFORT | 4100 |
| BOITSFORT RUGBY CLUB | 18100 |
| RRCB ATHLETISME | 2000 |
| ASA ST HUBERT | 2000 |
| JIGA SPORT JUDO | 2100 |
| SWIMMING CALYPSO | 1150 |
| CALYPSO DIVING | 750 |
| MANEGE DU POSSIBLE | 1095 |
| CTT BOITSFORT | 400 |
| PPC ST CLEMENT | 300 |
| COYAKI BOITSFORT asbl | 245 |

C. Nouveautés - Évènements de l'année

- Prise en charge du dossier administratif introduit par le Racing de Bruxelles RCB GAL pour l'organisation du premier Urbain Trail Tour de Watermael-Boitsfort (e.a. dans les cités-jardins) le dimanche 11 septembre 2016 ;
- Organisation le dimanche 11 septembre 2016, de 10h à 15h, de la seconde Sports Open Day. Le but est de faire bouger le plus de personnes possible et de faire découvrir à la population les possibilités sportives que les groupements locaux proposent. Pour ce faire, les groupements sportifs ont organisés différentes démonstrations et initiations. Différentes animations ont été organisées comme un goal interactif. Il s'agissait d'une activité organisée en étroite collaboration avec l'asbl Parc Sportif de Watermael-Boitsfort, qui offrait ce jour-là l'accès gratuit à la piscine.
- Prise en charge du dossier administratif introduit par le Racing de Bruxelles RCB GAL dans le cadre de l'organisation des 'Hivernales' (Coin du Balai et Forêt de Soignes) le 5 février 2017.
- Organisation du Mérite Sportif communal, le 21 avril 2017.

- Prix de la Sportive communal(e) de l'Année 2017 (saison 2015-2016), remis aux personnes reconnues pour leurs talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée. Notre choix s'est porté sur Aaddi Kaoutar, Gueba Mehdi, Guillaume Deterville et Pierre Claeys du club « Yamatsuki-Karaté de Watermael-Boitsfort ».
- Prix à l'Équipe communale de l'Année 2017 (saison 2015-2016), remis à l'équipe reconnue pour ses talents, efforts, performances au cours de la saison écoulée. Notre choix s'est porté sur le Royal Racing Club de Bruxelles-athlétisme et plus particulièrement l'école des jeunes, regroupant les benjamins/pupilles et minimes que nous souhaitons vivement encourager et féliciter pour l'obtention d'une brillante deuxième place lors des inter-cercles des clubs de la Région de Bruxelles-Capitale.
- Prix du Club communal de l'année 2017 (saison 2015-2016), remis au club ayant été le plus actif en matière de développement de la pratique du sport chez les jeunes. Nous avons honoré au sein de la Maison de l'Escrime : aussi bien l'équipe « épée Dames » que l'équipe « épée Messieurs senior ».
- Prix du Cerf sportif 2017 (saison 2015-2016). Nous avons souhaité mettre à l'honneur non pas une mais bien trois personnes car étant indissociable. D'après Monsieur Alain Bloedt, président du Rugby club de Boitsfort, Mesdames Ghislaine De Grave, Chantal Duqué et Béatrice Duqué partagent depuis plusieurs saisons et encore aujourd'hui, une fonction incontournable dans le club et d'autant plus incontournable vu sa taille : le secrétariat.
- Hors catégorie 'l'entraîneur' : cette année nous avons souhaité décerner un trophée à Monsieur Zana Coulibali, jeune entraîneur du Royal Racing Club Boitsfort Football.

D. Autres

- Afin de répondre aux nouvelles normes prescrites par l'AR du 28 mars 2001 sur le plan de la sécurité des aires de jeux, le service des Sports a établi un état des lieux et un plan de rénovation des différentes Aires de Jeux communales et scolaires :

- le service des Sports s'est vu confier également le renouvellement des aires de jeux scolaires ;
- gestion technique des aires de jeux ;
- remise en état des différents modules.

Un cadastre a été effectué de l'ensemble des aires de jeux communales et scolaires, permettant l'entretien et un meilleur suivi des installations.

Annuellement, nous complétons les plaines par de nouveaux jeux. Ainsi un ensemble de balançoires a complété l'aire du stade des 3 Tilleuls et Andrée Payfa-Fosséprez. Sur cette dernière essentiellement pour les plus petits : un module avec toboggan et un jeu à ressort. La plaine Tercoigne a reçu une nacelle pour bébé.

Dans le cadre de l'obtention d'un subside régional en 2016, un dossier de rénovation de la plaine de jeux E. Van Becelaere a été introduit et le marché a été lancé au printemps 2017. Il y a un retard dans le dossier dû aux travaux des différents intervenants du bassin d'orage.

- Entretien annuel du terrain de rugby sur le plateau de la Foresterie : en rédigeant un nouveau cahier des charges, nous espérons bannir l'utilisation des pesticides ;
- Suivi du Plan pluriannuel de rénovation des infrastructures sportives, et tous les 6 mois, adaptation de ce plan afin qu'il corresponde au plus à la réalité administrative (obtention de permis, exécution des marchés, etc.) et en temps réel (est-ce que le subside d'une année sera bien utilisée dans l'année même). Dossiers introduits auprès du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.
- Organisation de différentes réunions avec les groupements sportifs en collaboration avec l'asbl Parc Sportif et ce, dans le cadre de Sport Pour Tous ;
- Mise à jour de la liste des activités sportives sur la commune, e.a. dans les écoles ;
- Gestion administrative des différentes demandes émises par l'asbl Parc sportifs des Trois Tilleuls tel que convenu par la convention établie entre la commune et l'asbl.
- Suite à l'autorisation donnée par l'asbl Parc Sportifs l'ensemble du personnel communal, y compris les enseignants de nos écoles, bénéficient d'un accès à la piscine Calypso de 12 à 14 heures et le mardi et jeudi après 16 heures pour les ouvriers. Le service a pris en charge le dossier administratif (communication, élaboration des cartes, etc.).

JEUNESSE

Service : Jeunesse

Tel : 02/674.75.22

Fax : 02/674.74.61

E-mail : jeunesse1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, échevin de la Jeunesse

Chef de service : Jan DE PAEPE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

A. Attributions générales du Service.

Le Service Jeunesse a des attributions d'ordre administratif et de soutien des actions organisées par ses partenaires, à savoir le Service Prévention, la Maison de Quartier du Dries, la Maison de Quartier des Cités Jardins, l'Espace Elan, la Maison des Jeunes MJWB.

Il organise les plaines de vacances et l'animation de l'aire de jeux du Dries.

Il organise le transport du matériel des camps d'été des mouvements de jeunesse et la journée « Place aux Enfants ».

B. Subsidés.

Le Service Jeunesse gère les subsides communaux octroyés à plusieurs mouvements de jeunesse et à l'Asbl « Atout Projet » qui fournit 2 animateurs à l'Espace Elan, sur base de rapports d'activités et faisant état de l'utilisation des subsides octroyés au cours de l'année précédente.

Ont bénéficié de ces subsides en 2017 :

19^{ème} Unité Christ-Roi FSC, 29^{ème} Unité Saint-Clément FSC, 33^{ème} Unité Saint-Clément GCB, 42^{ème} Unité Floréal GCB, 76^{ème} Unité Les Cerfs de Boitsfort, 124^{ème} Unité Sainte-Croix FSC, le Groupe Honneur, l'Asbl La Passerelle et l'Asbl « Atout Projet ».

C. Evénements de l'année.

- Le Service Jeunesse a organisé et coordonné l'opération « Place aux Enfants » le samedi 15 octobre 2016, visant à faire découvrir le monde des adultes à des enfants de 8 à 12 ans par le biais de différentes visites.
- Il a organisé l'animation de l'aire de jeux du Dries par 2 animateurs durant les vacances d'été, en collaboration étroite avec la Maison de Quartier du Dries. Cette dernière a pris en charge la recherche active d'animateurs (plus d'étudiants) et l'intégration de ceux-ci dans leur programmation. Le service a participé au recrutement, la gestion du matériel d'animation, le contrôle régulier des animateurs et des sites, à des réunions d'évaluation.
- Il a organisé les Plaines de Vacances (juillet et août) destinées aux enfants de 2 ½ à 12 ans, en assurant le recrutement des animateurs, la gestion du matériel d'animation, des transports, des repas et collations ainsi que les inscriptions des enfants, le suivi des paiements et des remboursements, la clôture administrative (attestations diverses), les rapports avec l'ONE et des réunions d'évaluation. Cette année, l'école maternelle « Les Aigrettes » et les écoles primaires « Les Cèdres » et « Le Karrenberg » ont pu accueillir les enfants.

| | - Nombre d'enfants: - Nombre de journées inscrites: | | | | - Coordinateurs: (norme = 1 / Centre) - Animateurs: | - Animateurs brevetés: (norme = 1 / 3 anim.) |
|-------------|---|---|--|--|---|--|
| 2010 | <u>Le Colibri:</u> - 137 enfants - 1811 journées | <u>Les Mésanges:</u> - 75 enfants - 805 journées | <u>Le stade:</u> - 202 enfants - 2103 journées | <u>TOTAL:</u> - 414 enfants - 4719 journées | - 1 (3 Centres) - 14 à 17 / jour | - 2 à 3 / jour |
| 2011 | <u>Les Naïades:</u> - 141 enfants - 1702 journées | <u>La Roseraie:</u> - 116 enfants - 1678 journées | <u>Le Stade:</u> - 208 enfants - 2143 journées | <u>TOTAL:</u> - 465 enfants - 5523 journées | - 2 (3 Centres) - 17 / jour | - 6 à 8 / jour |
| 2012 | <u>La Roseraie :</u> - 89 enfants - 1363 journées | <u>Les Cèdres :</u> - 142 enfants - 1904 journées | <u>Le Karrenberg :</u> - 173 enfants - 1987 journées | <u>TOTAL :</u> - 404 enfants - 5254 journées | - 1 (2 Centres) - 16 / jour | - 6 à 11 / jour |
| 2013 | <u>La Roseraie :</u> - 81 enfants - 1339 journées | <u>Les Cèdres :</u> - 128 enfants - 1837 journées | <u>Le Karrenberg :</u> - 183 enfants - 2072 journées | <u>TOTAL :</u> - 392 enfants - 5248 journées | - 1 (2 Centres) - 16 / jour | - 6 à 11 / jour |
| 2014 | <u>La Roseraie :</u> - 75 enfants - 1312 journées | <u>Les Cèdres :</u> - 121 enfants - 1575 journées | <u>Le Karrenberg :</u> - 210 enfants - 2173 journées | <u>TOTAL :</u> - 406 enfants - 5060 journées | - 1 (2 Centres) - 16 / jour | - 5 à 9 / jour |
| 2015 | <u>La Roseraie :</u> - 95 enfants - 1380 journées | <u>Les Cèdres :</u> - 149 enfants - 1900 journées | <u>Le Karrenberg :</u> - 214 enfants - 2190 journées | <u>TOTAL :</u> - 458 enfants - 5470 journées | - 2 (2 Centres) - 16 / jour | - 6 à 9 / jour |
| 2016 | <u>Les Aigrettes :</u> - 75 enfants - 1087 journées | <u>Les Cèdres :</u> - 141 enfants - 1755 journées | <u>Le Karrenberg :</u> - 223 enfants - 2211 journées | <u>TOTAL :</u> - 439 enfants - 5053 journées | - 2 à 3 (3 Centres) - 16 / jour | - 5 à 9 / jour |
| 2017 | <u>Les Aigrettes :</u> - 89 enfants - 1242 journées | <u>Les Cèdres :</u> - 136 enfants - 1787 journées | <u>Le Karrenberg :</u> - 199 enfants - 2239 journées | <u>TOTAL :</u> - 424 enfants - 5268 journées | - 3 (3 Centres) - 16 / jour | - 4 à 8 / jour |

Il est à noter qu'en 2012, pour des raisons d'organisation, le groupe des 6-12 ans (Le Karrenberg) est passé de maximum 60 enfants à maximum 48 enfants/jour et les groupes des 2 ½-5 ans ont été séparés en 2 groupes d'âge : 2 1/2-3 ans (La Roseraie) et 4-5 ans (Les Cèdres). La proportion estimée à 50/50 s'avère de 40/60.

En 2013, le groupe des 6-12 ans a été scindé en 2 groupes d'âge : 6-9 ans et 10-12 ans. De manière à atteindre à nouveau les 60 enfants maximum tout en respectant la nouvelle organisation établie en 2012.

En 2014, afin de mieux équilibrer les inscriptions, la répartition des enfants de 6-12 ans a été remaniée en 6-8 ans et 9-12 ans.

- En collaboration avec le Service des Travaux Publics, le service a coordonné le transport du matériel des mouvements de jeunesse pour leur camp d'été.

| | Nombre de transports pris en charge : |
|-------------|---------------------------------------|
| 2010 | 27 |
| 2011 | 24 |
| 2012 | 16 |
| 2013 | 25 |
| 2014 | 32 |
| 2015 | 30 |
| 2016 | 33 |
| 2017 | 28 |

- Il a été l'intermédiaire entre les Maisons de Quartier et différents clubs sportifs de la commune pour organiser l'opération « Eté-Jeunesse », visant à offrir des stages gratuits aux enfants.

| | Nombre de stages organisés : |
|------|------------------------------|
| 2010 | 1 |
| 2011 | 4 |
| 2012 | 3 |
| 2013 | 5 |
| 2014 | 6 |
| 2015 | 7 |
| 2016 | 4 |
| 2017 | 4 |

- Il a assuré le suivi administratif d'une compétition de skateboard, organisée par la Maison des Jeunes en partenariat avec l'asbl La Brique et le service Prévention, sur le Skate Park, le dimanche 02 octobre 2016.
- Il a assuré le suivi administratif et logistique du « Festiv'Arts 2017 », organisé par l'asbl Atout Projet, sur l'esplanade de la Place Wiener et la Place A. Payfa-Fosséprez, le mercredi 10 mai 2017.
- Il a participé aux réunions de la Coordination sociale, de la Commission « Aide à la jeunesse », de la Commission « Petite Enfance » et de la CCA (Commission Communale de l'Accueil extrascolaire de Watermael-Boitsfort).
- Il a participé aux réunions du « Réseau 12-26 » qui réunit la Maison des Jeunes, les 2 maisons de quartier, les bibliothèques jeunesse et La Vénérie (prise en charge de la rédaction du PV et diffusion du programme commun). Ce réseau vise à permettre une collaboration entre personnes de terrain pour coordonner activités et projets, par et pour les 12-26 ans de Watermael-Boitsfort, ainsi qu'à faciliter l'accès aux différents services (visibilité).

4.7. ACTION SOCIALE

VIE SOCIALE

Tel : 02/676.16.27
Courriel : vie.sociale1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : - Anne DEPUYDT, Echevine de la Petite Enfance
- Cécile VAN HECKE, Echevine de la Vie sociale

Chef de service : Paul FINE

Nombre d'agents (équivalent temps plein) :

- Chef de service : 1,00
- Service Social : 3,00
- Petite enfance :
 - Service des accueillantes conventionnées :
 - personnel administratif : 2,00
 - accueillantes et co-accueillantes: 9,00
 - Crèches :
 - « A. Gilson » : 14,40
 - « Les Roitelets » : 18,30

Depuis juillet 2014, le service de la Vie sociale est installé dans le bâtiment « la Source » drève du Duc, 2.

Attributions générales du service

1. PETITE ENFANCE

A. Crèches

L'Administration communale gère deux crèches :

- Crèche « Antoine Gilson » - Chaussée de La Hulpe, 344

Cette crèche peut héberger 41 enfants :

- 10 enfants de 0 à 12 mois
- 15 enfants de 12 à 24 mois
- 16 enfants de 24 à 36 mois

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche «A. Gilson» qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

| MOIS/ANNEES | 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 | 2013/2014 |
|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| septembre 2016 | 529 | 774 | 625 | 629 |
| octobre | 583 | 772 | 709 | 778 |
| novembre | 540 | 633 | 524 | 658 |
| décembre | 525 | 539 | 402 | 506 |
| janvier 2017 | 638 | 790 | 653 | 656 |
| février | 715 | 750 | 700 | 610 |
| mars | 798 | 805 | 859 | 698 |
| avril | 584 | 794 | 703 | 662 |
| mai | 762 | 710 | 663 | 639 |
| juin | 749 | 735 | 877 | 676 |
| juillet | 488 | 454 | 575 | 508 |
| août | 522 | 456 | 384 | 488 |
| TOTAL | 7433 | 8212 | 7674 | 7508 |

Moyenne de fréquentation mensuelle :

| 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 | 2013/2014 |
|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 619 | 684 | 639 | 625 |

Taux d'occupation (en %) :

(Fréquentation mensuelle x 100)/(capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

| Trimestre | Taux |
|---------------------------------|---------|
| 3 ^{ème} trimestre 2016 | 54,47 % |
| 4 ^{ème} trimestre 2016 | 71,77 % |
| 1 ^{er} trimestre 2017 | 88,92 % |
| 2 ^{ème} trimestre 2017 | 88,09 % |

□ **Crèche « Les Roitelets »** - Rue du Roitelet, 7-15

Depuis le 1/10/2008, la crèche accueille 51 enfants, soit :

- 15 enfants de 0 à 14 mois
- 11 enfants de 15 à 20 mois
- 25 enfants de plus de 20 mois

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité de la crèche «Les Roitelets » qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

| MOIS/ANNEES | 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 | 2013/2014 |
|----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| septembre 2016 | 713 | 927 | 807 | 815 |
| octobre | 913 | 891 | 948 | 934 |
| novembre | 776 | 743 | 781 | 660 |
| décembre | 613 | 614 | 496 | 551 |
| janvier 2017 | 739 | 826 | 875 | 799 |
| février | 896 | 920 | 884 | 856 |
| mars | 1002 | 999 | 1007 | 811 |
| avril | 711 | 949 | 800 | 689 |
| mai | 939 | 868 | 787 | 799 |
| juin | 1045 | 967 | 1042 | 877 |
| juillet | 488 | 551 | 683 | 599 |
| août | 522 | 659 | 524 | 527 |
| TOTAL | 9357 | 9914 | 9634 | 8917 |

Moyenne de fréquentation mensuelle :

| 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 | 2013/2014 |
|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 779 | 826 | 803 | 743 |

Taux d'occupation (en %) :

(fréquentation mensuelle x 100)/(capacité agréée x nb de jours de fonctionnement)

| Trimestre | Taux |
|---------------------------------|---------|
| 3 ^{ème} trimestre 2016 | 71,61 % |
| 4 ^{ème} trimestre 2016 | 84,76 % |
| 1 ^{er} trimestre 2017 | 86,17 % |
| 2 ^{ème} trimestre 2017 | 89,56 % |

□ **Projet d'une nouvelle crèche «Archiducs»** - Square des Archiducs

L'administration communale a répondu à l'appel public à projets lancé le 9 mai 2014 par L'O.N.E., conjointement avec la Cocof. Celui-ci comprenait :

- L'appel à projets pour le volet 2 de la programmation 2014-2018 de l'O.N.E. qui porte sur le subventionnement, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de nouvelles places d'accueil pour les enfants de 0-3 ans sur la période 2015-2018 ;
- L'appel à projets 2014 de la Commission communautaire française visant à la création de nouvelles places d'accueil pour les enfants de 0-3 ans, en Région de Bruxelles-Capitale via un financement en infrastructure.

Le 7 octobre 2014, elle a introduit auprès de l'O.N.E. et de la C.O.C.O.F. son projet de création d'une nouvelle crèche « Archiducs » d'une capacité de 46 places et dont l'ouverture était prévue dans le courant du 3ème trimestre 2018.

Le 14 janvier 2015, l'O.N.E. a informé l'administration communale de sa décision de retenir le projet et a demandé de lui transmettre, à partir de juin 2015, un rapport trimestriel d'avancement du projet. Ces rapports mentionnaient les éléments suivants :

- L'accord de principe pour le subsidie infrastructure a été octroyé par la C.O.C.O.F. le 4/12/2014 ;
- Le permis d'environnement a été obtenu le 6/03/2015 ;
- Le permis d'urbanisme introduit à la Région par la S.L.R.B le 27/10/2014 a été octroyé par la Région le 24 décembre 2015.
- Le dossier d'avant-projet pour la construction, l'équipement et le 1^{er} ameublement a été transmis à la Cocof le 30/03/2016.
- Une demande de subventionnement complémentaire pour la partie construction-CASCO a été introduite à la Cocof le 14/06/2016.

Le 12/07/2017, la Cocof transmettait à l'administration communale l'accord de principe sur la demande de subvention pour la construction CASCO de la crèche.

Etant donné le retard dans l'octroi du permis d'urbanisme et le planning de la SLRB qui fixe l'ouverture de la future crèche en mai 2019, deux demandes de report au 2^{ème} trimestre 2019 de la date d'opérationnalité pour raison de force majeure ont été introduites à l'O.N.E. les 16/12/2015 et le 15 juin 2016.

Le 14/09/2016, un justificatif établi par la SLRB a été transmis à l'O.N.E. qui donnait son accord, le 5/10/2016, sur le report de la date d'opérationnalité du projet dans le courant du 2^{ème} trimestre 2019 et sur la reconnaissance d'un cas de force majeure exonérant la commune de toute responsabilité dans le report du projet

B. Enfants en garde chez les « Accueillantes Conventionnées »

Le service de la Vie Sociale a mis sur pied un service d'« Accueillantes d'enfants conventionnées » agréé par l'ONE qui fonctionne très bien. Il comprend actuellement :

- **5 accueillantes en activité** qui reçoivent à domicile un maximum de 4 enfants âgés de moins de trois ans à temps plein. Les temps partiels sont autorisés pour autant que l'on ne dépasse pas 5 enfants présents simultanément ;
- **2 accueillantes inactives actuellement** pour raisons médicales ;
- **2 co-accueillantes** qui gardent 5 enfants maximum. Depuis le 12/02/2014, un local de co-accueil a été mis en place dans un appartement de la Régie foncière situé au 20, rue du Martin-Pêcheur.

Suite à l'arrêt des deux anciennes co-accueillantes (en décembre 2016 et en mai 2017), deux nouvelles co-accueillantes ont débuté l'accueil des enfants en août 2017.

Durant l'année 2016/2017, les accueillantes ont accueilli en moyenne **30 enfants par mois**.

Ces accueillantes ont été agréées par le Collège échevinal sur base entre autres :

- d'une enquête circonstanciée de l'assistante sociale responsable de la coordination du service.
- de l'avis d'un médecin et du service incendie.

Elles doivent être âgées de 18 ans au moins, être domiciliées à Watermael-Boitsfort, avoir une formation au niveau de la petite enfance, proposer un logement adéquat, respecter les conditions d'hygiène imposées par l'ONE, satisfaire aux examens médicaux d'entrée et être prêtes à suivre une formation en cours d'emploi. Les accueillantes offriront aux enfants une cellule d'accueil chaleureuse et rassurante.

L'assistante sociale du service veille au recrutement, à la formation continue, aux visites du domicile des accueillantes, aux inscriptions, au suivi des enfants et de leur famille, aux formalités administratives. Elle assure l'encadrement des accueillantes sur le terrain et organise un espace rencontre hebdomadaire, en collaboration avec l'accueillante volante.

Elle met parents et accueillantes en contact. Le service de la Vie Sociale s'occupe de l'aspect financier (redevances des parents et paiements aux accueillantes).

L'accueillante bénéficie, depuis avril 2003, d'un statut qui lui assure une protection sociale. Elle reçoit une indemnité variable en fonction de la fréquentation des enfants.

Le 24/07/2016, l'O.N.E. a renouvelé l'attestation de qualité du service des accueillantes conventionnées qui sera valable pendant 3 ans, donc jusqu'au 23/07/2019.

Fréquentation mensuelle (journées + ½ journées de présence) :

| MOIS/ANNEES | 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 | 2013/2014 |
|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| septembre 2016 | 560 | 572 | 499 | 518 |
| octobre | 571 | 558 | 579 | 593 |
| novembre | 521 | 398 | 455 | 513 |
| décembre | 351 | 409 | 427 | 400 |
| janvier 2017 | 448 | 561 | 472 | 521 |
| février | 517 | 547 | 408 | 520 |
| mars | 541 | 594 | 530 | 503 |
| avril | 358 | 644 | 428 | 432 |
| mai | 505 | 557 | 472 | 481 |
| juin | 393 | 592 | 567 | 507 |
| juillet | 245 | 399 | 396 | 367 |
| août | 203 | 340 | 287 | 271 |
| TOTAL | 5.213 | 6.171 | 5.520 | 5.626 |

Moyenne des fréquentations mensuelles :

| 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 | 2013/2014 |
|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 434 | 514 | 460 | 469 |

C. Vaccination antipoliomyélitique

La vaccination antipoliomyélitique est toujours obligatoire.

Les enfants doivent être vaccinés avant l'âge de 18 mois.

Le service a reçu **168 certificats** de vaccination durant la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.

2. VIE SOCIALE

A. Service d'accueil, d'information et d'orientation

C'est un service d'aide sociale générale. Il veille à favoriser la vie sociale de la commune et de ses habitants.

Il écoute, informe, oriente et accompagne tout habitant de Watermael-Boitsfort, ainsi que les membres du personnel de l'Administration communale de Watermael-Boitsfort qui en font la demande.

Le service accueille le public du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 12h00 et l'après-midi sur rendez-vous.

De plus, une permanence sociale est organisée tous les mercredis de 8h30 à 11h30 par l'assistante sociale (avec une fréquentation variant de 3 à 15 personnes par permanence).

Des visites à domicile sont effectuées quotidiennement pour accompagner les personnes se trouvant dans l'incapacité de se rendre dans nos locaux.

Le service est également sollicité pour des interventions à la demande de la Police, des autres services de l'Administration Communale, des sociétés de logements sociaux, du CPAS de Watermael-Boitsfort, des médecins traitants ou prestataires de soins, des hôpitaux, etc...

Le service effectue un travail de réseau en participant activement à la coordination sociale du CPAS ainsi qu'aux différentes commissions organisées par le CPAS (coordination sociale, commission 3^{ème} âge, commission petite enfance, commission réseau, groupes de réflexions). Ce travail de réseau est particulièrement important pour non seulement la bonne connaissance du réseau social à Watermael-Boitsfort, mais également pour la collaboration entre intervenants.

L'assistante sociale participe également aux comités-santé organisés tous les deux mois, ce comité regroupe différents acteurs « médicaux / paramédicaux » présents sur le territoire de la Commune afin d'élaborer des actions « santé » à mettre en place, au service des habitants de la commune, répondre à ses besoins et questions spécifiques.

L'assistante sociale fait également partie de la Commission d'attribution des logements de la Régie Foncière. Elle participe activement aux réunions mensuelles. Cette commission donne des avis sur les candidatures pour les logements vacants, sur les demandes de mutation, sur l'attribution des logements, sur les dérogations demandées, etc...

L'assistante sociale effectue des rapports sociaux à la demande des candidats-locataires afin de soumettre leurs situations ou leurs demandes de dérogations à la Commission d'attribution.

L'assistante sociale a également été conviée à participer aux débats pour la création d'un réseau de santé mentale sur le sud-Ouest de Bruxelles. Les partenaires de ce Comité définiront des procédures pour mettre en place des plans de soins autour des usagers de la santé mentale.

Il met en place les services d'aides à domicile pour les seniors et/ou personnes handicapées ou fragilisées en demande ou à la demande d'institutions (aide-ménagère et/ou familiale, infirmier à domicile, kiné, télé-vigilance, soins palliatifs, etc...).

Il accompagne les personnes âgées dans les démarches lors du décès du conjoint et/ou d'un parent. Il informe également sur les différentes possibilités pour prévoir sa fin de vie (déclaration non acharnement thérapeutique, dons d'organes, déclaration relative au mode de sépulture, etc) et aide notamment les personnes à compléter leur déclaration anticipée d'euthanasie à domicile lorsqu'ils ne savent pas se déplacer.

Il a participé à la mise en place du plan canicule pour l'été 2017, toutefois, il n'a pas été activé durant cette année.

L'assistante sociale se charge de faire compléter les déclarations d'imposition personnes physiques pour les personnes ne pouvant plus se déplacer à la permanence du SPF Finances. Pour

l'année 2016-2017, le service a aidé 18 personnes dont 10 personnes de la Résidence pour seniors du CPAS de Watermael-Boitsfort.

B. Projet de cohésion sociale

Chaque année, au mois de décembre, le service de la Vie Sociale organise à la Maison Haute un goûter de Noël destiné aux seniors de la Commune.

Le jeudi 15 décembre 2016, environ 200 seniors, dont une trentaine de résidents de la-Résidence pour seniors du CPAS de Watermael-Boitsfort ainsi que des bénéficiaires de l'ASBL Vivre chez Soi, étaient présents à cette occasion.

Le service prête une attention particulière aux séniors de la commune en mettant en place des projets de collaboration avec divers partenaires afin de lutter contre leur isolement.

Aide aux personnes moins mobiles - Centrale des Moins Mobiles de Watermael-Boitsfort

Il s'agit d'un service de transport solidaire effectué par des chauffeurs volontaires pour des habitants moins mobiles de Watermael-Boitsfort.

Son but est d'offrir des possibilités de transport aux personnes qui disposent d'un revenu modéré et/ou qui ont une mobilité réduite. Ce service leur permet de sortir d'un certain isolement social. Les trajets demandés par les membres concernent pour la plupart des rendez-vous médicaux mais nous avons également des demandes pour accompagner les personnes âgées pour aller faire leurs courses, un rendez-vous chez le coiffeur, une démarche administrative ou une visite familiale ou amicale.

La CMM est assurée par une responsable, deux bénévoles administratives (le lundi et vendredi matin) et une stagiaire CEFA à mi-temps (de novembre 2016 à août 2017).

La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Ce service répond réellement à un besoin : lutter contre la solitude et l'isolement social, déplacement financièrement démocratiques, aide à la vie à domicile. Il favorise le lien social entre les habitants.

La demande de déplacement permet aussi de détecter d'autres situations difficiles et de les relayer vers les services existants.

Le service CMM travaille donc en lien avec le réseau d'aide existant dans la commune.

Une collaboration avec l'Asbl Vivre Chez Soi a été mise en place depuis juin 2017. La CMM aide au transport dans le cadre des activités organisées pour les bénéficiaires de Vivre Chez Soi. Le lundi après-midi, de 1 à 3 chauffeurs volontaires se rendent au domicile des membres afin de les conduire aux activités (restaurant, Maison Haute, Woluwe Shopping). Il est proposé aux chauffeurs volontaires de participer à l'activité s'ils le souhaitent.

Deux Chauffeurs volontaires de la CMM ont effectué le trajet des bénéficiaires dans le cadre d'une journée à la mer organisée le 28/8/2017.

Bilan chiffré : Premier trajet effectué le 19 juin 2015

| | 2017 De septembre 2016 à août 2017 | 2016 De septembre 2015 à août 2016 | 2015 (3 mois) De juin 2015 à août 2015 |
|----------------------|--|--|--|
| Nombres de membres | 130 | 110 | 32 |
| Nombre de chauffeurs | 11 | 11 | 5 |
| Nombre de trajets | 2282 | 1707 | 162 |
| Nombre de km | 13102 | 10552 | 1015 |
| | | | |

Evolution des trajets du 1/9/2016 au 31/8/2017

| | Nbre de trajets | Nbre de km |
|----------------|-----------------|------------|
| Septembre 2016 | 187 | 1161 |
| Octobre 2016 | 195 | 1251 |
| Novembre 2016 | 161 | 768 |
| Décembre 2016 | 194 | 995 |
| Janvier 2017 | 91 | 602 |
| Février 2017 | 142 | 927 |
| Mars 2017 | 203 | 1209 |
| Avril 2017 | 185 | 1238 |
| Mai 2017 | 199 | 1404 |
| Juin 2017 | 246 | 1552 |
| Juillet 2017 | 254 | 1827 |
| Août 2017 | 225 | 1249 |

- **Profil des membres :**

La majorité des membres a entre 60 et 89 ans.

- **Profil des chauffeurs**

L'âge de nos chauffeurs varie entre 45 ans et 83 ans et ils ont les statuts suivants ; 1 demandeur d'emploi, 4 personnes en invalidité, 6 personnes pensionnées
Un de nos chauffeurs est lui-même PMR.

Une réunion avec les chauffeurs volontaires a été organisée le 15 juin 2017 pour fêter le deuxième anniversaire. Celle-ci permet aux chauffeurs de se rencontrer et d'échanger sur les améliorations à apporter au fonctionnement.

La CMM de Watermael-Boitsfort a accueilli (Gare de Watermael) la réunion annuelle du 15 juin 2017 organisée par Taxistop avec toutes les centrales francophones de Belgique.

La CMM a participé à la rencontre mobilité du 22 novembre 2016 organisée par le SISD Bruxelles ASbl regroupant les services et associations proposant des services de transports médicaux non-urgents.

La responsable de la CMM participe ponctuellement aux réunions du Réseau « VolontariAS de la Plateforme du Volontariat (Action sociale) afin d'échanger de se mettre au courant de l'évolution du statut du volontaire.

Cours de Cuisine «Goodfood»(Projet Commune Agenda 21/CPAS)

Le service a collaboré à la mise en place du projet « Cours de cuisine » Coup de Food ». Des cours de cuisine gratuits durables et de saison sont donnés 2x/mois (midi et soir). Une attention particulière a été portée afin de toucher et de mixer tous les publics de la commune. (public CPAS/Service social et autres citoyens).

C. Personnel communal

Le service social a comme mission d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller et d'aider les membres du personnel de l'Administration communale qui en font la demande.

Durant la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017, hormis les demandes de prêts et dons sociaux, il a aidé environ **28 membres du personnel** à effectuer diverses démarches administratives et/ou sociales.

Prêts sociaux et dons

Le Règlement du service social prévoit l'octroi de prêt aux agents définitifs et contractuels au service de l'Administration communale afin d'aider les membres du personnel à faire face aux difficultés de la vie. 3 prêts sociaux ont été octroyés entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 août 2017.

Il prévoit également l'octroi de dons pour les agents communaux atteints d'une maladie grave et de longue durée. Le montant de ce don est déterminé par la différence entre le salaire théorique de l'agent hors primes et ses indemnités mutuelle augmentées des allocations diverses auxquelles il peut prétendre. 1 don a été octroyé entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 août 2017.

Mise à la pension

Le service social a aidé administrativement 3 membres du personnel entre le 1^{er} septembre 2016 et le 31 août 2017 à effectuer les démarches pour leur mise à la pension du secteur public et salarié.

De plus, l'assistante sociale collabore dans la constitution des dossiers avec l'assistante sociale de l'ORPSS qui effectue une permanence une fois par mois à la Commune pour les employés communaux.

D. Avantages sociaux accordés par l'administration communale

Télédistribution - Contribution communale aux frais d'abonnement en faveur des personnes handicapées

Cet avantage concerne les personnes handicapées en possession :

- d'une attestation générale de handicap stipulant une réduction d'autonomie à 12 points minimum délivrée par le SPF Sécurité Sociale.
- d'une attestation de reconnaissance de la qualité de BIM délivrée par la mutuelle.

Ces personnes peuvent obtenir une intervention communale dans le prix de l'abonnement à la télédistribution.

| 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 23 interventions 684,25 € | 22 interventions 654,50 € | 29 interventions 862,75 € |

Cette intervention, d'un montant annuel de 29,75 €, est liquidée au prorata des tranches mensuelles d'abonnement payées à la Société de télédistribution.

Chèques-taxi

La Commune délivre des chèques-taxi, d'une valeur de 5,00 € aux personnes à mobilité réduite qui se trouvent dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun.

L'enquête sociale détermine si les conditions d'accès sont bien remplies. Il règle également le nombre de chèques-taxi délivrés par mois en fonction de la situation médicale du bénéficiaire (3 ou 5 chèques-taxi par mois).

La contribution communale (50 % ou 100 % de la valeur du chèque) est calculée sur base des revenus des bénéficiaires.

Le service de la Vie Sociale livre les chèques mensuellement au domicile du bénéficiaire.

| | 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 |
|--|------------|-----------|------------|
| Nombre de bénéficiaires | 24 | 32 | 43 |
| Nombre de chèques-taxi attribués (valeur 5,00 €) | 1.205 | 1.352 | 1.419 |
| Intervention des bénéficiaires | 1.607,50 | 1.610 € | 1.967,50 € |
| Intervention communale | 4.407,50 € | 5.150 € | 7.095,00 € |

E. Démarches administratives - Introduction de dossiers auprès d'autres administrations

Dossiers de pensions

Le service de la Vie Sociale accueille, conseille et oriente les personnes pour toutes questions relatives à la pension de salarié, la pension d'indépendant, la GRAPA, la pension étrangère, la pension du secteur public, et à l'estimation de la pension.

Il aide à compléter les formulaires de demande de pension. Pour les personnes à mobilité réduite, un rendez-vous est pris à domicile.

Le service de la Vie Sociale doit régulièrement intervenir auprès de l'ONP ou de l'INASTI pour résoudre les problèmes inhérents aux dossiers de pension.

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs salariés auprès de l'O.N.P. :

| | 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|
| Pension de retraite | 30 | 32 | 35 |
| Pension de survie | 5 | 7 | 12 |
| Révisions | 1 | 1 | - |
| TOTAL | 36 | 40 | 47 |

Introduction des demandes de pension dans le régime des travailleurs indépendants auprès de l'I.N.A.S.T.I. :

| | 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|
| Pension de retraite | 11 | 10 | 9 |
| Pension de survie | - | - | 1 |
| Révisions | - | - | |
| TOTAL | 11 | 10 | 10 |

Introduction des demandes de garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) auprès de l'O.N.P.:

| | 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|
| Demandes GRAPA | 25 | 21 | 17 |

Dossiers de personnes handicapées

Demandes d'allocations personnes handicapées, de cartes de stationnement pour personnes handicapées, allocations familiales majorées, révisions administratives et/ou médicales et demandes avantages fiscaux pour le véhicule.

Le service de la Vie Sociale aide les personnes handicapées à introduire et constituer leur dossier auprès du SPF Sécurité Sociale - Direction Générale des Personnes Handicapées. Depuis juillet 2016, le service doit introduire les demandes auprès du SPF Sécurité Sociale de manière informatisées via « My Handicap ». Il effectue des visites à domicile lorsque les personnes se trouvent dans l'incapacité de se rendre à notre bureau afin d'effectuer les demandes liées à leur état de santé.

L'informatisation de l'introduction des demandes bouleverse les habitudes et nécessite que la Commune aide davantage les personnes et leur famille dans ces démarches complexes.

En outre, la plupart des médecins s'adressent à nous afin de trouver les formulaires médicaux quand ils n'arrivent pas à le récupérer de manière informatisée via « E-health ».

Durant la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017, il a introduit **165 dossiers** dont :

| | 2016/2017 | 2015/2016 | 2014/2015 |
|--------------|------------|------------|------------|
| ARR/AI | 64 | 76 | 86 |
| APA | 28 | 52 | 70 |
| Cartes | 52 | 86 | 86 |
| Révisions | 15 | 20 | 16 |
| TVA | 4 | 2 | 5 |
| AF majorées | 2 | | |
| TOTAL | 165 | 236 | 263 |

- ARR/AI : demande d'allocation de remplacement de revenu et d'allocation d'intégration (- de 65 ans) ;
- APA : demande d'allocation pour l'aide aux personnes âgées (+ de 65 ans) ;
- Cartes : demande de carte de stationnement pour handicapés ;
- Révisions : demande de révision administrative et/ou médicale ;
- TVA : demande obtention avantages fiscaux liés au véhicule de la personne handicapées.
- AF majorées : allocations familiales majorées.

Le service de la Vie Sociale aide les personnes handicapées à introduire et constituer leur dossier auprès du SPF Sécurité Sociale. Le service les accompagne durant la procédure de reconnaissance de handicap à réunir les documents demandés et à compléter les documents transmis. Une fois le handicap reconnu, nous activons également les avantages sociaux et fiscaux découlant du handicap des personnes (tarif téléphonique social, réduction du revenus imposable et du précompte immobilier ou réduction loyer dans logement social, tarif gaz et électricité social, allocation forfaitaire maladie chronique, etc).

Le service de la Vie Sociale oriente, informe et accompagne les personnes handicapées auprès des services proposés pour améliorer le quotidien de celles-ci (tel que le Phare pour l'aménagement du logement, recherche d'emploi adapté, etc).

Le service informe et accompagne (si nécessaire) les personnes à faire la demande d'emplacement parking personnes handicapées auprès de la police.

Travail à temps partiel

*Du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017, le service de la Vie Sociale a accueilli **345 personnes** pour valider leurs formulaires C3 de travailleur à temps partiel.*

Distinctions honorifiques

5 demandes de « Distinctions honorifiques » ont été examinées et transmises aux départements ministériels pour 2016/2017. 13 demandes avaient été transmises pour l'année 2015/2016.

F. Vie sociale de la commune - Organisation de réceptions et d'événements communaux

Le service de la Vie Sociale organise et met à disposition le matériel (verres, tasses) et les boissons (vin, jus de fruits, eaux, café) pour les diverses réceptions, réunions et formations organisées par les différents services de l'administration communale (une centaine d'événements durant la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017).

D'autre part, il assure également le service floral lors d'événements organisés par l'administration communale tels les 3 commémorations patriotiques annuelles (hommage au roi Albert 1^{er} du 17 février, armistices du 11 novembre et du 8 mai).

Chaque année, au mois de janvier, il organise la fête du personnel communal dans les salons de la Maison Haute. Environ 250 personnes étaient présentes le vendredi 15 janvier 2016.

G. Subsidés

Des subsidés sont octroyés aux sociétés locales des familles et aux œuvres philanthropiques à caractère social pour couvrir leurs frais de fonctionnement.

Chaque année, il est demandé aux bénéficiaires de justifier l'utilisation du subside octroyé. Depuis 2014, une grille d'évaluation a été élaborée en concertation avec les services de la Culture et des Sports.

Sur base de celles-ci, le service a rencontré en 2015 la plupart des asbl subsidiées afin d'être à leur écoute et d'envisager les meilleures collaborations possibles.

Répartition des subsides :

| Nom de l'asbl subsidiée | Subsides 2014 | Subsides 2015 | Subsides 2016 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Croix Rouge - Section Watermael-Boitsfort | 500 € | 500 € | 500 € |
| Consultation O.N.E. «Trois Tilleuls» | 500 € | 500 € | 500 € |
| asbl «Jamais Eux Sans Toi» | 1075 € | 1075 € | 1075 € |
| Coordination locale drogue - Bruxelles (hors commune) | 525 € | - | - |
| «Ligue des Familles» - Section Watermael-Boitsfort | 275 € | 275 € | 275 € |
| asbl «Les P'tits Créatifs» | 400 € | - | - |
| «Information et Planning Familial» | 800 € | 800 € | 800 € |
| «Office de Réadaptation Sociale» | 175 € | 175 € | 175 € |
| asbl «Service de Santé Mentale» | 700 € | 700 € | 700 € |
| asbl « Espace Rencontre » | 650 € | 650 € | 650 € |
| Réseau Santé de Watermael-Boitsfort | 500 € | - | - |
| asbl «Arc-En-Ciel» | 500 € | - | - |
| asbl «Le Bateau Ivre» | - | 300 € | 300 € |
| asbl «La Lune pourRêver» | - | 325 € | 325 € |
| vzw «Zoniënzorg» | - | 700 € | 700 € |
| Asbl « La Maison du Bonheur | - | 300 € | 300 € |
| Asbl « Pensionnat Henri Jaspas » | - | 300.€ | 300 € |
| Total | 6.600 € | 6.600 € | 6.600 € |

4.8. URBANISME, MOBILITE, PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT & HYGIENE

URBANISME

Tel : 02/674.74.32

Fax : 02/674.74.25

Mail : urbanisme1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, Echevin
Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 7,9 (secrétariat commun Urbanisme - Environnement - Mobilité)

Attributions générales du service

LES MISSIONS URBANISME

Instruction des demandes de permis d'urbanisme :

Actes et travaux de construction, démolition, transformation, modification (aspect extérieur : vérandas, châssis*, fenêtres de toitures*, enduits, peintures ...); travaux intérieurs; abris de jardin*; aménagements de jardins; terrasses), abattages d'arbres*... (* : Exonéré de frais de dossiers et de taxe communale)

Contrôle des actes et travaux effectués (conformité aux permis d'urbanisme)

Constatation des infractions

Cadastre (transmission au Ministère des Finances)

Recherche d'archives (permis, autorisations et plans d'immeubles)

Etude de plans d'aménagements urbanistiques

Etude de projets d'aménagements d'espaces publics

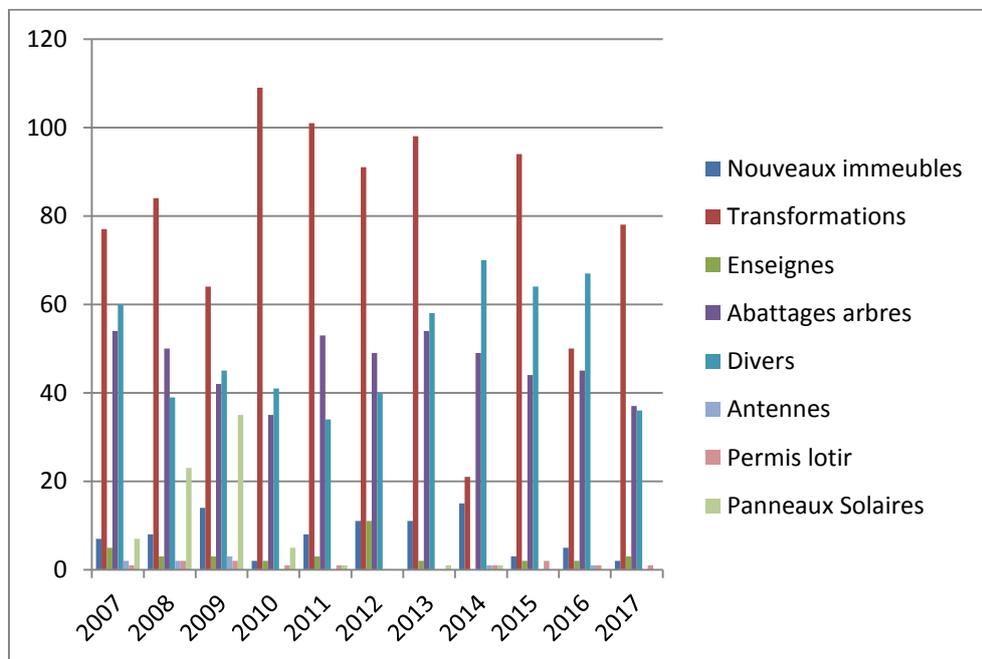
Organisation de soirées d'information thématiques

1. PERMIS D'URBANISME

- Etude des dossiers - Visite des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Organisation des Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôles de l'exécution des permis
- Recours au Gouvernement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **156** permis d'urbanisme (exercice précédent: 170) répartis comme suit :

- **002** permis relatifs à des nouveaux immeubles (005)
- **078** permis relatifs à des transformations (050)
- **003** permis relatifs à des enseignes (002)
- **037** permis relatifs à des abattages d'arbres (045)
- **036** permis divers (067)
- **000** permis relatifs à des antennes (001)



* A partir de 2011, un nouvel arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dispense de permis d'urbanisme la pose de panneaux solaires dans la plupart des cas.

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **001** permis de lotir (exercice précédent : 001).

Les agents régionaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **002** procès-verbaux de constat d'infraction (001).

Les agents communaux habilités par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ont dressé **003** procès-verbaux de constat d'infraction (004) et **000** constats de fin d'infraction (000).

Les renseignements urbanistiques ont conduit à la régularisation de **012** biens non conformes (029).

La Commission de concertation s'est réunie à **014** reprises (014) et a procédé à l'examen de **129** dossiers dont **117** soumis à des mesures particulières de publicité en application des dispositions du plan régional d'affectation du sol (099).

Le Collège des Bourgmestre et des Echevins a délivré **009** refus de permis d'urbanisme (exercice précédent : 009).

Le Fonctionnaire délégué a délivré **041** permis d'urbanisme (026).

2. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

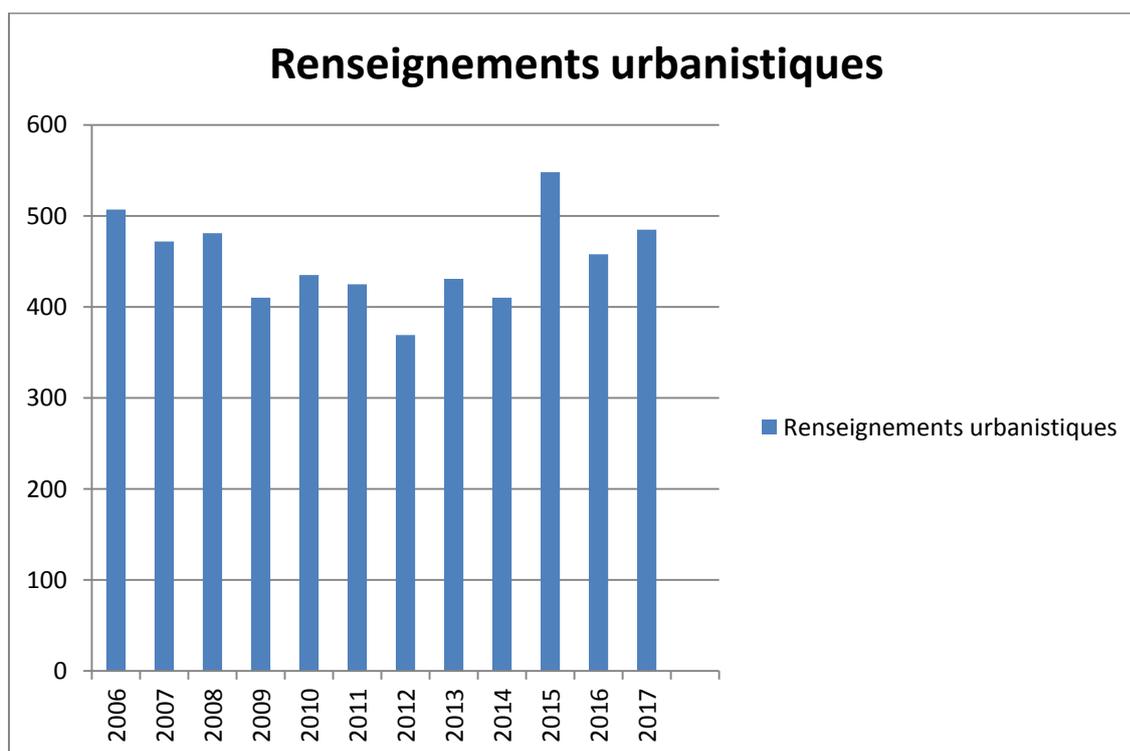
- Accueil et renseignements au public

L'accueil est accessible tous les matins pour les enquêtes publiques et tous les lundis, mardis et mercredis matin (sauf période d'été juillet-août) dans un bureau aménagé à cet effet

- Renseignements aux notaires

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a répondu à **485** demandes de renseignements urbanistiques (exercice précédent 458)

- Rédaction de courriers



3. PLANIFICATION

- Plan Régional de Développement Durable
Avis
- Plan d'alignement des voiries de la cité-jardin « Le Logis »
Etude en cours
- Règlement communal d'urbanisme (révision)
Etude en cours
- Plan d'Aménagement Directeur Herrmann-Debroux (Delta)
Participation aux réunions du comité d'accompagnement
- Etude du réaménagement de la place E. Keym
Etude en cours
- Réalisation de logements « Archiducs Sud » dans le cadre du « Plan Logement régional » (Action N°38 - Agenda 21) et du « Plan Logement communal »
Poursuite de l'étude en collaboration avec la SLRB
- Etude d'implantation d'une agora sportive avenue G. Benoit
Etude en cours

4. DIVERS

- Propositions de projets d'aménagement dans le cadre du groupe de travail POLUTRA
- Confection de dossiers de demande de permis d'urbanisme relatifs à des bâtiments communaux ou à des abattages d'arbres en collaboration avec le service des Travaux Publics
- Participation au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM » et mise en place de l'application et de ses développements

5. Nouveautés - Evénements de l'année

- Poursuite de la mise en œuvre du permis d'urbanisme relatif à l'aménagement d'une zone 30 dans la cité-jardin « Le Logis »
- Mise en œuvre du permis d'urbanisme relatif au réaménagement de la chaussée de La Hulpe
- Poursuite de la mise en œuvre du processus participatif pour le réaménagement de la place E. Keym
- Demande de permis d'urbanisme pour le placement d'une installation d'éclairage public spécifique pour l'accès au plateau de la Foresterie
- Demande de permis d'urbanisme pour le placement de panneaux d'affichage de quartier
- Demande de permis d'urbanisme pour le placement d'un panneau d'affichage d'une phrase poétique
- Demande d'inscription de l'immeuble « Royale Belge » sur la liste de sauvegarde du patrimoine immobilier

ENVIRONNEMENT

Tel : 02/674.74.34

Fax : 02/674.74.25

environnement 1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, Echevin
Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte
Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 2 (2 x ½ partagés avec Mobilité)

Attributions générales du service

LES MISSIONS ENVIRONNEMENT

Accueil - Renseignements divers - Conseils

Instruction des demandes de permis d'environnement :

exploitation d'installations susceptibles d'occasionner des nuisances (bruit, déchets, pollution de l'air et de l'eau)

Gestion des plaintes environnementales (bruit, odeur, rejet d'air...)

Inspection des installations classées

Constataion des infractions

Promotion du compostage individuel et de quartier

Organisation de soirées d'information thématiques

1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- Etude des dossiers - Visite des installations
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers
- Organisation des enquêtes publiques
- Explications techniques au public
- Participation aux Commissions de Concertation
- Rédaction des permis
- Contrôle des installations
- Recours au Collège d'Environnement
- Infractions

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a procédé à l'examen des dossiers suivants :

02 Permis d'environnement classe 1A (exercice précédent : (01)

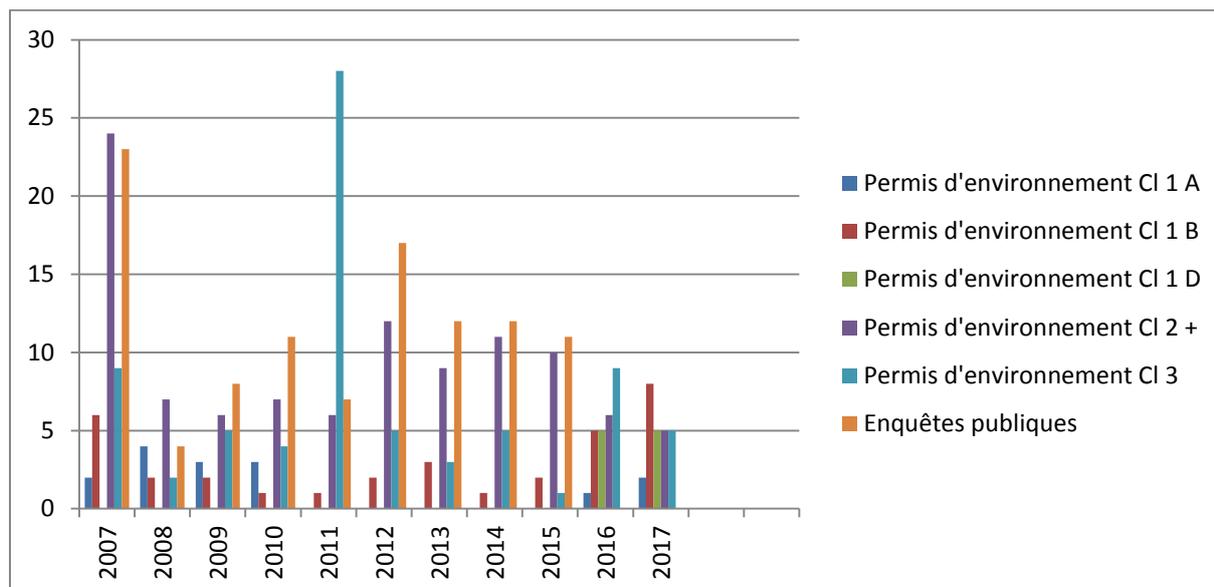
08 Permis d'environnement classe 1B (05)

05 Permis d'environnement classe 1D (05)

05 Permis d'environnement classe 2 et Installations Temporaires (06)

05 Permis d'environnement classe 3 (09)

00 Certificat d'environnement classe 1B (00)



Les agents communaux habilités par le Collège des Bourgmestre et Echevins ont dressé **00** procès-verbaux de constat d'infraction (exercice précédent : 00). **04** avertissements ont été envoyés à l'encontre de titulaires de permis d'environnement (02).

Dans le cadre de l'instruction des dossiers 14 enquêtes publiques ont été organisées (exercice précédent : 14).

2. PLAINTES ENVIRONNEMENT

- Visite chez les plaignants
- Inspection avec Bruxelles-Environnement / I.B.G.E.
- Rapports au Collège Echevinal

Le service de l'Environnement a procédé à l'examen de **06** dossiers de plainte (08).

3. ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DIVERSES

- Opération Chats errants (prolongation de l'opération entamée en 1997)
- Suivi de l'opération « Maître-Composteur » (actions avec les Maîtres-composteurs de Watermael-Boitsfort) : suivi - ouverture de composts de quartier
- Eco-label Bruxelles-Environnement / I.B.G.E. : suivi - maintien de la 2^{ème} étoile pour le site administratif (Gouvernance - Agenda 21)
- Economie d'énergie dans les bâtiments communaux : suivi (Action N° 10 - Agenda 21)
- Organisation de la « Donnerie » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Organisation des « Repair café » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Fin de l'opération « GiveKot » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Mise en œuvre des événements « Plus de liens, moins de biens » (Action N° 24 - Agenda 21)
- Mise en œuvre des cours de cuisine dans le cadre des actions régionales Good Food
- Mise en œuvre de l'octroi de primes aux particuliers pour la stérilisation des chats domestiques dans le cadre des actions régionales relatives au Bien Etre Animal

- Placement de nichoirs à oiseaux et d'hôtels à insectes en partenariat avec la Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort

3. DIVERS

- Réunions relatives au développement de la base de donnée régionale « NOVACOM », « NOVA 5.0 » volet environnement
- Réunions organisées par Bruxelles-Environnement / I.B.G.E. (Gestion Permis Environnement, Groupe de travail Inspectorat-Communes, Division Inspection - Surveillance - Prévention - Autorisations ; bruit lié au transport, développement durable, infractions permis d'environnement, Eco-Label, Ordonnance Sol, nouvelles législations...)
- Réunions organisées par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (A.V.C.B. / BRULOCALIS)
- Rencontre concertation inter-réseaux - Agenda 21
- Participation à la coordination sociale dans le cadre de l'Agenda 21
- Réflexion sur le devenir des Agendas 21 en Région de Bruxelles-Capitale
- Réflexion sur le volontariat dans la commune
- Mise en application de la législation « PICPOL »
- Plan Eau : bassin versant de la Woluwe
- Stratégie alimentaire en Région de Bruxelles-Capitale : GOOD FOOD
- Réunions dans le cadre du PRDD - analyse en vue de la rédaction d'un avis
- Formation Marchés Publics

4. Nouveautés - Evénements de l'année

- Mise en œuvre des mesures Natura 2000 du permis d'environnement « Plateau de la Foresterie » (suite)
- Participation à la Fête de l'environnement 2016
- Organisation de la « Donnerie 7.0 » (Action N°24 - Agenda 21)
- Organisation des « Repair café » (Action N°24 - Agenda 21)
- Mise en œuvre des événements « Plus de liens, moins de biens » (Action N°24 - Agenda 21) : suite du projet Repair Café
- Mise en œuvre du projet « Watermael-Boitsfort, commune équitable » (Action N°47 - Agenda 21)
- Soutien au projet « Collations saines -soupes / fruits-légumes » à l'école de La Futaie
- Campagne d'appels aux bénévoles (shooting photos-conception d'affiches)
- Participation aux soirées « Cultiver en ville » organisées par la Région
- Présentation des actions environnementales et Développement Durable au collectif « Moment de Femmes »

SANTE

Tel : 02/674 75 21

Fax : 02/672.52.19

Courriel : jdepaepe@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Jan VERBEKE, Echevin

Chef de service :

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 0

Attributions générales du service

Sous l'impulsion du nouveau Collège, le nouveau service Santé a vu le jour. Pour ce faire, un 'Comité de la Santé' a été créé. Il a pour tâche de remettre des avis et inciter des initiatives dans le domaine de la santé.

Ce comité, dont la composition reste ouverte, est principalement constitué de professionnels de la santé actifs dans notre commune, ainsi que de personnes qui de par leur expertise ou leur implication servent de relais pour une certaine tranche de la population (CCCA par exemple).

Nouveautés - Événements de l'année

Manifestations, cérémonies, festivités et événements divers

- Réunion du Comité de la Santé, sous la présidence de Jean-Claude Hariga, aux dates suivantes : 29.09.2016, 16.01.2017, 23.02.2017, 27.04.2017 et 16.06.2017

Le Comité se veut être un service aux habitants.

Parmi les actions et/ou sujets abordés lors de ces réunions, citons :

- Conférence sur l'euthanasie à destination des médecins ;
 - Obésité, ou De bonnes habitudes alimentaires pour une santé saine ;
 - Parkinson : point-rencontre & atelier culinaire ;
 - Répertoire de la santé ;
 - Carnet de communication à destination des personnes isolées ;
 - Alzheimer : Café-Souvenirs et cours de gymnastique douce...
 - Conférence sur la Fin de vie et les Soins palliatifs ;
 - Journée mondiale de lutte contre le Sida ;
 - Maladie de Lyme ;
 - L'électro-sensibilité ;
 - Nouvelle procédure pour la demande d'allocations pour les personnes handicapées...
- Actions Santé : en attirant le regard par des calicots, la Commune a mis l'accent sur les journées suivantes :
 - 1^{er} décembre 2016 : journée mondiale Sida, e.a. un très grand calicot sur la Maison communale ;
 - le 4 avril 2017 : Journée mondiale de la Santé ;

- Animations Santé :

1. **Alzheimer :**

- a) **Café-Souvenirs Alzheimer**, tous les deuxièmes mardis du mois, entre 14h et 16h, à la gare de Watermael. Pour rappel, le Café Souvenir a pour but d'engendrer des discussions et des souvenirs auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées, et ce, grâce à l'aide spécialisée d'une ergothérapeute.

Afin de bénéficier de l'aide spécialisée d'une ergothérapeute, une convention a été signée pour une durée de 3 ans avec l'asbl Alzheimer Belgique.

- b) **Rendez-vous Psychomotricité**, tous les quatrièmes mardis du mois, entre 14h et 16h à la gare de Watermael. Toujours dans le cadre du subside de la Fondation Roi Baudouin dans le dossier Alzheimer, volonté de créer des sessions de gymnastique douce pour les patients atteints d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

2. **Parkinson :**

Point-rencontre, tous les deuxièmes mardis du mois, entre 11h et 13h, à la gare de Watermael, animé par des membres de l'Association Parkinson asbl et du groupe de parole et de soutien On bouge avec Parkinson

3. **Journée de lutte contre le Sida, le 1^{er} décembre 2016.** Mise en place d'un stand d'information et organisation d'une exposition-témoignage sur la maladie, au Shopping Keym. Action en collaboration avec la plate-forme Prévention Sida et le Planning Familial. Sensibilisation du personnel communal par le port d'un petit nœud rouge et sensibilisation du grand public par la pose d'un grand calicot sur la Maison communale.

Autres

- Création de calicots 'Santé'.

HYGIENE

Service : Mobilité

Tel : 02/674.74.32

Fax : 02/674.74.25

Courriel : urbanisme1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, Echevin

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

LES MISSIONS HYGIENE

Les différentes missions qui incombent au service de l'Hygiène sont en fait partagées par les services de Police, des Travaux Publics, de l'Instruction Publique, de la Vie Economique, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

La Commune est affiliée à BRULABO (anciennement dénommé LIBCB). Ce Laboratoire œuvre tant au point de vue du contrôle des marchandises dans les grandes surfaces ou chez les petits commerçants, qu'au point de vue, par exemple, de la qualité des repas scolaires ou celle de l'eau dans les piscines communales.

Il analyse régulièrement les qualités hygiéniques, bactériologiques et nutritives des repas servis dans les établissements scolaires communaux et au CPAS.

Délivrance de Certificat d'Hygiène (lieux accessibles au public)

Hygiène des denrées alimentaires (lieux de fabrication, de vente) : contrôle des établissements

CONTROLES

- Visites des lieux
- Rapports au Collège Echevinal
- Rédaction de courriers

Le Laboratoire Intercommunal de Chimie et de Bactériologie de l'Agglomération bruxelloise a effectué des contrôles sur le territoire communal qui ont donné lieu à des avertissements adressés par le Collège des Bourgmestre et Echevins aux établissements déclarés insatisfaisants.

DIVERS

- Echange de pratiques de terrain avec l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité Alimentaire)
- Echange de pratiques de terrain avec BRULABO - rencontre et visite de leurs installations

S.I.P.P.T.

Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail

Tel : 02.674.75.18

Fax : 02.674.75.10

Courriel : dmichaux@wb.irisnet.be

Autorité responsable: Cécile VAN HECKE, Echevine

Chef de service : Dominique Michaux

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1

Tout employeur est tenu de mener une politique en matière de bien-être et de disposer d'un service interne pour la prévention et la protection au travail.

La "loi bien-être" (loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail) constitue la base de la législation sur la sécurité et la santé au travail. En marge de cette loi, des arrêtés d'exécution sont également pris. Ces dispositions sont rassemblées dans le Code sur le bien-être au travail.

Attributions générales du service

Assister l'employeur dans l'exécution de sa politique relative au bien-être.

Le bien-être est recherché par des mesures qui ont trait à :

- La sécurité du travail ;
- La protection de la santé du travailleur au travail ;
- La charge psychosociale occasionnée par le travail (violence, harcèlement,...) ;
- L'ergonomie ;
- L'hygiène du travail ;
- L'embellissement des lieux du travail ;
- Les mesures prises en matière d'environnement.

Dans le cadre de la gestion dynamique des risques :

- Conseiller, collaborer et assister concernant, entre autre, l'analyse des risques, l'analyse des accidents et les maladies professionnelles, l'organisation du travail, les instructions, la formation, l'accueil, le recours à des tiers, les procédures d'urgence,...
- Répondre aux obligations administratives telles que rapports mensuels, rapports annuels, communications, secrétariat du Comité de concertation.
- Etre à disposition de l'employeur, de la ligne hiérarchique et du travailleur pour rendre des avis.

Dans le cadre des relations intra entreprise :

Travailler en collaboration avec les différents chefs de service.

Dans le cadre des relations inter entreprise :

Etre le Contact et l'interlocuteur en matière de bien-être pour toute personne qui visite l'Administration à titre professionnel comme le SEPPT, l'inspection du travail, les services de

contrôle techniques, les pompiers, les organisations représentatives (partenaires sociaux et organisations de conseillers en prévention),...

Missions habituelles.

- En matière de sécurité :
 - Analyse de risques
 - Analyse des accidents du travail
 - Recherche sur les caractéristiques techniques de nouvelles machines, outils,...
 - Emission d'avis sur des postes de travail, nouvelles machines, méthodes de travail, projet d'aménagement,
 - Suivi des contrôles périodiques des organismes agréés
 - Mise en conformité et entretien des ascenseurs
 - Avis sur équipement de protection individuelle
- En matière de sécurité incendie :
 - Réalisation de plans d'évacuation
 - Collaboration à l'établissement de plan interne d'urgence
 - Visites de prévention incendie en relation avec les pompiers et suivi
 - Entretien des moyens d'extinction (extincteurs, dévidoirs) et des moyens d'alerte.
 - Avis sur le placement de porte coupe-feu, éclairage de secours,...
- Obligations administratives :
 - Rapport annuel
 - Plan annuel quinquennal
 - Rapport mensuel
 - Rapports de visite
 - Tenue et mise à jour de la documentation du SIPPT (inventaire amiante, inventaire des produits chimiques,...)
- En matière la santé du travailleur :
 - Organisation des premiers secours et gestion de la pharmacie
 - Avis sur l'ergonomie du poste de travail
 - Avis sur l'utilisation de produits chimiques
 - Plan de gestion des assuétudes en collaboration avec GRH
- Dans le cadre de la charge psychosociale :
 - Relations avec les personnes de confiance de l'administration.
 - Analyse des actes de violence externe et proposition de solution en collaboration avec les différents acteurs.
- Dans le cadre de l'environnement : (en relation avec le service de l'environnement)
 - Organisation et gestion des actions techniques à mettre en œuvre en vue d'obtenir un permis d'environnement.
 - Prise de contact avec des organismes privés en vue d'établir des reconnaissances de l'état de sol.
 - Recherche sur des alternatives aux produits phyto-pharmaceutiques (herbicides, pesticides, ...)

- Mais aussi :
- Visite des lieux de travail (rapports et suivis)
- Tenue de la réunion mensuelle du comité de concertation ainsi que le suivi
- l'hygiène des lieux de travail (cuisines crèches,),
- Relations avec les différents acteurs de la prévention, externes à la Commune (médecine du travail, inspection du travail, pompiers, fond des maladies professionnelles,)
- Proposition de formations en prévention spécifiques, adaptées aux travailleurs et en fonction des besoins en collaboration avec le service Formation

Événements marquants de l'année

Sécurité au travail :

- (Rem) placement, extension et entretien de centrales d'alarme incendie et intrusion dans les bâtiments communaux : Crèche des Roitelets, Maison Haute, Ecole du Karrenberg, Bibliothèque Hondenberg, Gare de Watermael
- Analyse des risques dans les services administratifs, et amendes administratives et mise à jour de l'analyse des risques au restaurant scolaire
- Travail des étudiants : Evaluation des travailleurs étudiant.
- Travail en hauteur : Placement d'une ligne de vie sur la toiture de la Maison Haute
- Amiante : suivi enlèvement amiante au cimetière et serres communales

Sécurité incendie :

- Relation avec le SIAMU, visites de prévention : Ecole du Colibri, crèche des Roitelets, Espace Delvaux, Ecole des Naiades,
- Espace Paul Delvaux- problématique de l'évacuation incendie (plans, servitude, aménagements, travaux,)
- Réactualisation des registres de sécurité des écoles primaires et maternelles.
- Analyse de risques incendie à la crèche des Roitelets.
- Rencontre avec les concierges sur leur lieu de travail concernant la sécurité et l'énergie.

Protection de la santé des travailleurs :

- Trajet de réintégration (information)
- Nouveau marché SEPPT
- Formation « maux de dos » pour les ouvriers du service des espaces verts

Environnement :

- Espace Paul Delvaux : Dans le cadre du renouvellement du permis d'environnement, relation avec les différents acteurs.
- Et aussi, participation au projet diversité.

MOBILITE

Tél : 02/674.74.35

Fax : 02/674.74.25

mobilite1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Tristan ROBERTI, Echevin

Chef de service : Thierry STEINFORT, architecte

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 1 (2 x ½ partagés avec Environnement)

Attributions générales du service

LES MISSIONS MOBILITE

Promotion des déplacements : plan communal de circulation, de stationnement et d'embellissement des espaces publics.

Promotion des déplacements des usagers les plus faibles : P.M.R., cyclistes (abris vélos, sens unique limité (S.U.L.)), piétons (semaine de la Mobilité, Journée Sans Voiture, ...)

Suivi d'études : notamment, le plan communal de mobilité, le réseau sécurisé pour personnes à mobilité réduite (P.M.R.), le schéma directeur zones 30, le réaménagement de voiries, la mise en place des zones bleues, ...

Suivi de chantiers : préserver au mieux la circulation des usagers faibles tout en maintenant une fluidité acceptable de la circulation automobile.

Initier des projets : création de nouveaux passages piétons, stationnements vélos, ...

Mise en application de la législation régionale : les S.U.L. (Sens Uniques Limités pour les cyclistes), les zones 30, les P.D.E. (Plans de Déplacements des Entreprises), les P.D.S. (Plans de Déplacements Scolaires), ...

Emettre des avis dans le cadre de projets régionaux, les projets de la S.T.I.B., ...

Organisation de la « Journée Sans Voiture ».

Gestion du Règlement Complémentaire Général en matière de circulation routière.

1. ACTIONS MOBILITE DIVERSES

- Participation à la Commission Régionale de Mobilité
- Journée sans Voiture 2016 : localisation des activités rue de l'Elan
- Lancement de l'action « En selle Mesdames, Messieurs ! » (1^{ère} session : juin 2017)
- Poursuite de l'installation de stations de car sharing
- Poursuite de l'opération « Brevet du cycliste »

2. DIVERS

- Réunions « Mobilité » organisées par l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale (A.V.C.B. / BRULOCALIS)
- Réunions « Mobilité » organisées par Bruxelles Environnement (I.B.G.E.)
- Journée sans Voiture et SMOB 2016
- Colloque BYPAD
- PICPOL hiver 2016-2017

- Réunion relative au Plan transport SNCB + mise en œuvre du réseau S
- Mise en œuvre de la politique Mobilité régionale
- Soutien régional aux actions communales
- Communication en mobilité (partie IV « Conflits dans les projets Mobilité »)
- Fermeture de la chaussée de La Hulpe (partie régionale en concertation avec les services régionaux) - suite
- Avis sur le Plan d'action communal de stationnement de la commune d'Ixelles
- Information sur le développement des opérateurs car-sharing en Région de Bruxelles-Capitale
- Réunions au cabinet Smet relative au développement d'un réseau régional de bornes de recharge électrique
- Colloque accessibilité des transports en commun
- Forum Good Move
- Participation à la délégation des communes et de Bruxelles Mobilité au congrès Velocity 2017

3. Nouveautés - Evénements de l'année

- Brevet du cycliste : première année en autonomie
- Journée sans Voiture 2016
- Mise en place de « zones bleues 30 minutes » aux abords des principales zones commerciales - suite
- Mise en place des zones 30 - suite
- Mise en œuvre de la station de car-sharing CAMBIO à la gare de Boitsfort
- Mise en œuvre de la station de car-sharing ZEN CAR au Dries
- Mise en œuvre de la station de car-sharing UBEEQO à Wiener
- Participation au projet de voitures partagées Cozycar - suite
- Transfert de la gestion des boxes vélo sécurisés
- Organisation d'un test de mobilité pour l'aménagement de la place E. Keym

4.9. REGIE FONCIERE

REGIE FONCIERE

Tel : 02/674.74.42

Fax : 02/674.75.10

Courriel : regie.fonciere1170@wb.irisnet.be

Autorité responsable : Benoît THIELEMANS, Echevin

Chef de service : Jean-Louis STELLIAN

Nombre d'agents (équivalent temps plein) : 3

Attributions générales du service

La Régie Foncière communale assure la gestion du patrimoine privé communal. A ce titre, elle met en location principalement des logements publics, et accessoirement des garages, des commerces, des bureaux, des ateliers d'artistes, ainsi que des parcelles de potagers. Elle en assure la gestion locative journalière, la gestion des candidatures et attributions, la gestion technique et l'entretien du patrimoine ainsi que la gestion financière. La Régie Foncière Communale réalise des travaux de rénovation du patrimoine privé communal et des travaux de construction afin de créer de nouveaux logements publics. Elle dispose d'un budget séparé du budget communal.

En 2015, le nouveau règlement d'attribution a été mis en place ainsi qu'une commission d'attribution composée de fonctionnaires communaux.

1. Gestion locative.

Gestion des candidatures et des attributions de logements :

- Mise à jour quotidienne du registre et des listes de candidats et du renouvellement des candidatures ;
- Courriers de réinscriptions annuelles des candidats-locataires + élaboration d'un fichier de publipostage;
- Vérifications des conditions d'accès par typologie de logement + élaboration d'une base de données informatique;
- Mise à jour du registre des mutations ;
- Gestion des demandes de dérogation ;
- Accueil des candidats-locataires ;
- Mise à jour et application du règlement d'attribution ;
- Organisation de la commission d'attribution + rédaction de 8 PV + diffusion;
- Approbation des PV de la commission d'attribution par le collège ;
- Contrôle des indexations de loyer (social et moyen) ;
- Organisation du service.

Nombre d'attribution par mutation : 4

Nombre d'attribution de candidats-locataires : 8

Gestion des conventions locatives :

- Visite des logements avec les candidats-locataires ;
- Etablissement des conventions locatives ;
- Enregistrement des baux ;
- Constitution et libération des garanties locatives ;
- Rédaction des états des lieux contradictoires d'entrée et de sortie) + valorisation des dégâts locatifs;
- Remise des clés ;
- Calcul des charges locatives et analyse des factures énergétiques;
- Remise des clés ;
- Organisation de réunions sur place avec les locataires + mise en place de valves de communication ;
- Visite de contrôle du respect des modalités des baux + règlement d'ordre intérieur ;
- Obtention des certificats PEB.

2. Gestion du patrimoine

- Travaux de maintenance (entretiens et réparations), de rénovation (partielle ou totale) ou de construction de logements ;
- Exécution des travaux en lien avec le Service des Travaux Publics et le Dépôt Communal ;
- Attributions de Marchés publics ;
- Gestion des dossiers de subsides (Plan Triennal d'Investissement, BATEX, COCOF, BDU, etc...) ;
- Etablissement des dossiers de demandes de permis d'urbanisme ;
- Mise en place de l'outil de suivi d'intervention Gestup;
- Organisation d'une réunion mensuelle de service concernant la gestion du patrimoine et les interventions techniques.

- Principaux marchés Publics

Les travaux suivants ont été réalisés ou ont débuté durant la période 2015-2016.

- Rénovation de l'immeuble 521 Chaussée de La Hulpe - logement social 2 chambres
Chantier terminé.
- Archiducs - Construction de 59 logements d'une crèche et d'une maison médicale - Partenariat SLRB - Subside 1/3.
Début de chantier contractuel le 22 septembre 2017 - durée de chantier de 2 ans.
- 4 & 6 Heiligenborre - Marché de travaux - Démolition et reconstruction de 2 logements.
Attribution du marché de travaux fin 2017.
- 335-337 Chaussée de La Hulpe - Marché de travaux - Rénovation et l'extension de 2 logements sociaux (3 ch et 1 ch pmr).
Attribution du marché de travaux 2^{ème} trimestre 2018.
- 50 Gratès - Rénovation d'une maison d'habitation 4 ch type moyen.
Chantier en cours.
- 11 Allée Jacques Wiener - Rénovation d'une maison d'habitation 4 ch type moyen.
Chantier terminé.
- 29 Ruytinx - Rénovation d'une maison d'habitation 3 ch type social.
- 153 Hospice Communal - Acquisition en vente publique d'une maison d'habitation pour un montant de 209.200 euros.
- 11 Allée Jacques Wiener - Rénovation d'une maison d'habitation 4 ch type moyen.
Permis d'urbanisme octroyé, chantier en cours, fin prévue en décembre 2016.

3. Gestion financière

- Suivi des paiements ;

- Recouvrement de dettes ;
- Actions en justice ;
- Elaboration du budget annuel;
- Contrôle des comptes ;
- Comptabilité journalière et gestion des bons de commande ;
- Organisation d'une réunion mensuelle de service concernant les médiations de dettes locatives et actions en justice.

4. Potagers communaux

- Gestion des candidats ;
- Attribution de parcelles
- Suivi des paiements, Recouvrement de dettes ;
- Mise en place de panneaux d'information aux entrées du site « Georges Benoidt-Ministre »

5. Logement d'urgence et accueil des migrants

La Régie Foncière a conclu des conventions avec le CPAS en ce qui concerne l'attribution du logement d'urgence et la mise à disposition d'un logement à destination des migrants.

6. Organisation interne du Service

Organisation d'une réunion mensuelle de service concernant la gestion du service.

7. Subsidés

Une dotation communale correspondant au montant défini par le plan de redressement financier est octroyée à la Régie Foncière. Certains marchés publics sont également subsidiés (PTI, Prime Energie, BDU, Subside bâtiment inoccupés, etc...).

8. Plan logement communal

- Archiducs Sud : début de chantier le 22 septembre 2017.
- Archiducs Nord-Gerfaux : notification de la décision du Gouvernement acceptant l'intégration du projet en partenariat avec la SLRB (environ 65 logements moyens locatifs dont 26 logement communautaires)
- Cailles Régie : notification de la décision du Gouvernement acceptant l'intégration du projet en partenariat avec le Fonds du Logement (27 à 31 logement moyens acquisitifs démembrés)

ANNEXES

PLAN D'ACTION ENERGIE DURABLE - WATERMAEL-BOITSFORT

POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE CO2

DANS LA SPHERE PUBLIQUE → ACTION DIRECTE DE LA COMMUNE ET DES SES ENTITES

BATIMENTS

Bâtiments publics communaux (Plan Kyoto)

OBJECTIF : -40% d'émissions de CO2 en 2030

- Connaissance et contrôle
 - Relevés, dataloggers, Nrclick
 - Suivi des investissements (Calypso, Delvaux, ...) ★
 - Cadastre énergétique
 - Reporting
 - Audits énergétiques
- Conduite des installations
 - Maîtrise des régulations ★
 - Gestion saisonnière du chauffage ★
 - Formation des techniciens communaux ★
 - Référent énergie par bâtiment ★
- Sensibilisation des usagers
 - Actions périodiques pour rappeler les comportements anti-gaspillage ★
- Travaux
 - Petites interventions
 - Investissements (priorités en fonction des audits, des nécessités fonctionnelles et des opportunités de subsides) ★
- Approvisionnement
 - Marchés conjoints de fourniture d'énergie
 - Electricité 100% verte

Régie foncière

- Cadastre énergétique
- Rénovation énergétique
- Plan logement communal
- Photovoltaïque

Ville et Forêt

- Rénovation énergétique
 - Hulpe, Brebis, Garennes
 - Chablis Taillis (140 logements)
- Photovoltaïque

CPAS

- Rénovation énergétique
- Extension de la maison de repos

ECLAIRAGE PUBLIC

- Plan lumière
- Eclairages des fêtes

TRANSPORTS

- Infrastructures pour vélos
- Flotte communale

PRODUCTION LOCALE D'ENERGIE

- Veille des énergies renouvelables

DANS LA SPHERE PRIVÉE → SENSIBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS

HABITANTS

Tous logements

- Partenariat avec la MEH
- Partenariat avec la cellule énergie du CPAS
- Achats groupés d'énergie et autres
- Actions de sensibilisation

Cités jardins

- Concertation énergie
- Actions adaptées à la typologie du bâti

Grands immeubles

- Actions adaptées à la typologie du bâti

ACTIVITES PAR SECTEUR

Ecoles

- Sensibilisation et partage d'expérience

Commerces

- Sensibilisation et partage d'expérience

Bureaux

- Sensibilisation et partage d'expérience